Première Année — QUEBEC. SAMEDI. 1er AOUT. 1908 — Numéro 26

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO !

JULES DORION, Directeur. — EDITION HEBDOMADAIRE — BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

FIN DE SESSION

La session s'est achevée au milieu de l'inattention générale. Depuis des semaines déjà le peuple ne prêtait aux choses d'Ottawa qu'une oreille distraite et les fêtes du Troisième Centenaire sont venues, à Québec particulièrement, noyer les derniers échos des grands débats politiques.

C'est qu'aussi bien tous s'accordent à déclarer que cette session, qui restera la plus longue et la plus coûteuse que nous ait encore fournie le parlement canadien, ne fait honneur ni au Parlement ni au pays. Elle a duré beaucoup trop longtemps et coûté beaucoup trop cher pour ce qu'elle nous a rapporté. On y a fait une énorme consommation d'inutile verbiage, tandis que des questions très importantes étaient réglées à la vapeur et sans qu'on eut le temps de sérieusement les examiner.

Les deux partis le sentent si bien qu'ils le proclament à l'envi et cherchent à se rejeter l'un et l'autre la responsabilité du gâchis.

Les ministériels disent à l'opposition : Vous avez gaspillé le temps à faire de la critique inutile, à préparer votre littérature électorale. Vous avez poussé la critique légitime jusqu'à cette limite extrême où elle devient de l'obstruction systématique.

Les autres répondent : Votre besogne n'était pas prête. Pendant des semaines nous avons attendu des projets de loi et des crédits qui ne venaient pas et que vous nous avez jetés à la dernière heure, alors que tout le monde voulait en finir.

Départager les adversaires et dire dans quelle mesure, exactement, l'un et l'autre sont responsables de l'état de choses qui les indigne tous deux serait difficile. Le fait brutal, c'est que les choses vont mal et que nos mandataires gaspillent une grosse partie de leur temps.

Songez que cette session a duré près de huit mois et que nous n'avons à administrer que les affaires de six ou sept millions d'hommes. Que serait-ce donc si nous étions un grand peuple ?

On a parlé, pour mettre fin à ce désordre, d'établir le régime dit de la clôture, qui permettrait de couper court aux débats qui paraissent trop se prolonger. C'est une proposition radicale et qu'il faudra examiner à deux fois avant de s'y rallier, car elle peut réserver d'amères surprises. La complète liberté de discussion offre des inconvénients, mais elle est aussi, pour les minorités—et pour l'intérêt public souvent, une précieuse sauvegarde.

Avant de bouleverser notre régime et de prendre une pareille mesure, il serait préférable, nous semble-t-il, d'essayer d'extraire, du système actuel, ce qu'il peut offrir de bon. Un cabinet dont le travail, les estimés budgétaires et les projets de loi seraient prêts dès le début de la session, qui mènerait les choses d'une façon expéditive, devrait pouvoir amputer la session de deux ou trois mois, sinon de quatre, sans que l'intérêt général ni la liberté de discussion en souffrent le moins du monde.

En tout cas cette session, qui a tout de même fait du travail substantiel, et sur lequel nous reviendrons, sera la dernière du présent parlement.

Les difficultés qu'elle laisse irrésolues écherront à une Chambre nouvelle et les derniers échos de nos fêtes seront à peine éteints que, d'un bout à l'autre du pays, retentira l'appel aux armes.

Tout le monde admet aujourd'hui que nous aurons des élections générales en octobre ou dans les premiers jours de novembre, et les deux partis se préparent à la lutte. Notre province donnera au cabinet une majorité considérable, tandis que l'Ontario apportera à l'opposition son plus gros renfort. Le champ de bataille le plus contesté sera donc les Provinces Maritimes et l'Ouest.

Suivant l'usage antique et solennel, les deux partis réclament la victoire, mais ni l'un ni l'autre n'en paraissent absolument sûrs.

Omer Héroux.

GLORIEUSES LEÇONS

Des milliers de Canadiens-français ont assisté aux premières représentations officielles des " pageants " sur les Plaines d'Abraham.

Nombre d'entre eux craignaient qu'on eût introduit dans ces tableaux historiques, dont le caractère doit être éminemment national, un élément d'impérialisme de nature à blesser les Canadiens-français.

Et, sur le même sol où se déroulèrent autrefois presque tous les faits historiques ainsi représentés, sous le même ciel, devant le même horizon où, ces jours-ci, semble flotter, éparse en l'atmosphère, l'âme glorieuse de nos ancêtres, nous avons assisté à l'évocation quasi-parfaite de certains grands épisodes de la vie que vécurent sur le rocher de Québec les pionniers de la civilisation et de l'influence françaises en Amérique. Et, tous, nous avons vibré d'enthousiasme à cette exacte reconstitution des plus belles pages de notre histoire.

Nous avons senti combien importante pour l'Amérique fut la découverte de Stadaconé et d'Hochelaga par Jacques-Cartier,—ce précurseur de Champlain,—qui lut, en 1634, l'Evangile sur la plage même d'où, un siècle plus tard à peine, devaient partir les missionnaires évangélisateurs des peuplades indiennes.

Nous avons entendu Henri IV, au milieu des splendeurs de sa cour, donner à Champlain les instructions préliminaires à la fondation de Québec et à la greffe, sur le sol d'Amérique, d'un rameau vivace du tronc français, alors dans le plein épanouissement de sa vigueur, en Europe.

Tendrement émus, nous avons assisté au débarquement,—dans un pays encore sauvage, au milieu d'une population indigène étonnée,—d'une gracieuse fille de France, Hélène Boullé, la jeune femme de Champlain, celle qui fut, certes, la première Canadienne-française, par sa beauté, sa bonté, et son dévouement.

Nous avons pu concevoir tout ce qu'il avait fallu d'esprit de sacrifice, d'abnégation, aux Ursulines et aux Hospitalières, pour qu'elles laissassent derrière elles les rivages de la France, afin de venir se faire ici les éducatrices des enfants, les consolatrices des malades de la colonie naissante.

La lutte héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons contre les Iroquois acharnés à la destruction de l'influence et du nom français sur le sol d'Amérique, s'est déroulée devant nous,—lutte d'une nation jeune, civilisée, désireuse de vivre et de grandir, contre des ennemis envahisseurs et barbares,—vivante démonstration que, dans les veines de nos ancêtres coulait le même sang français tant de fois versé pour des causes nobles, presque désespérées.

Nous avons vu aborder à Québec Mgr de Laval, son premier évêque, l'apôtre et l'organisateur de l'éducation au Canada.

Les exploits de de Lusson nous ont prouvé que la France avait pressenti les destinées de l'Ouest, son importance, et que l'influence française avait pénétré aux confins de cette contrée, que les explorateurs français avaient découvert ces plaines, ces forêts, ces lacs et ces fleuves immenses, bien avant que d'autres nations eussent songé à tirer parti de ce pays où tout porte encore des vestiges du passage des La Vérandrye, des Duluth, des Cavelier de la Salle.

L'évocation de Frontenac, ce hardi et fier gouverneur répondant cavalièrement à l'envoyé de Phipps, et dont l'audace garda cette fois encore le Canada à la France, a revivifié notre orgueil national.

Et,—tristes mais fiers,—nous avons assisté au défilé des vaillants soldats de Montcalm et de Lévis, vainqueurs de Carillon, qui luttèrent ardemment contre l'Angleterre, et qui, défaits sous les murs de Québec par Wolfe, prirent à Sainte-Foy une glorieuse revanche contre leurs ennemis, après quoi

> "...notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
> Ferma son aile blanche...et repassa les mers."

En quelques heures à peine, nous nous sommes rappelés l'audace et le courage qu'il avait fallus pour que notre race s'implantât au Canada ; et les étrangers, venus de partout pour assister à ces scènes, ont vu avec émerveillement ce que les traditions, l'histoire, l'âme canadiennes-françaises ont de doux et de fort, d'humble et de grand, de tendre et de courageux. Nous nous sommes souvenus,—et eux l'ont appris,—que les annales de notre passé contiennent des pages d'épopée, tout aussi belles que celles dont s'enorgueillissent les autres races que nous coudoyons au Canada ; une fois de plus, nous avons constaté que nous n'avons pas le droit d'être jaloux de l'histoire des autres nations, que nous n'avons rien à leur envier de ce chef, que nous ne devons pas rougir d'être Canadiens-français, de le dire, de l'affirmer, puisque nous sommes issus d'un sang si noble, qui a enfanté de tels héros, et accompli de si hauts faits.

Et nous sommes revenus de ces spectacles, reconnaissants aux organisateurs de ces tableaux historiques de cette splendide leçon d'histoire, de fierté, d'énergie canadiennes-françaises, qui ne pouvait être mieux choisie pour nous encourager à marcher vers l'avenir, forts de notre brillant passé national.

Et d'aucuns se sont demandés si vraiment l'histoire qui se vit ici, de nos jours, vaut celle qui s'écrivait alors dans l'humble silence de la colonie naissante.

Georges Pelletier.

LES DÉCRETS DE 1880

Quelques précisions

Nous avons dit, sur le compte de M. Herbette, des choses que nous croyions nécessaires. Nous l'avons fait sans plaisir et, à moins d'y être contraint, nous avions l'intention de n'y point revenir.

Mais, nous ne pouvons permettre que, pour atténuer la responsabilité de M. Herbette, exécuteur des décrets de 1880, l'on dénature une page d'histoire où est intéressé l'honneur même de l'Eglise de France.

Il ne s'agissait point, en 1880, de fermer telle ou telle chapelle non-autorisée et dont la disparition pouvait être secrètement souhaitée par celui-ci ou celui-là. Il s'agissait, en frappant les congrégations religieuses les plus en vue, de ruiner, si possible, l'Eglise de France, de paralyser son oeuvre d'éducation et d'évangélisation. C'était la première manifestation ouverte et brutale de cette guerre qui depuis un quart de siècle, s'acharne à détruire toutes les traditions chrétiennes du pays.

Au point de vue strictement légal, l'exécution des décrets a été flétrie par les maîtres du barreau français, Rousse et Demolombe en tête. Deux mille avocats ont signé la consultation fameuse où Maître Rousse établissait l'injustice et l'illégalité des expulsions, et trois cents magistrats démissionnèrent plutôt que d'y participer.

Au point de vue religieux, Léon XIII crut devoir, dans une lettre solennelle et qui est l'un des documents importants de son règne, signaler au monde le scandale qui se perpétrait et faire ,des Religieux expulsés, le plus grand et le plus émouvant éloge.

Le 22 octobre 1880, en pleine exécution des décrets, il écrivait au cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui venait lui-même de porter sa protestation aux autorités gouvernementales : " Nous voyons...avec une profonde douleur que les chefs du gouvernement français ont résolu d'aller jusqu'au bout dans la voie où ils s'étaient engagés. Et voici que déjà de tristes et douloureux messages Nous arrivent : ce qui restait des Ordres religieux a commencé d'être dispersé et voué à la destruction. A l'annonce de ce nouveau désastre qui atteint la France, Notre émotion est grande et Nos angoisses sont extrêmes, et Nous ne pouvons Nous empêcher de faire entendre Nos gémissements et d'élever Nos protestations contre l'injure faite à l'Eglise catholique."

Les expulsions furent violentes parce que les Religieux que l'on chassait de chez eux ne crurent pas devoir abandonner, d'eux-mêmes, des maisons qui leur appartenaient légitimement, ni renoncer au droit de vivre en commun. Ils ne répondirent point à la violence par la violence, mais ils ne voulurent céder qu'à la force. Et voilà pourquoi, d'un bout à l'autre du territoire, l'on vit, sous la haute direction des préfets, la police et les troupes forcer les portes des couvents, abattre les murs et chasser de chez eux les religieux que tout le monde respectait. On fermait incidemment les chapelles, mais c'est aux congrégations mêmes que l'on en voulait et c'est elles que l'on dispersait par la force armée.

A Nantes, où M. Herbette était alors préfet, l'expulsion des Capucins donna lieu à des scènes particulièrement émouvantes et sur lesquelles nous ne voulons point revenir aujourd'hui. Mais ce n'est point d'avoir empêché un conflit entre partis politiques que l'on accusa l'ancien préfet de la Loire-Inférieure, c'est d'avoir participé à une besogne qui dégoûta tant de magistrats, qui fit démissionner deux préfets et plusieurs sous-préfets ; c'est suivant l'expression du tribunal correctionnel de Nantes (audience du 9 décembre 1880), d'avoir, " excédant sa compétence " " pénétré sans mandat de justice, hors de tous les cas prévus par la loi, et par effraction, dans un domicile inviolable."

Nous ne tenons pas davantage à insister sur cette note d'excommunication que signalait l'"Espérance du Peuple", mais elle était si peu ridicule et prêtait si peu à rire en France qu'on n'a qu'à ouvrir l'"Univers" du temps pour trouver les noms de ceux que leur participation à la triste besogne mettait hors l'Eglise. Et celui de M. Herbette y figure en bonne place. Nous ne recherchons point quelle est aujourd'hui sa situation personnelle au regard de l'Eglise, nous constatons un fait historique simplement, et parce qu'on a tenté de ridiculiser une de nos citations.

Nous n'ajouterons rien pour aujourd'hui. M. Herbette a, paraît-il, décidé de ne point répondre aux articles publiés sur son compte par certains journaux canadiens. Quelques-uns de ses prétendus amis feraient peut-être bien d'imiter cette réserve.

Il est un proverbe anglais, très pratique et qui dit : " Discretion is often the better part of valor."

L'ALCOOLISME A L'ÉTRANGER

Ce n'est pas seulement au Canada et aux Etats-Unis que sévit l'alcoolisme. Il existe aussi dans toute l'Europe.

En Angleterre, il s'est infiltré dans le peuple : on y dépense en moyenne $20.00 par année, par tête, pour les liqueurs enivrantes ; l'ivrognerie y est fréquente, et, s'il faut ajouter foi aux statistiques officielles, c'est le nord de l'Angleterre qui en souffre davantage. Il y a, dans le sud, de 20 à 60 ivrognes par dix mille âmes, tandis que, dans les régions minières et industrielles du nord, il y en a jusqu'à 334 par dix mille âmes.

Londres, avec son énorme population,—c'est la ville la plus considérable de l'univers,—compte un grand nombre d'alcooliques, à peu près six pour cent.

Le déplorable, c'est que les hommes ne sont pas seuls à s'alcooliser ainsi. A Liverpool, les plus récents rapports de police démontrent que les femmes y font un usage excessif des liqueurs enivrantes : et la surveillance d'un cabaret, dans un des faubourgs de Londres, a permis de constater que, de dix heures du matin à minuit, un jour ordinaire, il y était entré 107 enfants, 1,182 hommes, et 1,287 femmes, dont cent-onze portaient chacune un enfant dans leurs bras.

Les hommes d'état anglais se sont émus de ces ravages de l'alcool dans leur pays, ils ont prévu les funestes conséquences qui lui en surviendraient, si on ne légiférait sur le commerce des spiritueux. En 1895, au cours d'un article de Lord Rosebery paru dans le "Times", de Londres, cet homme d'état écrivait : "Je ne suis pas un fanatique en matière de "tempérance, mais je vois que la condition libre de notre trafic des "liqueurs est un sérieux danger, pour deux raisons : D'abord, parceque "la consommation en alcool est trop grande, et ensuite parce que "ce trafic prend un trop grand pouvoir dans l'Etat. Si l'Etat ne se hâte "pas de devenir le maître du trafic des liqueurs, le trafic des liqueurs "deviendra maître de l'Etat."

En février dernier, l'honorable M. Asquith, premier-ministre actuel du cabinet anglais, a soumis aux Chambres un projet de loi relatif à la restriction graduelle du commerce des liqueurs, en Angleterre. Ce projet décrète, dans ses grandes lignes, la disparition progressive, d'hui à vingt ans, du tiers des débits de boissons actuels, en réduit, dans les villes, le chiffre à un établissement par 750 âmes, et, dans les districts ruraux, à un par 400 personnes, donne aux municipalités le pouvoir de refuser des permis pour nouvelles licences, et accorde, d'hui à quatorze ans, une compensation déterminée à chaque propriétaire d'établissement fermé d'après cette loi.

Quelqu'imparfait que puisse être ce bill, il amènerait, si les Chambres l'adoptent, la fermeture de 30,000 buvettes, sur les 90,000 semées par toute l'Angleterre. Ce serait déjà un coup droit porté à l'alcoolisme. C'est là le motif de la vigoureuse opposition que lui suscitent les brasseurs et les distillateurs anglais, dont trois des principaux, énormément riches, sont membres de la Chambre des Lords. Les commerçants de spiritueux, qui ont à leur emploi deux millions d'hommes, et possèdent un capital de plus de deux cent millions de livres sterling ($1,200,000,000) feront tous leurs efforts pour empêcher l'adoption du bill Asquith. Leur réussite confirmerait les prévisions de Lord Rosebery, le trafic des liqueurs deviendrait le maître de l'Etat.

* * *

L'alcoolisme empoisonne aussi la France. Ce pays, naguère un des moins alcoolisés de l'Europe,—on y buvait surtout du cidre et du vin, très peu d'alcool,—est en passe de devenir l'un des plus alcoolisés qui soient. Des statisticiens attribuent à cette cause l'augmentation de la folie et du suicide, la baisse du nombre des naissances qui s'y manifestent davantage, chaque année, à tel point que le docteur Jacques Bertillon a pu terminer récemment un livre documenté sur l'alcoolisme, par ces paroles qui semblent toutefois outrées : "La France périra donc pour ce "double motif : moindre nombre des hommes, moindre valeur des hom-"mes ; comme le pays est beau et riche, et que les voisins en auront "besoin, ils le prendront."

Le certain, c'est que, depuis 1840, l'alcoolisme a toujours augmenté en France, alors qu'il diminuait ou restait presque stationnaire dans les autres pays de l'Europe. Depuis 1884, on y boit surtout moins de vin et de cidre, plus de bière et d'alcools. La consommation de l'absinthe,—la pire et la plus dangereuse des liqueurs, au dire des médecins,—y a quadruplé, et, de cinq millions de litres, elle est passée à vingt-un millions, en 1904. L'absinthisme,—alcoolisme déterminé par l'absinthe,—y fait des ravages tels, que des députés ont saisi, à maintes reprises, le Palais-Bourbon de projets de loi à l'effet de prohiber, comme en Belgique, la fabrication et la vente de ce produit sur le territoire français. Malheureusement, les distillateurs français, comme leur confrère d'Outre-Manche, sont omnipotents, en Chambre, ils ont réussi, chaque fois, à empêcher cette réforme.

Il n'y a pas, en France, affirme le docteur Bertillon, de législation vraiment anti-alcoolique. La seule loi, sur ce point, c'est la loi Roussel, de 1873, qui frappe toute personne reconnue coupable d'une quatrième offense pour ivrognerie, d'une amende de 300 francs, de trois mois de prison, de la perte du droit de vote et de la privation des emplois publics. On a bien institué un enseignement anti-alcoolique, mais il n'a jusqu'ici donné que très peu de résultats ; il faudrait qu'un ensemble de lois, édictées par un gouvernement soucieux de l'avenir du peuple, secondât ce mouvement scolaire.

Comme on le voit, l'alcoolisme a pris pied en Angleterre et en France ; nos lecteurs connaîtront prochainement sa marche, chez les autres nations européennes.

Georges Pelletier.

ENCOURAGEONS LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI ET PREPARONS LES HOMMES DE DEMAIN

CERCLE PIE X DE SAINT-BONAVENTURE

Lundi soir pour encourager les jeunes gens de faire les hommes de demain, nous avons vu se réunir dans le nouveau magasin, alors en construction de M. R. N. LeBlanc, près de cinq cents personnes soit de la paroisse, soit des paroisses environnantes, venant applaudir les différents acteurs qui ont paru sur la scène, les uns dans la comédie, les autres dans la tragédie.

PROGRAMME

1. Entrée.—"QUI VIVE" grand galop de concert. Duo de piano.—Dame Alp. Noël et Mlle Pearl Belisle.
2. "LA MORT DU CHRIST" chanson, par M. Alf. Arsenault, M.D.
3. Tragédie.—"LA CHAUMIERE BRETONNE", 1er acte.
4. Entr'acte.—"TIC-TAC", déclamation, par M. Albert Bujold.
5. "LA CHAUMIERE BRETONNE" 2ème acte.
6. Entr'acte.—"LES VINGT SOUS DU BON DIEU" chanson, par M. Valmont Arsenault.
7. "LA CHAUMIERE BRETONNE" 3ème acte.

TABLEAU VIVANT

8. "A LA PORTE DU PARADIS", Duo par M. Alfred Arsenault M. D. et Mlle Eveline Leblanc.
9. Comédie.—"LA POUDRE AUX YEUX" 1er acte.
10. Entr'acte.—"A BAS ! LES GARCONS", déclamation par Mlle Estelle Leblanc.
11. "LA POUDRE AUX YEUX" 2e acte.

TABLEAU VIVANT (sans feu)

12. Sortie.—"MARTHA THE FLOBOW".—Duo de piano, par Mme Alph. Noël et Mlle Pearl Belisle.

LA CHAUMIERE BRETONNE

Tragédie en 3 actes

1er et 3ème acte à Quiberon, chez la mère Kérouef. 2ème acte à Paris chez la marquise de Saint-Aignan

PERSONNAGES

Alix Kérouef veuve bretonne, Mme Fabien Bugeaud ; Yvonne, fille d'Alix, 18 ans, Mme Alfred Arsenauld ; M. D. ; Madge, voisine d'Alix, Mme Bénoit Bujold ; Berthe, voisine d'Alix, Mlle Alma Gauthier ; Anne, amie d'Yvonne, Mlle Blanche Leblanc ; La marquise de Saint-Aignan, Mlle Philoméne Arsenault ; Madame Félicien, Mlle Marie Anne Arsenault ; Une baronne, Mlle Bessie Leblanc ; Une marquise, Mlle Elise Tremblay ; Constance et deux compagnes, Mlle Léonie Gauthier et Mlles Yvonne Gauthier et Germaine Arsenault.

LA POUDRE AUX YEUX

Comédie en 2 actes

1er acte chez le Dr Malingear. 2ème acte, chez M. Ratinois.

PERSONNAGES

Malingear, docteur en médecine, M. Welly McGuire ; Madame Malingear, Mlle Elise Tremblay ; Ratinois, rentier, M. Henri Poirier ; Madame Ratinois, Mlle Blanche Leblanc ; Frédéric, fils de Ratinois, avocat, M. Louis Poirier ; Emmeline, fille de Malingear, Mme Alexandre Bernard ; Robert, oncle de Ratinois, M. Alfred Arsenault, M. D. ; Alexandrine et Joséphine, femmes de chambre, Mlle Alma Gauthier ; Sophie, cuisinière, Mlle Georgiana Bujold ; Un tapissier, M. François Lizotte ; Un maître d'hôtel, M. Horace Lizotte ; Un petit chasseur, (en livrée), M. Valmont Arsenault ; Un petit nègre, M. Jacquot Karoll.

Une note assez juste serait de dire que, durant cette séance, les spectateurs ont pleuré et ri, c'est-à-dire ont séché leurs larmes sincères pour faire place aux joyeux applaudissements. Chez certaines actrices nous constatons l'aptitude, voire même l'art ; puis chez les acteurs, surtout dans les rôles principaux, le naturel comme la diction attira l'admiration des spectateurs. En général, aucun rôle faible et chez tous la satisfaction d'avoir obtenu en corps un des beaux succès que l'on puisse désirer dans ces représentations faites dans nos paroisses.

NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Les dernières modifications à la loi postale nous permettent de réduire le prix d'abonnement pour les Etats-Unis à $3.50 pour l'édition quotidienne et $2.00 pour l'édition hebdomadaire.

Ceux de nos abonnés qui ont déjà payé $5.00 auront à leur crédit $1.50 pour l'abonnement de la seconde année.

LES GRANDES FETES DE QUEBEC

L'ARRIVEE DU PRINCE DE GALLES

Mercredi, à 4 heures précises, Son Altesse Royale, le Prince de Galles, débarquait au quai du Roi après avoir reçu officiellement les différents corps diplomatiques du pays, les officiers supérieurs des navires français et Son Honneur le maire Garneau accompagnés des échevins de la ville de Québec.

A son arrivée au quai, les canons de toutes les frégates grondèrent et de joyeux applaudissements se firent entendre. Le canon de la citadelle tonna en dernier lieu. Au même moment, les cloches de la Basilique sonnaient à toutes volées mêlant harmonieusement leurs voix aux détonations des canons.

Le Prince de Galles fit la revue des troupes massées sur le quai, puis se rendit au trône qu'on lui avait préparé sous une vaste tente.

Sir Wilfrid Laurier, suivi des membres du Conseil privé, s'avance alors et présente l'adresse suivante en anglais et en français :

ADRESSE DE SIR WILFRID

Au Très Haut, Très Noble et Très Illustre Prince George Frederick Ernest Albert, Prince de Galles, Duc de Saxe, Prince de Cobourg et Gotha, Duc de Cornouailles et de Rothesay, Comte de Chester, Carrick et Dublin, Baron de Renfrew et Lord des Isles, Grand Intendant d'Ecosse, Chevalier de l'Ordre Très Noble de la Jarretière, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale:

En leur propre nom, au nom du Parlement et au nom du peuple du Dominion, les membres du gouvernement du Canada désirent offrir à Votre Altesse Royale la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue.

Nous sommes profondément touchés de l'honneur que Votre Altesse Royale nous a fait en entreprenant un voyage spécial afin de rehausser par votre présence l'heureuse fête dont la célébration nous a réunis. Nous nous réjouissons d'acclamer, dans la personne de Votre Altesse Royale, le représentant de notre bien-aimé Souverain, lequel, en s'intéressant constamment à tout ce qui touche au bien-être de notre peuple, n'a pas peu contribué à stimuler l'affectueux dévouement qui, dans toute l'étendue du Dominion, anime tous les sujets canadiens de la couronne britannique envers la personne du roi et le gouvernement de Sa Majesté.

Il y a trois cents ans, presque en ce lieu même, l'héroïque Samuel de Champlain jetait les fondements de cette antique cité. Puis, avec une constance et un courage admirables, en dépit des privations et des difficultés sans nombre, il poursuivit la noble tâche ayant pour but d'implanter au milieu des solitudes sauvages les bienfaits du christianisme et de la civilisation. Ses successeurs, avec une égale intrépidité, ont continué son oeuvre féconde. Et voilà que leur vision prophétique s'est réalisée. Le grain de sénevé est devenu un arbre géant dont l'exubérante frondaison couvre de son frais ombrage la vaste étendue du territoire canadien.

Votre Altesse Royale qui, nous sommes heureux de le constater, n'est pas étrangère à Québec, ne manquera pas de se remémorer notre passé fertile en événements historiques. Elle se rappellera comment, dans le cours d'un siècle et demi, la Nouvelle-France a graduellement surgi ; comment le Canada est devenu le théâtre des luttes de l'Ancien Monde et comment le sort des armes, longtemps indécis, a finalement fait pencher l'un des plateaux de la balance en faveur de l'Angleterre et décrété que le pays passerait sous la domination britannique.

Votre Altesse Royale, nous n'en saurions douter, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part afin de perpétuer chez les Canadiens français et anglais, la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel. Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les coeurs canadiens.

Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettrez au roi l'assurance de notre fidélité à toute épreuve, de notre inaltérable dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous nous glorifions d'appartenir.

REPONSE DU PRINCE

Son Altesse le Prince de Galles y répondit en anglais et en français.

C'est avec un vif plaisir que je reçois l'assurance de la sympathie et de la loyauté avec lesquelles, au nom de la nation canadienne, vous m'accueillez aujourd'hui à l'occasion de ma sixième visite au Dominion du Canada.

J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent comme représentant du souverain qui, ayant sans cesse présent à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays. Je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ème anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain. Avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes au cours desquelles le passé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable.

Comme au temps de mes précédentes visites au Canada, je trouve ici à Québec les preuves non-équivoques de l'attachement profond des sujets franco-conadiens pour le roi. Leur fidélité éprouvée dans les jours sombres et difficiles, jours heureusement bien loin de nous, est un des plus éclatants hommages qu'il soit possible de rendre au génie politique du gouvernement de l'Angleterre. Sa Majesté, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'heureux développement des institutions britanniques, éprouve une satisfaction extrême à la pensée que les Canadiens d'origine française travaillent de concert avec leurs compatriotes d'origine britannique pour assurer la prospérité et le brillant avenir du Dominion.

Moi aussi je suis d'avis qu'il convient de préserver, comme un souvenir impérissable pour les générations présentes et futures, les Plaines d'Abraham consacrées par la mémoire des temps passés, et je félicite cordialement du succès qui a couronné leurs patriotiques efforts tous ceux qui se sont employés à cette oeuvre pieuse.

Malheureusement mes engagements ne me permettent pas de prolonger ma visite actuelle au delà de Québec, et je regrette vivement que le Princesse de Galles n'ait pu m'accompagner en cette occasion, car nous avons gardé tous deux le plus charmant souvenir de notre séjour au Canada, il y a sept ans, ainsi que, de l'accueil aimable dont nous avons été l'objet durant cette agréable et intéressante visite.

Je ne manquerai pas de transmettre au Roi, mon cher père, qui prend un si vif intérêt à cette magnifique solennité, la touchante expression de votre loyauté et de votre attachement à son trône et à sa personne; sentiments dont Sa Majesté demeure intimement convaincue.

Une fois encore, je vous remercie de tout coeur de votre cordial et bienveillant accueil.

Le Prince de Galles parle bien le français et prononce bien distinctement. Quand il eut finit de parler, le premier ministre de la Province proposa des acclamations, et des milliers de voix se firent entendre, exprimant des souhaits de longue vie au Prince de Galles.

Le spectacle était grandiose ; les décorations, les milliers de spectateurs, l'apparat militaire, la scène qui se passe sur le fleuve, tout a donné une impression de grandeur inoubliable à la réception qu'on a fait au digne représentant de la Couronne d'Angleterre.

Après la cérémonie, Son Altesse Royale a été accompagnée jusqu'à la citadelle, par toute une suite de voitures de galas qui étaient occupées comme suit: Nous les donnons dans l'ordre même dans lequel elles ont défilé.

La première voiture, un landau, avec quatre chevaux et postillons, était occupée par Son Altesse Royale, le Gouverneur-Général et Lord Annaly. Deux aides-de-camp montés se tenaient aux côtés du landau. La deuxième voiture était occupée par Son Excellence la Comtesse Grey, Lord Roberts et le Lieut-Col. Sir Arthur Brigge et le Colonel Hanbury-Williams. La troisième voiture était occupée par Lady Sybill Grey, Lady Allen Roberts, Sir Francis Hopewood et le comte De Dudley.

La quatrième par Lady Susan Dawnay, le Duc Norfolk, et Lord Lovat.

La cinquième par Lady Mary Parker, Lady Violet Elliott, le lieut.-général Sir E. Pole-Carew et le capitaine Godfrey Fausett.

La sixième par l'hon. Hanbury Williams, Lord Bruce et Lord Howick.

Enfin la septième, par le capitaine Newton, MM. Leveson, Gower et Sladen.

La voiture de gala de Son Excellence précédée d'une escorte composée d'un fort détachement d'hommes de Police Montée du Nord-Ouest, s'est alors mis en route pour la citadelle, en passant par la rue Champlain, le côté Nord du Marché, la rue Dalhousie, la Côte de la Montagne, les rues Port Dauphin, du Fort, Place d'Armes et St-Louis.

A l'entrée de la citadelle une autre garde d'honneur montée attendait le Prince pour lui présenter les armes au passage et un deuxième salut royal de vingt et un coups de canon a alors été tiré du Bastion du Roi, à la citadelle, et par la flotte.

Les rues sur tout le parcours du cortège du Prince avaient été bordées de troupes d'infanterie. Les soldats se tenaient à une distance de trois pieds les uns des autres.

La tenue de lever était de rigueur pour ceux qui avaient eu l'honneur d'une invitation pour assister au débarquement du Prince sur le quai du Roi.

Son Altesse Royale rendra leur visite aux amiraux demain matin à 10.30 heures à bord de leurs vaisseaux respectifs.

L'Etat-Major de Son Altesse Royale se compose de Lord Annaly (Lord in waiting) du Lieut-Col. Sir Arthur Bigge, G. C. V. O., K. C. B., secrétaire particulier ; Sir Francis John Hopwood, K. C. B., K. C. M. G., attaché de Sir Charles Cust, baronet, C. M. G., C. I. E., et du capt. Godfrey-Faussett, R. N., M. V. O., Equyers d'honneur, enfin des Lt-Col. A. P. Sherwood C. M. G., A. D. C., et A. Roy, A. D. C., attachés militaires.

Parmi les personnes présentes sur les quais à l'arrivée du Prince, on remarquait : Sir Wilfrid en la tenue de rigueur pour un membre du conseil privé au Château Windsor et la plupart des collègues du Premier Ministre en uniformes, en particulier les hons. R. W. Scott, F. W. Borden, S. A. Fisher, W. S Fielding, L. P. Brodeur, F. Oliver, A B. Aylesworth, P. Lemieux et W. Pugsley, le duc de Norfolk, Sir Charles Fitzpatrick, M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis; le général Murray, chef d'état-major de l'armée américaine; Lord Lovat, Lord Falmouth, le général Pole Carew, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, M. Wolfe, le marquis De Lévis, le marquis De Montcalm, le comte de Lévis, M. de Loyles, consul général de France; M. Herbette, les vice-amiraux Jauréguiberry, Cowles et Corzon-Howe Lord Bruce, le Col. Shaw, de l'armée des Indes, en service auprès de Son Excellence le gouverneur-général, Lord Ranfurly, Gouverneur de la Nouvelle-Zélande; l'hon. M. Dunsmuir, Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Anglaise; Mgr Roy, Mgr Mathieu, l'évêque Dunn, un grand nombre de sénateurs et de membres du Parlement fédéral l'hon. M. Gouin et un grand nombre de conseillers législatifs, et de membres de la législature provinciale.

Lorsque Son Honneur le Lieutenant Gouverneur est allé présenter ses hommages à Son Altesse Royale à bord de L'"Indomitable", il était accompagné du Premier Ministre, l'hon. M. Gouin.

Celui-ci avait invité à un somptueux déjeûner à 1 heure, aujourd'hui au Club de la Garnison, tous les membres du cabinet fédéral et un certain nombre de sénateurs et de députés des Communes qui sont à Québec pour les fêtes du troisième centenaire.

Lord Roberts va probablement à Montral jeudi de la semaine prochaine.

L'ORAGE DE MERCREDI SOIR

Un orage terrible a éclaté sur la ville, mercredi soir. Il devait y avoir de la musique sur la terrasse par la fanfare de l'amiral Aubé et autres. Malheureusement l'inclémence de la température a forcé tout le monde à se caserner et la veillée a été assez tranquille.

LA JOURNEE DE JEUDI

La vieux Québec qui d'ordinaire est si tranquille avait hier matin un aspect tout militaire. Dès sept heures du matin, on entendait de par toutes les parties de la ville les fanfares exécutant des marches militaires et tour à tour défilaient les divers régiments, la cavalerie, l'artillerie, se rendant sur les plaines pour se former en procession. Sur les plaines, l'activité n'était pas moins intense. Les divers régiments vont se placer à leur poste assigné et bientôt l'immense champ se couvre de soldats. Les ordres s'entrecroisent, les officiers à cheval courent porter les commandements, tandis que des cavaliers s'occupent à maintenir l'ordre dans la foule des spectateurs et à les empêcher d'envahir le terrain. Enfin vers dix heures tout est prêt, et le défilé vers les rues de la ville commence.

Dans les estrades sur les plaines sur tout le parcours de la procession une foule nombreuse se tenait massée. En voyant passer tous ses régiments à l'allure toute martiale, au pas régulier et cadensé, notre esprit se reportait tout naturellement vers cet autre âge, où nos pères, soldats d'un jour pour la plupart, passaient, eux aussi, dans les rues de la jeune cité de Champlain, pour voler à la défense de la patrie en danger. En ces jours terribles, une angoisse mortelle étreignait bien des coeurs, et parfois même, malgré toute la valeur, on se prenait quelquefois à douter du sort de la patrie. Hier le spectacle n'avait aucune ombre au tableau.

La certitude en l'avenir avait remplacé les soucis d'autrefois. Hier, c'était l'enthousiasme de tout un peuple acclamant la marche ascendante du Canada dans la voie du progrès. C'était la foi en l'avenir se manifestant dans toute sa splendeur et remplissant les coeurs d'une force nouvelle. Aussi les applaudissements étaient nombreux et chaleureux pour nos militaires, particulièrement pour les Ecossais qui avaient conquis les sympathies de tous.

La parade comprenait au-delà de 12,000 hommes de troupes, venant des principales villes du Canada.

1ère DIVISION

6e Hussards, St-Jean, Québec.
7e Hussards, Burly, Québec.
11e Hussards, Richmond, Québec.
13e Dragons, Waterloo, Québec.
17e Hussards, 6e brigade et 7e, Montréal.
7e Régiment, London.
13e Régiment, Hamilton.
21e Régiment.
91e Régiment, Hamilton
2e Régiment, Toronto.
10e Régiment, Toronto.
48e Régiment, Toronto
La police montée du Nord-Ouest.
Corps des guides.

SECONDE DIVISION

Artillerie 3 et 5, Montréal.
Artillerie 3 et 15, Nouveau-Brunswick.
Artillerie de Garnison 2, 3 et 5, Nouveau-Brunswick et Colombie Anglaise.
Infanterie 22, 26, 27 et 28, London.
Infanterie 29, 30, 32 et 33, Geralph.
Infanterie 12, 20 et 34, Toronto.
Infanterie 37, 39, 44 et 77, Chutes Niagara.
Infanterie 24 et 25, Toronto.
Infanterie 41, 42, 43, 56 et 59, Ottawa.

TROISIEME DIVISION

Cantonnée à Lévis.—Infanterie

1er Régiment.
3e Régiment.
4e Régiment.
5e Régiment.
8e Régiment.
9e Régiment.
11e Régiment.
17e Régiment.
18e Régiment.
53e Régiment.
61e Régiment.
62e Régiment.
63e Régiment.
64e Régiment.
65e Régiment.
66e Régiment.
55e Régiment.
67e Regiment.
68e Régiment.
69e Régiment.
69e Régiment.
71e Régiment.
73e Régiment.
74e Régiment.
75e Régiment.
78e Régiment.
80e Régiment.
82e Régiment.
83e Régiment.
84e Régiment.
85e Régiment.
86e Régiment.
87e Régiment.
89e Régiment.
92e Régiment.
93e Régiment.
94e Régiment

La parade a défilé par les rues suivantes:

Grande-Allée, St-Louis, Du Fort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, d'Youville, Côte d'Abraham et rue de la Couronne jusqu'au marché Jacques-Cartier. A l'angle des rue de la Couronne et St-Joseph les régiments campés à Lévis sont retournés au quai de la traverse en passant par les rues St-Joseph, St-Paul et Dalhousie, ceux du parc Savard ont continué leur route par les rues St-Joseph et St-Valier.

Après avoir reçu l'ordre de briser les rangs au coin des rues St-Joseph et de la Couronne, pour se rendre à leurs camps respectifs, les divers régiments s'en sont retournés au son des fanfares exécutant des airs patriotiques.

Malgré la chaleur torride que nous avions et bien que sur pieds dès 7 nos soldats ont su faire une parade qui leur fait réellement honneur et qui témoigne de leur bonne discipline.

* * *

La fête depuis si longtemps attendue, la fête dont nos orateurs avaient entretenu le public, la fête après laquelle soupiraient tant de coeurs paheures du matin jusqu'à midi, tous triotiques, a eu lieu hier après-midi. Comme l'annonçait le programme officiel, Champlain, monté sur son vaisseau, le " Don de Dieu ", est arrivé à Québec.

Certes, voilà une phrase peu difficile à dire ou à retenir, mais le spectacle qu'elle désigne est un de ceux qui ne se peuvent décrire ni oublier.

Dès l'heure de midi, malgré la lourdeur de l'atmosphère, les promeneurs se faisaient nombreux sur la Terrasse, dans le jardin Montmorency et sur les remparts. Une préoccupation visible se lisait sur tous les visages. " Ferait-il beau ?" Allait-on trouver une bonne place ? Ah ! la place ce qu'elle était retenue longtemps à l'avance !

Peu à peu, les groupes devenaient plus compacts, la Terrasse se bordait d'une ligne noire, des plus épaisses, les pentes qui mènent à la citadelle, les escaliers publics se voyaient assiégés d'une foule remuante et décidée à voir. En effet, parmi les nombreux visages anonymes qui se tournaient vers la Pointe Lévis et le bout de l'île, d'où devait surgir le mystérieux vaisseau, un grand nombre étaient venus de loin et presque tous n'avaient jamais vu que sur gravures un bateau du XVI siècle.

Le nombre des spectateurs si considérable déjà, s'augmentait sans cesse des contingents que les tramways et les bateaux amenaient des localités avoisinantes. Sillery, Charlesbourg, Beauport, St-Romuald deversaient sur la ville dest flots compacts de visiteurs qui eux aussi voulaient une place et une bonne. Vers deux heures et demie, chaque pied de terrain semblait occupé. A Lévis comme à Québec, les hauteurs, les toits des maisons, les fenêtres tout disparaissait sous l'épai manteau d'une foule qu'on peut valuer à 150,000 personnes.

LE "DON DE DIEU"

A ce moment là, le vaisseau de Champlain faisait son apparition à la Pointe-Lévis, et filait gaiement par un bon vent, toutes ses blanches voiles dehors. Huit grands canots chargés de sauvages lui faisaient une escorte pittoresque. Le temps jusque-là indécis se mettait au beau et c'était un spectacle sublime que celui de ce frêle navire feudant les ondes du grand fleuve, comme l'avait fait jadis un autre "Don de Dieu".

Invinciblement l'esprit se reportait trois cents ans en arrière, à l'époque où le St-Laurent ne réflétait pas comme aujourd'hui dans ses flots verdâtres l'ombre de deux villes et d'innombrables villages, l'imagination revoyait la forêt immense dormant dans le grand silence de la terre et des cieux, les foules entassées sur les falaises des deux rives disparaissaient au regard, seuls, quelques indiens accouraient au rivage, tout ébahis d'un spectacle inouï pour eux.

Et tandis que la foule rêveuse reporte son esprit vers les temps qui ne sont plus, le vaisseau avance lentement. La brise amie qui a tout à l'heure déchiré les nuages précurseurs des tempêtes, enfle ses voiles et fait claquer dans l'air d'innombrables pavillons. Il avance résolument, le petit navire. Aussi bien, que pourrait-il craindre ? Le flot qui le porte retrouve en lui une vieille connaissance et les cuirassés d'escadre tout pavoisés, semblent de grands frères venus exprès pour encourager les premiers pas d'un frère tout jeune.

Longues et prolongées, les acclamations des équipages et des masses de peuple se répercutent au loin. Les sirènes percent l'air de leurs stridents appels, le moment solennel est arrivé, le " Don de Dieu " jette l'ancre, non loin du quai du roi. Une des chaloupes d'Indiens s'approche comme la chose dut se faire au temps jadis. Champlain descend du vaisseau dans la barque, bientôt, il a touché terre avec son équipage. LÀ une nouvelle démonstration l'attend.

AU PIED DU MONUMENT

Tandis que la procession était à se former à la Basse-Ville, le maire Garneau et le conseil de ville faisaient une réception solennelle au prince de Galles. Bien avant la cérémonie, la Place d'Armes s'était remplie d'une foule compacte au milieu de laquelle avaient grand peine à évoluer les bataillons chargés de faire la haie. c'était une confusion inextricable de gens parlant anglais ou français.

Tous les âges s'y rencontraient, depuis les marmots pleurnichards que des mères poussées par l'ange de la patience et le démon de la curiosité, trainent avec elles, jusqu'aux vieux et aux vieilles désireux de comparer les fêtes d'aujourd'hui avec ce qu'ils avaient vu " de leur temps ", des jouvenceaux et jouvencelles heureux de cette atmosphère d'entente cordiale, jusqu'aux papas et aux mamans.

Vers 3 heures les invités commencèrent à prendre place sur les estrades: c'étaient le duc de Norfolk, Lady Grey, le feld maréchal le Comte Roberts, Lord Duddley, Lord Lovat, Lord Bruce, Hon. M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, et Madame Fairbanks, Major général Pole Carew, et Madame Carew, Sir L. A. Jetté et Lady Jetté, Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, Major Mott, Sir Arthur Bigge, Sir Charles Fitzpatrick, Sir L. Gouin, Sir J. Whitney et Lady Whitney et Mlle Whitney, Sir Georges me Garneau, Sir François Langelier et me Garenau, Sir François Langelier et Lady Laurier, Marquis de Lévis, Marquis de Lévis Mirepoix, Comte Montcalm, Lady Langelier, Mgr Roy, Mgr Mathieu, . M. G., Le lord évêque de Québec, et Madame Dunn, l'hon. juge et Madame Blanchet, Sir C. A. P. Pelletier, l'hon. juge et Madame C. Pelletier, l'hon. juge et Madame Carroll, M. et Madame R. L. Borden, l'hon. juge, Madame et Mlle Cannon, le maire Oliver, de Toronto, le maire Scott, d'Ottawa, M. Godfrey Fawcatt, les amiraux et les officiers de la flotte actuellement dans le port, les membres du Sénat, de la Chambre des Communes et des Législatures de plusieurs provinces.

Lorsque Lord Roberts apparut accompagné du Colonel Dennison et de l'hon. juge Sir Arthur Bigge il fut salué de chaleureux applaudissements qui furent plus tard renouvelés lorsqu'arrivèrent à leur tour le lieutenant-gouverneur Jetté, Sir Wilfrid Laurier et M. R. L. Brodeur.

Les rues à partir de la citadelle jusqu'au Palais de Justice étaient bordées de troupes pendant que le 28ème Highlanders de Toronto formait la garde d'honneur, jouant de la cornemuse et faisant le salut royal lors de l'arrivée et du départ de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

ARRIVEE DU PRINCE DE GALLES

A quatre heures précises le Prince de Galles accompagné de Lord Grey et précédé d'un régiment de cavalerie arriva au monument. Son approche fut signalée par une sonnerie de trompettes et comme il descendait de sa voiture de gala attelée de quatre chevaux il fut reçu par Son Honneur le maire Garneau, et le Colonel Hanbury-Williams, le lieut.-colonel Sherwood qui lui souhaitèrent la bienvenue.

On escorta ensuite le Prince jusqu'à la tente en forme de dais, qui lui avait été réservée et les fûtistes jouèrent le God Save the King, salut général des troupes.

Le Prince occupait un siège au centre ayant à sa droite Lord Grey et l'hon. M. Fairbanks et à sa gauche Lady Grey et l'Amiral Jauréguiberry pendant que Lord Roberts et les autres distingués hôtes officiels occupaient des sièges en arrière de Son Altesse Royale.

Le comte Grey présenta au Prince Son Honneur le maire Garneau et celui-ci peu après, servait d'intermédiaire pour le même office en présentant les échevins de la ville de Québec.

Lorsque fut terminée la cérémonie d'introduction, Son Honneur le maire Garneau lut au Prince l'adresse de bienvenue suivante :

ADRESSE DE BIENVENUE DU MAIRE

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale

La nation Canadienne se lève aujourd'hui dans l'allégresse, pour célébrer une date mémorable dans son histoire : le troisième centenaire de sa naissance et celui de la fondation de la cité de Québec, par Samuel de Champlain. Par un heureux concours de circonstance, il se trouve que l'éclat de cette fête est rehaussé par la présence de Votre Altesse Royale, que Sa Majesté, Notre Bien-aimé Souverain, a députée spécialement pour venir en Son nom ouvrir la série des fêtes destinées à commémorer ce glorieux souvenir.

Hier, le Canada et la Province de Québec accueillaient Votre Altesse Royale. Aujourd'hui, ce sont les habitants de Québec qui réclament l'honneur de lui offrir dans cette vieille capitale, la plus cordiale et la plus chaleuse bienvenue.

Réunis au pied du monument du Glorieux fondateur de la patrie Canadienne, le coeur rempli des souvenirs héroïques de trois siècles d'une existence qui ressemble plus souvent à l'épopée qu'à l'histoire, les Canadiens-français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées : la France toujours aimée, à qui ils sont redevables de la Vie et de leurs grandes traditions : l'Angleterre, qui les a laissés libre de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est sans contredit, le plus beau et le plus parfait au monde.

Pour nous tous Canadiens, de toutes les origines, ce sentiment s'accroît encore en présence de ce déploiement fastueux à l'honneur de l'immortel Champlain, en présence de cet hommage rendu à la jeune et vigoureuse nation qui née d'hier, grandit à vue d'oeil dans des espaces immenses, assez vastes pour contenir un empire nouveau.

En ce jour solennel qui marque une étape extraordinaire dans notre vie nationale, nous ressentons vivement la satisfaction que nous causent la paix profonde dont nous jouissons et les merveilleux développements dont nous sommes les témoins. Et nos voix reconnaissantes s'élèvent dans un harmonieux concert, pour chanter l'hymne de la gratitude au Tout-Puissant d'abord, qui nous a comblés de ses dons ; aux deux grandes nations qui sont nos mères et qui nous ont donné l'existence comme peuple ; au très haut et très puissant souverain, l'apôtre et l'arbitre de la paix du monde, qui préside avec tant de sagesse aux destinées de l'Empire britannique ; à vous Altesse Royale, son digne représentant, qui avez franchi les mers pour venir prendre part à notre joie ; à tous ces hôtes venus de toutes parts pour célébrer avec nous l'immortel fondateur de Québec et son oeuvre qui nous apparaît aujourd'hui dans toute la splendeur de ses prodigieux accroissements.

Profondément émus et touchés de l'empressement avec lequel Votre Altesse a bien voulu se rendre au désir du peuple canadien, remués jusqu'au fond du coeur par le spectacle imposant de cette grandiose démonstration, nous garderons de l'éclat de ce jour, si brillamment rehaussé par Votre présence, un profond, un inoubliable souvenir.

En retour, nous Vous prions de bien vouloir redire à Sa Majesté le Roi l'assurance de notre loyauté à Sa Personne et à Sa Couronne ; à Sa Majesté Notre Très Gracieuse Souveraine, notre admiration pour les qualités éminentes qu'Elle fait briller sur le trône d'Angleterre.

Au temps de Champlain, dans les modestes fêtes d'alors, le petit peuple, assemblé autour de son chef, couronnait toujours ses réjouissances par le cri de loyauté : Vive le Roi ! Vive Monseigneur le Dauphin !

Aujourd'hui, à trois siècles de distance, les habitants de Québec et tout le peuple du Canada, fidèles à l'allégeance nouvelle, comme nos ancêtres l'avaient été à l'ancienne, acclament Votre Altesse Royale, en criant de tout coeur : Vive le Roi ! Vive le Prince de Galles !

REPONSE DE SON ALTESSE

Monsieur le Maire,

La cordiale et chaleureuse bienvenue que vous m'offrez dans votre vieille cité, la loyauté des sentiments que vous venez d'exprimer dans des termes si éloquents me vont au coeur.

J'éprouve une satisfaction profonde à célébrer avec vous le 300ème anniversaire de la fondation de Québec par l'immortel explorateur dont la statue, érigée à ce juste titre en ce lieu, commande un panorama que son ardente imagination elle-même eût eu peine à concevoir.

L'histoire de la Nouvelle France est singulièrement attrayante, tant en raison des scènes émouvantes retracées dans ses pages, que par suite de l'héroisme des principaux personnages qui y figurent. Entre tous, le chavaleresque Samuel de Champlain y brille d'un éclat tout particulier C'est surtout grâce à sa plume que le récit de ses aventures est arrivé jusqu'à nous, et ce récit, avec la sincérité et la modestie qui le distinguent, porte à chaque ligne l'empreinte manifeste de la vérité.

C'est du fond du coeur que je vous félicite d'avoir possédé un semblable héros—que sa statue orne à jamais votre historique capitale, pour rappeler, s'il en était besoin, aux citoyens de Québec les éminentes qualités de piété et de courage, d'humanité, de force d'âme et de loyauté qui ont distingué ce fidèle serviteur de son Dieu et de son Roi!

Tout en me plaisant à reconnaître que nous célébrons tout particulièrement en ce jour la fête de Québec, je ne perds cependant pas de vue que cette célébration intéresse aussi la nation canadienne qui toute entière prend sa part de nos réjouissances. Que dis-je, ce n'est pas ce vaste Dominion seul qui vient en ce jour honorer la mémoire du grand Champlain. La Mère-Patrie elle aussi revendique l'honneur de s'associer à cet hommage, et des points les plus reculés de l'empire, nos compatriotes, à l'effet de célébrer son immortel souvenir, ont député des représentants que je suis heureux de voir aujourd'hui parmi nous.

D'autres terres également sont justement fières de la renommée de Champlain. Entre toutes, la grande nation à laquelle il devait allégéance, qu'il aimait passionnément, a délégué pour assister à vos imposantes cérémonies l'un des plus brillants de ses représentants.

Les dernières paroles que vous m'avez adressées et les sentiments touchants qui les ont inspirées m'ont profondément ému, je vous en remercie cordialement.

Je serai heureux de redire au Roi, mon cher père, l'assurance de votre fidélité, de votre dévouement à Sa Personne et à Sa Couronne. Sa Majesté, vous le savez bien, prend le plus vif intérêt à tout ce qui concerne la prospérité et le bonheur de ses sujets Franco-Canadiens.

ECHANGES DE CABLOGRAMMES

La princesse Louise, le premier ministre d'Angleterre, M. Asquith, Lord Minto, ex-gouverneur du Canada, et maintenant vice-roi des Indes, le gouverneur de la colonie D'Orange, celui du Transvaal, celui de la Nouvelle-Zélande, celui de l'Australie, le Secrétaire d'Etat des colonies, le premier ministre de la Colonie du Cap, ont tous câblé aux autorités canadiennes pour leur offrir leurs compliments à l'occasion de cette démonstration en l'honneur du troisième centenaire de Québec, et ont souhaité le progrès et l'avancement du Canada et le bien-être des deux grandes races qui y demeurent. Le maire, Sir George Garneau, a donné lecture de ces câblogrammes, en même temps que d'un câblogramme envoyé au maire de Brouages, en France, place natale de Champlain.

Il y a aussi eu lecture d'un long câblogramme du premier ministre Ward, de la Nouvelle-Zélande, à Sir Wilfrid Laurier.

Le maire de Brouage, présenté par lord Grey, remercie les citoyens de Québec de leur aimable invitation et fait une courte allusion à l'entente cordiale.

M. FAIRBANKS

M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, délégué officiel de ce pays aux fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, prononça ensuite un discours dont nous donnons ci-contre la substance :

Votre Grandeur :

Les paroles que vous avez prononcées, quant à mon pays, sont une preuve nouvelle de la bonne entente qui réunit les Etats-Unis et l'Angleterre, et qui tend à les unir davantage chaque jour.

Qu'il me soit permis de féliciter Qubec de votre présence dans ses murs, et de l'enthousiasme qu'elle vous a démontré. L'évènement qui vous amène ici est le plus beau des annales de Québec.

La célébration du troisième centenaire de Québec est un fait qui intéresse tous les Etats-Unis, profondément. De Québec, de nombreux explorateurs ont pris la route des immenses étendues de l'Ouest, pour explorer un territoire qui fait maintenant partie des Etats-Unis. Ils ont laissé comme vestiges de leur passage sur notre territoire une empreinte indélébile sur notre pays.

Trois cents ans, c'est court, pour la France et l'Angleterre: et cependant, dans cette période, tient toute l'histoire du Canada et celle de l'Amérique anglo-saxonne. Ici ont eu lieu de grandes batailles, mais aujourd'hui, les navires de guerre ancrés dans ce port, appartenant à trois diverses nations,témoignent de la paix qui les réunit en ce jour grandiose, et de leur amitié sincère.

Je vous apporte les félicitations du Président du peuple des Etats-Unis, qui se réjouissent des progrès du Canada. Nous avons beaucoup en commun, les mêmes traditions, la même jurisprudence, le même esprit de civilisation. Nous relevons de souverains différents, mais nous travaillons chacun de notre côté à notre destinée.

Etats-Unis et Canada ne font qu'entrer dans leur carrière : Derrière nous, nous avons chacun une glorieuse histoire, devant nous, nous avons de belles espérances. Nous croyons en toute confiance que nous devrons jouer un grand rôle dans le progrès de la race humaine sur le continent occidental. Nous ne convoitons pas le terrain du voisin, mais son estime. Notre frontière commune a plus de 5000 milles de long, des chemins de fer la traversent qui resserrent nos liens de voisinages. Il n'y aucune forteresse sur nos limites, pas de navires de guerre dans les eau qui nous divisent, et nous espérons fermement qu'il n'y en aura jamais.

En face de cette démonstration pacifique, nous nous prenons à dire qu'il n'y a pas de raison pour les nations aient recours à la guerre. Ne pouvons-nous pas, sur ce sol de luttes passées, souhaiter ardemment que le mouvement pacifique qui se manifeste maintenant entre les peuples devienne bientôt partie de la politique internationale ? Ce serait proclamer que la civilization moderne n'est pas un vain mot : elle serait plutôt un vain mot, si elle ne pouvait réussir à substituer à la force armée les délibérations pacifiques et la bonne entente. Que les nations soumettent leurs différends à des tribunaux internationaux, où prévaudra la civilisation contre la guerre.

Nous n'avons nulle raison de craindre l'interruption de la paix entre nos deux pays, l'Angleterre et les Etats-Unis. Que nos drapeaux qui claquent ensemble au vent des Plaines d'Abraham, aujourd'hui, ne se rencontrent jamais sur les champs de bataille ou sur les mers au cours d'une guerre entre nos deux nations.

Et vous, Excellence, je vous remercie de la courtoisie que vous m'avez témoignée, comme représentant des Etats-Unis ; et je vous souhaite pour vous et vos sujets, paix, progrès et prospérité.

Après ce discours, le Prince de Galles serra la main de M. Fairbanks, le félicita chaudement, et il en agit ainsi avec tous les orateurs subséquents.

DISCOURS DE L'AMIRAL JAUREGUIBERRY

L'amiral Jaureguiberry, représentant officiel de la France s'exprima dans les termes suivants:

En se faisant représenter aux fêtes grandioses, aux cérémonies si émouvantes qui se déroulent à Québec, le gouvernement de la République a saisi l'occasion d'affirmer une fois de plus la cordialité de ses relations avec la Grande Bretagne et de répondre aux sentiments d'affectueuse estime que tout Français éprouve pour le Canada.

Il m'a chargé du grand honneur de saluer en son nom S. A. R. le Prince de Galles, le Gouvernement du Dominion et celui de la province de Québec.

"Les paroles que S. A. R. vient de prononcer, auront leur retentissement en France et s'ajouteront aux souvenirs inoubliables de l'accueil fait en Angleterre au Président de la République."

Je remercie S. E. le Gouverneur Général de ses souhaits de bienvenue.

Ils s'adressent au Représentant d'un pays qui est heureux de témoigner sa fraternelle sympathie aux Canadiens et qui se réjouit avec eux de la venue à Québec de S. A. R. dont la présence augmente dans une si large mesure l'éclat et la portée des Fêtes Franco-Canadiennes.

Au nom de la France j'adresse le plus respectueux hommage à la mémoire des morts glorieux qui ont fondé le Canada, contribué à sa grandeur et su faire épanouir les mêmes vertus qui attireront aux Canadiens l'estime universel.

De l'autre côté de l'Atlantique, nous applaudissons avec une ardente sympathie à l'union qui dans le Canada s'est réalisé entre deux races faites pour s'entendre, chacune apportant à l'oeuvre commune les qualités qui lui sont propres.

En France, comme au Canada, on cite avec une légitime fierté le nom de Champlain qui fut vaillant soldat, administrateur éminent et habile diplomate. Son initiative hardie a eu pour résultat de conquérir un nouveau domaine à la civilisation, de créer une nouvelle patrie pour les enfants de la Grande Bretagne et de la France.

Nous tous qui sommes réunis autour de ce monument pour honorer le fondateur de Québec nous saluerons avec le même respect les hommes illustres qu'une imposante manifestation va faire revivre devant nous et qui tous ont augmenté l'auréole de gloire de leur patrie.

DISCOURS DE L'HON. M. TURGEON

L'honorable M. Adélard Turgeon a été le dernier à prendre la parole. Voici le texte de son discours:

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

Mesdames, Messieurs,

Ce monument, ce rocher, ce grand fleuve, cet incomparable panorama de Beaupré qui se déroule en une suite de coteaux gracieux, cette île, corbeille de verdure posée sur les flots, cette côte de Lévis qui sonne la claironnante fanfare de son nom, ces plaines, ces champs et ces fossés, théâtres et témoins de luttes séculaires pour la conquête d'un monde, tout ce sublime paysage, qui captive le regard et nous enveloppe de son charme troublant, demandent à notre imagination de lui rendre une âme et battent le rappel d'une épopée faite de rêves généreux et de souvenirs de vaillance.

Quelle heure et quels lieux, à la fois plus solennels et plus propices, pour évoquer la mémoire de celui, que la voix de l'histoire et la reconnaissance des peuples, ont honoré du double titre de fondateur de Québec et de la nation canadienne ! Et comme si ce n'eût été assez, pour cette apothéose, du recul du temps et de la majesté du décor, par un concours de bienveillances, que nous devons à l'initiative généreuse de notre bien-aimé Souverain, les trois pays qui, tour à tour et quelquefois concurremment, ont été mêlés à notre vie nationale, lui apportent le tribut de leur hommage et de leur admiration. Spectacle peut-être unique dans les fastes de l'humanité que la réunion de ces trois pays, au pied de ce monument, dans une pensée commune de paix, de concorde et de civilisation, sur le sol même où ils demandaient naguère, à la mêlée sanglante des batailles, de trancher le fil de leur destin !

La présence de l'héritier présomptif de la Couronne donne à la participation de la Métropole une signification particulière qui ne saurait nous échapper. On ne pouvait mieux indiquer la haute considération qui s'attache à notre pays et à la place considérable qu'il tient parmi cette agrégation de peuples qui forment l'Empire Britannique. Que Votre Altesse Royale me permette d'exprimer, au nom du Canada, le respectueux hommage de notre dévouement et de notre loyauté à la personne de Sa Majesté et aux institutions politiques qu'Elle incarne et, si tous les Canadiens prêtent leur voix au concert d'acclamations qui l'accueille, aucune n'est plus enthousiaste ni plus sincère que celles qui sortent de la poitrine des descendants des compagnons et des collaborateurs de Samuel de Champlain !

Nos remerciements vont aussi à la Grande République voisine qui réclame sa part de la gloire du fondateur de Québec puisque son action a dépassé nos frontières, et qu'il a mis, avec ses successeurs immédiats, sur le continent Nord-Américain, de Terre-Neuve aux Montagnes Rocheuses, de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, une empreinte que les révolutions politiques ont été impuissantes à effacer, de telle sorte qu'à la tête de tous les grands lacs, au tournant de toutes les rivières, à tous les points stratégiques des vallées, on sente immédiatement, par la francophonie des noms, que nos grands ancêtres ont passé par là !

Quant à la France, elle ne pouvait pas ne pas être ici. Sans elle, cette fête du souvenir aurait eu quelque chose d'incomplet ou d'inachevé, comme dans ces réunions de famille, où un fauteuil inoccupé dit la place de ceux qui s'en sont allés. Il convenait qu'elle se penchât, encore une fois, sur ce berceau, qui, pendant un siècle et demi, a vécu de sa vie, tige de France, arrosée du plus pur de son sang et où refleurissent, en dépit des orages politiques, son verbe, ses traditions, ses formes de pensée, toutes les fleurs de son originalité nationale.

La gloire de la France, c'est de tenir par Cartier et par Champlain, la tête de ses capitaines, découvreurs et missionnaires, qui, perdus sous toutes les latitudes, dans les lointaines solitudes du Nord et de l'Ouest, dans les forêts pleines de mystère et de redoutables légendes, ont été les pionniers de la civilisation et de la foi chrétienne et ont, pour ainsi dire, marqué sur le décor des choses, les moeurs, les coutumes, les goûts et les idées de leur pays d'origine. Sous quelque nom ethnique qu'ils montent à la lumière, ces beaux jaillissements n'ont pas été perdus pour la nation canadienne et les premiers rayons de notre histoire réchauffent et vivifient encore notre corps national. Comment donc pourrions-nous ne pas aimer la France quand le plus pur sang français coule dans nos veines ? Nous l'aimons avec ardeur, avec désintéressement, car il ne s'y mêle aucune arrière-pensée politique. Nous l'aimons, naturellement et sans effort, parce qu'elle est le berceau de nos origines, la patrie de nos pères, "imagines majorum," que tout un monde de souvenirs, de traditions, de luttes, de gloires et de deuils nous enchaînent au passé !

Mais comment cette affection peut-elle se concilier avec notre loyauté et notre profond attachement pour les Iles Britanniques ? Grâce à Dieu l'heure des tatonnements et des expériences est passée, et le problème est depuis longtemps résolu. Il l'a été, par le sens politique de nos hommes d'état, par la largeur de vues de nos compatriotes de langue anglaise, par la clairvoyance et la libéralité de la Métropole et de ses représentants. On a compris, que la conservation de l'élément et de la langue française, n'était pas une cause de danger, mais un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité ; que la Confédération canadienne est semblable à la ruche dont parle Marc-Aurèle : ce qui est utile à l'abeille profite à la ruche entière ; que le dualisme national, suivant l'heureuse expression de Lord Dufferin, n'est pas un obstacle au développement d'une jeune nation qui a tout à gagner, en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient de deux des plus grands peuples de l'Europe. Cette conception est juste, car qu'est-ce qu'une nation ? La nation suppose-t-elle l'unité de verbe ? La nation moderne a été formée des éléments les plus divers. Voyez l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique. Chacun de ces pays a été un vaste creuset, où se sont fusionnés, sous l'action du temps, et des influences ambiantes, ses éléments constitutifs. Il y a quelque chose de supérieur à la langue et à la race : c'est la volonté, l'unité morale, l'unité d'esprit, la concordance de vues, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes oeuvres de progrès. Chaque élément, chaque groupe ethnique, ne peut se développer qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. Ne cherchez pas à le séparer de son passé, à lui donner en quelque sorte une autre âme, car, suivant un mot devenu justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés !

Sous cette noble inspiration, le Canada poursuit sa marche vers les plus hautes destinées. Il sort, à peine des brumes de l'inconnu et, déjà, les vielles civilisations, comme jadis les Mages, se demandent quel est cet enfant qui vient de naître à l'Occident et qui remplit le monde de son nom. L'étoile de l'empire gravite vers l'Ouest. La Méditerranée a été pendant longtemps le centre de l'activité commerciale et politique, puis les découvertes des XVe et XVIe siècles ont assuré la prépondérance à l'Atlantique. De nos jours, les grands courants humains se déplacent, et c'est l'océan Pacifique qui jouera infailliblement, un jour, le premier rôle dans la vie générale de l'humanité. Jetez un coup d'oeil sur la carte du monde, et dites-moi, si le Canada n'y occupe pas un emplacement privilégié. Le rêve de Champlain et de Jacques-Cartier est réalisé. Placé à mi-chemin et, par la voie la plus courte, entre l'Europe et l'Asie, notre pays est la vraie "route de Cathay", la vraie route de Chine que cherchaient les découvreurs, l'idée fixe de leurs jours et le cauchemar de leurs nuits !

O Canada, terre de vaillance et de beauté, je voudrais que ma voix fut aussi éclatante que l'olifant, pour porter dans tous les foyers, les accents de mon amour et de ma fierté. Terre que la vie pénètre partout, avec ses lacs et ses sources, avec ses rivières fertilisant la plaine ou reflétant la ramure des grands bois, bercée par la mélopée des torrents et par la chanson des ruisseaux, irisée par les poussières jaillissantes des cascades arrosées par le St-Laurent, "de tous les fleuves illustres le seul qui soit immuablement chaste", (Reclus), vivifiée par nos hivers qui "sur le champ pailleté de cristaux étincelants" soufflent l'énergie puissante et la gaieté, abritée par les cimes superbes et riche par la belle santé de ses plaines, terre où dorment les souvenirs et où reposent les espérances, terre imprégnée de la poésie des champs, des étoiles et des âmes, terre qui, dans la magnificence de ses énergies encore vierges, arrachait, à son immortel fondateur, ce cri d'admiration que nul, depuis, n'a surpassé, et que nous répétons, en ce jour : "il se peut dire que le pays de Nouvelle-France est un nouveau monde, et non un royaume, beau en toute perfection." (Champlain).

De cette terre, nous aimons, non seulement la beauté naturelle, mais aussi sa physionomie morale, la complexité de son âme, la diversité de ses races qui mélangent, dans une permanente entente cordiale, leurs mutuelles vertus, l'amour de la liberté civile et politique, la force de la tradition, la poésie de l'effort, la générosité chevaleresque, la soif de la justice et de l'idéal. Nous l'aimons, pour tout dire, parce qu'elle est la patrie, ce mot qui dit si bien la douceur du pays paternel !

PROCESSION HISTORIQUE

Revenons à Champlain que nous avons laissé sur le quai du roi. Dès qu'il fut débarqué, la procession se forma. Les troupes de Wolfe et de Montcalm, qui s'étaient réunies tard dans l'après-midi, et s'étaient rendus au quai du roi, y reçurent le fondateur de Québec. Le cortège se forma ensuite pour l'"Abitation."

Après un séjour de quelque temps à cet endroit, on se remit en route pour la haute-ville, où le reste des personnages historiques, s'était assemblé aux alentours de l'Université. Au fur et à mesure que défilait le cortège, les divers groupes historiques y prenaient place.

Lorsque le personnel de la procession fut au complet il fallut attendre longtemps, jusqu'à la fin de la cérémonie qui se passait au pied du monument Champlain. Les braves acteurs prirent leur mal en patience. De temps à autre une chanson populaire venait entretenir la gaité de la foule qui était énorme à cet endroit.

Les figurants à la cour de François I entonnèrent le toujours populaire "O Canada". Durant ce temps, la police et les artilleurs à cheval avaient fort à faire. La foule menaçait de ne faire qu'un seul bloc compact avec les personnages historiques. Rois, reines, seigneurs et belles dames, manants et gentilhommes eurent toutes les peines du monde à garder leur ordre dans le cortège. M. Lascelles était sur les lieux, ne ménageant pas sa personne et soutenant tout le monde de ses encouragements et de ses conseils.

EN MARCHE

La cérémonie vient de se terminer au monument Champlain. Le cortège s'ébranle et défile devant Son Altesse Royale au pied du monument. Il continue ensuite sa marche à travers la rue St-Louis. L'ordre historique est conservé, Jacques-Cartier marchant en tête avec ses matelots et les sauvages, viennent ensuite les cours de François I et de Henri IV, puis, c'est Champlain, toujours accompagné de sa gracieuse compagne. Les personnages historiques se succèdent sans interruption, acclamés par la foule, lorsque, Au coin de la rue Ste-Anne, un cavalier arrive au triple galop suivi bientôt d'un escadron tout entier, du haut des fenêtres on a l'illusion d'une charge de cavalerie. Mais les paisibles acteurs n'ont pas le temps de former le carré, ils se jettent comme ils peuvent de chaque côté de la rue, plusieurs se faisant frôler d'assez près par les naseaux et les sabots des chevaux.

Bientot les acclamations de la foule annoncent l'arrivée du prince. Son Altesse ayant à ses côtés le gouverneur Lord Grey, salue gracieusement le peuple qui l'acclame. D'autres carosses suivent le sien, le premier est occupé par Sir Wilfrid Laurier et Sir Louis Jetté, lady Laurier et lady Jetté. Dans un autre M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis, debout et le chapeau à la main, répond démocratiquement à l'ovation de la foule, d'autres voitures portent les officiers supérieurs de la milice et de la flotte.

A mesure que passe le cortège royal, les troupes qui bordent la rue se forment en colones et emboîtent le pas ; il s'ensuit un défilé où les uniformes "up to date" de notre milice alternent avec les tenues quelques peu originales de nos ancêtres : manants, bourgeois ou gentilshommes. Des groupes d'indiens armés de leurs flèches, font une figure étrange par ces rues pavées d'asphalte et bordées d'édifices.

Deux troupes surtout attirent les regards ce sont celles de Montcalm et de Wolfe. Montcalm marche en tête suivi des officiers supérieurs De Lévis, Bourlamaque et Bougainville. Les régiments historiques de la reine de la Sarre, du Royal Rousaillon de Languedoc, de Béarn, de Guienne et de Berry, les marins de Vauquelin un instant passent sous les yeux d'une foule émue. Viennent ensuite les soldats de Wolfe, leur apparence est superbe ; les grenadiers de Louisbourg et les highlanders Fraser se font remarquer par leur allure martiale. Enfin, le gouverneur Carleton avec les défenseurs de Québec et Salaberry avec ses voltigeurs, terminent le cortège historique.

LE FEU D'ARTIFICE

Le feu d'artifices sur les hauteurs de Lévis par lequel s'est terminée la journée d'hier semble avoir été quoique sobre, accueilli avec faveurs de la part des quelques 50 à 60,000 spectateurs qui ont suivi les développements soit des hauteurs de Québec, soit sur le fleuve ou du côté de Lévis. Plusieurs pièces en se déployant dans l'obscurité du firmament ont produit un effet splendide.

De même des cascades de lumière.

Une pluie intermittente et assez désagréable parait avoir empêché qu'on vit accomplir tous les détails du programme.

Sur le fleuve, des fanfare se sont fait entendre sur les navires de guerre brillamment éclairés.

L'ensemble a formé un tableau susceptible de marcher de pair avec celui des autres grandes démonstrations de ces jours-ci. La soirée s'est

ILLUMINATION

La ville de Québec était hier soir transformée en une immense gerbe de lumière. Des milliers et des milliers de lampes électriques ont été employées pour l'illumination des rues, des édifices publics et des résidences privées.

Des décorations nouvelles s'ajoutent tous les jours à celles qui existent déjà et la ville entière est devenue le rendez-vous de toutes les couleurs imaginables.

Du haut de la terrasse, le spectacle est féérique. Ici c'est le monument Champlain resplendissant de lumière de la base au sommet, là ce sont les kiosques auréolés. A l'avant-scène le Château-Frontenac dont chacune des ailes se dessine nettement en lumière sur le fond obscur du firmament. Et un peu plus loin il en va de même du monument de Wolfe et Montcalm, au Jardin du Fort, de l'Université, du Palais de Justice, de l'entrée du Séminaire, du portique de la Basilique, de l'Hôtel-de-Ville, etc., etc.

Le même spectacle se renouvelle sur chacune des rues ou s'élève un édifices public ou privé tant soit peu considérable.

Sur le toit du marché Champlain on peut lire du haut de la terrasse l'inscription suivante : "La cité de Champlain vous souhaite la bienvenue à l'occasion du 300ème anniversaire de sa fondation". L'inscription est en français et en anglais. L'illumination des navires de guerre est superbe. Elle donne au port de Québec un aspect de féérie qui peut-être ne se renouvellera pas d'ici à longtemps. La scène aux alentours du Parlement est à peine inférieure à celle que l'on entrevoit des hauteurs de la terrasse Dufferin.

LA FOULE

Un monde, du monde et encore du monde! Les rues, les places publiques, les cours privées et jusqu'aux toits des maisons, se couvrent pendant les démonstrations d'innombrables spectateurs.

Les écrasements ne se comptent plus, la chaleur est torride et l'éventail n'a jamais, aussi bien, que pendant ces jours derniers, fait sentir le rôle humanitaire qu'il doit remplir.

C'est beau, mais, ouf ! On soupire après la fin.

SPECTACLES HISTORIQUES

Les spectacles historiques de samedi dernier ont été le plus grand succès de toutes les représentations données durant les fêtes du IIIe centenaire. C'est ce que tout le monde déclarait, et avec enthousiasme, en quittant les estrades. Anglais, Canadiens-français et étrangers étaient sous le coup des mêmes impressions d'admiration et de contentement.

Il faut dire aussi que tout se prêtait à un résultat aussi flatteur pour les figurants et les organisateurs. Une température idéale, un fond de scène unique au monde, une foule nombreuse et la présence de Son Altesse Royale le Prince de Galles, etc., contribuèrent à bien disposer les acteurs et à les stimuler à bien faire.

Lord Roberts, le duc de Norfolk et lord Grey accompagnaient Son Altesse Royale le prince de Galles.

Du commencement jusqu'à la fin, tout marcha rondement. La mise en scène rapide, précise, à été admirablement faite. Les décors surgissaient de terre comme par enchantement.

Les scènes historiques ont été enlevées avec un entrain extraordinaire aux applaudissements répétés de l'auditoire d'élite qui avait envahi les estrades.

Comme toujours la Symphonie de Québec charma son auditoire par ses morceaux choisis et son exécution parfaite.

La dernière scène a été d'un effet superbe: les soldats de Montcalm et de Lévis, avec les régiments de La Sarre, Languedoc, Bearn, Guyenne, Royal-Roussillon, Berry, Milices Canadiennes, et les différents régiments anglais: Amherst, Austruther, Lascelles, Kennedy, Higlanders, etc., défilèrent côte à côte, manifestant les plus aimables sentiments de camaraderie; les drapeaux français et anglais mêlaient harmonieusement leurs couleurs et témoignaient de la plus cordiale entente que l'on puisse rêver en ce pays.

Cette dernière scène se termina près de la colonne commémorative élevée à Wolfe, à l'endroit même où en 1759 les troupes françaises et anglaises s'immortalisèrent par leur mutuelle bravoure. Les figurants anglais déposèrent une couronne de fleurs à la mémoire de Montcalm portant les mots : "A l'honneur de Montcalm" et les figurants anglais répondirent à ce témoignage de gratitude en déposant une autre couronne à la mémoire de Wolfe portant les mots : "To the Honour of Wolfe".

Mentionnons en passant le fait très significatif accompli par Son Altesse Royale le jour de la grande parade militaire, sur les plaines d'Abraham.

Accompagné de toute sa suite, d'une partie de la Cavalerie et d'un grand nombre de soldats, il est allé au monument des Braves y déposer une grande couronne de fleurs à la mémoire des soldats français et anglais.

Quand on se rappelle que ce monument a été élevé par la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en 1855, le témoignage de gratitude de Son Altesse revêt un caractère de délicatesse dont nous devons lui savoir gré. Qu'il nous soit permis de l'en remercier.

Du reste, les paroles élogieuses du Prince de Galles à l'adresse des Canadiens-français, touchant leur loyauté, ont été si nettement formulées pendant son court séjour à Québec, que seules, elles nous suffiraient. Mais puisqu'il a bien voulu joindre à ses paroles un acte aussi touchant nous lui en exprimons notre reconnaissance.

Le Prince de Galles a été vivement acclamé à la fin de la représentation quand après le chant de "Dieu sauve le Roi" il salua la foule.

Au même instant, on laissa s'échapper quelques pigeons blancs qui s'envolèrent vers la voûte céleste. Ces oiseaux sont l'emblême de la paix, c'est-à-dire de la justice et de l'inquité réciproque.

M. Lascelles a été sincèrement félicité par le Prince de Galles du succès obtenu par les figurants et Son Altesse Royale a exprimé toute sa gratitude à l'égard de ces derniers.

DINER D'ETAT A LA CITADELLE

L'un des événements les plus notables qui aient marqué le cours des fêtes provoquées par la célébration du troisième centenaire de Québec, est le grand dîner d'Etat que le Gouverneur-Général a donné samedi soir à la citadelle. On y remarquait la présence des représentants des colonies, celle des lieutenants-gouverneurs, des premiers ministres des diverses provinces du Dominion représentées aux fêtes du troisième centenaire ; celle encore des principaux hommes d'affaires, banquiers et de maints personnages distingués.

Dès leur arrivé les hôtes ont été présentés à Son Altesse Royale le Prince de Galles et quelques minutes d'amicale conversation suivirent. Après quoi les invités furent conduits dans la salle des banquets de la résidence vice-royale qu'on avait très luxueusement décorée pour l'occasion de trophées, d'écussons. La fanfare du R. C. R. I. a rendu d'excellents extraits de son répertoire.

Au dessert, Son Excellence le comte Grey, a proposé la santé du Roi. On applaudit et la fanfare entonne l'hymne national.

Le comte Grey a proposé ensuite la santé de Son Altesse le Prince de Galles, dans les mots les plus appropriés où il remercie le Prince de Galles de l'honneur qu'il a fait au Canada en venant prendre part aux fêtes du troisième centenaire de sa naissance. Son Excellence remercie aussi Son Altesse Royale de l'intérêt qu'il porte aux affaires canadiennes, et il espère que la preuve qu'il vient d'en donner sera suivie par tous ceux qui ont à coeur la gloire et la grandeur de l'empire.

Le toast fut accueilli au chant du God Save the King et des applaudissements trois fois répétés saluèrent le Prince lorsqu'il se leva pour répondre.

REPONSE DU PRINCE

Votre Excellence,

Mylords et Messieurs,

Je remercie cordialement Votre Excellence d'avoir porté cette santé, et mes autres amis, de l'avoir reçue de façon aussi cordiale. Votre Excellence a mentionné que je faisais ma sixième visite au Canada. Je ne puis, je le regrette, rivaliser avec le héros de ces fêtes, le fondateur de Québec, qui a franchi vingt fois l'Atlantique dans les intérêts de sa colonie naissante et qui même à établi un record pour la traversée d'alors, puisqu'il est une fois venu de Honfleurs à Tadoussac en 18 jours. Toutefois, je ne puis que me féliciter, ainsi que mes compagnons du voyage que je viens de faire. Les navires de Champlain n'avaient que 60 à 80 tonnes ; le nôtre a plus de 20,000 tonnes, et je crois qu'il est un peu plus confortable. (Rires et applaudissements). Mais les navigateurs d'alors ne se souciaient pas des dangers et des incommodités du voyage. Leurs esprits se préoccupaient surtout de grandes découvertes et ils ne pensaient qu'aux avantages qu'en retirerait l'humanité. Je suis sûr que Champlain et ses émules pensaient moins au succès ou la non-réussite qu'aux résultats qui découleraient de leur énergie et de leur esprit d'entreprise. Ainsi, à la lecture des voyages de Champlain, j'ai été frappé de constater que, de fait, il avait songé à réunir les deux océans par le creusage d'un canal à travers l'isthme de Panama, (applaudissements). Nous, à bord de l'"Indomptable",—ce navire splendide, le plus gros et le plus récent des croiseurs,—que l'on a si agréablement mis à ma disposition,—pendant que nous étions secoués par une rafale de l'Atlantique Nord, nous avons eu une haute idée de Champlain et de son petit navire et de tant de grands hommes qui ont traversé l'océan, soldats ou marin, pour explorer le Canada, soit en mission de paix, soit en mission de guerre ; nous avons eu une haute idée de Montcalm, ce héros que ne devait jamais retourner en France, de Wolfe, qui retrouva sa dernière demeure chez lui.

Et même si le voyage avait été marqué de ces inconvénients auxquels a fait allusion Votre Excellence, ils auraient été compensés par le cordial accueil qui m'attendait à mon arrivée. Chaque fois que je suis vénu au Canada, j'ai trouvé je m'y suis fait des amis qui ni moi ni la Princesse de Galles qui m'accompagnait à mon dernier voyage, nous ne pourrons jamais oublier (Applaudissements). J'aime à revoir mes vieux amis et à m'en faire de nouveaux. Mais, outre ces sentiments personnels ; je constate avec une plus grande satisfaction encore les énormes progrès accomplis au Canada depuis quelques années, grâce aux soins des gouvernements qui se sont succédés aux affaires et à l'esprit d'entreprise éminent de sa population. Je puis vous certifier que la Métropole regarde avec un très vif intérêt tout ce qui cause le progrès et le bien-être du Canada. (Applaudissements). Comme représentant de notre Roi, je savais quel accueil enthousiaste m'attendait à Québec : mais l'affection dont déborde cet accueil m'a profondément ému, plus que je ne saurais vous l'exprimer.

Le trois-centieme anniversaire de la fondation de Québec a pris une importance, nonseulement locale, mais il a occasionné une démonstration d'une importance nationale, même impériale. (Appl.). Nous nous réjouissons que, de tous les points de la terre, des grandes puissances autonomes, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique, on se soit intéressé au troisième centenaire de Québec.

Le Canada, en célébrant ainsi cet anniversaire, a fait un ouvrage magnifique. Et le succès n'a pas été atteint sans qu'il ait fallu beaucoup de sacrifices, individuels et aussi de le part de l'Etat.

Si, ainsi que le dit Votre Excellence, mon voyage parmi vous afin de prendre part à ces fêtes ne peut que stimuler ce véritable esprit civique, je suis fier et satisfait de m'être associé à des événements historiques et mémorables pour le Canada. Une fois de plus, Excellence, je vous remercie de vos excellentes paroles, en portant ma santé, et mylords et messieurs, je vous remercie de la manière dont vous avez accueilli ce toast.

Des applaudissements prolongés ont marqué la fin de cette réponse.

Le Prince en terminant son discours fut de nouveau chaleureusement applaudi.

Sir Wilfrid Laurier est ensuite invité à porter le toast aux Colonies.

Après quelques paroles de Lord Grey, Sir Wilfrid Laurier porta un toast aux colonies autonomes en ces termes :

DISCOURS DE SIR WILFRID

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, à Votre Excellence, à Mylords, et à vous, messieurs ; avec la permission de Son Excellence, je me lève pour porter une santé qui, je le crois, rencontrera votre assentiment : Le toast que j'ai le privilège de porter en est un qui recevra votre approbation. Plus je vieillis, et plus j'apprécie la sagesse de cette constitution anglaise sous laquelle je suis né et j'ai grandi, et sous laquelle j'ai vieilli, et qui donne aux différentes parties de l'empire leurs gouvernements libres et individuels. (Appl.) C'est notre fierté de dire que le Canada est le pays le plus libre du monde (Appl.) C'est notre orgueil de dire que, dans notre pays, fleurit au plus haut degré la liberté sous toutes ses formes, la liberté civile, la liberté religieuse. Cela peut n'être pas apparent, à qui ne regarde que superficiellement ce qui se passe ici. Le fait que le Canada est une colonie ne diminue pas la véracité de ce que je viens de dire. Le mot "colonie" ne renferme désormais aucun sens d'infériorité. Nous reconnaissons l'autorité de la Couronne Anglaise, et nulle autre. Ce privilège n'est pas toutefois le nôtre seulement, il est aussi celui d'autres colonies autonomes, qui ont ce soir des représentants ici, et qui nous ont dépêché des envoyés afin de nous aider à célébrer les glorieux exploits des fondateurs de cette colonie, ainsi que les faits d'armes de Wolfe et de Montcalm, de Murray et de Lévis. J'ai raison de croire que Son Altesse a encouru de graves inconvénients afin de venir assister à cette célébration, et ce doit lui être une compensation que le fait de pouvoir dire à son père, le Roi, qu'il a trouvé au Canada un peuple heureux et loyal. Ce nous est aussi un infini plaisir que d'avoir parmi nous un représentant de notre puissant voisin, les Etats-Unis, représentant qui n'est pas une autre personne que le vice-président. Je désire remercier M. Fairbanks des paroles qu'il a prononcées à cette occasion et je garde surtout précieusement sa déclaration que rien ne peut affecter les relations cordiales qui unissent son pays à l'Angleterre. Nous sommes aussi profondément reconnaissants au gouvernement français de nous avoir envoyé des représentants distingués pour nous aider à célébrer le troisième centenaire de notre existence. Ce fait est tout particulièrement agréable à cette partie de notre population à laquelle j'appartiens, puisque, tout en étant sujets anglais loyaux, nous sommes, et il ne convient pas de l'oublier, des sujets de Sa Majesté, et quoique nous soyons séparés politiquement de la France depuis près d'un siècle et demi, toutes nos sympathies vont au pays auquel nous devons notre origine. Et j'ajouterai que nulle part, dans l'empire anglais, il n'y a eu autant de joie au sujet de l'entente cordiale heureusement conclue entre la France et l'Angleterre qu'ici, au Canada, où l'entente cordiale existe depuis des années et s'affermit au cours du temps. Nous espérons qu'il en adviendra ainsi entre notre vieille mère patrie, la France, et nos puissants voisins, les Etats-Unis. Ce n'est pas tout : l'impression existe partout, elle s'accroit chaque jour davantage, qu'une guerre entre la France et l'Angleterre serait non seulement une calamité, mais un crime de lèse-humanité.

Je désire tout d'abord référer à la colonie voisine de nous, Terreneuve, ici représentée par l'honorable J. Stewart Pitts, C. M. G.

Terreneuve est la première sentinelle du golfe, à laquelle nous sommes unis par des relations qui ne sont peut-être pas aussi étroites que nous le désirions, mais qui sont tout de même fort plaisantes. Nous nous réjouissons de ses succès, et, de tout notre coeur, quoi qu'il advienne dans le futur, nous lui souhaitons la prospérité. Puis vient l'Australie, que représente ici le Marquis de Dudley. Nous suivrons sa carrière avec un profond intérêt. Il y a sept ans, elle a fait ce que nous avons fait il y a quarante ans, elle a établi une confédération de divers états. L'Australie, en établissant son nouveau gouvernement, l'a calqué sur celui des Etats-Unis plus que sur celui du Canada. Je trouve que quelque chose ne va pas, de sa constitution, elle a des hommes capables de remédier au mal. J'ai eu le privilège à trois diverses reprises de rencontrer des représentants de l'Australie, et parmi eux, j'ai hautement apprécié des hommes d'état tels que Sir John Forrest, M. Reade, M. Lynne, dont j'ai la meilleure opinion possible.

La Nouvelle-Zélande est un autre pays représenté ici, et dont j'admire les hommes d'état. J'ai eu le plaisir de rencontrer Sir Richard Seddon, trop tôt disparu de la scène de son travail. C'était un colosse, physiquement, et aussi au point de vue de l'intelligence et de l'esprit. La Nouvelle-Zélande a été fortunée dans le choix de son successeur, Sir Joseph Ward, dont la capacité le courage et la prudence ne peuvent être dépassés.

Enfin, la dernière sur la liste des colonies autonomes, mais non la moindre, c'est l'Afrique du Sud que représente le juge en chef de la Colonie du Cap, Sir H. de Villier. Outre ce distingué représentant de la plus jeune colonie anglaise autonome, j'avais espéré voir son Premier-Ministre. Avec l'approbation de Son Excellence, j'ai essayé d'induire le Premier-Ministre Botha à venir aux fêtes du troisième centenaire. Il n'a pu venir mais il m'a écrit une lettre que je crois devoir vous communiquer, ainsi qu'à tout le pays, ce soir. A ma lettre, il a répondu :

LETTRE DU GENERAL BOTHA

Voici un résumé de la lettre adressée de Prétoria à Sir Wilfrid Laurier le 22 mai dernier par le Général

Botha, Premier Ministre du Transvaal :

Au début le général Botha se déclare heureux de l'invitation qui lui a été transmise d'assister à la célébration des fêtes du IIIe centenaire de la fondation de Québec et en remercie le gouvernement Canadien. Puis il énumère les raisons qui devront l'empêcher de venir au Canada et il dit entre autres : "Je dois partir demain pour Cape Town afin d'assister à la conférence Internationale qui doit y avoir lieu et je devrai probablement y séjourner quelque temps La nouvelle a dû déjà vous parvenir de la résolution adoptée dernièrement au cours d'une conférence tenue à Prétoria touchant l'opportunité d'unir plus étroitement les colonies Sud-Africaines.

Ce n'est là que le premier pas et plusieurs obstacles sérieux, devant être surmontés avant que l'idéal poursuivi puisse être atteint.

Vous voyez donc, que des sujets importants requièrent ici ma présence outre que le 15 du mois prochain doit s'effectuer l'ouverture de notre Parlement et il me serait impossible de quitter le Tranvaal durant cette session.

Le général Botha rappelle ensuite les motifs qui ont amené le gouvernement du Tranvaal à se faire représenter aux fêtes de Québec par Sir Henry de Villiers, le plus éminent jurisconsulte de tout le Sud-Africain. Au nombre de ces motifs sont d'abord sa descendance française, puis son impartialité politique.

Il m'est très agréable de constater avec quel intérêt vous suivez le développement des affaires Sud-Africaines. Nous avons l'intention de marcher aussitôt que possible dans les mêmes sentiers que ceux dont le Canada nous a déjà montré le parcours.

Signé: LOUIS BOTHA.

Sir Wilfrid Laurier continuant son discours rappelle que cette lettre a été écrite cinq ans seulement après la fin d'une guerre qui donna à la Colonie Sud-Africaine l'autonomie de son gouvernement et par un homme qui, au cours de le guerre, avait joué le principal rôle comme adversaire de l'Angleterre. Si le cours des affaires Sud-Africaines persiste dans ses développements actuels ce sera la preuve du nouveau coup de maître que la politique anglaise a su frapper.

Il n'y a, poursuit Sir Wilfrid Laurier que deux seules manières de gouverner un peuple. L'une en foulant aux pieds toutes ses libertés; l'autre, en sachant s'attirer la confiance du peuple par l'appel à ses sentiments de justice et de liberté: la politique de la conciliation. Et c'est cette dernière qui fut la politique de l'Angleterre.

Elle a été mise en vigueur à la Nouvelle-Zélande avec des succès aussi marqués qu'au Canada et dans l'Australie. Les résultats qu'on en a obtenus sont tels qu'ils justifient les plus optimistes prévisions relativement à l'avenir de la colonie Sud Africaine.

Après avoir été généreusement gratifié du gouvernement autonome nous voyons aujourd'hui le même peuple qui était en guerre avec l'Angleterre il y a cinq ans se préparer à établir une Confédération, ainsi que le déclare M. Louis Botha.

Cela signifie que dans le Sud Africain aussi bien qu'au Canada nous verrons les deux nations travailler côte à côte et de concert à l'édification d'un grand pays libre abrité par les plis du drapeau Anglais et se développant dans l'harmonie la paix et la liberté.

LORD DUDLETY

Lord Dudley, représentant du gouvernement Australien a suivi : Il regrette l'absence de M. Deakin, et fait l'éloge de la politique de l'Angleterre dont les résultats les plus immédiats ont été de donner au Canada la prospérité et le progrès dont il s'enorgueillit aujourd'hui.

Le Comte de Ranfurly, autrefois gouverneur-général de la Nouvelle-Zélande et Sir H. de Villiers juge en chef de la Colonie du Cap ont ensuite parlé dans le même sens. Puis vint le tour de M. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, qui proposa la santé des premiers ministres des autres provinces. Il leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans cette vieille ville de Québec fondée par l'illustre Champlain. Le spectacle qu'offre Québec aujourd'hui est unique en son genre et commande l'admiration de tout le monde civilisé.

C'est l'un de ceux qui a uni les deux grandes races dont se compose le Canada, les descendants des mères-patries la France et l'Angleterre auxquels se sont joints leurs amis de la grande république voisine pour célébrer la plus remarquable entente cordiale qui ait jamais honoré l'héroïsme d'un passé.

L'orateur remercie les premiers ministres du rôle très grand qu'ils ont joué dans la préparation des fêtes du IIIe centenaire de la fondation de Québec. Cette communauté d'action a démontré que la diversité d'origine n'empêchait point à l'occasion l'union des énergies et des coeurs dans la poursuite d'un idéal commun.

Parmi les possessions de la Grande-Bretagne au-delà des mers il n'en est point qui mérite d'occuper un rang plus élevé que le Canada. Si maintenant l'on cherche les causes de la merveilleuse prospérité qui règne au sein de notre pays on n'en voit pas de plus claire ni de plus effective que l'établissement de la Confédération.

L'adoption du système fédéral qui a assuré l'autonomie des provinces et a accru leur somme de liberté a été en même temps le moyen de conserver l'unité d'action dans la course commune vers le progrès.

SIR JAMES WHITNEY

Sir James Whitney, premier ministre d'Ontario a succédé à Sir Lomer Gouin.

Il déclare que la population des autres provinces se joint cordialement à celle de Québec dans la grandiose célébration que fait cette dernière des fêtes du trois-centième anniversaire de la première ville canadienne. Le peuple des autres provinces en agit ainsi parce qu'il réalise jusqu'à quel point il a été le bénéficiaire du grand héritage de liberté civile et religieuse dont il s'honore aujourd'hui.

L'orateur rappelle quelques faits essentiels de l'Histoire du Canada. Il ne peut oublier l'exploit accompli par De Salaberry en 1812. Il cite le mot de Sir Etienne Taché : Que le dernier coup de canon tiré au Canada pour la défense de l'Angleterre le serait par un Canadien-français. Il rappelle les faits mémorables accomplis par Cartier, Champlain et La Salle.

Sir James Whitney termine en exprimant sa profonde reconnaissance de la façon dont lui et sa famille ont été reçus de la part du gouvernement de la province de Québec.

Rappelant un mot célèbre d'un homme d'Etat Canadien : Je suis, dit Sir James Whitney un Canadien-français parlant anglais.

LE PRINCE DE GALLES A LORD GREY

Son Altesse le prince de Galles se leva ensuite et proposa le "toast" suivant.

S'il était possible de proposer en ce moment, à toute la population du Canada, la santé que je propose en ce jour, tous j'en suis sûr l'accueilleraient avec la même joie et le même enthousiasme que manifestent les membres de cette distinguée compagnie, puisque c'est celle de mon noble ami le Gouverneur Général. Nous le remercions de tout coeur pour sa splendide hospitalité de ce soir.

Un sentiment plus profond encore de gratitude jaillit cependant de nos coeurs, lorsque nous le voyons comme le génie qui a présidé aux magnifiques et mémorable événements de cette semaine. Les heureuses qualités de sympathies, de tact, d'imagination d'énergie, de puissance d'organisation, réunies chez Lord Grey l'ont rendu capable de mener à bonne fin les réjouissance auxquelles nous sommes heureux d'être associé. Nous le félicitons chaleureusement de l'heureux succès qui a couronné ses travaux, et vous aussi, je le sais, vous vous joignez à moi pour le féliciter des honneurs que vient de lui conférer le Roi d'Angleterre en le faisant membres de son Conseil Privé.

Puisse-t-il jouir de ces honneurs et continuer à rendre à son pays d'utiles services et à répandre autour de lui la sympathie et l'enthousiasme pour sa nature généreuse.

LORD GREY

Au milieu des acclamations générales, Lord Grey se leva pour répondre à la santée proposée.

Vous dire que je suis touché jusqu'au fond du coeur des bienveillantes expressions dont s'est servie Son Excellence pour porter cette santé, ne peut exprimer que d'une manière bien imparfaite les sentiments qui m'animent en ce moment. Si pendant ces célébrations, j'ai gagné l'approbation de Votre Excellence et de mon Souverain, j'ai ma récompense. Si, comme l'a suggéré Votre Altesse, j'ai aussi mérité les approbations du peuple canadien, j'ai encore là ma récompense.

Et si je ne fais pas erreur en prétendant que cette semaine du troisième centenaire contribuera à rendre l'empire plus uni et ajoutera à la puissance et à la gloire de la couronne, ce sera pour moi un puissant motif de remerciements que d'avoir eu la bonne fortune de contribuer au succès de ce centenaire.

Je crois néanmoins devoir assurer à Son Altesse, qui m'a attribué beaucoup trop de mérite, que le succès de ces fêtes est dû à l'aide instinctif, désintéressé et généreux de tout chacun. Gouvernements ou individus, tout le monde s'est voué à la réussite du troisième centenaire. Je ne saurais m'asseoir sans remercier, par l'entremise de mon ami Lord Ranfurly, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande de sa généreuse souscription ; la population de la Nouvelle-Zélande est de moitié moins considérable que celle d'Ontario, et cependant cette Nouvelle-Zélande a souscrit si libéralement que je ne m'attendais pas à la somme considérable que m'annonce Lord Ranfurly, montrant ainsi tout l'intérêt que prenait le peuple de ce pays lointain, à la conservation des champs de bataille québecois, comme terre sacrée de l'empire. Je serais reconnaissant à Lord Ranfurly de transmettre mes sincères remerciements à la Nouvelle-Zélande.

Son Excellence remercia ensuite le prince des £10,000 souscrites par l'Angleterre pour le fonds des champs de bataille. Il annonça qu'il allait envoyer, au nom de toute l'assistance, un câblogramme à Lord Middleton, président du comité d'Angleterre, remerciant les membres de ce comité, d'avoir, par leurs souscriptions personnelles et leur propagande, fourni au peuple anglais une occasion de s'associer l'offrande d'un cadeau au Canada, cadeau dont Son Altesse Royale s'est fait le gracieux porteur. Il termina en remerciant l'Angleterre d'avoir envoyé la flotte de l'Atlantique.

LA MESSE SUR LES PLAINES

La journée d'hier a été exclusivement consacrée aux manifestations religieuses. Il était juste, que dans les fêtes de la patrie canadienne, née sous l'inspiration des plus purs sentiments religieux et patriotiques, la religion catholique vint, avec ses cérémonies imposantes et sublimes, mettre une note tout-à-fait caractéristique. Aussi cette journée conservera-t-elle pour tous des souvenirs inoubliables, doux comme la prière, tendres comme un chant de reconnaissance.

Qu'il faisait bon, en ces jours si sombres pour tant de peuples, de voir hier matin la population du Vieux Québec et ses nombreux visiteurs se diriger en foule vers les Plaines pour assister au saint sacrifice de l'autel.

A mesure que l'heure de la messe s'approche, les fidèles se font plus nombreux, la foule plus compacte. Une activité intense et inaccoutumée règne principalement sur les rues St-Jean et St-Louis. Les militaires se dirigent vers leurs quartiers respectifs afin de se former en troupe, tandis que les Zouaves, que tous admirent et acclament, se rendent à l'Archevêché chercher Sa Grandeur Monseigneur Bégin et lui faire escorte d'honneur.

Sur les Plaines, l'activité n'est pas moins grande, les allées et venues moins nombreuses. Les fidèles se dirigent en tous sens vers l'amphithéâtre à la recherche des meilleures places pour entendre la messe. Bientôt près des deux tiers de l'immense estrade sont remplis. Alors voyant que les places restantes seront assez nombreuses, on permet à tous de gravir les degrés et de se choisir un siège.

Vers les dix heures, arrivent aux applaudissements de la foule, Sa Grandeur Mgr Bégin et Mgr P. E. Roy.

Dans quelques instants, le saint sacrifice va commencer, l'immense amphithéâtre est presque rempli de fidèles, parmi lesquels on distingue 400 marins français, 200 anglais et une centaine d'américains. Dans la loge du Prince on remarque le duc de Norfolk et Lord Lovat qui furent reçus par Sir Georges Garneau, maire de Québec, Sir Charles Fitzpatrick, Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, le marquis de Lévis, le marquis de Lévis-Mirepoix, le comte de Montcalm, Sir Lomer Gouin, Sir Thomas Shaughnessy, l'hon. R. N. Scott,, l'hon. R. Lemieux, l'hon. A. Turgeon et madame Turgeon, l'hon. L. A. Taschereau et madame Taschereau, l'hon. J. Sharples, M. et madame Jos. Pope, Madame Vidal, M. Georges Wolfe, Madame S. N. Parent, M. et madame L. A. Cannon, le capitaine Sharples et plusieurs officiers de la flotte en ce moment dans le port.

On peut évaluer à dix mille le nombre des personnes qui se sont rendues hier sur les Plaines pour la messe.

LA MESSE

Le cortège sacré fait son apparition, précédé de cinq hommes du Guet. Les murmures confus qui régnaient sur la foule immense cessent pour faire place au silence complet. Le célébrant, S. G. Mgr Bégin, est accompagné de Mgr O. E. Mathieu comme archi-prêtre, des diacres d'honneur MM. les abbés Frs Pelletier et W. Cannon, des diacres et sous-diacres MM. les abbés Grenier et Turmel. On remarque encore dans le cortège, Mgr P. E. Roy, Messeigneurs Rouleau, Têtu, Gagnon, MM. les abbés Huot, Louisiane, E. Lavergne de "L'Action Sociale", J. T. Nadeau, professeur au collège de Lévis, Lachance, Vachon, J. A. Larochelle, L. Delisle, Morissette, Laverdière, Bergeron, Morel, du Grand Séminaire de Québec, Caron, professeur au collège de Lévis, I. Fortin, professeur de Belles-Lettres au collège de Ste-Anne de la Pocatière, MM. les abbés Laflamme et Laberge agissaient comme maîtres des cérémonies.

Les Gardes de Salaberry, portant le drapeau des Canadiens-français, les Zouaves avec les drapeaux du Pape et de Carillon, et les membres des Gardes Champlain et Jacques-Cartier montent la garde d'honneur près de l'autel.

La foule s'agenouille et tandis que le célébrant entonne l'"Introibo ad altare Dei", le choeur de chant attaque le "Gaudeamus omnes in Domino" réjouissons-nous tous dans le Seigneur. Quels sujets de joie, en effet, n'avons-nous pas. Pendant que sur tous les peuples souffle un vent de révolte et d'impiété, la nation canadienne voit s'ouvrir pour elle l'avenir le plus brillant et le plus heureux. Son origine lui apparaît entourée de la religion, des bénédictions sans cesse renouvelées de la divine Providence et des actes les plus héroïques et les plus sublimes. N'a-t-elle pas une histoire remplie de faits, d'événements sublimes qui montrent que le Seigneur a fait pour elle ce qu'il n'a fait pour aucune autre nation.

LE CHANT ET LA MUSIQUE

Le chant a été fait par les maîtrises de la ville de Québec, formant un choeur de plusieurs centaines de voix, supportées par la musique de l'Artillerie Royale, sous la direction de M. Jos. Vézina.

Voici le programme:

A l'entrée du clergé, fanfare

Marche des prêtres. . . .Mendelssohn

Messe—Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus, à l'unisson avec accompagnement de fanfare, par Laurent Killé.

Credo en plain-chant, second ton de Dumont, à l'unisson, accompagné par la fanfare.

Offertoire, Nazareth . . . .Gounod

Par l'Artillerie Royale

Après la Communion—"Domine Salvum fac regem", de Gounod, par le choeur avec accompagnement de fanfare. Ce chant se divise en trois parties:

1. Prière de l'Eglise, choeur mixte.
2. Prière de l'armée, choeur d'hommes.
3. Prière de la nation, choeur mixte à l'unisson, le tout avec accompagnement de fanfare.

Après la messe le "Te Deum" a été chanté par les choeurs supportés par la musique militaire.

Ensuite le choeur chanta "Dieu sauve le Prince de Galles" traduction que l'hon. juge Routhier a faite du "God Save the Prince of Wales", suivi du "Dieu protège le Roi".

A la sortie du clergé, la fanfare a joué une grande marche militaire.

Ont présidé alternativement M. J. A. Bernier, de St-Sauveur, L. Dessane, de Jacques-Cartier, M. J. A. Paquet, maître de chapelle de St-Sauveur, M. Edgar Dugal, maître de chapelle de St-Jean-Baptiste.

Chantres et musiciens ont su rendre d'une manière parfaite ce programme, et mériter les félicitations de tous.

A l'Elévation, les militaires formant la garde d'honneur, ont présenté les armes.

La messe s'est terminée à midi, par le chant d'un "Te Deum" d'actions de grâces et du "Dieu protège le Roi".

Ce jour des grandes fêtes de Québec comptera pour tous au nombre des plus beaux et des plus imposants. Il restera comme un souvenir impérissable, un signe éclatant et public de notre foi et de notre attachement à la religion de nos pères.

* * *

L'excursion du Prince de Galles à St-Joachim, a été un évènement fertile en épisodes pleins d'imprévu et de spontanéité.

Son Altesse arrivait à 1 heure au Petit Cap où Mgr Mathieu le présentait à tous les prêtres présents.

Après une visite dans les bois et bocages d'alentour, les visiteurs prenaient le lunch qui leur avait été préparé. Sous la feuillée au vieux chêne, deux tables avaient été dressées. A la table d'honneur, sur une estrade, Mgr Mathieu présidait, ayant à sa droite le prince de Galles, Mgr Sabaretti, Lady Grey, Sir Wilfrid Laurier, à sa gauche, Mgr Bégin, Lord Grey, le duc de Norfolk, Lord Dudley.

A l'autre table, présidée par Mgr Laflamme avaient pris place tous les autres invités.

Il va sans dire que le rapas fut gai. Vers la fin, Mgr Mathieu se leva et porta un toast au roi.

LE RETOUR

Comme nous le disions hier, le retour des visiteurs en automobiles, ne fut qu'une marche triomphale. Les drapeaux et les banderolles claquant au vent, les cloches sonnant à toutes volées, les populations accourues, tout témoignait de l'allégresse générale et de la loyauté des Canadiens-français.

A Ste-Anne de Beaupré, Son Altesse eut toutes les peines du monde à gagner la Basilique ; de nombreux pèlerins des Etats-Unis et du Canada, des touristes américains, et la population canadienne qui compte bien un peu se pressaient sur son passage, chacun voulant lui serrer la main.

A l'église, le prince fut reçu par les Révérends Pères Lemieux et Caron, il signa le régistre de la paroisse.

Au Château-Richer, M. l'abbé O. Cloutier, curé de la paroisse, se tenait sur la route en face du presbytère avec les enfants de l'école paroissiale ; le prince s'arrêta et lui donna la main.

A Beauport, M. le curé, les soeurs et les enfants du couvent offrirent des fleurs à Son Altesse qui se montra très touchée de cette gracieuseté.

Tout le long du parcours le prince qui avait pris le gouverneur général et Mgr Mathieu dans son automobile, fut d'une amabilité exquise, ne parlant que le français et s'intéressant beaucoup aux scènes pittoresques qui a chaque pas surgissaient devant lui.

INCIDENTS

Durant le voyage, le Prince fit la connaissance de plusieurs vieillards dont une vieille centenaire qui ne fut pas timide à l'excès. "Je sais encore enfiler mon aiguille et tricoter" dit-elle au prince qui s'amusa beaucoup de cette petite réclame.

A Beauport, Mme Caouette, soeur de Mgr Mathieu, se tenait devant sa porte avec ses enfants; le prince s'arrêta, parla avec Mme Caouette et embrassa le plus jeune des enfants.

Nous ne pouvons citer tous les incidents intéressants dont s'est émaillée cette course à travers la campagne, disons seulement que le Prince a paru extrêmement touché de la réception que lui ont faite et les autorités du Séminaire et la population canadienne-française de nos paroisses.

Au château Bellevue, à St-Joachim, il présenta à Mgr Mathieu son portrait et son autographe dans un superbe cadre d'argent.

Les gens qui ont vu passer à travers leurs paroisses cette douzaine d'automobiles, portant les personnages les plus distingués du pays, se rappelleront longtemps la journée du 27 juillet 1908.

Revenant par les rues du Pont, St-Joseph, de la Couronne, d'Abraham et St-Louis le prince s'en fut à la citadelle avec les personnages distingués qui lui servaient d'escorte. A son retour en ville, des milliers de spectateurs lui firent une enthousiaste ovation. Il envoya ensuite son automobile conduire Mgr Mathieu jusqu'au Séminaire.

LES REGATES

Les régates d'hier après-midi dans le port de Québec ont provoqué beaucoup d'intérêt parmi la foule de plusieurs milliers de personnes qui sur les quais ou des hauteurs du Cap en ont suivi de loin les developpements.

Un fort vent d'Est, apportait aux rameurs l'appoint de son énergique poussée.

L'ouverture des courses nautiques avait été fixée à 2.00 heures, mais bien auparavant tous les points d'observation environnants avaient été envahis par les spectateurs.

Vers une heure le vapeur Belle sous le commandement du capitaine Bernier, portant les juges et les autres officiers du concours, les invités et les membres de la "Presse", partait du quai de la Douane pour se rendre au point marqué pour le départ au large de la seconde bouée rouge qui se trouve elle-même placée en amont du brise-lames.

La brise et la marée montante rendaient un peu difficile la tâche de remorquer les embarcations.

On finit cependant par avoir raison du vent debout, et à 2.30 hrs., tout était prêt pour la première course, à laquelle prirent part les marins de la flotte anglaise. Sept bateaux chacun conduit par une équipe de solides rameurs composèrent les éléments de ce premier concours qui s'acheva en donnant les résultats suivants : 1er Exmouth; 2ème Abermarle; 3ème Venus.

La deuxième course fut disputée entre les marins des frégates françaises. Quatre canots s'alignèrent pour le départ et après une série d'énergiques efforts deux des bateaux du Léon Gambetta arrivaient premiers.

La quatrième course eut pour concurrents les marins du New-Hampshire et fut comme les premières très intéressante. Quatre bateaux de 12 rameurs chacun y ont participé.

Deux esquifs locaux le "Clip" et le "Fox" ont lutté au cours de la cinquième épreuve et le "Clip" remporta facilement la victoire,

L'un des plus intéressants concours de toute la série fut sans contredit Anglais l'Arrogant, un autre, du Léon Gambetta et la troisième du cuirassé Américain le New-Hampshire.

La distance à couvrir était de trois milles et le départ s'effectua au large du bassin de radoub.

Les américains prirent les devants au début de la course mais furent un peu plus tard dépassés par les marins anglais qui réussirent à conserver leur avantage jusqu'à la fin, atteignant le point d'arrivé une minute avant les Américains. Ces derniers n'avaient eux-mêmes sur les marins du Léon Gambetta qu'un avantage de 28 secondes. La lutte a été très contestée et les équipages de chacun de ces trois concurrents ont fait preuve d'une habileté et d'une endurance remarquables.

La septième course s'est terminée par la victoire des marins de l'"Exmouth", ceux du Duncan et de l'"Albermale" venant ensuite.

Le concours entre les baleinières des vaisseaux français contenant chacune 9 rameurs s'est terminé par la victoire des mathurins du "Léon Gambetta "Amiral Aube" second.

La course entre quatre chaloupes de la flotte anglaise conduites chacune par 16 rameurs avec deux marins au même aviron a été très amusante. Une fanfare jouait dans chacune des embarcations. Résultat : Russell, 1er, Exmouth, 2ème et Minotaur, 3ème.

Cette épreuve fut la dernière et termina très agréablement la série d'amusements nautiques de l'après-midi.

Voici quels étaient les officiers du comité naval :

Starter : M. John S. Thom.

Juge du concours : Major T. S. Hethrington.

Arbitres du bord : MM. J. K. Boswell, G. C. Scott, W. A. Hone, Dr. Garneau, Ed. Garneau, et E. I. Waager.

RECEPTION A LA CITADELLE

Environ 200 invités se sont rendus à la réception donnée hier à la Citadelle par lord et lady Grey en l'honneur du Son Altesse Royale. L'élite de la société de Québec, les amiraux et officiers en rade de Québec, et un grand nombre de visiteurs des Etats-Unis et de toutes les provinces ont été reçus par le Gouverneur-Général et lady Grey. Les invités ont été immédiatement conduits sur la terrasse de la Citadelle d'où ils avaient une vue splendide du port et de l'illumination des navires de guerre.

Des rafraîchissements ont été servis au cours de la soirée et les visiteurs se sont retirés à 11 heures enchantés de la courtoisie de lord et de lady Grey.

DEMONSTRATION NAVALE

Hier soir, sur les deux rives de Québec et de Lévis s'échelonnait une foule nombreuse que n'avait pas découragée le succès plutôt relatif du premier feu d'artifice, que ne rebutaient pas les incertitudes du moment, car, des doutes sérieux planaient depuis quelques jours sur la possibilité d'un simulacre de combat naval.

Les cieux sont bien noirs et les flots du St-Laurent bien sombres ! Au loin, sur les horizons nuageux brillent de temps à autre de sinistres clartés, présage d'une tempête redoutée. Le fleuve paisible berce mollement les lourds cuirassés d'escadre qui silencieux, semblent dormir. Les traversiers font leurs trajets monotones, et la foule attend impatiente, anxieuse d'entendre tonner les gros canons, de voir jaillir des vaisseaux en feu des gerbes d'étincelles qui en font autant de palais enchantés.

Soudain, partis de dix ou quinze endroits différents, des jets de lumière puissants traversent l'espace, scrutent les profondeurs des horizons et des flots. Les torpilleurs sont signalés. Ils s'avancent du bout de l'île et de la Pointe Lévis. Des éclairs brillent, le canon gronde.

Qu'importe aux braves petits torpilleurs ils montent quand même vers la masse sombre et puissante qui vomit la poudre. Puis les frgates paraissent s'enflammer, briller, éclater en gerbe de feu dont les éblouissantes couleurs s'étaient et retombent.

Certes, l'illusion est complète. Spectacle réjouissant parce qu'il n'est qu'un simulaire, mais spectacle terrifiant quand on songe qu'à des feux d'artifices autrement plus réels sont destinés ces vaisseaux. Soudain trois cuirassés anglais s'illuminent et dessinent en traits éblouissants leurs formes rudes sur les flots.

En somme, hier soir, tout le monde a paru content, et s'en est allé en disant que le spectacle valait la peine d'être vu.

SPECTACLES HISTORIQUES

Par suite d'un malentendu, les marchands de détail n'ont pas fermé leurs établissements comme il avait été convenu et annoncé préalablement.

En outre le service des tramways ayant été suspendu dans l'après-midi bon nombre de figurants n'ont pu se rendre sur les Plaines.

Le temps froid et menaçant qu'il faisait a aussi empêché que l'assistance fût bien nombreuse. Cependant les marins ont semblé jouir beaucoup de la représentation. Les scènes ont été écourtées, hier soir, et certains rôles ont dû être remplis par des personnes qui n'étaient pas habituees à ces rôles.

Malgré tout, la représentation a bien marché.

On annonce que tous les figurants qui seront présents à la représentation de mercredi recevront chacun deux billets permettant de favoriser l'entrée gratuite à deux personnes, à la représentation de samedi.

CADEAUX PRINCIERS

La Commission des Champs de Bataille Nationaux a fait de riches cadeaux à S. A. R. le prince de Galles, à l'amiral Jauréguiberry, à M. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis. A chacun d'eux, elle a donné les "Oeuvres de Champlain" en deux volumes, par l'abbé Laverdière.

Les six volumes superbement reliés par M. Victor Lafrance sont couronnés d'inscriptions vraiment artistiques, oeuvre de M. Arthur Talbot.

L'édition offerte à l'amiral français porte l'inscription suivante :

"Au vice-amiral Jauréguiberry,
"chef de la mission représentant la
"France aux fêtes du Tricentenaire
"de la fondation de Québec par
"Champlain.

"Puisse ce livre vous rappeler l'éclatante participation de votre beau
"pays à ces fêtes, en même temps que
"notre souvenir affectueux,

La Commssion Exécutive des
Champs de Bataille Nationaux,
(Signé) J. GEO. GARNEAU,
Président.
ADELARD TURGEON,
Vice-président.
DENYSON,
BYRON E. WALKER,
J. C. HENDRIE,
L. A. TASCHEREAU,
H. J. J. B. CHOUINARD.

Québec, 23 juillet 1908.

Dans l'inscription faite dans les volumes présentés à M. Fairbanks, laquelle est en anglais on a substitué le mot "official" au mot "éclatante". Elle est signée : "The National Battlefields Commission", et les noms des commissaires.

Les deux volumes présentés à S. A. R. le prince de Galles sont reliés en or.

On a fait l'inscription suivante :

"H. R. H. the Prince of Wales
by
The National Battlefields Commission

Quebec, July, 23rd 1908.

Cette inscription est signée par le président de la Commission.

ECHANGE DE BONS PROCEDES

Sir J. Georges Garneau, K. B., maire de Québec, a reçu le télégramme suivant, envoyé par M. Grale Higgens, au nom de la société St-Georges, de New-York.

New-York, 22 juillet 1908.

A Son Honneur le maire de Québec,

La société St-Georges de New-York envoie ses souhaits de bonné amitié à la ville historique de Québec, à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de sa fondation et désire se joindre à vous pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Signé : GRALE HIGGENS,
Président.

En réponse à ce télégramme, Sir J. Georges Garneau, K. B., a envoyé le message suivant :

Québec, 22 juillet, 1908.

A M. Grale Higgens,
Président de la Société St-Georges de New-York,
New-York.

Au nom de la ville de Québec, je remercie votre société pour ses bons souhaits, à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de sa fondation, et j'ai transmis à Son Altesse Royale le Prince de Galles l'expression de vos souhaits de bienvenue.

Signé : J. GEO. GARNEAU,
Maire de Québec.

PIQUE-NIQUE DES MARINS

Douze cents marins de la flotte se sont rendus en pique-nique samedi dernier au Lac St-Joseph. Le voyage et la reception offerte aux marins ont été payés aux frais de la Commission des Champs de Batailles Nationaux.

Un programme bien ordonné d'amusements divers nautiques ou autres a été exécuté. Souque à la corde, foot-ball, exercices de natation, il s'en est trouvé pour tous les goûts. Les frères Edwards de l'Arrogant et de l'Exmouth se sont divisés les honneurs de la victoire pour les exercices de natation.

Des quatre équipes de souque à la corde représentant le New-Hampshire, l'Exmouth, le Léon Gambetta et le Duncan, c'est celle de l'Exmouth qui a gagné. Une équipe des hommes de l'Arrogant est sortie victorieuse dans la joute de foot-ball.

La série des amusements terminée, les excursionnistes ont été conviés à partager un somptueux dîner.

Le retour s'est effectué au milieu de manifestations d'une allégresse non déguisée.

* * *

Vers 11 heures Son Altesse Royale le Prince de Galles laissait la citadelle pour se rendre au parc Victoria planter un arbre commémoratif.

Il passa par les rues St-Louis, Place d'Armes, du Fort, Buade, Fabrique, St-Jean, Des Glacis, d'Aiguillon, côte d'Abraham, St-Valier, de la Couronne, St-Joseph, St-Valier, St-Ambroise, l'Avenue Parent. Sur la rue d'Aiguillon, en face de l'orphelinat et de chaque côté de la rue les révérendes soeurs de la charité avaient disposés leurs orphelins avec drapeaux du Sacré-Coeur ; ils saluèrent le Prince aux cris de "Vive son Altesse Royale, Vive le Prince de Galles". Un régiment de petits soldats présenta les armes. Son Altesse arrêta et salua.

Le Parc Victoria était rempli d'une foule immense bien avant l'arrivée de son Altesse.

Le choeur de M. J. Ath. Paquet chante l'hymne national "O Canada", Lord Grey présente des dames et des enfants au Prince, on entend encore "O Carillon", puis Son Altesse reconduit par le maire Garneau remonte en voiture. On entonne "Dieu protège le Roi"; l'hon. maire de la cité propose trois hourras et le carrosse s'éloigne au milieu des cris et des applaudissements.

Devant l'Hospice St-Charles, les enfants se sont groupés et Son Altesse arrête et entend à tête découverte le chant : "Dieu sauve le Roi."

Le retour s'effectue par les rues Gignac, de la Couronne, St-Joseph, St-Paul, St-Nicolas, côte du Palais, St-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, Place d'Armes, St-Louis et de la Citadelle.

L'hon. G. George Garneau, maire de la cité, tous les échevins, M. Ford, L. A. Cannon, O. Brunet, Art. Paquet, Nap. Drouin, Elz. St-Pierre, H. E. Lavigueur, Art. Picard, Martin Madden, Campbell et M. H. J. J. B. Chouinard, greffier de la cité, Mesdames Baillargé, M. et Mme Jos Pope, Miles Flynn, Sir H. Williams et un grand nombre d'autres personnages éminents étaient présents pour recevoir Son Altesse. Elle arriva vers 11,30 hrs accompagnée de Son Excellence le gouverneur général dans un splendide carosse tiré par quatre chevaux et une magnifique garde d'honneur. Les soldats disposés sur deux rangées, présentèrent les armes, un choeur entonne le "God save the King" et l'on crie trois formidables hourrahs en l'honneur du Prince M. le maire reçoit Son Altesse, lui adresse quelques paroles et l'on procède immédiatement à la plantation d'un orme pendant qu'un choeur sous la direction de M. J. Art. Paquet chante avec succès l'hymne au prince de Galles : "Du sommet des montagnes et du fond des vallons", (traduction française par M. le juge A. B. Routhier.)

La plantation d'un arbre par un prince n'est pas chose aussi rude que d'aucuns pourraient le croire. Il ne s'agit pour lui que de jeter avec un instrument quelques grains de terre.

La bêche que l'on présenta au Prince de Galles était d'or avec poignée d'ébène. Sur la bêche on voyait les armes de la cité de Québec, puis au-dessous l'inscription suivante : Présentée à Son Altesse Royale par le maire et les échevins de la cité de Québec à l'occasion de la plantation d'un arbre commémoratif, 28 juillet 1908.

M. le maire proposa alors trois hourras au Prince, qui furent accordés avec enthousiasme.

A LA GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, 27.—M. Marc François le maire du Moule, qui était le bras droit du député Légitimus, a pris la fuite pour échapper à la justice. De même que le député, il est accusé de malversation.

Le parti révolutionnaire nègre est maintenant complètement désorienté par suite de la fuite de ses chefs.

OUVRIERS ET PATRONS

Statistiques montrant les augmentations des salaires depuis 18 ans

Washington, 28.—Dans un bulletin que le Bureau du Travail vient de livrer à l'imprimeur, on trouve les renseignements suivants sur le mouvement des salaires des ouvriers et des denrées alimentaires.

Ce bulletin indique que dans 4,169 établissements comprenant les principales industries du pays et la métallurgie, les salaires en 1907, étaient de trois pour cent et sept dixièmes plus élevés qu'en 1906 ; les heures régulières de travail étaient, par semaine, de 4 dixièmes pour cent moins longues et le nombre des employés dans ces établissements était de un pour cent plus élevé.

D'un autre côté, le prix des denrées alimentaires en 1907 était plus élevé qu'à toute autre époque depuis 18 ans.

D'après le bulletin également, les ventes effectuées dans 68 localités par 1014 commerçants indiquent que les prix de trente des principaux articles d'alimentation vendus à des familles d'ouvriers étaient de 4 pour cent et deux dixième plus élevés en 1907 que l'année précédente.

Comme l'augmentation des prix des denrées alimentaires au détail de 1906 à 1907 a été plus élevée que celle des salaires, les moyens dont pouvaient disposer les ouvriers pour acheter les choses nécessaires à leur alimentation étaient également inférieurs à ceux de 1906, c'est-à-dire de un demi pour cent moindres.

La moyenne des salaires, par heure, en 1907, a été plus élevée qu'à toute autre époque depuis 18 ans, et de plus de 20 pour cent supérieur à la moyenne de 1890 à 1900.

En comparant les salaires de la période de 189[illegible] 1900, on constate qu'en 1907 la moyenne a été de 28 et 8 dixièmes pour cent par heure plus élevée qu'à toute autre époque, que le nombre des employés dans les établissements où l'on a pris des renseignements a été de 44 pour cent plus élevé, et que la moyenne des heures de travail par semaine a été de 5 pour cent inférieure.

Le prix moyen des trente produits comestibles, vendus par quantités pesées aux familles, a été de 20 pour cent et trois dixièmes plus élevé en 1907 que le prix moyen pendant les six années de 1890 à 1900.

Dans ces conditions, les moyens dont disposaient les ouvriers par heure de travail pour acheter les choses nécessaires à la vie étaient de 6 pour cent et 8 dixièmes plus élevés en 1907.

L'accroissement des salaires par heure en 1907, comparé à 1906, a été général dans quarante établissements industriels sur quarante, et un où le Bureau du Travail a pris ses renseignements.

Le plus grand accroissement a été constaté dans les fabriques de coton, où la moyenne des salaires par heure, en 1907, a été de 12 pour cent et 9 dixièmes plus élevée qu'en 1906.

LES VOLEURS DE COFFRES-FORTS A NEW-YORK

New-York, 28.—Des voleurs ont pénétré, de bonne heure, dans les bureaux de M. Thomas J. Dunn, bijoutier en gros au 101 Chambers street. Dans ces bureaux situés au troisième étage se trouvaient deux coffres-forts que les voleurs ont fait sauter à l'aide de la dynamite. Ils ont réussi à s'enfuir, emportant pour environ $10,000 de bijoux contenus dans ces coffres-forts.

Vers 5 heures du matin, le concierge de cette maison s'est aperçu que la porte des bureaux de M. Dunn était ouverte. Pris de soupçons, il a pénétré à l'intérieur et n'a pu que constater le vol. Il s'est empressé de donner l'alarme et des policemen et des détectives sont arrivés, mais jusqu'à présent n'ont pu rien trouver qui puisse les mettre sur les traces des voleurs. Ceux-ci doivent être des "experts", car pour empêcher que le bruit de l'explosion soit entendu, ils avaient eu soin d'envelopper les coffre-forts avec des couvertures mouillées.

On a constaté aussi que trois trous avaient été faits avec un vilebrequin à chacun des coffre-forts et que les voleurs s'étaient servis d'une quantité de dynamite juste suffisante pour les faire exploser.

Dans le quartier où a eu lieu ce vol audacieux se trouvent la nuit non seulement des policemen mais aussi des gardiens qui tous ont été interrogés et ont répondu n'avoir rien vu ni rien entendu.

On croit que les voleurs ont pénétré dans la maison en passant par une des chambres d'un hôtel attenant.

UN ACCIDENT EN SUISSE

Berne, 27.—On a perdu tout espoir de recouvrir les corps des ouvriers italiens qui ont péri hier dans le tunnel du Loetschberg. On a découvert que le lit souterrain de la rivière Kender se trouve sur une distance de deux cents pieds, directement au-dessus de la voute du tunnel et que l'explosion de deux dépôts de dynamite qui a été cause du désastre.

TERRIBLE RUADE

M. Payen, de Saint-Hyacinthe, est blessé au cours d'une promenade

St-Hyacinthe, 27.—Service spécial.—Un sérieux accident s'est produit hier soir sur le Boulevard Girouard.

Les Messieurs Payen goûtaient les plaisirs d'une promenade sur leur magnifique automobile, tout heureux de n'avoir encore eu aucune rencontre désagréable.

Subitement, ils durent ralentir la marche et suivre un carrosse, monté par M. Arthur Tellier, fils de l'hon. juge Tellier, les demoiselles Irène et Hélène, ses soeurs, et Mlle Juliette Boivin l'accompagnaient.

Le cheval effrayé par les lumières qui lui donnaient dans les jambes, prit peur et se cabra. Les jeunes filles étaient à peine descendues que les guides, retenus fortement par M. Tellier, se rompirent et donnèrent toute liberté au pauvre animal.

Délivré de ses rênes, il s'élança. La voiture fut renversée et traînée sur le sol, et, emballé lui-même, il alla s'abattre près du trottoir qui longe la propriété de M. le Chevalier Richer.

Des passants accoururent pour le relever. M. Jules Payen, chagrin d'avoir été la cause indirecte de cet accident, prêta généreusement son concours.

Il dégageait les pattes de derrière du cheval, quand ce dernier se releva et lui lança une vive ruade.

M. Payen tomba à la renverse en poussant un cri de douleur. On le ramassa avec la conviction qu'il ne vivait plus.

Des médecins furent mandés en hâte et bientôt on vit accourir le Dr Eugène St-Jacques, accompagné de son fils, le savant chirurgien de Montréal, le Dr Eugène Turcot et le Dr Auguste Beaudry.

Le blessé fut déposé chez M. Aimé Amyot, président de l'Union St-Joseph; la figure toute couverte de sang était méconnaissable et ne laissait point deviner la gravité du mal.

Après le lavage et l'examen, les médecins constatèrent avec joie que les mâchoires n'étaient point brisées. Le cou et le menton sont gravement labourés ainsi que la partie supérieure de la poitrine.

La réaction quoique très violente n'inquiéta point les médecins qui ordonnèrent de transporter le malade chez lui.

La voiture de M. le juge Tellier est gravement endommagée et son cheval souffre de déchirures aux pattes.

Cet accident a fait beaucoup de bruit dans notre paisible cité et a réuni près de trois à quatre cents personnes sur les lieux, quoique l'heure fut déjà très avancée.

TELEGRAPHIE SANS FIL AUX ETATS-UNIS

San Diego, Californie, 27.—La station de télégraphie sans fil de la Pointe Loma, était hier un peu après minuit, en communication avec le cuirassé d'escadre "Connecticut", le vaisseau-amiral de la flotte cuirassée de l'Atlantique.

MALHEUREUSE IMPRUDENCE

Montréal, 28.—De notre bureau.—Une imprudence malheureuse a coûté la vie à un jeune homme de Verdun, hier après-midi.

George Hogan, 19 ans, domicilié au No 254, Church Ave., commit l'imprudence d'aller se baigner dans le canal, quelques temps après avoir dîné copieusement.

Le malheureux fut saisi de crampes et disparut sous l'onde avant que les passants pussent le secourir.

Le cadavre de Hogan fut repêché quelques heures après et transporté à la morgue.

SUICIDE D'UNE JEUNE ROUMAINE.

New-York, 26.—Une jeune Roumaine, Bertha Nellinger, âgée de 20 ans, s'est donné la mort en se jetant sous les roues d'un train du chemin de fer élevé de la 3e avenue, à la station de la 99e rue.

Le mécanicien de ce train a déclaré que lorsqu'il est arrivé à cette station il a aperçu la jeune fille qui, en voyant le train approcher, s'est avancée sur la plate-forme et a sauté sur la voie alors qu'il n'en était qu'à quelques mètres à peine. Il a aussitôt serré les freins, mais n'a pu empêcher que les roues du premier wagon passent sur le corps de la jeune fille qui a été horriblement écrasée.

Une lettre trouvée dans les vêtements de Bertha Nellinger dit que, depuis six mois qu'elle est en Amérique, elle n'a pu s'habituer à la vie de ce pays et regrette le sien. Elle regrette aussi l'amoureux qu'elle a laissé en Roumanie et, comme elle espère aller au paradis, le mieux pour elle est de se suicider.

LA SANTE DE DON CARLOS

Londres, 27.—Don Carlos, duc de Madrid et prétendant au trône d'Espagne, est gravement malade, à Milan, d'une tumeur à l'estomac. Son état inspire des inquiétudes.

ROOSEVELT A NEW-PORT

Le président des Etats-Unis mène une vie très active

Newport, R. I., 27.—Le président Roosevelt a passé, ces jours derniers, des heures d'une vie véritablement intense. Pendant ces quelques heures, il a passé la revue des élèves des apprentis marins, à l'école navale ; il a prononcé un discours devant les élèves ; il en a prononcé un autre devant des officiers de l'armée et de la marine à propos des améliorations à apporter dans les différents services de cette dernière ; il a pris part aux débats de la plus importante conférence militaire et navale qui ait jamais eu lieu en ce pays ; il a été l'invité d'honneur à une réception après la conférence et finalement il est reparti pour Oyster Bay sur le "Mayflower".

Dans son discours devant les officiers, le Président a vivement recommandé la construction d'une flotte puissante, assez forte pour porter des coups décisifs. Il a ajouté qu'une flotte construite seulement pour la défense des côtes serait ridicule.

Son discours a duré plus d'une demi-heure, la conférence a ensuite commencé les débats sur les questions qui lui étaient soumises.

Le Président a pris une part importante à la discussion. Il a fait remarquer qu'il soumettait ses idées comme un simple particulier et que son intention n'était pas de donner des conseils à des hommes du métier.

Il a aussi donné à entendre aux officiers que c'était à eux de maintenir la marine des Etats-Unis à la hauteur des progrès de la science et d'en faire une marine puissante, capable de porter des coups décisifs quand les circonstances l'exigeront.

Cette puissante marine sera une garantie de paix.

M. Roosevelt a ajouté qu'une marine puissante était le moyen de sécurité le plus économique que la nation pût se procurer.

A la conférence, il n'y avait pas moins de dix contre-amiraux et de nombreux capitaines de vaisseaux et d'officiers de grades inférieurs.

Des officiers du fort Adams et du fort Preble avaient aussi été invités à la conférence.

Les débats ont été tenus secrets. Toutefois on a lieu de croire que le principal sujet de la discussion a été la construction de cuirassés.

LES BANDITS A BOSTON

Des malfaiteurs tuent un homme et en blessent huit autres

Boston, 28.—L'attaque à main armée par deux malfaiteurs, dans un débit de boisson de Jamaïca Plain, avant-hier soir, au cours de laquelle un homme a été tué et deux autres dangereusement blessés a été une affaire plus terrible qu'on le supposait.

Les deux malfaiteurs, à leur sortie du débit de boisson furent poursuivis par des gardiens de la paix et quelques civils.

Pendant la poursuite, un gardien de nuit au Forest Hill Cemetery a été tué d'un coup de revolver, une femme a été mortellement blessée, cinq gardiens de la paix ont reçu de sérieuses blessures.

L'un d'eux est en danger de mort.

Quatre autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées par les coups de revolver des bandits, qui ont tiré, semble-t-il, sur toutes les personnes qui pouvaient entraver leur fuite.

Après s'être frayé un chemin en tuant ou blessant les personnes qui pouvaient ralentir leur course ou qui les poursuivaient, les brigands, des Italiens, croit-on, disparurent.

Hier soir, les deux brigands étaient activement recherchés; on les croyait cachés dans le cimetière de Forest Hill, autour duquel un cordon composé de plusieurs centaines d'agents de police, bien armés, sont prêts à faire feu sur les misérables auteurs de ces nombreux attentats s'ils tentent de sortir de leur cachette et de faire de nouvelles victimes.

La dernière fois qu'on les a aperçus, les trois brigands se trouvaient près de la rue Wachusett, à côté du cimetière.

L'un d'eux est de grande taille, sa moustache est noire et épaisse ; il porte un chapeau mou.

L'autre individu est moins grand.

Ils passaient dans une cour derrière le cimetière lorsqu'on les a aperçus et le grand semblait soutenir le petit qui paraissait blessé.

Toute la journée d'hier, un nombre relativement considérable d'agents de police ont fait des recherches pour découvrir les brigands.

Maintenant on les croit cachés dans le cimetière où ils se sont réfugiés depuis leur coup de main dans le débit de boissons de Jamaïca Plain.

Poussés par la faim ou la crainte d'être cernés par la police les deux brigands sont sortis de leur cachette et on les a vus dans la rue Charles à Jamaïca-Plain, à la tombée de la nuit ; ils semblaient venir de Cunningham-Field.

Quelques citoyens qui s'étaient jointe aux agents de police pour découvrir les brigands les aperçurent et se mirent en devoir de leur barrer le chemin ; mais aussitôt que les deux assassins se virent découverts, ils prirent la fuite en prenant la rue Charles, South, Lee et Keyes.

Dans chaque main ils tenaient un revolver et faisaient feu dans toutes les directions.

Une dame Délia Fallon, demeurant rue South, a été la première atteinte hier soir par les balles des brigands.

Elle se tenait sur le pas de sa porte, avec son enfant dans ses bras, lorsque les deux brigands poursuivis par une foule nombreuse, passèrent en courant.

L'un des fugitifs tira sur cette femme, qui fut atteinte à la tête, derrière l'oreille droite.

La blessée est en ce moment au City Hospital, et son état, paraît-il, est désespéré.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les agents de police Edmund R. Ingalls, Thomas Moore, James Nolan, Thomas Fleming, l'officier de police Cox et un conducteur de tramway nommé McGinn étaient blessés par les coups de revolver des deux brigands.

Un nommé John H. Wrightman, demeurant rue Keys, sur lequel l'un des brigands avait aussi tiré, ne fut pas atteint.

Michael Flynn, en voyant les brigands venir vers lui, ramassa une pierre; mais l'un d'eux tira immédiatement sur lui.

Une balle érafla l'oreille de Flynn et une autre fit tomber son chapeau.

Après avoir traversé la rue Forest-Hills, les brigands, toujours fuyant, entrèrent dans le Franklin Park.

Là, l'agent de police Cox voulut leur barrer le chemin; mais les brigands tirèrent sur lui et il tomba grièvement blessé.

Quelques instants après, la nuit était complète et les brigands disparaissaient dans une des parties peu fréquentées du parc.

Les deux brigands avaient parcouru dans leur fuite une distance de plus de deux milles dans la partie la plus populeuse de Jamaïca-Plain, et, tout en faisant à chaque instant de nouvelles victimes sur leur passage, ils ne furent pas atteints, semble-t-il, par les coups de revolver des agents de police à leur poursuite.

Le gardien de nuit du cimetière Herbert S. Knox, a été atteint par les balles des brigands au moment où il cherchait à leur barrer le chemin.

PROFITS ILLEGAUX

Vingt-neuf maisons de commandes par la malle mises en accusation

Chicago, 27.—Le grand jury fédéral a ajourné après avoir rapporté des actes d'accusation contre vingt-neuf maisons de commandes par la malle, dont les prétendus profits illégaux ont été, dit-on, de quatre à cinq millions de dollars. L'accusation proférée contre les défendeurs est l'usage de la malle en vue de frauder.

Le jury a aussi rapporté vingt-huit actes d'accusation dans la croisade contre la "traite des blanches" et dix actes d'accusation contre les chemins de fer Illinois Central et Rock Island pour avoir donné des passes à des expéditeurs de fruits.

Parmi d'autres actes d'accusation relativement à l'usage illégal de la malle était une accusation fondée contre Birch F. Thomas et Edward Rhodus, promoteurs de prétendues opérations frauduleuses de la Central Life Securities Company, la Republic Life Insurance Company, la Mercantile Finance Campany et un certain nombre d'autres sociétés que l'on dit avoir été engagées dans des opérations frauduleuses.

Plus tard dans la journée un acte d'accusation a été trouvé contre George H. Stapely de Cincinnati, président de la George H. Stapely Company, banquiers. L'accusation contre lui est le fait d'avoir obtenu de l'argent et des biens par fausses représentations par l'intermédiaire de la malle. Le capital de la compagnie est donné comme étant d'un million de dollars.

LE VENEZUELA ET LA FRANCE

Caracas, (lundi 20 juillet, via Port-d'Espagne, Trinité), 26.—Le gouvernement vénézuélien se trouve dans une situation assez embarrassante, du fait qu'il lui est impossible de faire parvenir à la France l'occompte mensuel de ce qu'il lui doit. Cette situation résulte de ce que depuis la rupture des relations diplomatiques entre les États-Unis et le Vénézuéla, la France n'a encore chargé aucune puissance de ses intérêts. Les citoyens français au Vénézuéla et les archives de la légation se trouvent en ce moment sans protection.

—Au départ :

—Tâchez d'aller un peu plus vite..., fouettez votre cheval !...

—Impossible, bourgeois, je suis de la Société protectrice des animaux.

A l'arrivée :

—C'est tout ce que vous me donnez !... ajoutez quelque chose pour boire !

—Impossible, cocher, je fais partie de la Société de tempérance.

ERNEST BORNENS

Le globe-trotter est passé à Québec en route pour le Labrador

Nous avons reçu ce matin la visite de M. Ernest Bornens, le globe trotter bien connu, qui se dirige vers le Labrador. C'est lui qui termina, il y a dix mois, son sensationnel voyage autour du monde. Dans le cours de ce voyage, il fut fait prisonnier en Afrique par [illegible] anthropophages. Son compagnon, [illegible]re Garreau, missionnaire, fut affreusement martyrisé. M. Bornens assista au supplice de son ami et lui-même fut torturé, ses bourreaux l'exposèrent pendant plusieurs jours, complètement nu, au soleil, le corps enduit de miel et le malheureux était littéralement dévoré par les mouches. Il s'échappa heureusement une nuit et put regagner les possessions françaises.

Sur les quatre, partis de New-York pour faire le tour, il est revenu seul ; de ses trois compagnons deux sont morts et le troisième est fou.

M. Bornens entreprend maintenant un voyage à travers la péninsule et compte que les populations lui feront bon accueil. Que nos voeux l'accompagnent dans son voyage et espérons le voir revenir sain et sauf parmi nous. M. Bornens donnera des conférences sur son voyage autour du monde dans les paroisses de la Côte Nord. Ceux de nos lecteurs qui iront l'écouter ne le regretteront pas.

Le globe trotter nous tiendra au courant de son voyage et nous a quittés nous exprimant sa profonde sympathie pour notre journal qui, dit-il est appelé à un grand avenir.

TRISTE NOYADE

Un jeune homme trouve la mort dans une excursion de pêche

St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, 27—Service spécial.—Encore une noyade vendredi après-midi. M. Armand Gagné, âgé de 19 ans, fils de M. François Gagné, marchand de cette paroisse, a trouvé la mort dans une excursion de pêche à la Grande Décharge. Il s'est noyé à 7 hrs du soir dans les circonstances suivantes : Ayant pris un canot d'écorce pour pêcher et ne pouvant avironner que très difficilement, vu qu'il avait une main privée d'un pouce, il échappa son aviron de la main gauche, ce qui eut pour effet de faire chavirer l'embarcation. Alors son compagnon réussit à se sauver, mais lui se cramponna à l'embarcation chavirée, en attendant du secours d'un chaland qui était près de là, occupé par trois autres jeunes gens. Mais malheureusement le chaland était ancré au large et ils ne purent lever l'ancre vu qu'il était pris dans le fond. Alors ils cassèrent la chaine très difficilement, mais il était trop tard la victime commençait à descendre un rapide et disparut. Scène poignante, la victime leur a crié d'une voix désespérée : "Venez à mon secours je vais me noyer" et aussitôt il disparut. On est à chercher le cadavre, mais il paraît difficile à retrouver à cause de la profondeur de l'eau dans cette rivière.

En descendant le rapide, le malheureux jeune homme voyant une roche aigue à fleur d'eau tenta de s'y cramponner, mais il fut emporté comme une feuille dans le courant. Il saisit de nouveau le canot et disparut au fond avec ce dernier après quelques minutes.

L'AGITATION POLITIQUE EN PERSE

Berlin, 27.—Une dépêche du correspondant du "Lokal Anzeiger" à Téhéran dit: "En raison des mauvaises nouvelles reçues de Tabriz, le chah a donné l'ordre d'envoyer une batterie de montagne et deux régiments d'infanterie dans cette ville. D'autres renforts seront envoyés plus tard. Toutes ces troupes seront placées sous le commandement de Maires-Sultaneh. On rapporte que les troupes du chah sont à court de munitions. Un autre camp retranché a été établi au nord de Téhéran pour protéger le ville contre les insurgés que l'on dit marcher dans cette direction."

BATEAUX EN BETON ARME

On a essayé déjà, et non sans succès d'utiliser le béton armé pour la construction des cloisons intérieures des navires.

En Italie, pays qui n'a pas de mines de fer, et où le choix des matériaux de construction est donc forcément restreint, on a songé à demander davantage encore au béton. A titre d'expérience, le gouvernement a fait construire, aux chantiers navals de La Spezia, un bâtiment de 120 tonnes dont la coque entière, de la quille au pont, est en béton renforcé d'une armature de fer. Pour juger de la résistance de ce bateau d'un nouveau genre, on lança contre lui un navire en acier dont l'éperon ne causa que de légères avaries.

UN VOL AUDACIEUX

Un étranger fait une rafle de bijoux, rue Buade, hier

M. J. F. Dobbin le marchand joaillier bien connu de la rue Buade déplore aujourd'hui la perte de 18 bagues d'une valeur totale de $2,000 comme résultat de la visite d'un audacieux filou dans le cours de la journée d'hier. C'est vers neuf heures, c'est-à-dire à l'heure où les magasins sont partout le plus encombrés que l'individu en question se présenta à l'établissement Dobbin.

Sur la demande du client qui du reste était habillé en gentleman M. Dobbin soumet à son examen une série de bagues montées en diamant. Puis comme la marchandise paraissait convenir à l'acheteur, le propriétaire de l'établissement s'empressa d'aller quérir en arrière une broche dont il avait besoin.

Profitant de cette minute d'absence l'homme disparut comme un éclair et se perdit dans la foule compacte massée aux alentours. La police fut aussitôt mise au fait de l'exploit du hardi voleur et comme on peut en fournir une description assez détaillée son arrestation ne semble devoir être qu'une question d'heure.

CADAVRE RECONNU

Montréal, 28.—De notre bureau.—Le cadavre de l'inconnu tué par un convoi du Grand-Tronc, à Rockfield, hier matin, a été reconnu à la morgue hier soir.

C'est un terrassier russe, du nom de Nicola Hokoluk, âgé de 25 ans et demeurant à Notre-Dame de Grâce.

FATALISME MUSULMAN

Les Turcs accueillent avec indifférence les réformes politiques

Constantinople, 27.—L'acte spontané du sultan en proclamant le rétablissement de la constitution de 1876 a laissé indifférente la population de Constantinople. L'aspect de la ville aujourd'hui est tout à fait normal, et on ne voit nulle part des manifestations de joie.

Le fatalisme des musulmans, qui, pendant des siècles, ont été habitués au règne de la souveraineté personnelle et qui n'ont jamais joui d'aucune liberté politique, explique en partie l'apathie qui est surtout apparente. A cette indifférence s'ajoute un certain scepticisme quant à la durée de cette nouvelle ère. Les expériences passées et le fait que le sultan a accordé le rétablissement de la constitution pressé par le danger actuel invitent les Turcs à croire que cette concession n'a pour but que de faire face aux troubles actuels et d'éviter le démembrement de l'empire. On croit aussi que le souverain saisira la première occasion favorable pour suspendre cette charte de liberté.

Si ces suppositions ne se réalisaient pas, l'établissement du nouveau système de gouvernement pourrait avoir des conséquences d'une importance inévaluable en ce qui concerne la solution de la question macédonienne, car il rendrait toute intervention étrangère plus difficile que jamais et détruirait pour le moment tout espoir de réalisation des désirs des Etats des Balkans d'acquérir des tranches des provinces européennes de la Turquie.

Paris, 27.—La proclamation du rétablissement d'une constitution en Tuquie a produit une excellente impression à la Bourse. Toutes les valeurs ottomanes ont monté.

INSTINCTS BARBARES

Un cheval est poignardé dans la Cote de la Montagne

Trois individus animés d'instincts barbares, descendaient hier après-midi la côte de la Montagne. Arrivés près de la pharmacie du Dr Ed. Morin, l'un d'eux tirant un couteau de sa poche, en darda un des chevaux de la buanderie Pfeiffer qui stationnait dans cette rue, pendant que son conducteur était entré livrer un paquet. Le pauvre animal reçut deux coups de couteau, l'un dans le nez et l'autre au poitrail. Des passants portèrent plainte immédiatement au poste de police No 5 et des constables se rendirent en toute hâte sur les lieux, mais ces féroces individus étaient disparus.

Le Dr Morin fit les premiers pensements en attendant les soins du vétérinaire et on nous dit que c'est grâce aux soins intelligents de ce monsieur, si la compagnie Pfeiffer ne perd pas son animal. La bête fut ensuite conduite à l'hôpital du Dr Duchaine qui lui prodigue les soins nécessaires, et espère la sauver.

Dans la soirée, le constable Drolet, du poste No 5 a arrêté un individu sur le marché Champlain, que l'on croit faire partie du trio barbare. Il aura à rendre compte de sa conduite devant le Recorder.

TONNERRE ET PLUIE

Violent orage, hier soir, dans la région de Montréal

Sherbrooke, 28.—Service spécial.—Un violent orage accompagné de pluie, d'éclairs et de tonnerre a éclaté, hier soir, sur Sherbrooke et les campagnes environnantes. Le vent était d'une force extrême. Des arbres ont été tordus et arrachés, une partie de la couverture de l'hôtel "American House" a été soulevée et lancée à une bonne distance. Des passants ont failli être écrasés. Heureusement que le cyclone a été de courte durée.

TEMPETE ELECTRIQUE

Un camp militaire ravagé par un terrible orage électrique

Gettysburg, Penn., 27.—Comme résultat d'une terrible tempête électrique qui a passé sur le camp de la garde nationale de la Pennsylvanie, on rapporte qu'au moins six troupiers ont été tués et une quarantaine d'autres blessés, dont quelques-uns sérieusement, après avoir été frappés par la foudre.

Le colonel du 10e régiment a converti ses quartiers en un hôpital.

Plusieurs amis étaient assis avec gouverneur Stuart quand sa tente s'écroula, mais les hommes retinrent de leur mieux la toile et tous s'échappèrent sains et saufs. Le camp est inondé et le service télégraphique est pratiquement paralysé.

Le camp tout entier fut jeté dans un état de panique. Les ténèbres étaient impénétrables et les hommes couraient ici et là à travers les torrents d'eau, à la recherche des blessés.

Toutes les tentes de la batterie B ont été renversées, mais personne de la batterie n'a été blessé. Les quarante hommes qui ont ressenti les douloureux effets de la foudre sont ceux de la compagnie C du 10e régiment, dont la tente fut frappée par le tonnerre.

Durant un temps, la plus grande excitation a régné, et un grand nombre de blessés ne pouvaient être trouvés que par les cris d'appel à l'aide qu'ils poussaient, toutes les lumières du camp ayant été éteintes par le vent qui soufflait avec une violence inouïe.

ECHAPPES DE L'ASILE

Montréal, 28.—De notre bureau.—Quatre détenus de l'Asile St-Jean de Dieu, à la Longue-Pointe, se sont évadés de l'institution, hier après-midi.

Leurs noms sont Lescarbeau, Corbeil, Sauriol et Brunet. Ce n'est pas dangereux, ils seront repris sous peu.

EXPLOITS D'APACHES

Montréal, 28.—De notre bureau.—M. Richard Hemsley, le gros et riche joaillier de la rue St-Jacques, a été pillé et volé samedi soir, rue Sherbrooke, par trois bandits. Il a été assommé, a une jambe fracturée et porte contusions à la tête. Il est âgé de 63 ans. Il en reviendra.

C'est la troisième fois qu'un citoyen est attaqué à Westmount, en quelque semaines.

PRECIPITES D'UNE HAUTEUR DE 60 PIEDS

Montréal, 28.—De notre bureau.—Deux matelots, Charlie Bralbuar et John Halow veillaient chez un ami à Ste-Cunégonde, hier soir; en sortant tous deux mirent le pied dans le vide et tombèrent d'une galerie d'arrière de 60 pieds de hauteur. Les deux malheureux ont les jambes fracturées, et l'un d'eux est en danger à l'Hôpital.

DANS L'OBSCURITE

Montréal, 28.—De notre bureau.—Un gros orage électrique a passé sur la ville de Montréal hier soir. Le service des tramways a été interrompu. Les lumières ont été éteintes par toute la ville pendant une demi heure.

MANDAT D'AMENER

Montréal, 28.—De notre bureau.—Un mandat d'amener a été lancé contre l'asistant contre-maître de la division du département des chemins, sous la plainte faite par le trésorier de la ville, Robb, l'accusant de détournement de fonds pour la somme de $1,486.

REPRISE DU TRAVAIL

Augusta, Me., 27.—Les fabriques de cotonnades Edwards, employant 1200 ouvriers, ont repris leur pleine activité. Ces fabriques ne marchaient plus que la moitié du temps depuis quatre mois.

Dexter, Me., 27.—Les fabriques de lainages Dumbarton, ont été remises en activité sur le pied de quatre jours par semaine et de huit heures par jour.

SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

A ses connaissances remarquables sur les plantes, il joint une grande habileté comme photographe. Il nous a promis de venir photographier notre moulin, avec Anselme et moi sur le perron, et comme fond la Maison-aux-Fées, ainsi que les peupliers de la rivière et les hauts bancs de rochers qui se terminent à la Combe à l'Huilier. Vous verrez, ça sera très beau. Je vous en porterai une photographie, et vous aurez toujours votre Suzanne sous les yeux, en activité de service, dans son moulin. Le service alors consistera à tenir Anselme par le bras. Cela n'aura rien de pénible.

Pendant que M. le curé causait avec Anselme, je me suis approchée de Jeanne, la servante, très occupée aussi après ses pots de fleurs, pas assez pourtant pour ne pas m'avoir dévisagée, à la dérobée. J'ai vu tout de suite que ma figure lui plaisait, car elle m'a offert des fleurs pour le printemps prochain. Elle me les a même montrées en me disant: "Je vous les garderai jusqu'après l'hiver. Car il faut des fleurs dans les jeunes ménages."

Comme je me disais à part moi qu'elle avait quelque chose de la cordialité et de la poésie de son maître, Anselme a interrompu:

—Tu sais, a-t-il dit, Mlle Jeanne arrache les dents avec une grande prestesse de mains. Elle est, je suis sûr, tout à ton service.

M'arracher les dents ? J'avoue que cela me ferait de la peine. Et cette fois, j'ai trouvé que ce n'était pas poétique du tout.

—Parlons plutôt de vos fleurs, n'est-ce pas, Mademoiselle Jeanne ? Comme elles doivent bien faire le dimanche à l'église !

J'ai vu que cela lui était sensible. Pourquoi ne pas faire plaisir aux gens, surtout en disant la vérité ?

En effet, ce matin, l'église—une bonbonnière du style gothique—était toute fleurie de lauriers-roses, de palmiers, de géraniums, d'oeillets jaunes—je les ai retenus à Mlle Jeanne, ces oeillets-là, qui vous ont des yeux-mouchetés de noir si éveillés, et qui vous regardent si hardiment. Cela, c'est parmis aux fleurs du bon Dieu; mais toujours aimé ceux qui vous regardent en face.

L'église m'a ravie. Elle n'est pas aussi vaste que celle de Chaumet, à beaucoup près, mais si élégante avec sa haute nef blanche semblable à deux mains jointes, un peu arquées, se touchant par l'extrémité des doigts, et ses deux nefs latérales qui se terminent par deux petites chapelles bien pieuses.

Ce matin, les vitraux m'ont parlé tout le temps de la messe; trois vitraux très élevés représentant Notre-Seigneur tenant un livre sur lequel se lisent ces deux lettres alpha et oméga. M. le curé m'a expliqué que c'est du grec qui signifie: "Je suis le commencement et la fin." Quand je verrai Soeur Perpétue, je la gronderai de ne pas m'avoir appris le grec, puisque ça dit de si belles choses.

L'église est dédiée à Sainte Marthe. C'est pourquoi de chaque côté sont représentées sainte Marthe et sainte Madeleine. Sainte Marthe étrangle tranquillement la tarasque qui vomit de la fumée par la bouche, et de la rage par les yeux. Sainte Madeleine, les mains croisées, tenant le vase de parfum, ses beaux cheveux ruisselant, regarde Notre-Seigneur avec une expression admirable d'amour, d'humilité et de regret. Avec cela un soleil très vif qui détachait les personnages et les rendait vivants dans leurs vêtements de gloire, comme s'ils allaient parler.

Je les aime bien, ces bonnes saintes, mais elles ne me font pas oublier notre saint Jean de Chaumet, ni le saint Christophe de notre jardin de Bienval !

Les chants sont à peu près les mêmes que chez nous, mais plus rapides, avec une allure, une prononciation qui tient de l'accent du pays. C'est le goût terroir. On dirait la langue maternelle parlée par une bouche étrangère. C'est bien la langue, et puis, ce n'est pas cela. Il manque je ne sais quoi, ou plutôt je sais bien ce qu'il y a de trop, ce quelque chose qui vous fait sentir que vous êtes comme en exil.

Aujourd'hui, à Vêpres, quand j'ai entendu entonner le "Tantum ergo" je me suis tenu le visage dans mes mains pour ne pas éclater en sanglots .....

Il paraît que les gens de Chaumet ne trouvent un peu dévote parce que je suis allée deux fois cette semaine aux prières du Rosaire, le soir. Ils ne savent pas les braves gens, que j'y vais pour faire des provisions de courage, comme un navire qui s'arrête pour prendre son charbon en route. Ne vous inquiétez pas, le moyen est infaillible, je continuerai à l'employer.

Mais je m'aperçois que je bavarde beaucoup et pourtant j'ai mille choses encore à vous dire. Je vous les dirai à Chaumet. J'ai suivi votre conseil, mon cher papa, j'ai commencé mon petit journal.

Veuillez offrir mon respect à M. le curé, à Soeur Perpétue et à M. Albert Benoît; embrassez pour moi Claire, tous mes frères, toute la maisonnée, tous les amis. Dodo et Black s'unissent pour se rappeler à votre bon souvenir. Je vous ai réservé les derniers, mes chers parents, pour vous embrasser plus fort et pour vous dire encore combien je vous aime.

Votre fille,

Suzanne.

V

Malgré son enjouement apparent, au fond, cette lettre était triste. Jean Christophe n'en retint que cette phrase: "Je ne sais pas encore comment tout ira," et il se dit en lui-même: "Ma fille n'est pas heureuse."

Marguerite avait bien la même pensée, mais ils n'osaient encore se la communiquer. Ils attendaient la venue de Suzanne.

La Toussaint, c'est la fête des familles: elle réunit et resserre tous les liens du sang. Simone fit tout pour empêcher la jeune femme de revenir à Chaumet; elle dut céder devant cette considération supérieure: "On m'attend. Nous avons toujours passé cette journée en famille." Elle ne comprenait point ces raisons du coeur, elle dont le coeur était sec et la tête froide. Femme de devoir—c'était là son grand mérite—aussi irréprochable dans sa conduite qu'étroite dans ses idées, elle vivait de préjugés, d'habitudes, d'instincts et de mépris. Suivant son ornière de haine inconsciente qui la conduisait aux soupçons, à toutes les jalousies féroces, elle ne croyait à la vertu de personne, impassible dans son attitude de chien en arrêt. Elle allait, l'oeil luisant et défiant, la bouche pincée, prête à se détendre en sarcasme, le nez à l'évent, en quête de scandale.

En bonne belle-mère elle surveillait, ou plutôt espionnait sa bru, et pour cette vile besogne elle avait trouvé un digne auxiliaire dans la petite servante, ce fronçon de Mélanie, qui avait reçu le mot d'ordre et se tenait constamment aux aguets.

Très éprise de son mari et toute entière aux douceurs aveugles de la lune de miel, Suzanne ne voyait rien. Elle jouissait sans arrière-pensée de la plénitude de son bonheur.

Dès le premier jour, Dodo avait compris la situation et deviné tout ce que les apparences froides de Simone recélaient de perfidie. On lui avait aussitôt fait sentir qu'il n'était qu'un étranger, d'ailleurs très inutile et nullement désiré. Point d'éclat toutefois, de paroles nettes, de coups droits, seulement des gestes, des attitudes de mépris, des insinuations voilées.

Jusqu'à ce pauvre Black que cette gale de Mélanie maltraitait sournoisement, à grands coups de pied.

Dodo entendit un jour la petite bonne qui disait:

—Quel horrible chien ! Comme si on avait eu besoin de ça à la maison !

Et cette parole prononcée avec une colère étouffée fut suivie d'un plaintif aboiement de bête traquée.

—Et puis, ajouta-t-elle, ce vieux mendiant ! Quelle vermine !

Elle ne se doutait pas que Dodo était dans la grange, balayant la graine autour du trieur, à peine séparé d'elle par une porte demi-ouverte. Black courut à lui, à trois pattes, lui montrant la quatrième endolorie, et l'implorant de ses gros yeux dilatés et intelligents, si tristes, avec quelque chose d'humain dans le regard.

—Viens, mon Black, viens ! Si tu pouvais parler, n'est-ce pas ? tu me dirais bien des choses !

Et le doux animal, se sentant flatté, lui sautait au visage avec un cri continu et lamentable, comme une conversation où il eût raconté toutes ses rancoeurs.

Il paraissait dire:

—Retournons à Chaumet. Il ne fait pas bon ici ! Allons-nous-en ! Allons-nous-en !

—Le proverbe est bien vrai, lui répondit le vieillard. Quand on n'aime pas le chien, on n'aime pas la maîtresse.

Lorsque la veille de la Toussaint, on attela la Brunette pour revenir à Chaumet, il fallait voir Black courir autour de la jument, la flatter, la caresser, l'encourager de ses coups de voix, avec cette sorte de fraternité qui règne entre les bêtes d'une même maison élevées ensemble, doux animaux domestiques se connaissant, se passant tout, et se défendant au besoin, vivant d'affections, d'instincts communs.

—C'est singulier, disait Anselme, comme la Brunette trotte ! Il faut la retenir; autrement, toute vieille qu'elle est, elle prendrait le galop. Et Black, donc ! Quel entrain ! Quelle joie de revoir la ferme de Bienval !

—Ah ! répondit Suzanne, c'est que chez nous les bêtes sont bien heureuses. Mon père les soigne presque comme ses enfants. Il est très doux pour elles, et pourtant il en obtient tout ce qu'il veut. Et jamais je ne l'ai entendu jurer.

Elle était songeuse, car Dodo, en lui disant adieu, avait détourné soudain les yeux; et, sur sa dure figure, elle vit qu'un pli profond s'était creusé, comme le lit d'une rivière ravagée par une crue énorme.

A mesure qu'elle approche, son coeur bat plus fort, et son front s'éclaire de joie. Elle va revoir son père, sa mère, son pays ! Le feuillage des arbres s'est roulé; le soleil, par larges coulées traverse les taillis qui se dénudent, les branches dépouillées à la pointe desquelles se balancent encore quelques feuilles jaunes sans consistance. Une grande tristesse pèse sur la forêt dont les cimes sinueuses s'ourlent du crêpe mouvant de l'automne. Mais dans l'âme de Suzanne chantent, les félicités de la famille et de l'église de la Première Communion, toutes les impressions naturelles et surnaturelles.

Aussi la langue s'est-elle déliée, exprimant sans feinte ses pensées et ses sentiments intimes dans cette musique de sa voix d'enfant, rieuse et perlée, qu'Anselme écoute avec délices. Elle aperçoit la première la croix de la flèche de Chaumet immuable et sereine, qui lui sourit doucement à travers l'espace. La vieille Brunette hennit bruyamment, Black arrive à la ferme distançant la voiture, flattant tout le monde avec sa queue dont il bat les jambes de Jean Christophe, la langue pendante, les yeux expressifs, brillants de satisfaction, remuant sa bonne tête comme s'il voulait dire: "Nous voici ! Il fait bien bon ici, chez nous !"

—Comme je suis contente, s'écrie Suzanne en embrassant son père. Rien au monde je crois n'aurait pu me retenir à Percey, en cette fête de la Toussaint. Anselme a bien voulu me laisser venir et m'accompagner. C'est bien gentil à lui. Mais en chemin j'aurais voulu que la Brunette eût des ailes.

Elle s'assied, ravie, dans la grande cuisine. Il lui semble qu'il y a des années qu'elle est partie. Elle se laisse aller à de longues causeries sur mille sujets, riant, répondant à tous, heureuse comme un oiseau égaré par l'orage et qui a retrouvé son nid.

Marguerite la dévore des yeux, et cherche à deviner si elle n'a pas quelque peine secrète, quelqu'un de ces chagrins que l'on ne confie qu'à sa mère. Elle découvre une ombre légère sur ses traits si rayonnants, si francs et si purs. Jean Christophe aussi la considère, et il trouve en elle quelque chose de plus accompli, de plus ferme; la ressemblance paternelle s'est accentuée, son oeil bleu plus profond a perdu sa douceur enfantine et revêt la grâce aimable de la femme. Mais il ne lit pas jusqu'au fond de l'âme, où sa fille même n'a guère pénétré; et ses premières inquiétudes tombent devant cette gaieté communicative, ces éclats de joie, ce visage épanoui.

Le lendemain, au sortir de la messe, ils vont prier avec Albert Benoît sur la tombe de l'autre Suzanne, la tante héroïque dont le souvenir demeure ineffacé. La tombe est toute fleurie de couronnes, de chrysanthèmes, d'asters, d'immortelles, de toutes ces fleurs d'automne persistantes et robustes comme de vieilles amitiés.

A genoux, le front battant la pierre, Albert s'abandonne à sa douleur toujours très vive, il arrose de ses larmes cette terre où sont ensevelies toutes ses espérances d'ici-bas.

—Si je savais seulement qu'elle peut m'entendre, murmure-t-il. Oh ! dites-moi ce qui se passe au delà de cette vie, où vous êtes, si vous m'attendez, comme moi je vous demeure fidèle ! Dieu qui nous avait fiancés n'a pas voulu vous laisser la vie. C'eût été pour nous trop de bonheur ! Tout avant de mourir vous m'avez dit: "En souvenir de moi, devenez pleinement chrétien !" Je vous ai obéi, ô ma douce amie ! Ma conscience est calme, mais mon coeur n'est pas consolé ! . . . .

Et il continuait à frapper du front la pierre qui rendait un son mat.

Jean Christophe le frappa doucement à l'épaule.

—Viens, Albert ! sois courageux ! Elle nous a seulement dévancés de quelques années, ma bien-aimée soeur, mais nous, notre tâche n'est pas remplie. Il nous reste à lutter encore, à travailler tant que nous aurons des bras. Va, elle est contente de toi ! Songeons à ceux-ci !

Du doigt il montrait ses enfants qui entouraient la tombe: Anselme rêveur, Claire qui pleurait, Jacques et Pierre regardant avec stupeur cet homme qui fondait en larmes comme un enfant, et Suzanne qui s'éloignait avec sa mère tenant par la main Marguerite-Marie.

—Tu n'es pas heureuse, Suzanne, disait Marguerite.

—Mais si, maman, je le suis. . . .

—Les mamans sont comme le bon Dieu, elles voient tout, au moins dans le coeur de leurs filles. J'ai vu dans le tien un nuage, une peine, une angoisse peut-être. Cela vient-il de ton mari ?

—Oh non ! Anselme est bien bon pour moi.

—Te soutiendrait-il contre sa mère ? Car c'est elle qui est la cause de ta peine, je le vois.

—L'occasion ne s'est pas encore présentée, Dieu merci ! Mais je crois qu'il soutiendrait sa femme.

—Cependant n'est-il pas un peu faible ?

Elle ne répondit pas.

—Alors on t'a laissée venir volontiers ?

—Non. . . pas très volontiers. . . . On aurait préféré me voir rester à Percey. Mais j'ai déclaré que je voulais partir, que la fête de la Toussaint doit se passer en famille. . .

—Et l'on t'a répondu ?

—Vous le devinez bien, vous qui devinez tout. On m'a répondu que j'avais aussi une famille à Percey. . . Mais j'ai demandé comme une grâce . . . pour cette année. . . qu'on me laisse venir. . . Il me tardait tant de vous voir !

—Tiens, interrompit le zézayement de Marguerite-Marie, on t'empêchait de venir voir maman ?. . . Voudrais pas, moi, pas voir maman ! Ne me marierai jamais !

Elles se mirent à rire de ce propos naïf, et l'enfant, se voyant encouragée, répétait avec un grand geste vertical de son petit bras:

—Oh ! jamais ! Ne me marierai jamais !

—Il n'y a plus d'enfants, dit Marguerite. On ne peut plus rien dire devant eux.

Ce mot de Marguerite-Marie, qui avait d'abord égayé, jeta ensuite un froid, à dîner, sur les convives. Une contrainte régnait à Bienval qu'on n'y avait point connue encore, comme si un étranger eût été là, dans la personne d'Anselme. De fait il se taisait, retournant sous mille formes ce mot d'innocente qui lui paraissait plein de sous-entendus, mal à l'aise dans cette maison où il s'imaginait être soupçonné, accusé, condamné.

Cette enfant avait dit qu'elle ne se marierait jamais. Elle avait donc surpris quelque chose, car elle n'aurait pas trouvé cela toute seule ! On pensait donc qu'il rendait Suzanne malheureuse !

Et son imagination prenait le galop dans les régions des récriminations silencieuses, des déductions absurdes et de la mauvaise humeur.

Cela ne dura pas, et c'est à peine si Jean Christophe remarqua un peu de pâleur, une froideur momentanée. Mais rien n'avait échappé à Marguerite; elle avait compris que dans le coeur d'Anselme le premier sillon de défiance était creusé.

Le lendemain, en allant à l'office des morts, ils rencontrèrent Phébus sur la place. Les deux hommes se regardèrent, de l'acier dans les yeux.

—Trouverais-je donc toujours ce misérable sur mon chemin ! dit à mi-voix Anselme, avec un mouvement emporté qu'il ne sut point maîtriser.

Phébus entendit et lui cracha une injure:

—Oui, tu m'y trouveras, toujours, toi et ta gaupe !

Puis il s'enfuit à toutes jambes.

—Laisse-moi, dit le jeune meunier à sa femme qui le retenait, que je châtie cet insolent comme il le mérite.

—Non, je t'en prie, pas d'esclandre. Ne te commets pas avec un homme de si peu. Entrons à l'église.

Et elle l'entraîna avec elle.

Là elle pria de toute son âme, contenant l'angoisse qui lui montait à la gorge, se faisant de bronze pour ne pas attirer l'attention, et, tout en considérant le sanctuaire en deuil, l'autel où le Maître résidait, les bons saints qui s'élevaient graves, au-dessus du large crêpe des tentures noires, elle se rappelait le temps où ici, à l'église, la tête dans les mains, elle laissait couler à travers ses doigts, librement, ses larmes qui la soulageaient, et elle pensa:

—Je ne me doutais guère alors de ce que c'est que la vie. Maintenant je n'ai même plus le droit de pleurer!

VI

Le soir même ils repartirent pour Percey.

La Brunette se résigna à reprendre le collier. Quant à Black, il fallut que Suzanne l'appelât. Il revint la tête triste, bas sur ses pattes, le corps onduleux, se traînant avec un regard qui implorait. Dans ses yeux, ne brillait point cette bonne flamme de contentement qu'il avait au retour, sa queue ne frétillait plus d'aise. On eût dit qu'il était descendu dans sa conscience de chien et qu'il avait découvert le crime d'infidélité. Et il revenait honteux, repentant, à la voix de sa maîtresse; mais il courait devant la voiture sans enthousiasme, n'aiguillonnant plus de ses joyeux aboiements la bonne jument qui, de son côté, trottait sans entrain.

Les deux jeunes gens se retrouvaient seuls dans la forêt, après avoir dépassé le tournant du chemin.

Ce n'était plus la forêt d'autrefois, toute pleine de chants de leurs coeurs. Des jonchées de feuilles mortes couvraient les ornières. Dans les clairières des jeunes coupes, sur les buissons roussis, les clématites avaient répandu la bourre ouatée de leurs graines, réserve soyeuse pour les nids du prochain printemps. Le cerisiers étalaient le magnifique bouquet de leur feuillage rouge. Les charmilles mouillées par le brouillard se ressuaient, éclatantes et fraîches dans leur vêtement jaune clair, légèrement rosé, éblouissant, pendant qu'au-dessus d'elles, les protégeant ou les prenant en pitié, les grands chênes portaient fièrement, défiant l'hiver qui les dépouillaient déjà, leurs grosses têtes sourcilleuses, qui secouaient avec mauvaise humeur la rouille rugueuse de leur feuilles.

Une pluie fine et froide se mit à tomber.

Sans mot dire, Anselme enveloppa Suzanne dans une couverture et ouvrit son parapluie.

Une attention est le langage le plus délicat du coeur. Suzanne comprit que son mari était triste, mais ne lui en voulait pas. Le parapluie rapprocha les distances et fournit un prétexte pour rompre le silence qui les maintenait ou même les augmentait.

—T'as quelque chose, Anselme. Il vaut mieux s'expliquer nettement. On n'y pense plus après. Est-ce que tu n'es pas content de moi ?

—Je ne suis mécontent de personne, mais je suis sous une mauvaise impression. Ces choses-là ne s'expliquent pas, elles se sentent. Je ne pourrais pas dire au juste la cause de l'ennui que j'éprouve, mais l'ennui existe. Ce ne sera rien. Cela passera comme cette pluie du soir.

—La cause ? Moi je la connais, ou plutôt il y en a plusieurs, parce que je t'aime, parce que je crains pour la paix de notre ménage. . .

—Et tu as trouvé ?

—Les femmes trouvent toujours les raisons des choses intimes qui les concernent. Elles connaissent les raisons du coeur, sinon celles de l'esprit.

Anselme se déridait. Cette franchise, cette affection ouvraient son âme naturellement aimante et droite.

—Voyons, dit-il, ces belles raisons.

—Est-ce que tu n'as pas remarqué qu'à Bienval, tu es devenu plus froid pour moi, pour tout le monde.

—Eh bien ! oui; c'est la mauvaise impression dont je parle. Mais la cause ?

—La cause, c'est que tu as cru que tu n'étais pas chez toi, tu ne t'es pas trouvé aussi libre qu'à Percey; et tu t'es imaginé aussi, en me voyant si expansive, si joyeuse pour les miens, que j'étais moins à toi.

—Peut-être.

—Certainement ! Un brin de malaise, ajouta-t-elle en riant, qui a pour cause, un petit, oh ! tout petit brin de jalousie. . .

—C'est vrai ! Je n'y avais pas pensé. A Bienval, en effet, pour parler franc, ce n'était plus mon chez moi, et il me semblait que tu ne m'appartenais plus autant. . .

—Voilà mon mari convaincu de jalousie ! Savez-vous bien, Monsieur, que c'est le plus vilain des défauts ! Et qu'il faut vous en corriger tout de suite !

La gaieté était revenue et Suzanne bénissait le bienheureux parapluie qui l'avait ramenée. La pluie d'ailleurs avait cessé, et à travers les taillis, barrés par les hauts fûts blancs des hêtres et des bouleaux, étincelait la pourpre sereine du soleil couchant.

—Voilà une cause, reprit Anselme, il y en a d'autres peut-être.

Et son front soudain se rembrunit.

—Celles-là, dit Suzanne en pâlissant, sont en dehors de nous. Que veux-tu que nous fassions ? Est-ce que nous pouvons empêcher ce misérable de marcher à côté de nous dans la rue ?

—Oui, nous le pourrions, répliqua Anselme presque avec véhémence. Il y a un moyen. . .

Son regard devint soudain fixe, et sa lèvre se fit méchante. Suzanne ne lui avait jamais vu cet air dur, et, au coin de la bouche ce sarcasme prêt à se décocher, comme une flèche que va lancer un arc trop tendu.

Ce moyen elle le pressentait. C'était sans doute ne plus retourner à Chaumet. Anselme n'osait le dire, mais l'expression de son visage, la contraction de ses muscles, le coup de fouet dont il enveloppa soudain la Brunette qui s'endormait, sa voix qui retentit dans le chemin creux, d'où le cheval effrayé, enleva la voiture, tout révélait en lui une agitation extrême, un mouvement de colère terrible, une irritation profonde qui se déchargeait sur le dos de la pauvre Brunette désemparée.

D'une tranche qui coupait obliquement le chemin partit alors une voix méchante, railleuse, stridente, comme celle des démons malfaisants, s'ils prenaient un corps.

—Ah ! il y a déjà guerre dans le jeune ménage. Un splendide coup de fouet qui n'est pas allé à son adresse ! Ça commence bien mes petits agneaux !

Et Phébus, qui les guettait, s'évada, narquois, dans le taillis.

VII

L'hiver parut long à Suzanne dans sa solitude, entre les hautes roches blanches et les eaux débordées qui faisaient de la prairie un vaste lac.

Elle ne s'habituait pas au bruit des grandes eaux qui la faisaient frémir et qui la réveillaient parfois en sursaut, comme si, à travers leur fracas, elle eût distingué des cris aigus, des ricanements, des voix haineuses qui l'appelaient avec des injures.

Sa mère surtout lui manquait, sa mère qu'elle ne pouvait consulter que par lettres. Mais dans une lettre on n'ose pas tout dire: ce sont même les choses les plus nécessaires et les plus délicates que l'on ne confie pas au papier.

Décidément, Simone lui avait déclaré la guerre, une guerre sourde, impitoyable, savante, une guerre au couteau.

Anselme, avec sa nature droite, mais temporisatrice, son inexpérience des femmes, et son faible naturel pour sa mère, fermait les yeux et les oreilles, espérant toujours qu'avec le temps et des concessions mutuelles la paix s'établirait. Il subissait le charme de sa jeune femme, qu'il aimait ardemment, et quand il avait passé quelques heures avec elle, dans une promenade sur les roches ou dans une visite au dehors, il revenait subjugué par l'amabilité de Suzanne, par le sourire de ses lèvres, la vive tendresse et la chaude sincérité de ses paroles.

Il voyait clair dans son âme comme dans la sienne propre. La bonté, le dévouement prêt à tout sacrifice, la douceur et la fierté chrétienne s'y réfletaient comme les fleurs du rivage dans le lac limpide et bleu. On s'arrêtait pour les regarder passer et l'on disait: "Voilà des jeunes gens heureux !"

Mais à peine rentré au moulin, sa mère le ressaisissait. Il subissait son empire comme un joug, il restait en sa possession. Elle le prenait à part, et, avec un accent doucereux, le plaignait de s'être ainsi mésallié, rappelait les vieilles histoires, élevait des doutes, faisant avec un art consommé le siège de son coeur simple et crédule.

Vous vous trompez, ma mère, répondait-il, elle est charmante, et vous aime beaucoup. Je ne pouvais souhaiter une meilleure femme.

—Voilà bien les jeunes maris ! Ils sont aveugles sur leurs femmes. Heureusement que je suis là pour veiller sur la maison ! Car elle ne fait rien, absolument rien ! . . .

—Pourtant. . . . .

—Je te dis qu'elle ne fais rien de ses dix doigts ! On vous l'a toute sa vie bercée de compliments, admirée, gâtée, pomponnée. C'était une petite merveille à les entendre tous ! Il serait grand temps qu'elle montre ses qualités de ménagère.

—Il me semble qu'elle travaille pourtant . . . .

—Oui, quand elle s'en va se promener, qu'elle passe ses soirées à l'église, l'ouvrage se fait pendant ce temps-là, n'est-ce pas ? Maintenant, tu sais, la caque sent toujours le hareng. . . il n'y a pas de fumée sans feu. . . Tu as de la chance d'avoir auprès de toi ta vieille mère !

Ses yeux obliques ne le regardaient pas; les paupières s'abaissaient plus rapides, cachant la flamme en vrille qui y brillaient haineuse; Anselme était ébranlé, et afin de maintenir sur lui sa haute et souveraine autorité, elle les empêchait de sortir ensemble ou bien elle les accompagnait.

Ils avaient lié avec un jeune ménage de Percey, M. et Madame Félix Renaud, et ils se voyaient ensemble parfois le dimanche. Anselme arrêtait son moulin ce jour-là—Suzanne l'avait exigé—et la soirée se passait entre amis à jouer, à causer, à chanter. De temps à autre on dînait l'un chez l'autre, et les heures s'écoulaient délicieuses.

Suzanne avait une voix charmante; on lui demandait de chanter, elle chantait, sans se faire prier. Elle était la grâce et la bonne volonté en personne, mais elle ne savait pas qu'il y a danger à se produire, que les succès éveillent les jalousies, que les femmes s'observent malignement, qu'elles excellent à glisser une méchanceté dans un pompeux éloge, un dard dans un bouquet de fleurs, et qu'enfin l'habileté pour elle était de s'effacer, de se laisser oublier dans le plus humble coin.

Il lui manquait l'expérience, il lui manquait sa mère pour l'éclairer. Celle-ci eût bien vite remarqué l'attitude indisposée de Simone, ses yeux qui s'allumaient dans l'ombre des épais rideaux et qui, braqués sur sa bru, se chargeaient de haine. Mais Suzanne ne soupçonnait, ne voyait rien.

Elle chantait pour faire plaisir, se complaisant surtout dans la romance et accordant ses préférences aux sujets où éclatent les sentiments élevés de famille ou de patrie. Alors tout son coeur passait dans sa voix puissante, et l'on deemurait sous le charme de tant de simplicité unie à tant d'expression.

Un soir, elle dit admirablement les "Trois Rêves". Quand elle eut terminé, elle se rasseyait toute rougissante des applaudissements qui la saluaient. On la pria de recommencer, elle ne sut pas résister.

Quand elle vint au dernier rêve, celui de la grand'mère, c'est à Simone qu'elle adressa, en souriant, avec un geste discret, cette strophe ravissante:

Quel est ton rêve à toi, grand'mère,
Qui sommeilles si longuement ?
Sur toi je veille tendrement
Car bien peu tu tiens à la terre.
Songes-tu qu'au divin séjour
Ton âme si pure s'élève ?
Mon Dieu ! laissez-lui ce beau rêve,
Mais éloignez son dernier jour !

De nouveau les applaudissements éclatèrent, et tout le monde se tourna vers Simone qui murmura d'un air bougon:

—Mais je ne suis pas grand'mère du tout !

Et prétextant qu'il se faisait tard elle regagna seule le moulin.

Les jeunes gens restèrent. Cette réplique toutefois, ce départ brusque, c'étaient des flots d'absinthe dans le miel de leur joie. Félix Renaud s'efforça de faire oublier cette algarade, en homme bien élevé qui sait trouver le mot le plus aimable d'une situation. Sa femme—une petite boulotte blonde, très commune, aux yeux gris insignifiants, perchés, à fleur de tête, au-dessus d'un nez à la pointe insolemment relevée,—jalousait au fond Suzanne, cette nouvelle venue trop gracieuse et trop admirée en qui elle voyait une rivale. Dès longtemps elle avait pris ombrage de ses manières, de sa voix, de sa parole, de sa réputation, de sa toilette, de tout enfin. Elle fut ravie de cette sclandre qui pour la jeune meunière tournait à l'humiliation publique.

—Maintenant, pensait-elle, mon mari sera moins galant pour cette drôlesse qui s'imagine avoir du mérite parce que tout le monde l'encense. Sotte, qui se laisse prendre à la première flatterie, comme la mouche à la première toile d'araignée !

Et elle éprouvait à l'endroit de Suzanne la haine furieuse de la médiocrité pour la valeur, de la laideur pour la beauté. A cette haine s'ajoutait le soupçon. Les attentions de son mari pour sa rivale, les paroles élogieuses de Félix, ses procédés polis, sa franche rondeur d'homme qui ne songe pas à mal, étaient à ses yeux autant de crimes irrémissibles.

Quand on se quitta, un peu tristes, Félix serra vivement les mains des deux jeunes gens et dit avec une cordialité voulue: "Au revoir, Madame Anselme !"

Cet "au revoir", ce serrement de main furent le prétexte d'une véritable scène, après le départ de leurs hôtes.

—Au revoir ? Au revoir ? glapissait la boulotte. Décidément tu en, tiens, et tu y tiens à cette femme ! Elle t'a ensorcelé par ses chansons, ses éclats de rire, ses yeux impertinents, par je ne sais quoi ! Car elle est sotte, prétentieuse, laide ! Oui, elle est laide, laide, entends-tu ! laide !

Elle accentuait cette note, insistant sur cette injure, la plus grande qu'une femme puisse jeter à la face d'une autre femme, tandis que Félix, habitué à ces averses, et sachant qu'elles ne duraient pas, laissait s'écouler le torrent d'invectives.

Simone, arrivée seule à l'entrée du chemin creux, sous les rocailles, ne se contient plus, elle exhale toute sa bile, toute sa colère jusque-là comprimée.

—Moi, grand'mère ? Pour elle je ne suis donc qu'une vieille femme, qui ne compte plus dans la maison ! Ah ! je lui ferai voir, si je ne compte plus ! Moi, une grand'mère qui sommeille ? Tu le voudrais bien que je sommeille, tu serais plus libre ! Mais mes yeux ne sont pas encore fermés, et si j'ai paru quelquefois dormir, c'était pour te mieux épier ! Est-ce que je n'ai pas vu ses oeillades à Félix Renaud pendant le souper et depuis longtemps ? Elle en a fait d'ailleurs à tout le monde ! Et avec cela, elle vous a des airs d'innocence, elle vous baisse les yeux avec ingénuité comme pour dire: "Regardez-moi bien !" Et puis ça fait la dévote ! Pauvre Anselme, comme elle te roule ! Mais c'est bien, je démasquerai ça ! Et bientôt ! Moi, grand'mère ?

Elle marche, parlant hautement parmi le bruit des grandes eaux, frappant du pied la chaussée où elle trébuche dans l'obscurité contre les pierres brutes jetées là en désordre, mal cassées, d'autant plus libre qu'à ses imprécations les flots du déversoir forment comme une basse effroyable de rugissements couvrant sa voix. Et elle répète pendant que les eaux lui répondent, stridentes, comme des milliers d'échos rageurs:

—Malheur et malédiction ! Je savais bien que cette fille amènerait le déshonneur et la ruine dans ma maison ! Pourquoi Anselme ne m'a-t-il pas écoutée ?

Sous les peupliers, l'ombre se fait plus noire, les mugissements du "glacis" s'éloignent, elle met une sourdine maintenant à sa colère et mâchonne ses injures. Black aboie, puis se retire en grondant.

—Toujours cette affreuse bête ! Elle va maintenant m'interdire l'entrée de mon moulin ! Tout ce qui vient de cette maison-là est ainsi hardi, désagréable et méchant !

Tout à coup du sommet de la côte partent des cris; puis une avalanche de pierres, des quartiers de roches roulent, rebondissent de banc en banc, tombent sur le toit de la maison du vieux Dodo adossée à la montagne, en broient les laves et l'enfoncent. Une poutre est rompue par un éclat de rocher énorme et les débris des laves brisées, des pierres qui se fendent et s'émiettent sur le sol, de toutes les rocailles du flanc ravagé de la côte, encombrent le chemin étroit, se précipitent dans la rivière ou s'arrêtent

Au-dessus des roches, dans les ténèbres, un cri de joie d'enfer, une clameur triomphante de cannibales dansant autour d'un ennemi attaché au poteau de mort. En bas les aboiements affolés, plaintifs, desespérés de Black Puis plus rien ! Le silence morne avec le murmure lointain des eaux soupirant dans la nuit.

Le vieux Dodo, réveillé en sursaut, se lève à ce fracas et tombe sur les pierres amoncelées dans son réduit. Son lit heureusement a été préservé par son bon ange. Black vient se jeter dans ses jambes, la queue basse; le vieillard tremblant écoute, réfléchit, stupide d'effroi:

—J'en avais toujours eu peur, dit-il. . . . . C'est la côte qui s'écroule . . . . . Pourtant, ces cris ! . . . .

Et il se heurte à Simone, plus morte que vive. Elle appelle au secours, pleure, pousse des hurlements qui réveillent le village, tout éloigné qu'il est, et répète cent fois, tourmentée par le besoin de s'en prendre à quelqu'un, et comme si ces cris accusateurs la soulageaient:

—Je l'avais bien dit. C'est une malédiction, une malédiction !

VIII

Anselme accourait avec sa femme. De loin ils avaient bien entendu quelque chose, mais les eaux couvrait le

bruit des pierres, ils n'avaient guère saisi que les clameurs perçantes de Simone. Ils allument des lanternes et constatent les dégats dans le réduit du vieux Dodo. En somme, les pertes sont peu considérables; une poutre cassée, une partie de la toiture effondrée. Le désastre sera vite réparé et à peu de frais.

Mais la cause de ce malheur ?

Les habitants de Percey arrivent avec des lumières, inspectent la côte, battent les buissons de Mont-Rouzelot depuis la Charrière jusqu'à la Combe à l'Huilier. Spectacle étrange que ces lanternes nombreuses qui circulent le long des rochers, parmi les haies, dans les ravins, comme des yeux de feu, inquisiteurs, flamboyant dans la nuit.

Rien.

Un banc de pierre dévasté surplombe le moulin. Mais ces pierres ont-elles été arrachées par une main scélérate, ou bien sont-elles tombées par leur propre poids à la suite de fissures invisibles, qui se seront creusées lentement jusqu'à l'heure où les assises désagrégées se sont dérobées enfin, précipitant dans la maison et sur le chemin ces quartiers de roches ?

Chacun émet son idée.

—Pourquoi voulez-vous qu'on ait lancé des pierres contre votre moulin? Il faudrait être le dernier des misérables pour cela ! On n'a jamais vu pareille chose.

—Evidemment. C'est un pur accident. On fera bien de visiter les bancs de roches pour en détacher les blocs qui seraient gelés. On devrait faire cela après chaque hiver.

—Mais ces cris qu'on a entendus ?

—Ces cris ? On a cru les entendre. Il y a d'abord le vieux Dodo qui prétend les avoir entendus. Or, il est sourd. Puis Simone. Ce soir-là, elle avait sans doute ses nerfs. Des idées de femme ! Qui diable voulez-vous qui monte là-haut à cette heure-ci ? et si c'était pour mal faire, est-ce qu'on aurait crié ? C'est insensé ! En fait de cris, nous n'avons entendu, nous, que ceux de Simone, et ce n'est pas la première fois de sa vie qu'elle fait de l'esclandre pour rien. Son pauvre mari défunt en savait bien quelque chose.

Cependant les gendarmes de Prautahoy furent mandés et ils procédèrent gravement à une enquête.

—Vos noms, prénoms, âge, domicile, profession ?

Chacun répondit convenablement à ces questions, sauf Simone, qui s'allégea de dix bonnes années et maugréa contre Pandore dont les curiosités lui paraissaient très indiscrètes.

—Bon ! fit-elle, hier on m'appelait grand'mère. Aujourd'hui on a le front de me demander mon âge devant tout le monde ! Comme si cela n'était pas écrit sur ma figure ! Apprenez, Monsieur le gendarme, qu'on n'a que l'âge que l'on paraît !

—Tant que cela, Madame ? répondit avec flegme le brigadier, gouailleur, légèrement impatienté.

Très piquée de la réplique:

—Eh bien, Monsieur, dit-elle, quand même j'aurais quatre-vingts ans, cela ne vous apprendrait pas qui a poussé ces cris et roulé ces pierres. Voilà bien les gendarmes ! On leur dit: "Trouvez-moi les coupables !" Ils vous répondent: "Quel âge avez-vous ?"

Cette fois Pandore fut désarçonné. Il recula d'un pas devant cette petite vieille qui, comme une chatte enragée, semblait prête à lui sauter à la figure. Il griffonna quelques lignes au crayon sur son carnet, les doigts frémissants, car il sentait le regard de Simone sur lui, entrant comme une vrille dans sa pensée, son cerveau, sa conscience de gendarme. Puis il esquissa un sourire jaune, s'inclina et battit en retraite.

—Pas commode, la vieille, dit-il à on compagnon lorsqu'ils furent seuls, chevauchant sans entrain sur la route.

Elle a une bru fort bien, mais qui ne doit pas être à son aise tous les jours. Quelle vilaine femme !

—J'espère bien qu'elle ne nous reverra pas de sitôt. car ce sera une affaire classée. Pas de témoins, pas de preuves... C'est tout de même une singulière chose. Il m'a paru bien à moi que des pierres ont été arrachées du banc de roches. J'ai cru remarquer des traces de pesées faites avec une pince.

L'émoi dura huit jours. On veilla plusieurs soirs au-dessus de la côte. Quelques jeunes gens établirent leur quartier général dans la Maison-aux-Fées, toute voisine, et l'on finit par rire de cet invisible ennemei qu'on avait baptisé "le Kroumir."

On le chansonna sur l'air de Marlborough.

Non, Kroumir n'est pas mort,
Car il vit, car il vit encor !

Enfin, un dimanche soir on décida qu'il était bien mort et enterré, et même qu'il n'avait jamais existé que dans la folle imagination de Simone.

Un mois après, on n'y pensait plus.

L'animosité de la belle-mère, un instant détournée par cette aventure, reprit de plus belle son cours de haine et de soupçon.

La boulotte vint mystérieusement raconter la scène de l'au revoir et des chaudes poignées de mains.

—Si vous les aviez vus, vous auriez été indignée comme moi !

—J'en ai assez vu déjà, reprit aigrement Simone.

—Pendant le dîner, leurs yeux, quand ils se rencontraient, brillaient comme des charbons ardents. Je suis bien malheureuse, allez, d'avoir un tel mari !

—Et moi, une bru pareille ! Elle vous a toujours l'air de faire la cour à tout le monde ! Il ne passerait pas un chat qu'elle ne l'accueille, qu'elle ne lui sourie comme ça, précieusement—et elle essayait de grimacer un sourire mièvre, avec un petit air dégoûté,—oui, comme ça, en penchant le cou et en faisant la belle. Il faut la voir minauder !

—C'est sans doute les habitudes de chez eux.

—Elles sont belles, les habitudes !

—Il faut pourtant reconnaître qu'on l'aime bien à Percey. Gentille, dit-on, et pas fière pour deux sous !

—Elle vous a un talent particulier pour ensorceler le monde. D'abord, Madame vous a une toilette....

—Oui, qui scandalise les gens. Elle a apporté ici le luxe, la vanité, les dernières modes !

—Dites-donc l'inconduite, fit Simone avec mépris.

Le nez de la boulotte se recrinqua.

—Je n'osais pas le dire, ajouta-t-elle en baissant hypocritement les yeux. Elle commence à s'afficher comme certaines femmes qu'on ne nomme pas. Et c'est chez moi, hélas! qu'elle a commencé. Je suis bien malheureuse !

Elle répétait ces mots comme un refrain plaintif, une mélopée lamentable. Puis elle se mit à fondre en larmes et se jeta dans les bras de Simone.

—Fallait-il qu'elle vînt ainsi troubler mon ménage ! Car lorsqu'on se fait si aimable que cela, c'est qu'on a des vues. J'ai remarqué tout de suite le dire, à cause de M. Anselme. Un brave garçon, lui, et qui ne méritait leurs accointances, mais je n'osais pas pas cela !... C'est d'autant plus mal qu'elle fait la dévote. On lui donnerait le bon Dieu sans confession, et je sais bien des honnêtes gens qui se laissent prendre à ses airs de sainte nitouche.... Se servir de la religion pour mieux cacher son jeu !

—La malheureuse ! Je crains qu'elle ne fasse des sacrilèges !

—N'est-ce pas ? On ne peut pas confier cela à tout le monde, mais quand on rencontre une digne femme comme vous, qui est aussi dans le chagrin, l'on se décharge et l'on trouve ensuite ses peines moins amères.....

Les deux femmes se serraient les mains avec une effusion touchante. De gros pleurs coulaient de leurs yeux, comme des points d'exclamation, ponctuant des choses énormes qui tombaient de leurs lèvres. La conversation continua longtemps, pleine de confidences perfides, de soupçons, d'insinuations venimeuses, de calomnies résolues, déchirant à belles dents la réputation de Suzanne. Elles jouissaient de leurs morsures, comme deux vipères.

Tout à coup, Mélanie entra.

L'enfant vicieuse avait reçu de Simone mission de surveiller la jeune femme. Encouragée dans ce rôle mouchard d'écouteuse aux portes et d'espionne, qui allait si bien à sa nature perverse, sûre d'avance d'être approuvée et crue, possédant d'ailleurs des ressources prodigieuses de mensonge, elle observait sans cesse Suzanne, la suivait des yeux lorsqu'elle allait au village, des fenêtres du moulin, des lucarnes du toit, et alors, la sachant partie, elle fouillait ses tiroirs, furetait dans ses poches, lisait ses lettres.

Elle venait de faire une trouvaille superbe.

—Regardez-moi là-dedans, dit-elle aux deux femmes, il y a du joli !

Et elle leur présenta triomphalement un coffret en ivoire qu'elle avait découvert au fond d'un meuble.

Simone l'ouvrit, c'est quelqu'un qui les lui a données.

—Evidemment, répliqua la boulotte, c'est mon mari ! Il n'y a pas de doute là-dessus.

—Oui; c'est M. Félix Renaud, reprit vivement la petite servante. Je m'en souviens maintenant. La première fois qu'elle est allée lui faire visite, Mme Anselme a rapporté deux belles roses.

—C'est cela. Et elle les a précieusement gardées dans ce coffret, la coquine ! C'est là-devant, bien sûr, qu'elle fait sa prière tous les soirs. Voilà qui explique bien des choses. Il faut nécessairement que cela finisse. Je verrai Anselme et je lui parlerai carrément. Il y a beau temps qu'il se laisse enjôler par ses minauderies, je lui ouvrirai les yeux. A la fin des fins, on perd patience !

—Vous ferez bien, Madame Simone. Cela ramènera peut-être un peu la paix dans mon ménage !

(A suivre)

EN TURQUIE

Constantinople, 26.—Les journaux de ce matin publient un iradé impérial qui ordonne la formation d'une chambre des députés. Cette mesure est conforme à la constitution que le sultan vient d'accorder à son peuple. Cet iradé a été communiqué aux valis provinciaux, ou gouverneurs de vilayets, avec l'ordre de procéder à des élections.

Vienne, 26.—On rapporte que les villes turques de Monastir, d'Uskub et de Salonique, sont entre les mains des Jeunes Turcs. L'ordre est partout maintenu.

Le maréchal Osman Feizi pacha, le nouveau commandant militaire du vilayet de Monastir, a été enlevé par des membres du parti de la Jeune Turquie. On dit que ce coup de main a été opéré sans effusion de sang par Niazi bey, le chef des Jeunes Turcs à Resna, avec le concours d'un millier de ces derniers.

ALLONS A L'OUVRIER

Travail lu au dernier Congrès de l'A. C. J. C.

Allons à l'ouvrier ! Quelle belle, noble et sainte cause ces quelques mots renferment. Allons à l'ouvrier ! N'est-ce pas répondre au désir ardent du glorieux pape Léon XIII, d'heureuse mémoire, lorsque dans son admirable encyclique : "De la condition des ouvriers", il nous invite chaleureusement à travailler de toutes nos forces à l'amélioration des conditions sociales de nos frères qui n'ayant à leur disposition que leurs forces physiques gagnent péniblement le pain quotidien de leurs familles. Ecoutons les paroles pressantes du grand pontife. Après avoir parlé des difficultés à surmonter pour résoudre le problème de la condition faite aux ouvriers, il ajoute : "Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadés, et tout le monde en convient qu'il faut par des mesures promptes et efficaces venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée."

LA SITUATION PASSEE

Nous ne sommes plus, hélas au temps, où patrons et ouvriers étaient guidés par l'idéal chrétien ; la charité, alors, répandait partout ses bienfaits à profusion. L'artisan avait conscience de sa véritable position dans le monde ; des théories pernicieuses n'avaient point encore faussé son jugement. L'ouvrier était heureux ; il était content de son sort. Louis Blanc, un célèbre socialiste le reconnait lui-même. "La fraternité, a-t-il écrit, fut le sentiment qui présida dans l'origine à la formation des communautés de marchands et d'artisans constituées sous le règne de St-Louis. Si en pénétrant au sein des Jurandes, on y reconnait l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit dans les cérémonies publiques promener solennellement leurs dévotes bannières. Une passion rapprochait les conditions et les hommes, la Charité." Le patron des temps de foi était donc rempli de compassion pour les pauvres, de sollicitude pour les déshérités. Louis Blanc nous fait aussi remarquer qu'une union touchante existait entre les artisans d'une même industrie ! Loin de se fuir ils se rapprochaient les uns des autres pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services.

LE ROLE DE LA RELIGION

Qui donc entretenait ainsi la bonne harmonie ? La religion bien comprise, bien pratiquée. L'église était le centre de tout ; elle était l'âme de la fraternité au sein des ouvriers, l'âme de l'esprit de charité qui animait le maître à l'égard de son subordonné. Autour du clocher à son ombre venait s'asseoir l'industrie naissante. La cloche marquait l'heure du travail comme elle donnait le signal du repos. Au son de l'Angelus, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage était suspendu, et la cité, de bonne heure endormie, attendait, le lendemain, que le timbre de l'Abbaye voisine annonçât le commencement des travaux du jour. Le souffle du chrstianisme animait tout. Moeurs, coutumes, institutions, tout, absolument tout, était pénétré, imprégné de catholicisme. Le pape, l'évêque, le prêtre étaient écoutés ; on ne reconnaissait à nul autre le droit, la mission de diriger les âmes ; personne d'ailleurs ne songeait à supplanter l'Eglise et ceux qui s'occupaient des oeuvres sociales étaient parfaitement soumis à la ligne de conduite tracée par l'autorité. La condition des humbles a malheureusement bien changé. Des hommes imbus de principes opposés à ceux de l'Evangile ont prétendu et prétendent encore que la société pouvait et devait même se passer des lumières de la foi. Nos pères ont vu depuis une vingtaine d'années particulièrement une doctrine subversive se répandre dans tous les pays, au Canada, comme ailleurs. Cette doctrine prêchée par le socialisme prétend relever la condition des ouvriers. Ces funestes utopies n'ont réussi qu'à bouleverser la classe ouvrière. Le siècle dernier a tout détruit mais il n'a rien remplacé, c'est pourquoi le devoir des catholiques est de réparer le mal qu'ont fait les idées révolutionnaires. Tout est-il à faire ? Non, messieurs ; l'Eglise toujours vigilante, toujours aimante s'est attristée à la vue des malheurs qui fondaient sur une portion chérie de ses enfants ; en bonne mère, elle essaye de ramener vers le bercail les âmes qui se sont éloignées d'Elle. Elle a reconstitué sous une autre forme les associations détruites. L'Eglise est féconde en moyens, surtout lorsqu'il s'agit du bien des petits et des humbles. Toutes les fois que des gouvernements impies détruisent ce qu'Elle érige, elle relève, sans se lasser, ses institutions de bienfaisance.

L'ETAT DES MOEURS

La destruction des corporations n'a pas seulement amené le mal matériel, les moeurs ont aussi beaucoup souffert ; les nôtres en particulier quoique bonnes encore, du moins relativement, sont bien tristes dans certains milieux ; dans nos villes et villages par exemple. L'industrie actuelle, par le groupement des personnes de différents sexes, peut-être rendue responsable de l'affaiblissement des moeurs. Ces agglomérations sont un péril pour le corps, mais le danger est encore plus grand pour l'âme. Il faut avoir vécu soi-même la vie des ouvriers, la vie de ceux qui travaillent dans les ateliers, pour avoir une idée bien nette des dangers auxquels sont exposés nos jeunes gens.

L'air des manufactures, dit le Dr Alkins, est vicié par la poussière, par l'huile des lampes et des machines, le bruit y est assourdissant ; la prolongation du travail pendant la nuit produit la lassitude et l'épuisement ; le changement fréquent de température auquel on est exposé en sortant et en rentrant devient la cause d'une foule de maladies et surtout de la fièvre nerveuse. Ce surménage enlève tout appétit et trop souvent les ouvriers, ne pouvant manger, vont boire. Ils boivent des liqueurs énivrantes ; c'est le premier pas vers l'ivrognerie, dit Léon Faucher, et vers d'autres passions plus funestres les unes que les autres. Bientôt ils finissent par s'adonner aux vices qui ruinent et leur santé et leur intelligence. Inutile de faire observer que ce que les ouvriers dépensent de cette manière ne sert pas à l'entretien de la famille. D'où la misère noire. Ajoutez à tout ce tableau la promiscuité continuelle d'hommes, de femmes, d'enfants, de jeunes filles, les propos cyniques tenus dans ces milieux souvent corrompus, les attaques contre les prêtres, les frères, les soeurs, contre la foi et la morale et vous vous rendrez compte du mal infini fait à l'innocence et aux âmes.

QUE FAIRE ?

A la vue d'un spectacle aussi lamentable pourrions-nous jeunes gens de l'A. C. J. C. rester insensibles; nous croiser les bras lorsque, pour remplir l'un de nos buts: l'action, nous avons tous les jours l'occasion de faire du bien à l'ouvrier. L'Eglise, nous l'avons vu dès les premières lignes de cet humble travail, veut que partout où se trouve un ouvrier, cet homme sente qu'il est aimé par un autre homme qui ne cherche qu'une chose: faire du bien au corps et à l'âme de l'artisan. Mais comment atteindre ce but? Comment sauvegarder les intérêrêts matériels de la classe ouvrière? Quels moyens prendre pour empêcher l'exploitation de l'homme par l'homme? Pourquoi ne pas agir par nos députés et demander des lois sages pour règlementer la condition des ouvriers?

LA LEGISLATION

Si nos lois actuelles ne donnent pas satisfaction, pourquoi n'en réclamerions-nous pas de plus justes? de plus charitables ? de plus remplies de l'esprit chrétien? Nous en avons déjà d'excellentes pour règlementer le travail des enfants, par exemple. Demandons en l'application entière. Qu'il est pénible de constater que des gérants de compagnies, malgré des défenses formelles, emploient toujours des enfants trop jeunes pour travailler! Dans certaines manufactures, que je connais, il y a des enfants qui n'ont guère plus de dix ans et qui sont obligés de peiner pendant 12 ou 13 heures par jour. Engageons nos ouvriers à faire partie de quelque mutualité catholique qui le forcera en quelque sorte à économiser et où sa foi ne sera pas en danger; pour cette dernière raison efforçons-nous de l'éloigner des sociétés douteuses à plus forte raison de celles qui sont franchement mauvaises.

LES ASSOCIATIONS

Allons à l'ouvrier, n'attendons pas qu'il vienne à nous. Les sociétés de secours mutuel, les cercles de jeunes gens composés d'apprentis plus particulièrement, les congrégations, les sociétés de tempérance nous offrent des occasions exceptionnellement favorables pour aller au peuple. Dieu merci, dans notre cher pays, catholique encore, il est relativement facile de faire du bien aux jeunes. Je crois sincèrement qu'il serait grandement désirable que toutes nos paroisses canadiennes françaises possédassent un cercle de jeunes gens, un groupement de l'A. C. J. C. poursuivant sans défaillance notre triple but de prière, d'étude, d'action. Je sais parfaitement que beaucoup d'employés de commerce, de jeunes ouvriers, n'ont pas toujours ce qu'il faut pour étudier seuls, mais tous peuvent prier et agir. Ils répandront la bonne parole qu'ils auront entendus dans une conférence, dans un entretien familier du directeur du cercle. On les éclairera et ils agiront d'après des lumières reçues. Je dis : Allons à l'ouvrier, ne pensez-vous pas que le moyen que je suggère serait immédiatement efficace pour ceux qui, plus favorisés, ont eu le grand avantage de faire des études sérieuses. Je m'adresse ici aux camarades des professions libérales et je me permets de leur demander de se trouver souvent, très souvent au sein d'un cercle ouvrier comme celui que je représente à cette convention. Chers camarades, je ne crois pas que vous puissiez former un milieu plus favorable à l'application du zèle qui vous anime pour le bien des âmes. Ce serait de plus un excellent moyen de se connaître, d'entretenir comme conséquence la bonne entente, l'amitié, la fraternité qui doit exister entre les divers groupements.

Travaillons énergiquement à conserver la religion chez l'ouvrier. L'ouvrier sans religion est l'être le plus malheureux qui vit en ce monde, si surtout il a pour patron un de ces hommes que nous pourrions qualifier de païen moderne. Homme sans coeur qui n'a qu'un but : accumuler de l'or en se servant de ses semblables comme on se sert d'une bête de somme.

NECESSITE DE LA RELIGION

L'ouvrier sans religion se laisse entraîner à tous les inconvénients que produit la grande industrie du maître athée. Il ignore l'économie, consume ses forces et ses revenus dans les débauches, les dévergondages de toute nature. Le mal n'a pas atteint le degré d'intensité qu'on trouve en Europe, mais prenons garde. Qu'il est triste de constater la misère des habitants de quelques villes d'Angleterre. Visitez Londres, Manchester, Liverpool, etc., nous dit un prêtre français qui s'occupe activement de la question que je traite et vous verrez des troupes d'enfants à demi-vêtus, sales, grossiers ; regardez dans le cabaret, vous y trouverez des foules ennvrées de whisky, etc. Partout, c'est la misère affreuse, la hideuse maladie appelée le paupérisme. Tel est le fruit de l'industrie exercée en dehors des principes religieux. Que nos associations soient donc avant tout basées sur l'Evangile. Que la piété y soit en honneur ; que l'esprit chrétien y domine. Les oeuvres de jeunesse dans lesquelles on ne fait qu'organiser des salles de jeux, des soirées dramatiques, ne produiront jamais qu'un résultat médiocre. Une association ne procure à ses membres le bien-être moral et matériel qu'en autant que ses membres sont consciencieusement vertueux. Or, qui en dehors de la religion peut donner la vertu ? Ni la philosophie païenne ni encore moins les doctrines socialistes ne donneront même l'ombre, l'apparence de la vertu.

Quelle oeuvre féconde en bon résultats nous aurons accomplie si nous parvenons à faire comprendre à l'ouvrier, que ses véritables intérêts ne peuvent être sauvegardés sans la religion. Si le catholicisme régnait partout en maître, bientôt cesseraient les troubles, les grèves, la guerre entre les classes sociales. Que l'ouvrier comprenne donc bien sa position dans la société. Aidons nos frères et faisons-leur comprendre ce qu'ils sont aux yeux de Dieu. Que l'ouvrier se souvienne que le fondateur de l'Eglise a été ouvrier. Qu'il se rappelle encore, comme le dit Bossuet : "Que ceux qui travaillent de leurs mains doivent s'en réjouir car J. C. est de leur corps."

O toi donc, prêche l'abbé Lachaud, le plus rapproché par ton travail et ta pauvreté du divin Ouvrier de Nazareth, ne dis plus que ta condition est obscure. Quand tu es penché sur ton enclume ou courbé sur ton sillon, je vois briller sur toi les célestes rayons du divin charpentier. Quand tu relèves ton front ruisselant et ta poitrine haletante, je crois voir le Christ que j'adore, Dieu de Dieu, lumière de lumière, la splendeur du Père et la gloire des Saints. Je te vois tout étincelant des reflets dont il te couvre et en te voyant si majestueux, si grand, si divin je suis tenté de me mettre à genoux pour baiser la trace de tes pas."

Pour terminer par où j'ai commencé je dis encore une fois : Allons à l'ouvrier et nous ferons une oeuvre bonne.

ELZ. LAVERGNE.

FATALE IMPRUDENCE

Montréal, 27.—De notre bureau.—L'imprudence impardonnable d'une mère a été fatale à un bébé de quinze mois, samedi soir.

L'enfant, Annie Smith, dont la famille habite au No 7, Chateauguay, à la Pointe St-Charles avait été laissée seule sur une galerie du troisième étage, à la demeure de ses parents.

Ne prévoyant naturellement pas le danger, l'enfant s'avisa d'enjamber tant bien que mal le garde- fou, et piqua une tête dans le vide.

Lorsqu'on releva la pauvre fillette, elle avait déjà rendu le dernier soupir, s'étant à la suite de sa chute, fracturé le cou, sur le pavé de la cour.

Cet exemple devrait servir de leçon aux parents qui ne prennent pas les précautions nécessaires, pour épargner à leurs enfants de semblables accidents et pour s'épargner à eux-mêmes des douleurs irréparables.

LA MARINE ANGLAISE

Londres, 26.—Dans un discours prononcé à Workington, le secrétaire de la guerre, M. Haldane, a dit que, pour des raisons qu'il ne croyait pas nécessaire de divulguer, la marine anglaise serait renforcée l'année prochaine.

NOYADE

Thetford Mines, 24.—Samedi dernier, vers 1 heure après-midi Eugène Balzaretti, âgé de 13 ans, fils unique de M. Eugène Balzaretti, s'est noyé en se baignant dans la rivière Bécancour, près du moulin de M. Benjamin Ainsley. On n'a pu retrouver son corps qu'une heure après sa disparition sous l'onde.

C'est une bien dure épreuve pour M. et Mme Balzaretti. Nius leur offrons nos plus sincères condéléances.

BELLE FETE DE FAMILLE

Jolie fête de famille, mardi dernier, à St-Romuald. Le même jour, M. Damase Nolet, conseiller, et Mme Arthémise Hallé, son épouse, fêtaient le 25ème anniversaire de leur mariage, et leur fils M. Jules Nolet conduisait à l'autel Mlle Aimée Fradet. M. Jules Nolet était accompagné de son père, et Mlle Fradet de son beau-frère M. A. Labadie. Les garçon et fille d'honneur étaient M. Pierre Fradet et Mlle Elisa Andrew.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Robert Lagueux.

Après la messe on s'en fut prendre le déjeuner chez M. Labadie. MM. les abbés Robert Lagueux et Chalifour, vicaires, y vinrent rendre visite à la compagnie.

Après le déjeuner, les gens des noces se rendirent chez M. Damase Nolet où comme bien on pense, la journée se passa gaiement.

M. et Mme Chs Moreau, mariés à St-Gervais, lundi dernier, étaient au nombre des invités, de sorte qu'il y avait trois couples à fêter ensemble leur union conjugale.

Avant le souper, Mlle Octavie Cantin lut à M. et Mme Damase Nolet, les heureux jubilaires, une adresse de félicitations et leur présenta un artistique cadeau d'argenterie. M. Damase Nolet remercia en quelques mots ceux qui lui faisaient cette agréable surprise, puis le notaire Boutin rappela que cette fête de famille avait bien sa place dans les grandes fêtes nationales que nous sommes à célébrer. En effet, la nation est une réunion de familles et la joie des familles s'harmonise bien avec les célébrations nationales.

Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux cadeaux, dont quelques-uns d'une incontestable richesse.

Des parents étaient venus de partout assister à la fête. Il y avait M. et Mme Damase Nolet, Québec ; M. Galarneau, Montréal ; Albert Lepage, Québec ; M. et Mme Jos. Bourassa, St-Jean Chrysostôme ; M. et Mme Adélard Laplerre, Chaudière Mills ; M. Nazaire Pelletier, Notre-Dame de la Garde ; M. et Mme Z. Gagnon ; M. et Mme Francis Bilodeau, Mlle Bilodeau; M. et Mme Louis Cantin, Mlle Cantin; M. et Mme Théophile Morneau ; M. et Mme Pierre Joncas, M. Louis Labrecque, Augusta, Maine ; M. Adhémar Labadie, M. et Mme Jos. Labadie, Sillery ; M. et Mme P. Comeau, Montréal ; M. et Mme Francis Hallé ; M. Jos. Bell et Mlle Mathilda Lachance, M. Jos. Veilleux et Mlle Annoncia Fradet.

UN ACCIDENT EN SUISSE

Berne, 26.—Un terrible accident qui a causé la mort de vingt-cinq ouvriers s'est produit, dans le tunnel du Loetschberg (Alpes bernoises).

Les ouvriers qui travaillaient au percement du tunnel faisaient des trous de mine, lorsqu'une perforatrice perça le lit d'un lac ou d'une rivière souterraine dont l'existence était inconnue. Un amas de rochers s'éboula tout d'un coup pour livrer passage à un torrent d'eau et de boue qui envahit rapidement le tunnel. Tous les ouvriers ont été noyés. Ils étaient tous Italiens. Fort heureusement, grâce à l'heure matinale, ils étaient relativement peu nombreux.

Cette catastrophe s'est produite à 2,400 mètres de l'entrée nord. On croit que les malheureux ouvriers ont percé le lit de la rivière Kander qui coule à travers la montagne au-dessus de la voûte du tunnel. Les eaux obstruent ce dernier jusqu'à 1,000 mètres de l'entrée. Il est impossible d'arriver jusqu'à l'endroit où la catastrophe s'est produite. Deux cadavres rejetés par les eaux ont été retrouvés.

DEUX CADAVRES REPECHES

Montréal, 27.—De notre bureau.—Deux cadavres d'inconnus ont été repêchés dans le fleuve au cours de l'après-midi de samedi.

L'un a été trouvé flottant en face de Laprairie, et l'autre, dans le canal, à la Côte Saint-Paul.

Les deux cadavres ont été portés à la morgue.

LA COURSE D'AUTOMOBILES

Saint-Petersbourg, 25.—La voiture Thomas, qui représente l'Amérique dans la course New-York-Paris, est arrivée ici cet après-midi à 4 heures 45. Elle partira pour Berlin ce soir à 7 heures 30.

Pendant leur séjour dans la capitale de la Russie, les automobilistes américains seront les hôtes de M. Nobel, le président du trust du pétrole russe. Leur machine est en bon état et elle a fait sans encombre le voyage de Moscou à Saint-Petersbourg. Les automobilistes disent qu'ils ont reçu l'accueil le plus cordial dans toutes les villes russes qu'ils ont traversées.

M. JAURES ET MOULAI HAFID

Tanger, 25.—Des nouvelles de Fez annoncent que les partisans de Moulaï Hafid, le prétendant au trône du Maroc, montrent partout une lettre de M. Jaurès, le chef du parti socialiste français, dans laquelle il encourage le prétendant dans la croyance que sa souveraineté sera bientôt reconnue par toute l'Europe. M. Jaurès y demande en outre l'envoi d'une autre mission en France en promettant des conseils aux envoyés en ce qui concerne les déclarations des affaires étrangères, M. Pichon et à la presse française.

LA FOLIE D'UNE MERE

Une dame Doucette noie dans un bassin ses deux enfants

New-York, 26.—Mme Maude Frances Doucette, âgée de 26 ans et femme d'un charpentier demeurant à Newark, au 72 Norfolk street, a noyé dans sa salle de bain ses deux jumelles, âgées de 12 ans, et s'est ensuite enfermée dans la salle à manger dont elle a ouvert les becs de gaz. Elle est morte peu de temps après avoir été transportée au City Hospital. On se trouve en présence d'un drame de la folie.

Vers 9 heures du soir, M. Doucette est allé se coucher et sa femme l'a suivi, en déclarant qu'elle ne voulait pas coucher dans le lit, parce qu'il faisait trop chaud, mais dormir sur une chaise longue qui se trouve dans cette pièce. Peu de temps après, M. Doucette s'endormait, et sa femme profitant de son sommeil, prenait ses filles l'une après l'autre et les noyait, puis s'enfermait dans la salle manger.

Vers onze heures, M. Doucette se réveilla et, ne voyant pas sa femme dans la chambre fut pris d'inquiétudes. Il se rendit ensuite à la salle à manger dont la porte n'était pas fermée à clef, mais barricadée avec une table et des chaises, et réussit à l'ouvrir, mais il dut reculer, à demi asphyxié. Alors, il courut chercher du secours et lorsque la police et le médecin d'une ambulance arrivèrent, ils constatèrent que Mme Doucette était étendue sans connaissance sur le plancher de la salle à manger et qu'elle était mourante.

Peu de temps après, le pauvre père trouvait ses deux enfants noyées dans la salle de bain et les retrait de la baignoire. Leurs corps, ainsi que celui de leur mère, ont été transportés à la morgue.

Avant de tuer ses fillettes et de se suicider, Mme Doucette a écrit une lettre dans laquelle elle déclare souffrir de douleurs intolérables dans la tête. Elle demande pardon à son mari du chagrin qu'elle va lui faire et termine par des phrases incohérentes qui ne laissent aucun doute sur son état mental.

FINANCES DU DOMINION

Ottawa, 27.—Service spécial.—L'état financier pour le mois de juin accuse une diminution du revenu de $1,172,933 et pour les quatre mois terminés au 30 juin il y a une diminution totale de $5,566,592 sur les recettes des quatre mois correspondant de 1907.

Les recettes pour l'exercice financier de 1907-08 ont été de $96,054,505, et les déboursés à compte du fonds consolidé $76,641,654 à compte du capital $35,253,579, donnant un total de $111,895,233, ce qui laisse donc un déficit, pour l'année terminée au 31 mars dernier, de $15,840,728. Ces chiffres nous sont fournis par l'état financier revu et vérifié.

A CHARLESBOURG

Mortalité bovine

Il règne dans la paroisse beaucoup d'inquiétude au sujet de la mort presque simultanée de cinq bêtes à cornes dans les champs. Monsieur Edmond Villeneuve a perdu une vache, monsieur Charles Cloutier, deux et M. Louis Cloutier une vache et un jeune boeuf. On se perd en conjectures sur cet événement. Le souvenir du désastre arrivé dans le troupeau du laitier Larue, l'année dernière, ne contribue pas peu à entretenir l'inquiétude.

Neuvaine

La neuvaine à Ste-Anne est commencée samedi et est suivie par un grand nombre de fidèles.

De retour

Beaucoup de citadins, qui étaient descendus passer le temps des fêtes à leurs maisons de la ville, commencent à nous revenir. Hier tous les hamacs avaient des occupants qui paraissaient charmés de pouvoir enfin se reposer.

MAISON CAMBRIOLEE

Montréal, 27.—De notre bureau.—Les filous sont à Québec et les cambrioleurs à Montréal. Ces derniers en effet, cambriolent les domiciles laissés vacant par ceux qui sont allés se faire filouter à Québec.

Cela ne veut pas dire cependant, qu'il faille laisser sans gardien, durant plusieurs journées son domicile, pour recevoir la visite des cambrioleurs.

Samedi après-midi, un israélite qui répond au nom significatif de Samuel Goldberg quittait sa demeure, 226½ Sanguinet, pour aller visiter un voisin.

En rentrant chez lui, Samuel vit que sa porte avait été crochetée et sa maison bouleversée. Une petite enquête dans ses chambres et ses garde-robes lui fit découvrir que les importuns voleurs avaient emporté avec eux un capot en fourrure et une cassette contenant des bijoux précieux.

LA LANGUE FRANÇAISE

Nous lisons dans le "Progrès de Valleyfield" quelques réflexions fort justes d'un journaliste Américain anglais. En ce temps d'anglomanie il fait bon relire l'éloge suivant de notre langue française.

"Il nous arrive de Fall River une belle leçon pour ceux de notre race qui seraient portés à afficher du dédain pour leur langue française. Jeudi dernier un groupe d'amis franco-américains de M. John Crother, de la rédaction du "News", de Fall River, lui donnait un banquet de famille, à l'occasion de son départ pour Chicago, où il est délégué à la convention nationale. Chose peu banale, M. Crother, un journaliste américain, qui a parlé en français, dit l'"Indépendant", a prononcé un discours plein de finesse et de franche amitié pour l'élément franco-américain. Voici ce discours remarquable :

"Pour connaître un peuple, il faut connaître sa langue, ses traditions, ses moeurs.

"Quand j'étais jeune homme, j'ai lu que Charlemagne a dit quelque part : "Autant de langues, autant d'esprits." Désirant avoir plus d'esprit, j'ai cherché à apprendre la langue française. J'ai réussi jusqu'au point de me faire comprendre. Depuis une vingtaine d'années j'ai eu des relations avec vous en qualité d'ami. Je prise beaucoup votre amitié.

"Il y a un sujet dont je veux parler à cette assemblée. C'est la déclaration qu'on entend parfois parmi une certaine classe de soi-disant juges de prononciation du français. Ceux-là sont inspirés par l'ignorance ou les préjugés. Toujours est-il que l'ignorance est la mère des préjugés. Cette idée concernant les Franco-Américains est absolument fausse ; mais c'est une erreur très commune.

"Je vous assure que j'ai fait mon possible pour la combattre chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Des fois ça m'a valu une discussion très chaude mais j'ai toujours mis l'ennemi en déroute. Ces efforts ont montré que les Canadiens avaient un ami, au moins, de langue anglaise dans les rangs des philologues qui aiment la vérité, et dans les rangs de la presse quotidienne. Ces remarques viennent des fois des élèves du "High School". Ils sauraient mieux que cela s'ils avaient bien appris leur leçon. Chez eux, de telles affirmations sont un sujet d'orgueil dont ils se servent pour masquer la stérilité de leur conversation. Les Américains et les Anglais qui ne savent pas le français sont incapables de les contredire, et leur prétention est acceptée comme parole d'Evangile.

"J'ai trouvé moins de différence dans la prononciation chez les peuples de langue française que chez les peuples de langue anglaise.

"Le Français instruit et le Canadien instruit parlent pareillement bien. Mon professeur de français fut feu M. Lucien Carissan, qui venait de Nantes-sur-Loire, France, ce qui ne m'empêcha pas de comprendre les Canadiens-français, même ceux qui venaient de trois lieues en bas de Québec !

"Une chose que je trouve très amusante, c'est qu'il y a des Canadiens qui pensent qu'il n'est pas joli de parler français dans ce pays-ci. Je ne comprends pas pourquoi une personne a honte de sa langue maternelle surtout quand l'acquisition du français est regardée dans le monde entier comme nécessaire à tout homme bien élevé."

La leçon est bonne. En la retenant bien on éviterait bien des sottises à Québec.

Les étrangers qui viennent à Québec, la ville française bien connue, s'attendre trouver du français et de le voir partout. Ils sont fort surpris d'y lire des inscriptions en anglais.

OLIVETTE.

FARINE RENAUX

Aliment lacté et phosphaté à l'usages des enfants en bas âge.

Recommandé par les sommités médicales Belges et Etrangères. 15 Diplômes d'Honneur et Médailles d'or aux Expositions Intenationales.

Succès certain en cas de diarrhées et d'entérites.

Le lait employé pour la fabrication de la Farine Renaux provient de vaches reconnues saines, après tuberculination, et sont sous le contrôle permanent d'un véterinaire du Gouvernement Belge.

LE FROID ET LES BACILLES

Depuis que l'on a obtenu la liquéfaction de l'air la question de la résistance des bacilles de la peste restèrent en vie serrée de plus près, et de nouvelles expériences sont exécutées grâce à ce procédé. Ce sont les organismes les plus primitifs qui se montrent les plus résistants. C'est ainsi que des bacilles de la peste restèrent en vie après avoir supporté pendant plusieurs mois 31o au-dessous de zéro. Ceux de la diphtérie supportèrent jusqu'à—60o. Des bacilles de la tuberculose ne perdirent rien de leur vitalité après une immersion dans un mélange à la température de—100o et ne moururent qu'à partir de—160o.

LE SALUT

De la femme qui souffre des indispositions inhérentes à son sexe, par les Grains de Santé de Béguin.

BLESSÉ A CARILLON

M. Louis Morency de cette ville, vient de faire une précieuse acquisition en achetant un document signé par Montcalm et le chirurgien Arnoux qui pansa les blessures du général français.

A titre de document nous nous faisons un plaisir de le reproduire. Le "Bulletin des Recherches Historiques" l'a déjà publié vers l'année 1895. Nous le trouvons aussi dans le "Quotidien" de Lévis de la même année avec quelques notes explicatives.

Voici donc le certificat du chirurgien Arnoux à M. Michel Bégin, on disait alors Bégain :

"Nous, chirurgien-major des armées, certifions que le nommé MICHEL BEGAIN, habitant de la Pointe de Lévis, a reçu un coup de fusil qui lui a fracturé l'humérus dans sa partie supérieure, lors de la sortie des retranchements ordonnée par Monsieur le **Marquis de Montcalm.**

"En vertu de quoy je lui ai délivré le présent au camp sous Carillon ce 24e 7bre 1758.

(Signé) ARNOUX.

"On lui a donné 100 f.

(Signé) vu MONTCALM.

"Je prie M. l'Intendant d'avoir tel égard qu'il jugera à propos pour gratifier ce Canadien.

"(Signé) MONTCALM."

La bataille de Carillon avait eu lieu quelques semaines auparavant : le 8 juillet 1758.

D'après M. l'abbé Tanguay, Louis Bégin se maria à Québec en 1668 ; son fils Etienne se maria dans la même ville en 1722 ; Michel, fils de ce dernier, né à Lévis, le 14 janvier 1728, se maria à Lévis, le 19 février 1753 et mourut après 1770. Ce Michel devait être le blessé de 1758.

H. M.

CONTRE LES MOUCHES ET LES MOUSTIQUES

M. le docteur Delamare nous indique un nouveau procédé de destruction des mouches.

On fait préparer, chez le pharmacien, la solution suivante :

Formol de commerce. . 100 grammes
Eau. . . . . 900 grammes

On remplit de ce liquide plusieurs assiettes que l'on dispose en plusieurs endroits de la pièce à assainir, sur les tables ou sur le sol.

Vingt-quatre heures après ces assiettes et la zône environnant sont remplies de mouches et de moustiques empoisonnés.

Ceux qui n'auront pas été tués sur place iront mourir à quelques pieds plus loin, et le sol sera jonché de leurs cadavres.

Cette solution de formol est le véritable tombeau des mouches, et des moustiques. La solution les attire et les tue. Ces désagréables insectes meurent après avoir trempé leur trombe dans le liquide.

La solution devra être changé dans les assiettes tous les deux jours. Elle perd effectivement de son efficacité au bout de deux à trois jours, et elle n'est pas coûteuse au point de n'être point souvent renouvelée. On a essayé des solutions moins concentrées, ou encore d'autres antiseptiques comme l'huile de schiste. Les résultats ne sont point comparables.

Le moyen que nous signalons est de beaucoup supérieur à ceux qui ont été proposés jusqu'ici, préparations à la glue, tels que papiers chimiques, préparations à la glue mouchivores, etc.

M. Delamare opère ainsi dans les hôpitaux. Dans chaque salle d'hôpital, on place, sur la table du milieu, sur le rebord des fenêtres quelques assiettes remplies de formol. A chaque tête de lit, on trouve un crachoir contenant deux cuillerées à bouche de la même solution. Les malades, autrefois torturés par les mouches et les cousins, peuvent maintenant reposer tranquillement.

Cette expérience, facile à tenter, devrait être faite dans toutes les familles.

L'IRONIE DES COINCIDENCES

—Savez-vous à quoi aboutit, à Paris, la rue Emile-Zola ? Non. Ne vous faisons pas languir.

A la place Cambronne...

Maintenant, comme dit Victor Hugo dans la "Légende des Siècles" :

"Et bouchez-vous le nez, si vous passez la porte.

* * *

—Entre voleurs : Le tribunal correctionnel de Grenoble jugeait hier un malandrin, du nom de Disdier, poursuivi pour avoir volé un robinet de cuivre dans l'ancien couvent de Sainte-Marie-en-Haut, autrefois propriété de la Congrégation des Ursulines et acquis par la ville de Grenoble à la suite de la liquidation de cette Congrégation.

Selon l'usage, le président admonestait vertement l'auteur de ce méfait, mais l'honorable magistrat resta bouche bée devant cette excuse lancée comme une boutade par Disdier :

—En voilà des histoires pour un robinet ! Le gouvernement a bien pris tout le couvent !

L'auditoire partit d'un immense éclat de rire, qui acheva de désarmer le tribunal décontenancé.

AU FOYER

DRAPEAUX DES REGIMENTS FRANCAIS VENUS AU CANADA

Fidèles à la mémoire de Champlain et aux héros qui ont illustré le nom français au Canada, nous avons fait de notre mieux pour décorer la façade de notre édifice à l'occasion des fêtes qu'on célèbre en ce moment. En cela, notre filiale reconnaissance a été commune à celle de toute la population québecquoise.

Dans cette décoration se trouvent les drapeaux des différents régiments français qui étaient à la glorieuse journée de Carillon, et, l'année suivante, sur les champs de bataille de Québec.

Comme ces drapeaux sont à peu près inconnus du peuple, et que nous avons reçu de nombreuses demandes d'informations à leur sujet, nous nous faisons un devoir de satisfaire une curiosité si légitime. Nous donnons ci-dessous la description de ces drapeaux dont la forme est carrée. Leur grandeur réelle est de six pieds par six ; nous les avons fait faire demie grandeur, seulement, pour mieux les adapter aux endroits où nous les avons placés.

Nous ferons remarquer tout de suite que chaque régiment français au Canada, avait plusieurs drapeaux dont un blanc colonel et deux, trois et même cinq d'ordonnance aux couleurs variées et toujours par opposition. Une croix blanche avec ou sans fleurs de lys traversait chaque drapeau comme du temps de Champlain.

Quelques notes historiques sur la croix blanche conviennent dans cette courte description. Il est bon de bien connaître l'origine des couleurs que portèrent les premiers défenseurs de la Nouvelle-France.

Les croisades ont donné naissance aux premières couleurs nationales.

Sous Charles X, lisons-nous dans "Les Couleurs françaises" par Georges Virengue, dans la guerre entre les anglais et français, les deux nations sont désignées par des croix portées sur le turcot : les anglais portent une croix rouge et les français se distinguent par une croix blanche portée de même manière.

En dehors de la bannière royale sous Charles VI, l'étendard bleu coupé par une croix blanche domine. (Georges Virengue). Cette bannière royale était bleue à fleurs de lys d'or.

En 1661, la tradition monarchique était que sur les navires, le pavillon antérieur au pavillon blanc était bleu, traversé par une croix blanche et se basant sur cette tradition Louis XIV, le 9 octobre 1661, signe une ordonnance dans laquelle le roi veut et ordonne que les armateurs arborent l'ancien pavillon de la nation française, qui est la croix blanche dans un étendard d'étoffe bleue.

La croix blanche apparaît sur un fond bleu uni que dans les dernières années du XVe siècle. (Desjardins).

Cette tradition est du reste bien appuyée par la mention qu'en fait M. l'abbé Laverdière à la fin du premier volume des Oeuvres de Champlain. En effet, sur une carte géographique faite par Champlain lui-même, en 1612, les deux principaux navires qui y sont figurés portaient plusieurs pavillons tous traversés de la croix.

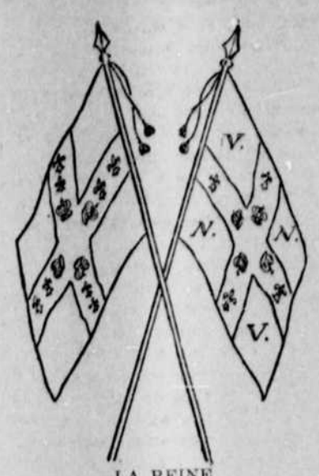
Dans la marine, Louis XII différencie de la même manière les trois grandes divisions de la flotte. Par ordonnace de 1661, il attribua à la première, formée des vaisseaux de haut bord à voiles dits " Vaisseaux du Roi ", un pavillon blanc. En 1748 le drapeau blanc passa à la plus ancienne compagnie du régiment sans cesser d'être la marque spéciale du colonel (Voir Gustave Desjardins, Recherches sur les drapeaux").

Il était alors d'usage de joindre au drapeau blanc un autre drapeau de couleur qui représentait chaque régiment. (Encyclopédie Drapeau, 1755). Le général Baudin (Dictionnaire de l'armée de terre) dit que avant la suppression de l'office de colonel général, la garde seule avait le drapeau blanc.

Chaque régiment qui est venu au Canada, à part celui de Carignan qui ne portait que le drapeau blanc, lequel était en même temps celui des gardes royales ou de la Maison du Roi, avait un drapeau de couleur ou d'ordonnance et un drapeau colonel.

M. Ernest Gagnon, dans son volume "Choses d'Autrefois", a emprunté la description de ces drapeaux à "l'Abrégé de la carte militaire de France" que lui avait communiquée M. de Bonnechose.

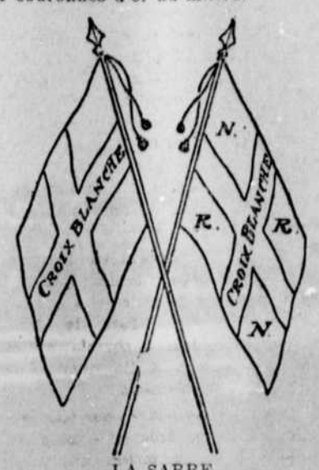
Voici donc d'après Leman de la Jaisse, auteur de cet abrégé, la description des différents régiments venus au Canada.



LA REINE

Création en 1661

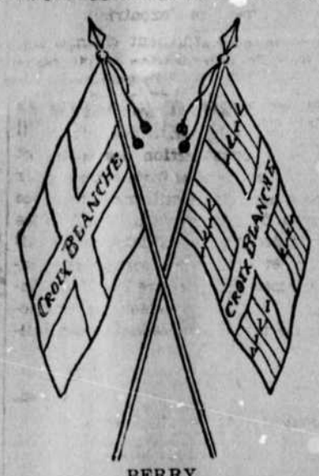
Six drapeaux, dont un colonel et cinq d'ordonnance, vert et noir par opposition, et les croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec 4 couronnes d'or au milieu.



LA SARRE

Création en 1651

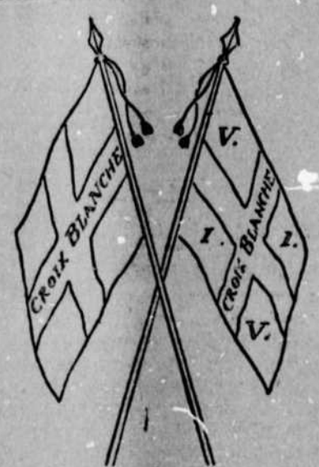
Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, rouge et noir, par opposition, et croix blanche.



BERRY

Création en 1684

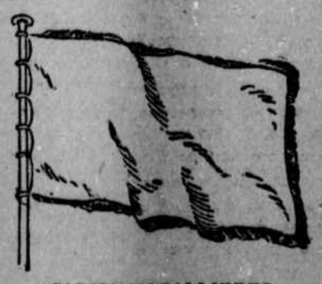
Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, violet et isabelle, rayés, par opposition, et croix blanche.



GUYENNE

(Création en 1684.)

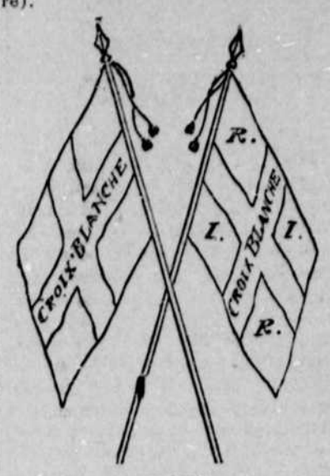
Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance vert et isabelle par opposition, et croix blanche.



CARIGNAN-SALLIERES

(Création en 1636)

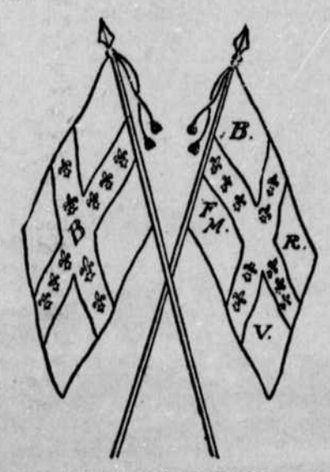
Le régiment de Carignan-Sallières vint en Canada en 1664 avec le Marquis de Tracy. Les couleurs de ce régiment d'après nos historiens, entre autres d'après M. Benjamin Suite qui en a écrit l'histoire, étaient blanches. En passant dans notre pays il "conserva son drapeau blanc". (Laverdière).



BEARN

(Création en 1684.)

Trois drapeaux, dont un colonel et deux d'ordonnance, isabelle et rouge par opposition, et croix blanche.

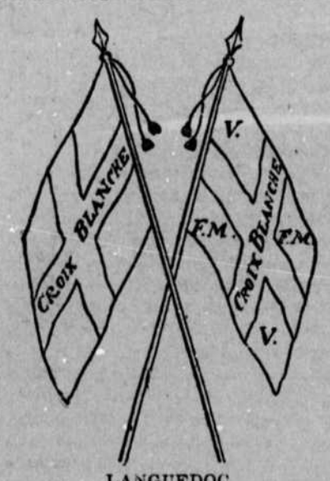


ROYAL-ROUSSILLON

(Création en 1655.)

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et croix blanche semée de fleurs de-lys, ainsi qu'aux deux drapeaux d'ordonnance, bleu rouge, vert et feuilles mortes, par opposition.

Ce drapeau d'ordonnance et le blanc colonel se trouvent au pied du mât central sur notre édifice ; les autres sont placés au centre de chaque oeil de boeuf qui couronnent le dernier étage de notre établissement.



LANGUEDOC

(Création en 1672.)

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et feuilles mortes, par opposition et croix blanche.



CHAMPLAIN

(Création très ancienne comme on a pu le constater par ce que nous avons dit précédemment de la croix blanche.)

Ce drapeau, d'étoffe bleue, est traversé par une croix blanche. Il flottait sur le "Don de Dieu" quand Champlain vint planter la croix sur la terre canadienne.

Outre ces drapeaux qui sont très décoratifs, plusieurs autres flottent au poste d'honneur sur les bâtisses de l'"Action Sociale" : les drapeaux du Pape, du Dominion (drapeau anglais), des Canadiens-français (drapeau du Sacré-Coeur), des Français et le drapeau blanc de la Province de Québec. (1)

HORMISDAS MAGNAN.

(1) Nous devons à M. Carrier, employé au Bureau des Postes de cette ville, l'idée de décorer notre établissement avec les drapeaux des différents français.

DE LA PROPRETÉ

A côté de l'esprit d'ordre qui range et qui organise, de l'activité qui détermine l'effort et le sens dans lequel il convient de le faire, la propreté à sa place toute indiquée dans nos maisons modernes.

On dit qu'un objet est propre lorsqu'il est exempt de toute suillure, qu'elle soit due à l'atmosphère ambiante (vitres, glaces) aux poussières, où à des causes quelconques soit naturelles, soit accidentelles.

La propreté d'un intérieur est due à ce que tous les éléments qui s'y trouvent, et l'intérieur lui-même sont propres.

Rendre nets des objets, des vêtements, des parois, etc., souillés c'est les nettoyer.

Il y a deux manières de nettoyer, la mauvaise et la bonne.

La mauvaise est celle qui, pour nettoyer un point quelconque, on salit un ou plusieurs autres. Exemple : épousseter avec un plumeau, balayer en faisant un nuage de poussière, essuyer ses mains à son tablier.

La bonne est celle qui nettoie sans salir, la meilleure manière de nettoyer consiste d'ailleurs à ne pas salir.

Etre propre c'est se conformer aux principales lois de l'hygiène, si bien que dans maintes circonstances on pourrait établir une égalité d'un nouveau genre, mais pour cela n'en serait pas moins exacte : hygiène et propreté.

Si nos ascendants du moyen-âge n'étaient pas propres, c'est parce qu'ils était ignorants. Ils ne savaient pas, par exemple, de quelle importance est la netteté dans l'accomplissement de ses fonctions, et les princesses de la cour de Henri IV ne se lavaient la figure qu'une fois tous les huit jours parceque ces belles dames ne se rendaient pas compte de la nature des poussières qui se déposent à la surface du visage. Mais nous qui savons, nous n'avons pas pour excuser notre négligence, les mêmes raisons que nos aïeules. Pour nous "la poussière" c'est l'ennemi, partout où elle passe, partout où elle se dépose, passent et se déposent en même temps d'infiniment petits êtres, les microbes et leurs germes, qui propagent les maladies les plus redoutables.

Lutter contre ces poussières, les détruire, que ce soit à la surface du corps, des meubles ou des vêtements, que ce soit en nettoyant les planchers ou en renouvelant l'atmosphère, c'est faire une oeuvre méritoire, c'est remplir un des premiers devoirs de la ménagère.

Et il faut espérer que l'ordre matériel finira petit à petit par devenir une chose machinale, il faut souhaiter plus encore que la propreté finisse par devenir un "besoin."

Il faut que la femme en arrive à éprouver une "véritable souffrance" dans un milieu malpropre ; si elle n'éprouve pas cette sensation, c'est qu'elle n'est pas réellement propre.

Si vous voulez toujours vivre dans un milieu hygiénique, c'est-à-dire propre, il faut qu'au moment de le nettoyer il ne soit pas sali : qu'on l'entretienne propre plutôt que de le nettoyer.

Il faut encore habituer les autres, s'habituer soi-même à respecter le résultat des efforts d'autrui ; ne pas salir c'est mieux encore de nettoyer.

Comment exciter un domestique à bien entretenir la maison si, à peine sa besogne achevée, vous la défaites sans motifs, l'obligeant à la recommencer s'il tient à la netteté de ce qu'il l'entoure. C'est par l'exemple qu'on élève les enfants... et les hommes. Prendre devant un domestique des précautions pour ne pas salir, cela équivaut certainement à de longs portance de la propreté.

discours sur la nécessité et sur l'im-

FLORENCE L.

LA VISION A DISTANCE PAR L'ELECTRICITE

Ce beau problème qui, dans son genre, n'est pas moins passionnant que celui de l'aviation revient à l'ordre du jour.

En 1880 à la Société des ingénieurs civils de Paris, M. Armengaud, après avoir rappelé la propriété que possède le sélénium d'avoir une résistance électrique variant suivant l'intensité de la lumière qui agit sur ce métal, avait indiqué qu'on avait déjà cherché à en tirer parti pour essayer d'établir sous le nom de "télespectroscope ou téléphote" un appareil qui permettrait de réaliser la vision à distance, c'est-à-dire avec lequel on pourrait voir à Paris ce qui se passe à un point éloigné, à New-York par exemple. Si un tel système était installé dans un théâtre de cinémas, il montrerait également aux spectateurs sur un écran des images reproduisant directement les scènes animées qui se passent dans un lieu quelconque, même très éloigné, comme s'ils étaient transportés dans l'endroit même et qu'ils en fussent les témoins oculaires.

La méthode imaginée par M. Armengaud pour l'exploration ou mieux pour la distribution de l'image au poste transmetteur, est inspirée du cinématographe et consiste essentiellement à mettre à profit le mécanisme qui y est employé pour dérouler les bandes pelliculaires ou films, d'un mouvement rapide et saccadé, en vue de décomposer et de recomposer l'image du sujet à transmettre à distance.

M. Armengaud vient de présenter à la Société française de Physique la première partie de l'ensemble du système qu'il va faire exécuter pour essayer d'arriver à la solution complète de la vision à distance.

JAMBE FRACTUREE

Un vieillard est victime d'un accident, sur la rue Saint-Jean

Un pénible accident est arrivé hier midi sur la rue St-Jean, près de chez M. E. Vincent, libraire, et un vieillard d'une soixantaine d'années, du nom de Joseph Bélanger de Montmagny, en a été la victime. M. Bélanger descendait la rue St-Jean, lorsque tout à coup, en marchant sur la chaîne en pierre du trottoir, son pied glissa et lui fit perdre l'équilibre. En tombant, l'infortuné vieillard se cassa la jambe. Il fut immédiatement transporté chez M. Vincent et le Dr P. H. Bédard lui prodigua les premiers soins. Dans le cours de l'après-midi, l'ambulance fut appelée et le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu où les médecins internes de cette institution réduisirent la fracture. M. Bélanger se fera probablement conduire aujourd'hui dans sa famille à Montmagny, si son état le permet.

UNE ECHAUFFOUREE AU BRESIL

Rio-de-Janeiro, 25.—Une échauffourée causée par une divergence d'opinions politiques, a éclaté à Sainte-Anne du Paranakyba (Etat du Natto Grosso), entre deux familles éminentes. Dix hommes ont été tués. Deux d'entre eux occupaient une situation importante dans la magistrature.

NOTE PERSONNELLE

M. Pierre Proulx, résidant au No 306, St-Christophe, à Montréal, est passé ce matin à nos bureaux.

M. Proulx est le représentant des Vétérans Canadiens de 1866-70, aux fêtes du IIIe Centenaire.

CONTESTATION D'ELECTION

Trois-Rivières, 25.—L'on parle beaucoup ici de la contestation des élections du mois de juin dernier dans tout notre district. Déjà quelques-unes sont contestées et peut-être bientôt en verra-t-on surgir d'autres.

On veut, dit-on, donner une leçon afin de mettre sur leur garde à l'avenir, ceux qui viendront briguer les suffrages du peuple, et qu'ainsi nous ayons des élections honnêtes et surtout le vote libre d'un chacun.

Si tel est leur but, nous souhaitons bonne chance à ceux qui osent entreprendre cette campagne, afin qu'ils puisent la mener à bonne fin.

AU KENTUCKY

Louisville, Kentucky, 25.—Un drame de la jalousie s'est déroulé dans Jacob street, où un opticien, M. Arthur W. Kraft, qui se promenait avec sa femme, a été tué à coups de revolver par un nommé Phillipp Hans, qui a ensuite fait feu sur Mme Kraft, la blessant très gravement. Hans a réussi a s'enfuir.

M. Kraft était âgé de 22 ans seulement et sa femme de 20 ans. Ils revenaient, avec leur fillette âgée de deux ans et demi, de rendre visite à la mère de M. Kraft, lorsqu'ils ont aperçu Hans, qu'ils connaissaient. M. Kraft lui a tendu la main, mais Hans, au lieu de la prendre, l'a abattu à coups de revolver et, avant de s'enfuir, a également tiré sur Mme Kraft, qui est tombée sur le corps de son mari. Par un heureux hasard, la fillette n'a pas été atteinte par les balles.

Le seul motif du drame est que Hans était amoureux fou de Mme Kraft, qui, âgée de 20 ans à peine, avait refusé de répondre à ses avances.

UN ORAGE A GETTYSBURG

Gettysburg, Penn., 25.—Un terrible orage a éclaté sur le champ de la garde nationale de Pennsylvanie, situé près de cette ville. On rapporte que six soldats ont été tués par la foudre et une vingtaine blessés.

La tente occupée par le gouverneur Stuart a été renversée par le vent. Plusieurs amis du gouverneur se trouvaient avec lui sous la tente à ce moment, mais tous s'en sont tirés indemnes.

Le camp est inondé et le service télégraphique est presque complètement interrompu.

REVOLUTION AU TIMOR

Lisbonne, 25.—Des dépêches de Dilly, Timor, annoncent qu'une révolution a éclaté dans la partie portugaise de cette île, où sont déportés les criminels condamnés aux travaux forcés.

Les journaux de Lisbonne disent que le général Silva, gouverneur de la colonie, menace d'y proclamer la république. Cet officier a l'appui de la population et des troupes parmi lesquelles il est très populaire.

Dès qu'il a eu vent de cette menace, le gouvernement a donné ordre au croiseur "Adamstor", qui se trouve à Mozambique, de se rendre en toute hâte à Timor et d'y bombarder Dilly si les révolutionnaires ne déposent pas les armes.

Un récent typhon a causé d'immenses pertes à Timor.

UN ARTISTE CHRÉTIEN

M. RÉNÉ BAZIN

Nous ne sommes pas assemblers de M. Réné Bazin. Il nous appartient, celui-là; il est nôtre, nôtre tout entier. Ce n'est pas un catholique de péristyle, mais de sanctuaire. Et cela ne l'empêche pas d'être un grand artiste; il a le don de créer, il sait la valeur des mots, la musique des phrases, la couleur et le relief des images. Il me semble que nous commettrions un sacrilège à ne voir en lui qu'un semeur d'idées saines et de sentiments évangéliques. Ne mutilons pas le chef-d'oeuvre de Dieu. Il y a chez M. Réné Bazin un grand chrétien et un grand poète; l'un et l'autre ne font qu'un. Ils sont également notre honneur, notre orgueil. Quand le Maître tenait à la main le lis des champs et le comparait à Salomon dans toute sa gloire, il n'exigeait pas qu'on ne vit dans la petite fleur que le symbole, il permettait qu'on en admirât les nuances, qu'on en respirât le parfum. Une fleur a poussé sur les marches de nos autels; elle est à nous. Elle n'est pas seulement sainte; elle est belle, elle est exquise. Il est temps que nous le sachions et que nous le disions.

* * *

Je viens de lire les "Mémoires d'une vieille fille". Cette "vieille fille", je la connais. Elle n'est pas si vieille que cela. Elle n'a vieilli que juste le temps nécessaire pour laisser mûrir son coeur et prendre, en cours de chemin, l'expérience des hommes et de la vie. Pour le reste, elle est toute jeune; elle est de ces créatures privilégiées qui, un jour ou l'autre peuvent bien attrapper trois fois vingt ans, mais n'arrivent jamais à la soixantaine.

Un coeur de vieille fille est un coffret sans fond

disait F. Coppée. Celle qui a livré ses mémoires à M. R. Bazin a ce coeur profond, inépuisable de tendresse et d'indulgence. Elle compatit à tout et à tous. Elle a fait le tour à peu près des misères humaines; elle est descendue jusqu'à l'ultime vase qui croupit au fond des âmes souillées de crimes et lourdes de vices, elle n'a trouvé que des raisons d'aimer, de donner et de pardonner. Tout ce qui trouble les consciences, tout ce qui fait rougir les visages, tout ce qui accumule les hontes et les remords n'éveille sur ses lèvres qu'un céleste sourire de miséricorde. Elle ignore le geste qui condamne, le mot qui reproche et jusqu'à cette ironie atténuée qui est souvent la malice des meilleurs. Elle est bonne, vous dis-je divinement bonne, comme on l'est à 20 ans, à la minute heureuse où l'on croit à tout, où rien encore n'a défloré la candeur de l'âme, où l'on ne peut se résigner aux choses irréparables, tant on se sent en soi-même de jeunesse, d'espérance et d'énergie. Toute sa sévérité tient en un regard; elle voit bien que le mal est le mal et une ombre d'effroi passe sous sa paupière, mais c'est tout. Vite, elle s'empresse de détourner les yeux et de regarder vers l'avenir, vers les mystérieux lendemains où la grâce de Dieu relèvera ce qui est tombé et guérira ce qui est malade. Elle est prête à pardonner septante fois sept fois. Pourvu qu'elle ne se heurte point au péché contre l'Esprit-Saint elle absout, elle absout encore et toujours.

Tenez: un matin, elle entre dans une métairie bretonne, à Kerfeun; il y a là une femme assassinée et le crime est un parricide. Une jeune fille a tué sa mère. Anna est une misérable évidemment; "ivre morte, couchée sur le lit, les cheveux dénoués, les joues pâles, la bouche tordue par la congestion alcoolique", elle git là, comme Noé gisait sur l'aire de la grange, hideuse, repoussante. Mais ne vous hâtez pas trop de la condamner à mort, de désespérer cette pauvre enfant, fille tardive d'un père dégénéré et qui portait en son âme, embrumée et surnoise, d'étranges aptitudes pour le crime. Elle sort de la chambre entre deux gendarmes et la scène devient touchante. Son frère l'arrête: "Anna, dit-il, tu ne t'en iras pas de la maison avant d'avoir embrassé la mère, pour lui demander pardon." Elle eut un soubresaut, et l'émotion fut si forte que le visage fut transformé et renouvelé. Nous vîmes une autre Anna, celle que le poison avait détruite, ressusciter, et une fille déjà flétrie, mais aux yeux droits, aux lèvres fines, au regard noyé de tendresse, de respect et de regret, se pencher vers le front de la morte et le baiser. "A présent, récite un "Ave Maria!" reprit Jobic. —Elle dit très bas, très vite, la prière. On entendit seulement: "Maintenant et à l'heure de notre mort..."

J'ai beau faire maintenant ; j'ai beau me dire que le crime est là, que cette fille est un monstre. J'ai vu se lever dans ses yeux comme l'aube d'une autre âme, d'une autre vie ; et j'en suis réduit à souhaiter pour elle —des expiations sans doute—mais aussi des recommencements et des moyens de réparer.

Les "Mémoires d'une vieille fille" sont un livre d'amour et d'espérance. J'en ferais volontiers le manuel de ceux qui remuent les terres ingrates, des apôtres perdus dans la foule qui n'écoute pas, des prêtres qui travaillent en vain depuis des années et des années en des "pays maudits" et qui sont tentés de se croiser les bras, avec le morne "à quoi bon ?" des désespérés et des vaincus.

* * *

Et ce livre est un livre d'artiste. M. R. Bazin écrit des choses ravissantes sur les yeux, sur les mains. "On admire certaines mains et j'en sais d'émouvantes. Ce ne sont ni les plus blanches, ni les plus fines ; elles ont pris de la peine, elles ont bercé, cousu, ravaudé, tricoté... et elles en ont gardé des rides et des piqûres. Ce sont des mains qu'on ne baise pas, mais qui auraient le droit de bénir". La main de M. R. Bazin aussi a écrit des livres qui s'en vont par le monde, emportant avec eux comme un souffle et un rayon de l'Evangile. Et je connais des lecteurs qui voudraient la baiser, car ils l'aiment rien que pour cela, pour l'exquise harmonie des couleurs qu'elle mêle, des mots qu'elle combine et des lignes qu'elle trace.

M. R. Bazin nous fait comprendre ce que J. du Bellay voulait dire quand il parlait de "la douceur angevine". Chacune de ses phrases s'en va fluide et murmurante comme les ruisseaux ou les rivières de sa province, claire comme son ciel natal, émaillé de fleurs, spontanée comme cette terre heureuse où les zinnias et les marguerites poussent dans les blés. La comparaison est devenue banale depuis que la "Terre qui meurt", les "Oberlé", le "Blé qui lève" l'ont évoquée à l'esprit. Elle est toujours vraie quand même, et je la renouvelle au risque de prouver l'indigence de mon esprit. Voilà un livre qui est fait de pièces et de morceaux, de nouvelles nouées en gerbe, de causeries mises en tas. Il ressemble à quelques autres... qui ne m'ont laissé qu'un mauvais souvenir de pensum. Et, celui-ci, je l'ai lu d'une haleine, sans qu'un chapitre donnât d'autre envie que de courir au suivant. Et c'était toujours autre chose : ici, une scène de la rue ; là, une vision de mansarde pauvre ; plus loin, un portrait de Parisienne, une silhouette de laboureur, un croquis de presbytère. Il y a de tout, comme dans la vie d'une "vieille fille" qui court la charité à l'aventure et qui chasse à la souffrance sur tous les domaines où elle s'abat. Les livres fragmentaires sont facilement monotones ; ces "mémoires" ne sont qu'une surprise d'un bout à l'autre. L'esprit y pétille, coquet un peu par moments et comme ravi du bruit délicieux qu'il éveille ; mais on lui pardonne d'être fier de sa grâce : elle est si fraîche, si neuve, si bien à lui et si bien dans la note, qu'il a le droit d'en jouir avec nous et autant que nous.

Ces miniatures ne laissaient pas à M. René Bazin l'espace nécessaire pour les grands tableaux de nature qui sont un de ses triomphes. Mais allez demander à un peintre de renoncer à son pinceau ! Plutôt que de le faire, il esquisserait toute une Arcadie sur le chaton d'une bague. Il a donc soin d'arracher sa vieille demoiselle aux héroïsmes de la charité parisienne ; il l'oblige à prendre des billets circulaires pour la province, pour la campagne française. Et vous devinez bien que, l'occasion, l'herbe tendre et quelque diable aussi la tentant, elle ne résistera pas à la joie d'introduire en ses "mémoires" un de ces paysages champêtres, qui font de M. René Bazin l'heureux rival de J. Breton et d'Harpignies. Il y en a une vingtaine dans ce livre et j'ose à peine dire, comme Fortunio, lequel j'ose aimer, préférer. Regardez un peu celui-ci, ce n'est qu'une impression, un rapide croquis avec de la poésie autour.

Mademoiselle est venue en Beauce; elle est en extase devant l'immense plaine, toute soyeuse de blé jaune, mais sans arbres ni côteaux : "Quand tous ses habitants crieraient ensemble, le bruit de leur voix serait mort avant d'arriver à un autre village, et le vent l'aurait laissé tomber parmi les froments verts ou les froments blonds. Ils sont comme nous, les prisonniers des blés, les insulaires d'une île minuscule, enveloppés dans les houles soyeuses de l'herbe, dans les lames plus larges et chantantes des épis. A l'automne, pendant deux mois, l'air a le goût du pain. C'est la fleur de chez nous. On cultive trop, pour que les autres, les sauvages, les délicates, les chercheuses d'ombres durables aient le temps de s'acclimater. Mais tout ce que le paysan sème à la main ou au semoir, avoine, trèfle, luzerne, froment, donne son parfum au fleuve de vent qui passe, le froment surtout qui est la grande moisson de la Beauce". Cependant je connais un buisson, un seul... Mais j'aime mieux que mon lecteur aille voir de ses propres yeux cet unique buisson, et toute la campagne qui l'entoure, et tout le petit drame qui se déroule à son ombre. C'est un des tableaux les plus achevés dans ce livre qui en contient tant, et de si variés, et de si soignés.

* * *

Le jour où M. René Bazin vint conquérir devant les jurys parisiens son diplôme de bachelier en droit, Francisque Sarcey ne put retenir un cri d'étonnement. C'était le premier étudiant de nos Facultés libres qui comparaissait à la barre et l'article fut intitulé : "Le Miracle d'Angers".

Le "Miracle d'Angers" s'est renouvelé bien des fois depuis lors. Pas une année ne s'écoule qu'on ne salue à la vitrine des libraires un de ces beaux livres, chargés de pensées bienfaisantes et travaillés comme des joyaux, toujours signés du même nom. Celui-ci vaut les autres, livre d'artiste et livre de chrétien, livre d'artiste chrétien. Je tiens aux deux mots comme aux deux motifs de mon affection et de mon admiration.

C. D'ARTOIS.

(La "Croix", de Paris.)

TRIBUNE LIBRE

LE FAUX COLON

Monsieur le Directeur
de l'"Action Sociale",
Québec.

Monsieur le directeur,

Il est paru dans votre édition hebdomadaire du 18 juillet, un article intitulé "Le faux colon". Cet article était sous la signature de P. Donovan. D'après l'opinion de ce monsieur le "faux colon" est un désastre national, une plaie telle que cela influe sur la température, les cours d'eau, voire même jusque sur les récoltes et le transport de la couche friable élevée du sol, dans les places basses. Jamais je n'aurais cru que "le faux colon" pouvait être une si grande... calamité.

Une chose qui n'est pas expliquée clairement, c'est la raison pour laquelle il y a de faux colons ; oh ! si ce monsieur dit bien "chacun sait que la "fausse colonisation" est plus ou moins pratiquée dans les diverses provinces et surtout dans la province de Québec ou les superbes terres à bois offrent de si alléchants avantages". Est-ce là expliquer correctement pourquoi il y a deux millions d'acres de terre qui ont été vendus puis abandonnés après avoir été déboisés parce que les acquéreurs étaient de "faux colons". Y a-t-il réellement de faux colons ? oui, mais le nombre en est si restreint que l'on peut toujours facilement les compter sur les doigts; alors comment expliquer que tant de terres sont prises puis dépouillées de leur bois et ensuite abandonnées ? C'est ce que je vais essayer de faire d'une manière aussi claire, précise et impartiale que me le permet la connaissance pratique que j'ai de cette question.

D'après mon humble opinion cela dépend tout simplement du système de colonisation en usage dans cette province. Très souvent le colon qui arrive d'Europe, des Etats-Unis, ou même des vieilles paroisses de cette province ne connaît rien en fait de défrichement. Après avoir vendu tout ce qu'il possède pour pouvoir réaliser un petit capital il part pour un centre de colonisation, afin d'essayer de se défricher une terre où il pourra vivre honorablement avec sa famille. Il arrive avec confiance car il a vu sur les divers pamphlets, brochures ou autre littérature publiés par les soins du gouvernement "que la terre est facile à faire, que c'est là une noble occupation, qu'en défrichant la terre il pourra retirer d'assez bons revenus pour lui permettre de vivre convenablement avec sa famille, et surtout qu'il y a toujours là un gouvernement dont l'oeil protecteur ne saurait le perdre de vue". Voilà pour la plupart du temps ce qui arrive, voyons maintenant ce qui très souvent advient une fois le colon rendu à destination.

Le premier soin du nouvel arrivant est de voir où il pourra se procurer un lot pour s'y fixer ; presque toujours il ne connaît pas la qualité du sol, ni l'avantage ou le désavantage qu'il y a à prendre tel ou tel lot, et remarquez qu'il n'y a là personne pour le guider ; il y a un grand nombre de cantons où il est très difficile d'avoir de l'eau, même après de grands travaux, de cela jamais le nouvel arrivant ne s'occupe et c'est pourtant là souvent une cause de ruine pour lui ; dans d'autres cantons, notamment celui de Matalic où je réside le gouvernement ne vend pas de terrain, la terre est très fertile, et l'eau est en abondance mais... il y a aussi quelques épinettes, et c'est là sans doute une raison suffisante pour refuser la vente des lots car on n'en vend pas ; mais supposons que le nouvel arrivant, surmontant toutes les difficultés, ait réussi à se procurer un bon lot où le sol est d'apparence fertile et l'eau en abondance, qu'arrive-t-il ?

D'abord il verra à se faire une première installation quand il y a un chemin qui lui permet de se rendre sur son lot, ce qui est très rare, puis ensuite il se fera un grand abatis où il compte pouvoir récolter l'année suivante de quoi subvenir aux besoins de sa famille, après cela pendant l'hiver, en attendant que la terre se découvre pour qu'il puisse faire brûler, tasser et ensemencer son abatis, pendant l'hiver, dis-je, s'il y a un peu de bois de commerce sur son lot le nouvel arrivant essayera d'en tirer profit afin de vivre et le voilà reçu... faux colon. Presque toujours le bois ainsi vendu ne rapporte que juste ce qu'il coûte, quelquefois moins, mais tant bien que mal cela aide le nouvel arrivant à passer ce premier hiver, au printemps quand le beau temps sera revenu et que la terre sera asséchée il fera brûler son abatis comptant l'ensemencer, mais il a compté sans les difficultés et les retards qu'il y a toujours en ces circonstances.

Son abatis est brûlé mais il lui faudra attendre à une autre année pour l'ensemencer. Si son petit capital est dépensé en cette première année —et ils sont rares ceux qui en ont pour jusque là—que lui faudra-t-il faire pour vivre et subvenir aux besoins de sa famille? il lui faudra de nouveau gagner la forêt et essayer de couper encore un peu de bois de commerce, pour pouvoir attendre jusqu'à la récolte de l'année suivante sur laquelle il fonde toutes ses espérances.

Supposons que cette année suivante, il ait réussi à ensemencer son terrain, supposons encore que la récolte n'a pas subi de dommage par la gelée, la grêle ou les intempéries, que vaut-elle? presque rien en comparaison des dépenses qu'a à faire un colon pour vivre pendant un an tout en s'installant même médiocrement. Ceux-là seuls qui ont réussi à se tailler un domaine où ils réussissent à vivre convenablement connaissent ce qu'il en coûte pour en arriver là; si après deux ans, cinq ou dix ans d'efforts, après avoir perdu le feu qu'il avait le colon en vient à ne pouvoir réussir, à s'installer que ce soit par le manque d'expérience, de connaissance ou d'imprévoyance, que ce soit parce qu'il ne peut réussir à faire à ses propres frais les chemins, l'entretien des routes, la construction d'écoles, en même temps qu'il lui faut agrandir son défriché et loger les bâtiments nécessaires sur sa propriété et s'acheter les instruments indispensables à la culture, ou que ce soit pour toute autre cause; peut-on dire sans injustice que le jour où cet homme forcé par les circonstances et le manque de protection, d'abandonner son lot, peut-on dire, dis-je, que cet homme est... un faux colon? non, assurément non, quand bien même ce colon pour essayer de rester sur son lot aurait pris et pillé deux ou trois autres lots, sur les quels il savait ne pouvoir faire d'abatis, il n'en est pas plus un faux colon, et neuf fois sur dix c'est là ce qui arrive.

Je connais par douzaines de braves colons qui, s'ils n'avaient pas pu prendre des lots pour le bois seulement auraient été obligés de s'expatrier, et cela leur a permis de se tailler un domaine où ils vivent aujourd'hui honorablement.

On me dira peut-être, ces lots où le colon prend le bois ne sont plus propres à la colonisation une fois déboisés ; très bien, mais s'ils ne sont pas déboisés par le colon ils le seront par le marchand de bois, alors il faut autant que ce soit le colon qui ait ce bois puisque cela lui permet de vivre sans s'expatrier.

Que le gouvernement change son système de colonisation, qu'il fasse faire les routes et les chemins de fronts avant la vente des lots, qu'il aide à la construction des écoles et qu'il donne de plus forts octrois pour le paiement des institutrices dans les centres de colonisation ; qu'il fasse ouvrir des fermes modèles de colonisation et l'on verra comme par enchantement disparaître les "faux colons." Merci, Monsieur le rédacteur de votre bienveillante hospitalité.

J. E. L.
Colon.

Causapscal, juillet 19, 1908.

Courrier de Plessisville

Plessisville, 23.—MM. les abbés A. Gravel, curé colonisateur dans le Nord-Ouest, et R. Tourigny, prêtre du diocèse de Montréal, étaient en promenade ici ces jours derniers.

—Mercredi, le 22 du courant, M. l'abbé Arthur Maheu, vicaire "pro tempore" a baptisé le nouveau-né de M. Omer St-Pierre, contre-maître à la fonderie Savoie & Guay. L'enfant a reçu les noms de Joseph Gérard Arthur. M. J. Arthur Savoie, gérant de cette fonderie, et Mlle Lucienne Boissonneau, sa nièce, ont eu les honneurs d'être parrain et marraine.

—Mardi dernier, M. A. M. H. Vaillancourt, curé, a béni le mariage de M. Aimé Vincent, d'Asbestos, avec Mlle Rachelle Mailhot, de cette ville. Les heureux contractants sont partis à 2 heures de l'après-midi pour Asbestos où ils demeureront. Mlles Gilberte et Cécile Mailhot, ainsi que Mme Parento, ses soeurs, et MM. Vincent, frères du marié, les accompagnaient.

—De nombreuses personnes sont parties ces jours-ci pour aller assister aux fêtes de Québec. Parmi celles-ci nous avons remarqué M. F. T. Savoie, M. P., et Mme Savoie ; M. J. Z. Triganne, coroner, M. L. R. Guilbault, notaire, M. et Mme Israël Montreuil, M. Pierre Cormier, M. J. B. Cormier, etc.

—Mme E. Bourque, de Concord, N. H., était en promenade chez son beau-frère M. F. Houde, chef de gare, au commencement de cette semaine.

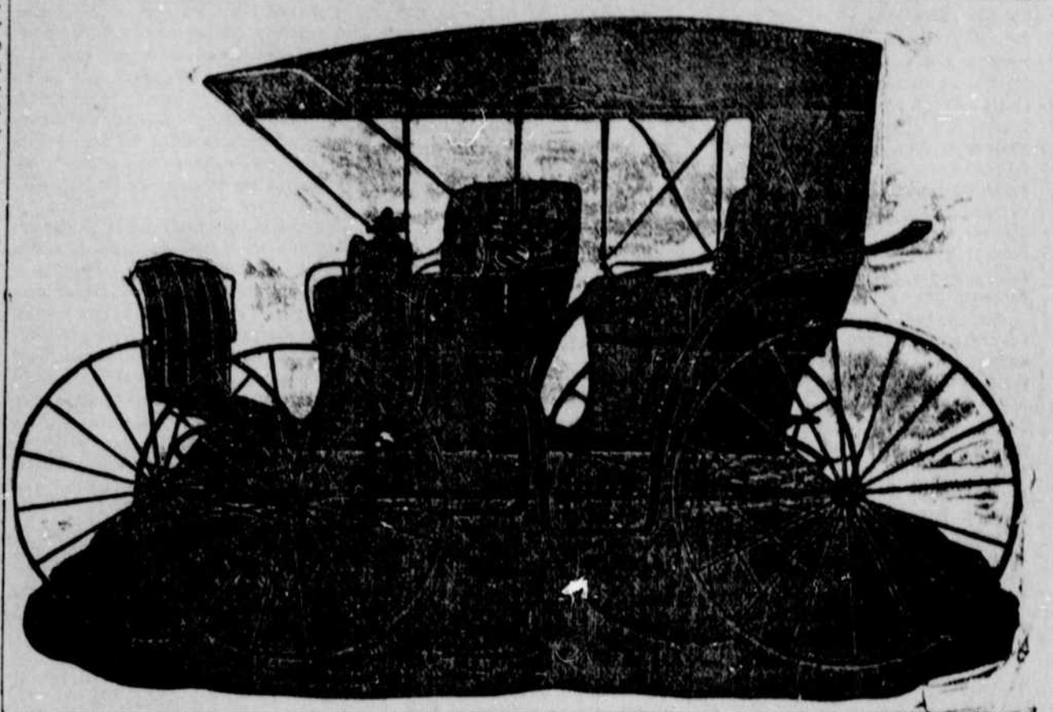
—Mariage à l'horizon : On annonce pour la fin d'août, le mariage de Mlle Emélia Beaudet avec M. Nathaniel Lafontaine, conducteur de malle sur l'Intercolonial.

—Depuis plus de deux mois, les membres de la fanfare s'exercent dans leur salle de répétition. Nous sommes fort portés à croire qu'après tant d'exercices ils ont augmenté considérablement leur répertoire et que bientôt ils nous feront admirer la beauté de leur musique, ce que, entre parenthèse, ils n'ont pas fait depuis assez longtemps.

A VENDRE.—Une ferme, dans le township de l'Avenir, Co. Drummond, d'environ 170 acres, très bien cultivée, en grande partie sur terrain élevé et sec, très peu de cailloux ; maison en bon ordre ; trois granges, deux remises et une étable ayant besoin de réparation ; bon drainage et sources courantes ; à peu près 30 acres en forêt, érables, frênes, ormes et noyers. Prix, $4,000.00. Il est préférable de voir la ferme avant la récolte. Ecrivez immédiatement, car cette annonce ne paraîtra plus. S'adresser au propriétaire, Mme Vve L. WALKER, de Ulverton, Qué., ou à J. C. St-AMANT, N. P., de l'Avenir, Co. Drummond. 1fq—1fh

5c Cigares sans rivaux 5c
Garcia Moreno
...Et Polo...
5c 5c

MAISON A. THIBOUTOT



LA COMPAGNIE McLAUGHLIN, LIMITÉE

qui est la plus grande manufacture de voitures sous le drapeau Britannique se rencontre dans toutes les villes du Canada pour faire la plus belle et la meilleure voiture sur le marché. Elle annonce avec plaisir qu'elle a actuellement plusieurs chars de voitures arrivées à son magasin à Lévis, situé sur la rue Commerciale, près des bateaux de traverse de Québec et Lévis.

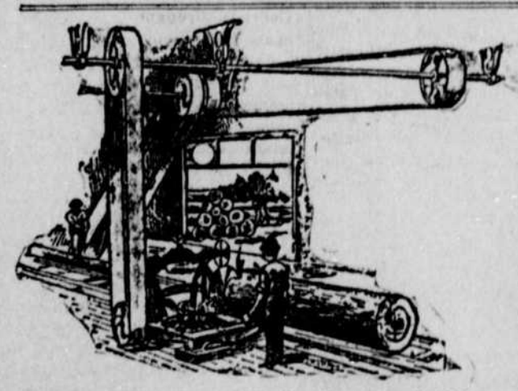
Une chose que nous aimons à faire remarquer, est que nos voitures sont fournies de washers en cuivre et caoutchouc, ce qui permet à la roue de tourner plus facilement et sans bruit, aussi nous pouvons vous dire sans contredit, qu'il y a seulement la voiture McLaughlin qui est fournie de ces washers. Les personnes ayant besoin d'une voiture, après avoir visité d'autres magasins, pourront voir nos voitures à notre magasin de Lévis, et sans doute juger que la voiture McLaughlin est supérieure à toutes autres.

CATALOGUE ENVOYE SUR COMMANDE

Pour autres informations adressez-vous à

A. THIBOUTOT, Représent. de la maison McLaughlin
Tel. Bell 202, Bellechasse 219

Aux Industriels Canadiens-Français



A l'occasion des Fêtes du IIIe Centenaire de Québec, et afin d'intéresser les nombreux Industriels Canadiens-Français de toute la Province, qui vont venir nous visiter pendant ces fêtes

LA CIE
Chs. A. Paquet, Ltée
MARCHANDS DE
MACHINES ET ACCESSOIRES

tiendra une exposition de Machines et autres marchandises de la même ligne, à ses magasins

Nos 2 et 4, rue St-Joseph, QUEBEC

et offre une réduction considérable allant jusqu'à 10 p. c. sur le prix des machines exhibées à tout Industriel Canadien-Français, venant acheter au comptant pendant la durée de ces fêtes :

L'assortiment sera considérable consistant principalement en :

Engins à Chaudières à Vapeur, Engins à gaz ou à gasoline, Turbines à l'eau, Agrès de scieries, Planeurs et Embouveteurs, Machines à moulures, Déligneuses doubles Et toutes autres machines à travailler et à façonner le bois. Transmissions de pouvoir, Arbres de couches, suspenseurs, Coussinets, Poulies et Courroies de toutes sortes, Meules d'Emery, Bancs de Meules et Aiguiseurs, Huiles pour tout usage, etc., etc., etc. Gros et Détail.

Cette réduction est faite uniquement dans le but de porter notre maison à la connaissance de tous nos Canadiens-Français intéressés dans la ligne de machinerie en général.

SACHONS NOUS CONNAITRE. PRÉFÉRONS LES NOTRES.

TÉLÉPHONES : Manufacture 65 — Résidence 36

CIE JOS. VILLENEUVE

ST-ROMUALD, Co. LÉVIS

MARCHANDS DE BOIS, - - BOIS PRÉPARÉ, MOULURES, ETC.

Cette maison garde continuellement un bel assortiment de tous les bois préparés que requiert la construction en général.

ELLE FAIT UNE SPÉCIALITÉ DU

TOURNAGE, DECOUPAGE,
MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

Ses ateliers sont pourvus des machines les plus modernes. Le bois en sort avec un POLI et un LUSTRE parfaits.

Fabrication D'ESCALIERS de toutes formes, PORTES et FENÊTRES, menuiserie générale. Le tout à des prix modiques.

Important EXPÉDITION FACILE par eau et par chemins de fer.

UN DISCOURS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Il y a de cela quinze ans : c'était en 1893. Sous la feuillé, dans un bosquet qui avoisine la capitale des Cantons de l'Est, d'autres orateurs avaient harangué la foule. Les uns rappelaient le développement rapide de cette région unique en notre province. L'expansion sournoise de la race canadienne-française, sur ce sol jadis accaparé par les Anglais et les Ecossais, inspirait à d'autres des accents émus. Les derniers voyaient, dans l'union féconde des coeurs, dans les associations surtout comme celle de Saint-Jean-Baptiste, l'explication de cette conquête qui rendait à ses premiers occupants une terre envahie par l'étranger.

Sur l'estrade apparut enfin un homme aux sourcils noirs et épais. De l'oeil qu'ils surplombaient jaillissait l'éclair d'une pensée longuement mûrie. Les rares cheveux qui ombrageaient sa tête disaient assez le rude labeur qui s'était accompli sous ce crâne de penseur et de sage. On connaissait de longue date la profondeur de son sens pratique ; et l'on s'attendait à ce que son discours exprimât, en des formes originales des choses utiles et sérieuses.

Quand les applaudissements qui accueillaient toujours sa venue se furent un peu calmés, d'une voix mâle il commença :

Mes chers amis,

L'enfant qui a perdu de vue la silhouette de sa mère, ne cesse de la faire revivre dans son souvenir. Mais il aime à la ressusciter en remontant jusqu'à l'heure bénie où rayonnant encore du premier éclat de sa récente maternité et penchée sur le berceau de son fils elle semblait vouloir imprimer, avec des baisers sur son front, dans sa mémoire aussi l'image de sa sereine beauté.

Aujourd'hui que nous célébrons notre mère, la patrie canadienne, il convient, compatriotes, que nous remontions nous aussi jusqu'aux jours lointains où elle s'inclinait sur le berceau d'un peuple qu'elle venait de produire à la vie et à la civilisation, où notre terre natale apparut à nos pères avec toute la verdeur de sa jeunesse et toute la passion de ses premiers baisers.

Quand elle s'abaissait ainsi vers eux, elle étalait à son front un triple symbole dont l'éclat devait guider à jamais leur route dans la vie. Tant qu'ils ne perdirent de vue ni l'un ni l'autre de ces symboles, nos pères furent puissants sur leur sol ; nous leurs fils, nous conserverons leur empire si nous savons comme eux marcher à la lumière de ce triple flambeau.

Au début notre sol résistait à la houe. Nos aïeux comprirent que seul un travail acharné leur permettrait de retourner cette croûte peu flexible.

Or, ils observèrent que le castor, abondant à cette époque, est le véritable modèle du travailleur. Ils le voyaient sans cesse rivé à sa tâche apportant la pierre, la terre et les branches, pour construire des digues puissantes et arrêter ainsi l'invasion de ses domaines par les eaux. Mais ils remarquèrent aussi qu'au labeur du castor présidait une organisation ingénieuse. Elle assignait à chacun sa tâche, distribuait sagement les faibles et les forts et garantissait la colonie contre les pertes de temps.

Et voilà le premier symbole que nos pères nous apprirent. Mais, hélas ! Si le castor domine partout sur nos étendards, il faut bien l'avouer : nous avons oublié les grandes leçons que prêche sa présence.

Sans doute, quand le besoin nous harcèle, nous savons comme d'autres nous adonner à la tâche ; mais combien vite, dès que notre subsistance est assurée pour le lendemain, nous jetons bas les armes et nous nous rendormons dans une coupable nonchalance ! Si nous renonçons si tôt à la peine, c'est que nous ne savons pas assez coaliser nos efforts et faire produire à notre action, par le travail combiné, le centuple de son rendement. Le résultat, c'est que, le jour où des travailleurs étrangers font miroiter à nos yeux les effets souvent heureux de leur union, nos ouvriers se liguent avec eux sans songer que bien des fois, pour ce faire, ils abandonnent leurs nationaux, quand ils n'en deviennent pas les pires ennemis.

C'est là encore une de nos afflictions. Nous nous laissons [illegible] par l'or de ces sociétés du dehors qui nous exploitent à notre insu. Une fois que nous sommes liés à elles par les intérêts économiques, elles ont tôt fait d'absorber nos préoccupations patriotiques et religieuses. Et, bien que nos origines nous séparent des Etats-Unis comme la suite de notre histoire nous distingue d'Albion, nous devenons bientôt "américains" ou anglais de tendances et d'aspirations au point d'en oublier notre tempérament, notre langue et parfois même notre foi.

C'était afin de nous mettre en garde contre ces mariages antinaturels que nos pères nous assignaient, pour deuxième symbole, l'hermine !

Leur oeil perspicace avait remarqué sans peine que l'hermine possède, dans l'ordre animal, le même caractère que la sensitive dans le règne végétal. Sa peau soyeuse ne souffre ni la moindre tache ni la moindre approche ; au lieu d'attendre l'ennemi, l'hermine s'enfuit dès qu'elle soupçonne seulement le danger.

Et donc, loin de contracter des alliances compromettantes, elle a soin d'éviter tout contact qui souillerait sa blancheur immaculée.

Belle image de la race canadienne! Chaque fois qu'au lieu de se liguer entre eux, nos compatriotes se sont coalisés avec des races étrangères à leur langue et plus encore à leur foi, ils ont vu se corrompre la pureté de ce double trésor qu'ils avaient mission de garder, selon le mot du poète, "pur de tout alliage".

Il protestait contre eux le hardi marin qui donnait à ses vaisseaux les noms "suggestifs" de Grande et de Petite Hermine! Ils protestaient contre ces lâcheurs et ces traîtres nos pères, quand ils refusaient, en 1775, de tendre la main aux "Américains", lorsqu'aussi, en 1812, ils s'armaient contre ces derniers et écrivaient de leur épée une préface à la guerre fénienne de 1868! (1)

Voilà comment nos pères savaient mettre d'accord leur conduite avec leurs sentiments. Mais nous, race dégénérée, non contents d'ouvrir nos foyers tout grands à des fiancées indignes d'amour, nous allons même nous arracher à notre sol, principe de notre existance nationale, pour les rechercher au loin. Comme si la terre nationale ne pouvait assurer notre survivance comme race, nous osons quitter nos plantureuses campagnes, délaisser les bords de nos lacs poissonneux, dire adieu à nos forêts géantes et demander à un sol étranger, avec un esprit pernicieux, l'oubli de ceux que notre paresse et notre inintelligence seules s'étaient fabriqués à elles-mêmes.

Etait-ce là le rêve de nos pères quand ils nous donnaient, pour troisième et vivant symbole l'érable canadien ? Arbre merveilleux que l'univers nous envie, tu répands au loin ton feuillage sans doute ; mais ta racine plonge si profondément dans le sol que, l'on ne réussit à t'en arracher qu'en te faisant presque périr ! Et tu produis une sève succulente que l'industrie transformera un jour en un de nos produits les plus rénumérateurs ; mais aussi ta sève se tait le jour où l'on a poussé l'audace jusqu'à te transporter dans une glèbe étrangère ! Seule la terre canadienne est digne de te nourrir.

Messieurs, en voulez-vous un frappant exemple ? Dans la Touraine en France, un agriculteur était parvenu à faire croître cinq cents pieds d'érables qu'il avait empruntés à nos meilleures forêts Quand je passai chez lui, plusieurs années après, je m'informai du résultat. "Mes plants se développent" me dit-il : "Mais hélas ! la racine plonge sans doute trop peu dans le sol : j'ai beau leur ouvrir les flancs chaque printemps, ils refusent de laisser couler leur sève."

Image encore du peuple canadien-français et symbole que vous comprendrez tous, Messieurs, sans autres commentaires : comme l'érable de son pays, le canadien transplanté ailleurs ne donne point de sève ! Je veux bien qu'il ne meure pas du coup, mais encore, pour vivre vraiment, faut-il qu'il revienne de temps à autre se retremper à la source qui abreuva son enfance.

Et c'est pourquoi, tout en souhaitant un heureux sort à ceux que leurs malheurs condamnent à demeurer pour toujours loin de nous, devons-nous encourager de toutes nos forces le retour au sol natal de nos compatriotes qui ne rêvent sagement qu'un exil temporaire

* * *

Quand ils reviendront, ils comprendront mieux combien juste pensaient nos pères quand ils assignaient l'érable comme symbole à notre nationalité. Et peut-être, en associant ce souvenir à ceux de l'hermine et du castor, seront-ils plus en garde contre les tentatives d'annexion qui nous guettent de toutes parts, mieux munis aussi contre le nonchaloir et l'imprévoyance qui paralysent nos forces vitales.

Tous ensemble, rivés au sol, nous l'exploiterons avec plus d'ardeur parce que nous aurons mieux groupé nos forces. Nous offrirons alors au monde le spectacle touchant d'une race laborieuse comme le castor, pure comme l'hermine, solide et productive comme l'érable. Et la race canadienne sera, au vingtième siècle, ce que d'autres nations ont été dans les siècles antérieurs, le peuple modèle !"

* * *

Il y a de cela quinze ans: c'était en 1893.

Depuis lors cette harangue patriotique est souvent revenue à ma mémoire soit à l'occasion de la St-Jean-Baptiste soit en maintes autres circonstances. Et chaque fois je pensai que l'auteur de ce discours, celui qu'on appelait avec raison "le sage du parlement", M. Adolphe Chicoyne, alors député de Wolfe, avait prononcé ce jour-là l'allocution la plus féconde qui jamais soit tombée de ses lèvres.

EMILE CHARTIER.

St-Hugues, (Bagot), 22 juillet 1908.

(1) On ne parlait guère alors d'une autre et désastreuse influence, que l'on a trop constatée depuis et qu'exercent chez nous certains tenants de la "France républicaine et démocratisée", de la "France d'aujourd'hui". Quels coups de boutoir lui eût portés l'orateur!

VARIÉTÉS

POURQUOI LA NEIGE ET LA GRELE

On se demande volontiers—sans avoir la prétention excessive d'y remédier— quelles peuvent être les causes des formations de neige et de grêle qui rendent notre climatérie actuelle si rigoureuse.

L'ascension scientifique en ballon que viennent d'effectuer MM. Joseph Jaubert, Chafaroux et Aubry a rapporté un renseignement intéressant. Ils ont constaté l'évolution dans l'atmosphère de plusieurs couches aériennes superposées et courant du nord au nord-nord-ouest dans des directions différentes.

Il est permis de penser que le frottement de ces diverses couches gazeuses les unes contre les autres a produit des effets de "condensateur électrique" à grande surface, et par conséquent des variations de "potentiel électrique" anormales, lesquelles, jointes à des variations de température dans le sens vertical, étaient évidemment aptes à déterminer les formations brusques de neige et de grêle.

C'est ainsi que la grêle se constitue, d'une façon générale, dans les "orages de dépression" qui se rencontrent surtout en hiver, mais dont on a des exemple en toute saison. On observe un coup de vent violent et de courte durée avec changement brusque de direction du vent, et la grêle tombe. Dans la période que nous traversons, l'atmosphère se trouve volontiers orageuse par suite de l'extrême ardeur du soleil, lequel, dès qu'il se montre, déverse une grande chaleur sur le sol.

Les nuages qui déversent cette fâcheuse provende sont des "cumulonimbus" susceptibles de se superposer et de monter jusqu'à de grandes hauteurs : ils atteignent quelquefois 4,000 mètres et même plus. A ces altitudes, la "surfusion", c'est-à-dire la propriété des gouttelettes d'eau de rester liquides ne peut pas se prolonger longtemps : un choc quelconque, un "court-circuit" qui se produit entre deux couches atmosphériques à potentiel différent, transforme les gouttes d'eau en grêlons. Ces grêlons, compris entre deux couches nuageuses à tension électrique différente, peuvent rester pendant un certain temps en suspension, attirés, repoussés, tourbillonnants ; puis, en raison de leur poids, ils tombent vers le sol.

On reproduit ce phénomène approximativement dans les laboratoires de physique par l'expérience de la "grêle électrique", laquelle consiste à faire tourbillonner des petites balles de moelle de sureau entre des conducteurs inversement électrisés.

Sans parler de l'influence discutable que pourrait avoir la lunaison rousse il est traditionnel que la période pendant laquelle elle se produit est toujours plus ou moins critique au point de vue météorologique. Si cette influence se combine avec une perturbation atmosphérique importante, on ne saurait s'étonner d'avoir un mois d'avril maussade.

COURS DES MARCHES

Tels que fournis par C.-A. Paradis, négociant en gros, 81, rue Dalhousie, Téléphone Bell, Québec 1324.

Québec, 25 juillet 1908

VALEUR ACTUELLE

	Gros	Détail
Saucisson.....lb	8 à	9
Fromage en grosse meule.....	0.12	0.14
Oeufs frais en caisse par doz....	0.19	0.21
Rolls.....	0.12	0.13½
Jambons gros.....	0.13½	0.14½
" petits.....	0.14½	0.15½
Beurre en boîte, en hausse.....	0.24½	0.25½
" en tinette.....	0.20	0.22
Lard frais en hausse.....	0.08½	0.10
Prix spécial par lot.		

MIL CANADIEN

par Mts. de 45 lbs à part les poches.

Star grand choix.....	$ 3.20 à $ 3.30
Princesse choix	3.10 3.20
Prix spécial par lot 10 sacs et plus.	

MIL AMÉRICAIN

par Mt. de 45 lbs à part les poches.

New-York choix	$ 3.00 à $ 3.05
Chicago extra.....	2.90 3.00
Michigan Spécial.....	2.80 2.90
Prix spécial par lot de 10 sacs et plus.	

TREFFLE

par 100 lbs à part les poches.

Rouge Alberta grand choix..	$22.50 à $23.50
" Jubilé choix.....	21.50 22.00
" Victoria spécial.....	20.50 21.00
Alsylke Victory grand choix	21.50 22.50
" Stella choix	19.50 20.50
" America XXX	19.00 20.00
Blanc Venus grand choix....	19.00 20.00
" Beauty choix.....	18.00 19.00
" Milwaukee No 1.....	17.00 19.00
Prix spécial par lot 5 sacs et plus.	

AVOINE

par Mt 34 lbs à part les poches.

Les avoines de choix très blanche sont très rare.

Ligowo grand choix criblés	$ .65 à $ 0.70
Sensation " "	.64 0.69
Merveilleuse " "	.63 0.68
20ième siècle " "	.62 .66
Abondance choix "	.61 .65
Banner " "	.60 .65
Ontario choix et blanche....	.57 .60
Manitoba No 2 "	.57 .60
" ordinaire.....	.55 .60
Ordinaire non criblée.....	.53 .56
Prix spécial pour lot de 100 mts et plus.	

FARINE

par poches.—Marché ferme.

Alberta Hungarian.....	$ 2.90 à $ 3.00
Green Elephant Pat. Manit.	2.80 2.90
Game Cock, forte à boul	2.70 2.75
Red Eleph. Blended très forte	2.55 2.65
Blue Elephant à pâtisserie..	2.35 2.45
Gray Eleph. à pain très forte.	2.35 2.45
Jac.-Cart. " "	2.35 2.45
Victora pain et pâtis. choix..	2.25 2.35
Princesse " "	2.30 2.45
Morning Star Blended	2.55 2.65
Morning Star 24 lbs	0.66 0.68
Morn. Star 10lbs lot 100 sacs.	0.26 0.28
Magicien à pain	1.80 1.90
Low-Grade " Flour ".....	1.70 1.80
Feed-Flour.....	1.65 1.75
Prix spécial par lot de 75 poches et plus.	

MOULEES

au sac, à part les poches. Marché ferme

Oat-Feed sac 100 lbs.....	$ 0.95 à $ 1.00
Spéciale "	1.00 1.05
Horse-Feed Venus.....	1.25 1.30
Gaudriole spécial.....	1.40 1.50
Orge McKay choix	1.45 1.55
Orge Wilson No 1	1.40 1.50
Farine blé d'Inde choix	1.70 1.75
Moulée de blé XX.....	1.45 1.55
Blé à volailles.....	1.45 1.55
Blé d'Inde cassé.....	1.70 1.75
Pain de lin du Manitoba....	1.65 1.70
Grue blanc extra.....	1.50 1.60
Prix spécial par lot de 25 sacs et plus.	

SON

sac de 100 lbs, à part les poches.

20 à 109 sacs	$ 1.15 à $ 1.20
110 sacs et plus	1.14 1.15
Prix spécial par lot de 100 sacs et plus.	

POIS

Mt de 60 lbs, à part les poches. très rare et très ferme.

Prince Albert grd choix rare	$ 1.40 à $ 1.45
Ottawa choix en hausse.....	1.35 1.40
Orléans extra "	1.33 1.38
Prix spécial par lot de 50 mts et plus.	

SEL

Sel sac 140 lbs...	0.58 0.60
Prix spécial par lot de 100 sacs et plus.	

FÈVES

Mts de 60 lbs, à part les poches.

Rouges Québecoise choix	$ 2.65 à $ 2.75
Jaunes cassées 1ère qualité..	1.70 1.75
Blanche spéciale.....	2.05 2.10
Blanche Hand Picked 1905..	2.15 2.20
Blanche Chatham 1906 choix	2.10 2.20
Prix spécial pour lot de 20 sacs et plus.	

ORGE

par mts 48 lbs, à part les poches.

Paris grand choix	$ 1.10 à $ 1 20
Ontario choix	1.00 1.10
Prix spécial par lot de 20 minots et plus.	

BLÉ

Mt de 60 lbs, à part les poches. Marché ferme

Saskatchewan Ras 1906 criblé	$ 1.50 à $ 1.60
Northern Manitoba Ras "	0.00 0.00
Colorado grand choix à barbe	1.45 1.55
Ontario blanc choix criblé...	1.45 1.50
Manitoba No 1, Hard cb. crib.	0.00 0.00
Prix spécial par lot de 30 minots et plus.	

LENTILLES

par mt de 60 lbs, à part les poches.

Noire Acadia extra	$ 2.30 à $ 2.35
Grise spéciale	2.20 2.25
Prix spécial par lot de 10 minots et plus.	

BLÉ D'INDE

par mt de 56 lbs, à part les poches. Ferme

Blanc à Silos A.....	$ .89 à $ 0.92
" " B.....	.88 .90
Jaune vieux et sec	.90 .92
Jaune américain.....	.90 .92
Jaune détroit	.88 .90
Prix spécial par lot de 50 minots et plus.	

FOIN

par 100 bottes, en baisse.

No 1 choix par lot 10 balles.	$ 9.00 à $ 9.25
No 2 beau choisi ..... "	8.75 8.95
No 2 ordinaire.....	7.75 8.50
Ordinaire	7.50 8.00
Prix spécial par lots 30 balles plus.	

BARLEY

à soupe par sacs de 98 lbs très fermes.

McKay choix " Pearl "	$ 3.60 à $ 3.75
Wilson extra "	3.55 3.70
Wilson choix " Pot "	2.55 2.70
McKay choix " Pot "	2.60 2.75
Prix spécial par lot de 25 sacs et plus.	

POISSONS

en quarts.

Morue salée No 1 fraiche salée	$ 6.10 à $6.35
Morue salée No 2 "	5.75 6.00
Harengs " No 1 small " "	5.50 6.00
Harengs " No 2 small	5.00 5.25
Harengs rusty bon.....	0.00 0.00
Turbot, Quart.....	00.00 00.00
Anguille choix aux 100 lbs...	0.00 0.00
Prix spécial par lot de 5 quarts et plus.	

GRUAU

Roulé sac de 80 lbs	$ 2.60 à $ 2.80
Granulé 98	3.30 3.45
Extra fin 98	3.30 3.45
Medium 98	3.30 3.45
Prix spécial par lot de 15 sacs et plus.	

LARD

en quarts, en hausse.

Clear fat back ferme.....	$00.00 à $00.00
Clear fat, choix.....	22.75 23.75
Clear-Pork, choix	22.50 23.50
Bean-Américain, choix.....	20.25 21.25
Prix spécial par lot de 5 quarts et plus.	

TABAC EN FEUILLES

la lbs

Balles de 100 lbs	8 à 9
" 50 "	9 " 10
" 25 "	9 " 10
" 10 "	10 " 11
Prix spécial par lot 5 balles et plus.	

SEL FIN

Sac 50 lbs.....	.36 .40
Sac 200 lbl.....	1.20 1.30
Qrt sac 3 lbs.....	3.00 3.10
Qrt sac 5 lbs.....	2.95 3.05
Prix spécial par lot de 5 qrts et plus.	

PROVISIONS

Epiceries, sucre, sirop, thé, etc

Saindoux pur : très ferme en hausse.

Laings chaudières 20 lbs.	$ 2 25 à $ 2.35
Silver-Stars sceau	2.50 2.55
Silver-Leaf "	2.50 2.55
Mathews "	2.50 2.55
Ingersoli "	0.00 0.00
En caisses de 3, 5 et 10 lbs....	.13 .14
Prix spécial par lot de 25 seaux et plus.	
Saindoux composé :	
Fairbank chaudières 20 lbs..	1 90 2 00
" sceaux 20 lbs..	2.00 2.55
Buttercup chaud 20 lbs..	1.95 2.10
Aussi en caisse de 3, 4 et 10. lbs composé.....	.11 .12
Prix spécial par lot de 25 seaux et plus.	

FRUITS VERTS IMPORTÉS

Bananes.....	$1.75 à $2.30
Pommes Rusette.....	0.00
Citrons de Palerme ou Messine nouv. 300 large.....	3.50 4.00
Oranges Floride.....	0.00 à 0 00
Oranges Sarentos.....	3.25 3.50
Oranges Valence, 420.....	5.25 5.50
Oranges Valence, 714.....	0.00
Oranges California.....	5.25 à 5.50
Ananas, 24 à 30.....	3.75 à 4.00
Tomates.....	1.20 à 1.35
Concombre.....	2.25 à 2.50
Cellery.....	0.50 à 0.60
Salade.....	0.20 à 0.30
Choux.....	2.50 à 2.70
Pêches.....	1.75 2.25
Pruneaux.....	1.75 2.25

FRUITS CANADIENS ET LEGUMES

Cotations comme suit :

Pommes "Fameuses No 1....	$0.00
Pommes "Spys" No 1	6.00 6.50
Pommes "Spys" No 2	5.00 5 50
	0 95
Patates en sac	0 05½ 0 06
Dattes bts 70 lbs .....lb	0 03
Oignons jaune, la lb.....	0 00
Chouxfleurs, la doz	0 00
Oignon Valence, crête	0 00
Oignons blancs 3c à 3½c au sac de 100 lbs	10 11
Peanuts.....	

Pommes de terre

Par lot de char..pr sac. ferme..	0 00 0 85
Par jobs "	0 00 0 90
Patates en sac.....	0 00 0 95

* * *

Les cotations ci-dessus sont sujettes aux changements des marchés sans avis. Nous avons des prix spéciaux pour les gros lots et pour chars assortis. Ces prix sont pour livraison à Québec et pour argent comptant seulement.

Les lecteurs voudront bien porter une attention spéciale aux cotations de grains et graines de semence et de prendre note des réductions qui y sont faites vu la saison avancée pour la vente. Un soin particulier sera apporté aux commandes par la malle et nous assurons d'avance entière satisfaction, car notre assortiment est des plus complets, des plus variés et des plus considérables dans toutes les lignes, une commande d'essai vous convaincra de la qualité et de la supériorité des lignes ci-haut que nous offrons au commerce.

GRAVES DESORDRES

Les Italiens émigrés à la Louisiane causent une émeute sanglante

Natalbany, Louisiane, 25.—De graves désordres se sont passés entre les habitants de cette ville et des Italiens qui travaillent dans les scieries du voisinage, et on craint qu'il s'en passe de nouveau, car les esprits sont très montés.

Les désordres ont commencé lorsqu'un jeune homme, nommé Walter Simons, a voulu séparer deux petits garçons qui se battaient, et dont l'un était italien. Deux hommes, également italiens, ont alors attaqué Simons et l'ont mortellement blessé à coups de revolver, puis ils se sont enfuis.

Peu de temps après, le shérif du comté et une bande d'hommes sont partis à la poursuite des deux hommes et, au lieu d'arrêter les coupables, ils auraient rencontré deux autres Italiens, "innocents" qu'ils ont blessés à coups de revolver.

La fureur des Italiens a alors été portée à son comble et, aussitôt après le départ du shérif, ils ont menacé de se venger sur les habitants de cette ville. L'un d'eux a parcouru la ville à cheval et armé d'une carabine. Un député shérif ayant voulu intercenir, des coups de feu ont été tirés d'un magasin du voisinage appartenant à un Italien, mais n'ont par atteint le député-shérif, qui, après avoir battu en retraite, est revenu dans le magasin, dont il a arrêté le propriétaire. Pendant ce temps-là, l'homme à cheval, profitant de la panique, s'est enfui.

Pendant toute la nuit, la ville a été pour ainsi dire en état de siège. Le shérif étant revenu, rappelé par les citoyens, avait organisé la défense, car une centaine d'Italiens rampés dans le voisinage avaient déclaré qu'ils détruiraient la ville. Mais ils n'ont pas mis leurs menaces à exécution et la nuit s'est passée sans incident.

Cependant, pour empêcher de nouveaux désordres, il a été décidé que des citoyens armés veilleraient jour et nuit avec le shérif et des députés-shérifs, jusqu'à ce que le calme soit complètement rétabli.

UN COUP DE THEATRE

Une affaire qui restera dans les annales criminelles de New-York

New-York, 25.—Le mystère qui entourait le drame de Williamsburg est en partie éclairci maintenant.

Les faits établis au cours de l'enquête préliminaire ont amené un véritable coup de théâtre et transformé cette affaire, banale au premier abord, est une des plus remarquables que puissent fournir les annales criminelles de New-York.

Hier, la jeune femme trouvée morte dans l'Irving Square Park était identifiée. A la morgue de Brooklyn, Mme Rieg, demeurant à Williamsburg, déclarait en effet se trouver en présence du cadavre de sa fille, Barbara. Quelques heures après, le policeman David Shellard était arrêté.

L'identité de la jeune femme une fios établie, on n'avait pas retardé à apprendre que Mlle Barbara Rieg était en relations, au moins épistolaires, avec le policeman Shellard. Or, ce policeman se trouvait, au moment où son collègue Kohler entendait la détonation, de service à l'Irving Square Park.

Ces renseignements étaient parvenus à l'inspecteur Hussey, celui-ci manda le policeman, hier après-midi, et obtint de lui la déclaration suivante:

—J'était de service, vers une heure du matin, lorsque Barbara vint me trouver. Elle désirait me parler. Je l'emmenai dans la remise. J'ôtai ma veste et mon casque, et je déposai mon revolver et mon bâton sur une boîte d'outils. Barbara et moi, nous causâmes pendant un certain temps dans l'obscurité, et enfin je lui dis que l'heure de ma relève étant arrivée, je devais me présenter au poste de police.

"Elle se leva sans répondre. Je l'entendis prendre sa jupe qu'elle avait accrochée parce qu'elle était mouillée, et, tout à coup, une détonation retentit.

"Je tournai le bouton de la lumière électrique et je vis Barbara étendue sur une caisse, une balle dans la tête.

"Je ramassai rapidement mon revolver, dont elle venait de se servir, puis mon bâton et ma veste, et je courus me cacher dans un bouquet d'arbustes.

"C'est alors que Kohler arriva.

"Je me présentai, à 3 heures du matin, au poste de police, où le capitaine m'ordonna de me mettre en civil et de me joindre aux recherches pour découvrir l'assassin.

"Mais mon premier soin fut de me rendre dans un "bar". Je m'isolai pour nettoyer mon revolver avec un mouchoir que je fis disparaître dans les commodités, et enfin je rechargeai mon arme.

—Pourquoi, demanda l'inspecteur, n'avez-vous pas fait ces décarations hier ?

Shellard refusa de répondre. L'inspecteur lui prit alors sa plaque de policeman et le fit mettre sous les verrous.

Shellard comparaîtra ce matin devant un tribunal de police, sous l'inculpation de meurtre.

A BEYREUTH

A Beyreuth, Bavière, 25.—Les représentations annuelles des opéras de Wagner ont commencé aujourd'hui sous la direction de M. Siegfried Wagner. Parmi les spectateurs se trouvaient de nombreux Français, Anglais et Américains. Dans les loges, on remarquait la reine de Wurtemberg, le duc et la duchesse Cobourg et le prince Ferdinand de Bulgarie.

Mme Edith Walker a admirablement rendu le rôle d'Ortrund.

Mme Casima Wagner, la veuve du compositeur, est encore malade. Elle n'a pu assister à la représentation.

IL S'EST NOYE

Ottawa, 25.—Service spécial.—Un jeune anglais, Henry Allan Parker, arrivé du pays depuis à peine trois mois, s'est noyé dans la rivière Rideau. On a retrouvé son corps hier près l'Hudmains Bridge.

FEU L'ABBE TESSIER

Montréal, 25.—De notre bureau—M. L'abbé J. Tessier, curé de Warwick est mort hier soir à l'Hôpital Notre-Dame, où il était depuis quelques jours.

TUE PAR UNE LOCOMOTIVE

Montréal, 25.—De notre bureau—M. Pierre Loizeau, âgé de 60 ans, et demeurant sur la rue Albert, s'est fait tuer ce matin par une locomotive du Grand Tronc au Village Turcot.

L'AVIATION EN FRANCE

Paris, 25.—Le monoplane de M. Blériot est tombé avec son constructeur d'une hauteur de quinze pieds. La machine a été complètement démolie mais l'aviateur en a été quitte avec des contusions.

Le Mans, 25.—La santé de M. Wright qui a été récemment ébouillanté par l'explosion d'un tuyau d'eau chaude, va en s'améliorant. L'aviateur américain compte commencer bientôt ses expériences.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Montréal, 25.—De notre bureau.—Le coroner McMahon a tenu une enquête ce matin dans la cause de l'accident d'automobile qui a coûté la vie au malheureux Daniel O'Donnell, âgé de 61 ans. M. Hugo Fortier fils de M. J. W. Fortier, manufacturier de cigares, qui menait la voiture meurtrière a été complètement exonéré de tout blâme par le jury.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Vainty Fair, 24.—Une grande démonstration patriotique s'organise ici pour le mois d'août prochain. La date en est fixe au 6. Plusieurs orateurs adresseront la parole, l'hon. M. Pothier, Son Excellence le Gouverneur Higgins, M. Armand Lavergne, député de Montmagny, et M. Monette, avocat de Larence Mass,. La démonstration promet d'être un succès. Il y aura une foule considérable de Franco-Américains.

DANGEREUSE MANIE

Montréal, 25.—De notre bureau—Un homme, que l'on croit fou, a la manie depuis quelques jours de s'attaquer aux enfants du quartier St-Jean-Baptiste et de leur infliger de douloureuses blessures à coups de couteau. La police est sur ses traces et on espère le voir arrêter bientôt.

LORD ROBERTS

Ottawa, 25.—Service spécial.—Lords Roberts viendra à Ottawa le 4 août. Le club canadien donnera un lunch en son honneur.

MONTREALAIS A QUEBEC

Montréal, 25.—De notre bureau.—Le nombre de personnes qui ont quitté Montréal chaque jour pour se rendre à Québec peut être évalué à plusieurs milliers. Chaque soir les différentes compagnies de chemin de fer sont obligées de mettre des trains spéciaux en circulation.

LE CRIME A BOSTON

Un gardien de nuit est assassiné et deux autres personnes blessées

Boston, 25.—Un gardien de nuit du cimetière Forest Hill a été tué, une femme mortellement blessée, cinq policemen blessés dont l'un grièvement et quatre autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées hier soir, alors que deux bandits qui avaient dévalisé une buvette à Jamaica Plain, après avoir tué un homme et blessé un deuxième, se sont enfuis dans la partie la plus populeuse de Jamaica Plain. Après avoir laissé cette traînée de sang derrière eux, les bandits, qui sont, croit-on, des Italiens, ont disparu. On suppose que les criminels se cachent dans le cimetière de Forest Hills qui est cerné par plusieurs centaines de policemen bien armés, prêts à tirer sur les bandits dès qu'ils feront leur apparition. Quand on les a aperçus pour la dernière fois, les bandits étaient près de la rue Wachusett, qui longe le cimetière. Un des bandits est un homme grand avec moustache noire épaisse et coiffé d'un chapeau mou. L'autre est beaucoup plus petit. Ils passaient à ce moment dans une cour d'arrière, le plus grand soutenant son compagnon qui paraissait blessé.

Un grand nombre de policemen et de détectives ont passé la journée à la recherche des bandits et on croit maintenant qu'ils étaient cachés depuis le crime suivi de vol à la buvette de Jamaica Plain dans le Calvary Cemetery.

Chassés de leur abri par la police, les deux bandits firent leur apparition dans la rue Charles à Jamaica Plain vers le point du jour, venant de la direction de Cunningham Field. Des citoyens, qui avaient pris part à la chasse à l'homme, les reconnurent et essayèrent de les arrêter, mais ils ne purent y parvenir, et les deux bandits, un revolver dans chaque main, se mirent à courir en tirant dans toutes les directions. Leur première victime fut Mme Délia Fallon, de la rue South, qui reçut une balle derrière l'oreille. Elle a été transportée au City Hospital où sa mort est attendue de minute en minute. Puis, dans une succession rapide, ils blessèrent Edmund R. Ingalis, un policeman ; Thomas Moore, un conducteur de tramway ; McGinn, un policeman, James Nolan, Thomas Fleming et l'officier de police Cox. Ils tirèrent aussi sur John H. Wrightman, de la rue Keys, mais il ne fut pas blessé, bien que le projectile traversât son pantalon.

Les bandits, qui suivaient alors la rue Keys, traversèrent la rue Forest Hills et entrèrent dans le Franklin Park ; puis, comme la nuit tombait, ils sortirent du parc et se dirigèrent vers le Forest Hill Cemetery dont ils traversèrent d'une balle dans l'abdomen, le gardien Herbert S. Knox, de Roslindale.

Plus de 300 policemen et détectives cernaient hier soir le cimetière où se sont réfugiés les deux brigands et il est tout probable qu'ils seront capturés aujourd'hui.

Voici la liste de leurs victimes :

Tué—Herbert S. Knox, 42 ans, 478 Canterbury St. Roslindale, gardien de nuit au cimetière de Forest Hill.

—Blessés—Mme Délia Fallon, rue South, blessure à la tête, probablement mortelle, au City Hospital.

Edouard McMason, 21 ans, policeman du poste 9, 15 rue Pearl, Dorchester, blessures à l'abdomen, état critique.

Policeman Thom. Thompson, poste 15, blessure à la jambe.

Policeman Edmund R. Ingalis, blessure à la jambe.

Policeman Cox, blessure à la cheville du pied droit.

John Nolan, 192 rue Keva, blessure au bras.

Thomas Fleming, 36 rue Boylston, blessure à la main.

Thomas Moore, rue Green, blessure à la jambe.

Policeman McGinn, 13 rue Meehan, blessure au côté.

Michael Flynn, 172 rue Keys, légère blessure à la tête.

LORD ROBERTS A MONTREAL

Montréal, 25.—De notre bureau—Une délégation de la Chambre de Commerce et du Board of Trade s'est rendue auprès du maire Payette ce midi pour lui demander d'accorder son patronage à un banquet qui sera offert à Lord Roberts et à l'amiral Jaureguiberry. A cause d'un engagement précédent le maire ne pourra être présent à ce banquet. Sir Georges Drummond, présentement à Québec, portera aux distingués visiteurs l'invitation des Chambres de Commerce de Montréal.

UN VOL A TROIS RIVIERES

Trois-Rivières.—Service spécial.—Hier dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans le n

NOUVELLES DE LEVIS

Lévis ne fait jamais les choses à demi ! La réception faite hier après-midi au marquis de Lévis, au marquis de Lévis-Mirepoix et au comte de Montcalm a été comme toutes les démonstrations organisées dans notre ville belle et enthousiaste.

De bonne heure hier matin, les citoyens avaient commencé à décorer et à pavoiser leurs maisons. La plupart de nos concitoyens anglais ont eu la délicatesse de pavoiser eux aussi en l'honneur de nos hôtes distingués.

M. le marquis de Lévis et ses deux compagnons sont arrivés par le bateau de une heure. Les accompagnaient : Sir François Langelier, Juge-en-chef de la Cour Supérieure, et lady Langelier ; l'honorable M. Rodolphe Roy, secrétaire provincial ; M. L.-Auguste Carrier, député de Lévis aux communes, et madame Carrier ; M. H.-Edmond Dupré, ancien maire de Lévis, et madame Dupré ; le lieutenant-colonel B. A. Scott ; le lieutenant-colonel Jos.-P. Landry ; le lieutenant-colonel Bacon, le major H.-Octave Roy, etc., etc.

Bon nombre de citoyens s'étaient rendus audevant de M. le marquis de Lévis. Le cortège fut reçu à l'hôtel-de-ville au son de l'hymne national français joué par la fanfare de Lévis. Une garde d'honneur composée de la police de la ville et commandée par le major Marsan était échelonné sur les degrés qui conduisent à l'entrée pricipale de l'Hôtel-de-ville. Plusieurs officiers du 6ième Régiment étaient aussi présents en uniforme de gala.

Citons le lieutenant-colonel Martineau, le major Emile Gelly, les capitaines Thomas Vien, S. C. Fortier, E. Goulet, L. Boutin, etc., etc.

M. le maire Brnier fit passer les hôtes français dans l'enceinte réservée au Conseil, et aussitôt commença le défilé des principaux citoyens de Lévis accompagnés de leurs femmes, désireux de présenter leurs hommages au marquis de Lévis et à ses neveux. Nous n'osons nommer personne de peur de donner une liste incomplète. Contentons nous pour le moment de dire que plus de trois cents messieurs et dames ont été présentés aux visiteurs qui avaient un bon mot pour chacun.

Les présentations finies, M. le maire Bernier monta à la tribune et fit un délicat éloge de la maison de Lévis à laquelle appartiennent MM. les marquis de Lévis et Lévis-Mirepoix. Il souhaita aussi la bienvenue au descendant de l'illustre vainqueur des Plaines d'Abraham.

Les deux marquis de Lévis remercièrent tour à tour les citoyens de Lévis de leur magnifique réception.

Tout le monde passa ensuite dans le salon du maire ou des rafraichissements furent servis.

Puis comme l'heure s'avançait et que les visiteurs devaient retourner à Québec pour 4.30 heures, on monta en voiture pour se rendre à l'église paroissiale et à l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

Faisaient partie du cortège officiel :

1ère voiture : M. le marquis de Lévis, M. le maire Bernier, Mme la mairesse et le lieutenant-colonel B.-A. Scott, aide-de-camp.

2e voiture : M. le marquis de Lévis-Mirepoix, Sir François Langelier, lady Langelier et le lieutenant-colonel Jos.-P. Landry, aide-de-camp.

3e voiture : M. le comte de Montcalm, M. L.-Auguste Carrier, Mme Carrier, et le colonel Bacon, aide-de-camp.

4e voiture : l'honorable Rodolphe Roy, M. J.-Cléophas Blouin, Mme Blouin et le major H.-Octave Roy, aide-de-camp.

5e voiture : M. l'échevin Mercier et sa fille, Mmme Lasnier ; M. l'échevin Geo. Roy et Mme Roy.

6e voiture : MM. les échevins Gosselin, Lamontagne et Langlois.

7e voiture : M. l'échevin Carrier et Mme Carrier ; M. l'échevin Lachance et Mme Lachance.

8e voiture : M. I. N. Belleau, ancien maire, et Mme Belleau ; M. J. Edmond Roy, ancien maire, et Mme Roy.

9e voiture : M. H. Edmond Dupré, ancien maire, et Mme Dupré.

10e voiture : M. le commandeur L. E. Couture et M. Geo. Perreault.

11e voiture : M. Labadie, trésorier de la ville, M. Larochelle, ingénieur de la ville, et M. Narcisse Belleau, assistant-greffier.

Bon nombre de citoyens suivaient le cortège officiel dans leurs propres voitures ou dans des voitures de place. Le cortège comprenait en tout une quarantaine de voitures.

A l'église paroissiale, M. le curé Gosselin reçut les hôtes de la ville et les conduisit à des prie-Dieu qui avaient été préparés pour eux au pied de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Lévis Saint-Nom.

L'autel principal était resplendissant de lumière, et l'église était remplie comme aux jours des grandes fêtes.

Le cortège se remit ensuite en route pour sa dernière étape.

A l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, les visiteurs furent reçus par madame la supérieure et M. l'abbé Garon, chapelain.

Tous les orphelins et orphelines, vieux et vieilles capables de marcher, étaient déjà rendus dans la grande salle de réception, et un choeur nombreux composé d'enfants de dix à douze ans chanta une cantate de circonstance à l'entrée des visiteurs.

Il y eut ensuite déclamations, compliments, chants, musique, danse par des bambins, puis une délégation composée d'une douzaine de petits garçons et de petites filles vint offrir des bouquets au marquis de Lévis, au marquis de Lévis-Mirepoix, à M. le comte de Montcalm, à Madame la mairesse, à lady Langelier, à l'honorable M. Roy, à Mme L. Auguste Carrier, à Mme J. Cléophas Blouin, etc., etc.

Enfin, pour clore la réception, un gentil bambin vint demander un grand congé au marquis de Lévis. Celui-ci l'obtint facilement de Madame la supérieure de l'Hospice.

M. le marquis de Lévis passa ensuite par les salles des vieux et des vieilles et donna la main et un mot d'encouragement à chacun.

Le cortège suivit le marquis de Lévis à la chapelle où tous s'agenouillèrent devant le Saint Sacrement, et la visite prit fin.

A quatre heures et quelques minutes, les visiteurs étaient de retour au bateau de la traverse.

Inutile d'ajouter que le marquis de Lévis et ses compagnons ont été satisfaits, émus de la réception que les citoyens de Lévis leur ont faite. Ils en conserveront longtemps le souvenir, et ce n'est pas adieu mais au revoir qu'ils ont dit à ceux qui les ont accompagnés jusqu'au bateau de la traverse.

Discours du maire Bernier

M. le maire Bernier, comme d'habitude, a très bien parlé. Dans une délicate improvisation, il a fait part à M. le marquis de Lévis et à ses neveux du plaisir que la population de Lévis éprouvait à les recevoir. Il a rappelé la glorieuse histoire de la famille de Lévis, fait allusion à plusieurs incidents de la brillante carrière du héros de Saint-Foy. Il a terminé par une enlevante péroraison.

Avec votre bienveillante permission, monsieur le marquis, a-t-il dit, la ville de Lévis a déjà adopté les armes de votre famille. Nous avons une autre faveur à vous demander. C'est un de vos ancêtres qui, aux Etats Généraux de 1788, prononçait ces belles paroles "Noblesse oblige." Elles sont devenues depuis l'apanage de toutes les âmes françaises et catholiques. Dans le blason des Lévis que vous voyez gravé sur nos murs, nos enfants trouvent des leçons de valeur. Permettez-nous de joindre à ce blason les grandes paroles de votre ancêtre : "Noblesse oblige" et tous, en les relisant, nous apprendrons à marcher dans la voie de l'honneur et du patriotisme tracée par les vôtres.

DISCOURS DU MARQUIS DE LEVIS

"Je suis profondément touché de l'accueil qui m'est fait en ce jour et de tout ce qui m'est dit d'aimable et de gracieux. Je vous en remercie. Je n'en suis pas surpris. Vous m'y avez accoutumé mais cela ne m'est pas moins agréable et précieux. Lorsqu'en 1895 je me suis rendu ici avec ma femme et plusieurs membres de ma famille, j'étais attiré vers une ville que je suis fier de voir porter mon nom en mémoire du dernier défenseur de la France dans cette contrée de mon parent le maréchal de Lévis qui, s'il brisa son épée lorsqu'il lui fallut subir une capitulation à laquelle il se refusa d'adhérer, sut plus tard raccommoder cette épée et s'en servir pour combattre en Europe les ennemis de sa patrie. Je voulais vous connaitre. Mais vous connaitre n'est-ce pas vous aimer ? Tel est du moins le sentiment qui depuis treize années est resté au fond de mon coeur reconnaissant et qui vivra autant que moi. J'ose espérer qu'il me survivra et pour cela je vous amène mon neveu le Marquis de Lévis-Mirepoix, le fils aîné du chef de la maison de Lévis du duc de Mirepoix et le comte de Montcalm qui vous rappelle le glorieux chef de Lévis celui qui fut frappé dans les Plaines d'Abraham, et dont la mort entraina la prise de Québec par les Anglais. Ces deux jeunes gens qui débutent dans la vie apprendront à continuer les traditions qui vous attachent aux Montcalm et aux Lévis. Ils l'enseigneront aux générations qui leur succèderont et par là se perpétueront les liens qui me sont chers. Vous m'avez fait complètement vôtre en me nommant citoyen honoraire de votre cité qui adopta pour armes les miennes en vertu de la délibération de votre conseil municipal de 18 juin 1895, délibération que j'ai été heureux de signer avec M. Isidore Belleau qui était alors votre maire. Je n'ai pas oublié mon passage dans vos rues pavoisées, cette foule sympathique qui m'attendait au débarcadère du bateau et qui remplissait de fleurs la voiture qui m'amenait à votre mairie où m'a été remise cette belle adresse écrite sur parchemin et ornée de magnifiques enluminures. Je la conserve précieusement et elle est l'objet de l'admiration de tous ceux à qui je la montre. Tout cela est gravé dans mon coeur, je me plais à repasser ces souvenirs avec ma femme qui si elle n'est présente matériellement au milieu de vous en ce moment y est par sa pensée qui se reporte souvent vers vous. M. Isidore Belleau et M. Turgeon en sont témoins. Ils savent avec quel empressement nous leur avons demandé lorsqu'ils ont été en France de nous accorder quelques moment sous notre toit pour nous entretenir avec eux de vous combien nous avons joui lorsqu'ils nous ont accordé cette satisfaction. Je ne vous ai pas perdu de vue. Je n'ai cessé de loin de m'intéresser à vous sans que rien de ce qui vous touche ait pu me laisser indifférent. Je me réjouis de retrouver ceux qui m'ont si parfaitement reçu, je n'oublie pas ceux d'entre eux que la mort a fauchés et je demande à Dieu de leur ouvrir les portes du paradis. Enfin, je contemple avec une sincère affection cette nouvelle génération qui a surgi et grandi. En me rendant naguère à Notre-Dame de Victoire où par mes soins a été placée la reproduction fidèle de la statue de la Vierge, pénétrée depuis plus de six ans à Lévis au diocèse de Versailles où mes aïeux lui avaient élevé une chapelle qui abrite leurs cendres, celles des premiers maréchaux de la Foi, celles de mes parents près desquelles j'attendrai moi-même la résurrection dernière je vous disais : "Nous prions à côté les uns des autres et lorsque l'océan se sera de nouveau interposé entre nous nous ne serons plus séparés puisque la même prière nous rapprochera et que nous serons frères enfants de la même mère Notre-Dame de Lévis.

"C'est par là que je termine : "Soyons toujours frères et enfants de Notre-Dame de Lévis,"

Discours du marquis de Lévis-Mirepoix

"Vous prodiguez tant d'honneur et tant de témoignages d'affection à notre famille que, si j'élève un instant la voix, à mon tour, vous serez tout préparés à ne pas me trouver indiscret. C'est la première fois que je suis votre hôte et je ne peux pas vous taire mon émotion reconnaissante.

"Avant de venir ici, j'aimais déjà la ville de Lévis parce que déja je la connaissais.

"Un de vos concitoyens qui apporta ce beau titre d'un premier voyage parmi vous avait su m'inspirer le culte de Lévis et du Canada. C'était mon oncle ici présent. J'oserai dire qu'il n'a pas eu beaucoup de peine.

"Comment ne pas s'attacher tout de suite à la ville qui, portant le nom du chevalier de Lévy, voulut encore prendre ses armes ? Vous avez soudain agrandi notre famille et vous l'avez appelée à s'étendre et à croitre avec chacun de vos citoyens. Nous sommes liés à vous par une fraternité qui tient de la fraternité du sang.

"Car, s'il n'y a pas de sang transmis entre nous, n'avons-nous pas des souvenirs de sang répandu.

"C'est à ce passé douloureux que vous avez songé tout d'abord. C'est aux héros d'une victoire sans lendemain que vous avez pris son nom pour le donner à votre ville. Eh quoi, ses fondateurs voulurent-ils laisser naitre sous de telles auspices ?

"Quand on se réunit pour fonder une cité, l'on a trouvé dans un même passé des raisons de mettre en commun l'avenir. Vous aviez vos raisons.

"Vous n'ignoriez pas que les derniers efforts de la dernière armée française restés impuissants par la politique, n'était pas demeurés stériles pour la race. Ils ont permis à la colonie de changer de métropole sans pour cela changer d'âme et de se faire adopter par la libérale Angleterre comme française de naissance. Le Canada devait recevoir les bienfaits de deux civilisations. Nous contemplons aujourd'hui l'harmonieux couronnement de ses sacrifices dans l'accord fraternel de deux civilisations française et britannique, qui, loin de se combattre ici, semblent se glorifier d'avoir aidé chacune au libre et magnifique essor de la civilisation canadienne.

"Merci, M. le maire, de nous avoir convié à voir comment la ville de Lévis sait garder la mémoire de son parrain.

"Certes, vous n'agissez pas en contemplateurs paresseux de votre histoire. Vous savez le progrès. Vous niez la mort comme peuple. Vous vivez dans un éternel présent, solidaires de vos aïeux et de vos enfants. Votre activité n'a pas à souffrir de vos respects.

"On ne vous entend pas dire des héros de votre histoire : "Ils furent". Vous proclamez : "Ils sont". Et vous les sentez en vous qui se perfectionnent. Le chevalier de Lévy n'est pas mort.

"Vous avez donné à son âme le corps d'une cité toute entière."

Petites notes

Pendant le trajet entre l'Hôtel-de-Ville et l'Hospice St-Joseph de la Délivrance plusieurs bouquets ont été présentés à M. le marquis de Lévis, entr'autres chez M. l'échevin Lachance, chez M. G. S. Marceau, etc., etc.

Chez M. l'échevin Lachance, on a en outre présenté un joli bouquet à Mme la mairesse.

Tout le mérite de la belle réception d'hier revient au comité d'organisation composé du maire Beriner et des échevins Mercier, Lachance et Fortin.

Ces messieurs ont été puissamment secondés par le chef de police Marsan qui s'est occupé de l'organisation, des voitures, des décorations, etc.

M. le curé Gosselin et ses vicaires, M. le supérieur du Collège et plusieurs prêtres de l'institution assistaient à la réception de l'Hôtel-de-Ville.

La salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville avait été transformée en véritable jardin par les soins du jardinier de l'Hôpital du Sacré-Coeur, de Québec. Des tapis avaient été étendus de l'entrée de l'Hôtel-de-Ville à la rue. Tout le monde a admiré le bon goût des décorations de l'Hôtel-de-Ville.

A l'Hôtel-de-Ville, les hommes de police formaient la garde d'honneur. Au retour du cortège de l'Hospice, les pompiers firent à leur tour une jolie démonstration au marquis de Lévis. Ils s'étaient rangés en face du poste central avec leur pompe à incendie, leurs devidoirs, etc., etc. M. le marquis de Lévis les a cordialement remerciés.

Nos concitoyens anglais ne se sont pas contentés de pavoiser leurs maisons. Plusieurs sont venus à l'Hôtel-de-Ville présenter leurs respects à nos hôtes distingués. Cette démarche est très sensible à toute la population de Lévis. Vive l'entente cordiale!

Effronté coquin

Hier après-midi, un citoyen de cette ville entrant dans l'église paroissiale remarqua l'allure assez étrange d'un individu agenouillé en arrière de l'église, près d'un des troncs des pauvres. Le citoyen en question entra dans un banc et se mit à surveiller notre homme. Il le vit bientôt se pencher sur un tronc, puis sur un autre. Intrigué, il alla lui demander ce qu'il faisait là. Il répondit qu'il venait de déposer des aumônes dans les troncs. Puis, sentant que ses explications n'étaient pas acceptées, il prit la porte et s'enfuit dans la direction de l'avenue Mont-Marie.

Un des sacristains, M. Labrie, averti aussitôt, vint examiner les troncs des pauvres et til constata que sur les ouvertures de deux d'entre eux, une espèce de colle gluante adhérait encore.

Notre individu était tout simplement un voleur à la tire !

Il faut avoir joliment de toupet pour pratiquer ce métier en plein jour, et dans une église où il y avait une dizaine de personnes.

LA VIE FRANCO-AMERICAINE

Anglomanie.—La question des races. —La liberté de l'Eglise.

Anglomanie.

Nous découpons cette note dans "L'Etoile de Lowell".

L'anglomanie règne à Québec. Le mot anglais "pageants" pour "cortèges historiques", est dans la bouche de tout le monde, et dans tous les journaux. C'est a n'y rien comprendre.

Le confrère est-il bien sûr que "pageants" se disent pour cortèges historiques, que sa signification ne soit pas plus étendue ? A Québec on lutte aussi vivement qu'à Lowell contre l'introduction des mots anglais dans le parler français, mais quand une chose nous vient d'Angleterre, avec le mot qui la désigne sans équivalent français, coûte que coûte, ce mot-là, il faut bien l'adopter. Cortège historique ne rend pas toute l'idée, représentations ou spectacles historiques sont plus satisfaisants; mais c'est un accouplement, ce n'est pas un mot. Au reste, "pageants" désigne, au pluriel, les représentations elles-mêmes, au singulier, ceux qui font partie de ces spectacles. Ainsi on dit: Un pageant, une pageante. Nous avons même entendu: Il va pageanter.

Et vraiement nous ne saurions comment dire autrement. Si le confrère a un mot à suggérer, qui soit équivalent, pour notre part nous serons heureux de l'admettre.

Au reste, consolons-nous, si le mot est anglais—d'aucun disent qu'il est du vieux français—la chose signifiée a été très française. Nous avons vécu en quelques heures les scènes de notre histoire, les plus empoignantes et les plus glorieuses. Toutes ces représentations ont fait vibrer en nos âmes de légitimes sentiments de fierté, et de confiance en l'avenir. Jamais leçons d'histoire ne pouvaient être données à notre peuple en évocations plus impressionnantes.

Donc, qu'importe le mot. S'il ne l'est pas nous le franciserons.

La liberté de la presse.

(De la "Tribune")

M. John Reyburn, maire de Philadelphie, vient d'intenter un procès à un journal de sa ville, le "North American". Le directeur, six rédacteurs et caricaturistes vont être poursuivis pour diffamation, à la suite de la publication de certains articles et caricatures "d'un caractère injurieux de nature à porter atteinte au crédit, à la réputation du maire, et à amener sur sa personne le mépris public."

Nous voici en face d'une de ces questions de lèse-majesté sur lesquelles il est d'autant plus difficile de s'entendre que le sacro-saint principe de la liberté de la presse va être mis en avant par les accusés.

"Je n'attaque point la liberté de la presse, a déclaré M. Reyburn à un journaliste. Mais si un journal ne partage pas mes opinions, ce n'est pas par des épithètes insultantes qu'il doit les combattre."

Nous serions les premiers, et non les seuls, à reconnaitre que c'est là le langage de la raison et de la dignité. Mais qu'est-ce que la raison et la dign.. ont à faire dans les discussions politiques ? Il y a longtemps qu'un Français a dit : "Si un politique dit à un autre qu'il est un assassin et un bandit, cela signifie tout simplement que ces deux hommes ne sont point du même avis sur la question des tarifs douaniers."

L'homme qui occupe une fonction publique doit s'armer, contre la critique, de beaucoup de sang-froid et de plus d'esprit encore, car c'est surtout avec de l'esprit qu'on dénoue les situations pénibles amenées par les passions politiques.

Nous ignorons jusqu'à quel point le maire de Philadelphie a été insulté par les articles et les caricatures parus dans le "North American," mais il serait bien étonnant que des critiques politiques, si malicieuses soient-elles, pussent "amener sur sa personne le mépris public". Un sourire, M. le maire, ne vous eût-il pas suffisamment vengé ?

La question des races.

Dans un discours prononcé récemment devant une réunion d'adhérents de l'Ancient Order of Hibernians, à Indianapolis, Ind., M. Matthew Cummings, le président général de cet ordre, s'est écrié :

"Il n'est pas vrai, messieurs, qu'il faille se dénationaliser pour devenir bon Américain. L'histoire prouve le contraire. Le peuple canadien jouit d'un bon gouvernement, il il le doit aux Canadiens-français qui ont défendu leur langue et leur religion."

D'autre part, M. Maurice Francis Egan, ambassadeur des Etats-Unis au Danemark, dans une conférence faite vers la mi-juin à l'Université de Copenhague, s'est exprimé dans les termes suivants :

"Vous savez, sans doute—le fait est notoire en Amérique,— que les Danois sont classés parmi les meilleurs citoyens des Etats-Unis. Ils s'assimilent plus facilement que les autres éléments ; mais ils gardent en même temps l'amour de leur pays natal. C'est chez eux la qualité que j'admire le plus. Je dirai davantage : le fait qu'ils restent fidèles au Danemark les rend meilleurs citoyens américains".

Ainsi se sont exprimés deux Irlando-Américains bien connus.

Selon MM. Cummings et Egan, il n'est pas besoin de se dénationaliser pour devenir de bons citoyens de cette grande République.

Au contraire, la fidélité à son pays natal fait du Danois ou de l'Irlandais qui vient se fixer aux Etats-Unis un citoyen de premier ordre.

Mais le même principe ne s'applique-t-il pas également aux Canadiens-français, aux Italiens, aux Polonais et aux autres éléments qui constituent le peuple américain ?

Et si non, pourquoi ?

Nous aimerions à savoir ce que pensent des déclarations précitées de MM. Cummings et Egan certains évêques de la Nouvelle-Angleterre dont l'ambition suprême—d'après M. l'abbé John Talbot Smith, ancien rédacteur de la "Catholic Review", de New-York, qui n'a jamais été désavoué, que nous sachions,—"est d'assimiler les catholiques d'origines hétérogènes soumis à leur juridiction."

"L'Indépendant."

La liberté de l'église.

Nos lecteurs aimeront à connaitre la situation juridique de l'église catholique aux Etats-Unis.

"Nulle loi, dit la Constitution des Etats-Unis, ne sera jamais adoptée en ce qui concerne l'établissement d'une église, et nul empêchement ne sera jamais mis au libre exercice des cultes."

Cet article est le premier article apporté en amendement à la Constitution des Etats-Unis.

La guerre de l'Indépendance avait réussi. La France avait fourni le concours de ses armes et de son génie. La France était une nation catholique, ce que les colonies n'étaient pas.

Les catholiques avaient pris une part glorieuse à la conquête de l'Indépendance Américaine.

Jusque-là, dans presque tous les Etats, ils avaient été en butte à la persécution.

Leur dévouement à leur patrie et leurs services à leur pays furent les seuls moyens de vengeance auxquels ils eurent recours.

En 1775, aux débuts de la guerre, la convention de Philadelphie avait aboli le serment de fidélité à la foi bilité aux fonctions publiques.
lité aux fonctions publiques.

En 1776 en Maryland, l'ancienne colonie catholique, tombée entre les mains des adversaires du catholicisme, l'émancipation des catholiques fut proclamée.

La liberté de conscience leur fut accordée successivement par les douze autres colonies.

La religion catholique pouvait respirer librement et fleurir à son aise au soleil de la liberté américaine.

Ses chefs songèrent à obtenir dans la Constitution l'insertion d'une clause qui garantirait cette liberté conquise et assurerait le maintien de positions acquises.

Un rapport, démontrant la nécessité pour la république en voie de formation de protéger, après l'avoir reconnue, la liberté des cultes, fut rédigé par des catholiques éminents, le Père Caroll, préfet apostoliques et frère de l'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance, en tête.

Grâce à Washington, qui favorisa le mouvement de son prestige, de son appui et de son influence, ce rapport fut accueilli avec faveur.

Il en résultat l'adoption du premier article en amendement à la Constitution.

"Loin d'être de l'indifférence, dit un historien français, le Rév. M. G. André, ancien missionnaire aux Etats-Unis, c'était une solennelle reconnaissance des droits des catholiques, jusque-là persécutés.

"C'était l'abolition de toutes les lois pénales sous la garentie d'une absolue indépendance, la proclamation du respect et de la bienveillance amicale que l'Eglise s'était justement acquise."

En 1789, Washington devenait le premier président des Etats-Unis.

Cette même année, Rome instituait canoniquement l'évêché de Baltimore et Mgr Carroll, l'ami du Père de la Patrie, devenait le premier prélat de la hiérarchie catholique en ce pays.

A l'occasion de son élection, les catholiques présentèrent à Washington une adresse où ils le félicitaient de son élévation à la présidence.

Washington leur répondit: "Je suis certain que les citoyens américains n'oublieront jamais la part patriotique que vous avez prise au grand oeuvre de l'affranchissement national. L'Amérique comprendra que tous les membres de la nation dévoués à leur patrie ont un égal titre à la protection du gouvernement civil et j'espère que nous donnerons toujours l'exemple de la justice et de la liberté. Puissiez-vous prospérer et trouver dans mon administration la réalisation de vos voeux."

LORENZO L'ECLAIREUR.

HYGIENE D'ELEPHANT

Trois ou quatre bottes de foin, quarante livres de son, six ou huit kilos de pain, des carottes—voilà ce qu'il faut par jour, à un éléphant de taille moyenne, vivant en captivité.

C'est un bel appétit. Quand il prend de l'exercice, il peut manger le double. Il ne réclame plus alors d'autres soins que l'hydrothérapie. Aspersions par seaux, douches, bains de pieds, et autres menus détails de toilette dont il se charge lui-même. Par exemple, il n'a besoin de personne pour se rincer la bouche. Il pompe un décalitre d'eau et se lance énergiquement dans les molaires, et s'il n'use pas de la brosse à dents, c'est qu'on néglige d'en mettre une à sa disposition.

VARIÉTÉS

Gardons, si vous voulez, une rassurante ignorance de ce que nous mangeons. Nous pouvons du moins savoir ce que mange New-York. Le service de santé de cette ville a publié récemment un rapport de deux cents pages où sont analysés les comestibles mis en vente en deça du pont de Brooklyn.

Il ne s'agit point, entendez-le bien, de ces conserves de Chicago, où la gloutonnerie d'un peuple n'hésite pas à avaler le doigt de l'ouvrier. Il s'agit de marchandises excellentes ; il y paraît que le peuple américain est principalement nourri de borax, d'acide sulfurique, de coaltar et de divers sulfites. L'acide sulfurique est principalement signalé dans la viande coupée ou hachée ; il a l'inappréciable avantage de l'empêcher de sentir mauvais. Qui oserait s'en plaindre ? On en a trouvé dans vingt échantillons sur vingt six.

Le borax, les matières colorantes, dont le coaltar : les sulfites sont signalés dans les saucisses, mortadelles, etc. La mortadelle de Bologne ne contient de teinture ou de substances qui l'empêchent de se décomposer que dans cinq pour cent des cas ; la saucisse de Francfort en contient trente fois sur cent. Le sucre est falsifié une fois sur deux. Mais la plus étonnante mixture qu'on ait vu est un certain thé, où il y avait du séné, du sassafras, de la guimauve, des graines de fenouil, de coriandre et d'anis, et enfin des fleurs de lavande.

L'analyse, ajoute cette note rassurante, qu'on n'a pas découvert d'alcaloïdes.

Les borax, l'acide sulfurique, le goudron, le sassafras et la guimauve, sont peut-être la cause de cette supériorité des races anglo-saxones, supériorité dant la raison est encore si indistincte.

Courrier d'Ottawa

Ottawa, 20. — La Commission d'Embellissement de la ville s'attend à recevoir le montant de $100,000 que le Grand-Tronc doit payer au gouvernement pour le terrain sur lequel sera bâti le Château Laurier. On dit que cette somme seraemployée pour un parc sur la Pointe Nepean et pour la continuation de la Promenade du Canal jusqu'à la rivière Rideau. Partant du parc de la Pointe, la promenade continuerait le long de la rivière Ottawa, puis traverserait la rue Sussex jusqu'à l'avenue du Roi et de là au pont Minto. On ne croit pas que le coût de ce chemin dépasserait le montant indiqué plus haut.

—Ce matin, à l'église du Sacré-Coeur ont eu lieu les funérailles de Mlle Blanche Désilets, fille de M. Ph. Désilets, tailleur. Elle n'avait que 17 ans. La mort a été causée par l'appendicite.

—Hier matin à la Basilique, service de feu Mme Jaubarne, épouse de M. Jaubarne, de la maison McMorran. Un grand nombre d'amis et de parents assistaient.

—Mme Lyon, rue Gladstone, est tombée, samedi dernier, du 4ème étage dans le puits de l'ascenseur du magasin C. Ross et s'est tuée instantanément. On procède à une enquête.

—Le Dr E. A. Mousseau, de Hull, est décédé hier matin, à la résidence de son père, M. Edouard Mousseau, de la Cie Eddy.

BELLE FETE RELIGIEUSE

On célèbre l'anniversaire de l'institution des pélerinages a Ste-Anne

La célébration du cinquième cinquantenaire de la fondation du pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et la fête de la grande Thaumaturge des Canadiens-français ont revêtu, hier, un des cachets les plus solennels et des plus grandioses. Comme par une heureuse coincidence la fête de cette grande Sainte se trouvait cette année le jour du dimanche, tous ont pu y apporter un généreux concours et en faire une des plus belles qui aient été célébrées jusqu'ici. Les assistants seuls peuvent avoir une idée de sa grandeur et de sa magnificence. Six mille pélerins ont assisté pendant toute la journée à cette grande célébration.

L'ordre des cérémonies religieuses fut le suivant :

A huit heures grande messe paroissiale par le R. P. Caron.

A 9½ heures grand'messe solennelle jubilaire célébrée par Monseigneur Racicot, ayant comme archiprêtre M. l'abbé L. A. Gariépy et comme diacres d'honneur MM. les abbés H. Gagnon et P. Mathieu.

Sermon en français par le Rév. Père Manise et sermon en anglais par le Rév. Père Delargy, C. S. S. R.

Le chant de cette messe jubilaire fut exécuté d'une façon tout à fait remarquable par les étudiants des RR. PP. Franciscains de Québec d'après le "Motu Poprio" de N. S. P. le Pape Pie X sur la musique sacrée.

A 3 heures vêpres et grande procession solennelle par Mgr. Legris qui fut des plus édifiantes et l'une des plus belles encore jusqu'ici. Une foule nombreuse précédait et suivait la statue et la précieuse relique de Ste-Anne.

A 8 heures, salut solennel du S. Sacrement par des Pères Rédemptoristes.

La musique fut exécutée par l'Union Chorale Palestrina de Québec, d'une façon remarquable.

Dans l'après-midi, le marquis de Lévis, le comte de Montcalm et de Mirepoix, hôtes distingués des RR. PP. Rédemptoristes, furent au comble de leur admiration en visitant les lieux saints de Ste-Anne de Beaupré.

Les RR. PP. nous ont affirmé qu'ils n'avaient jamais vu célébration, aussi nombreuse et plus édifiante que celle d'hier.

Le Triduum d'action de grâces se continuera jusqu'à mardi, 28 juillet.

AU BASSIN LOUISE

Un enfant agé d'onze ans s'est noyé en jouant dans une chaloupe

Un déplorable accident qui a plongé dans le deuil toute une brave famille de Caraquet, est arrivé ce matin au bassin Louise. Le jeune Joseph Lanteigne, agé de onze ans, fils du capitaine et propriétaire de la goélette "Lizzie Lindsay", amarrée actuellement au quai Tanguay, était dans la chaloupe de son père, s'amusant à suivre les mouvements d'un petit bateau qu'il s'était confectionné et qu'il dirigeait de sa main, au moyen d'une ficelle. L'intérêt qu'il portait à ce jeu lui fit oublier toute prudence, et à un moment donné, s'étant trop penché par dessus le bord de la chaloupe, il perdit l'équilibre et piqua une tête dans l'eau, pourtant très peu profonde à cet endroit. Malheureusement, à ce moment-là, bien que trois goélettes et un yatch de plaisance fussent amarrés à une dizaine de pieds du lieu de l'accident et que tout l'équipage de ces bateaux fût à bord, personne n'eût connaissance de l'accident, et le pauvre petit malheureux qui ne put appeler à son secours, se noya sans que personne lui portât assistance. Ce n'est que quelque temps plus tard que ses frères s'aperçurent de sa disparition. Voyant la chaloupe vide, une rame et le chapeau de leur petit frère, flottant au gré de l'onde perfide, ils en conclurent tout de suite qu'un accident était arrivé et que le pauvre petit s'était noyé.

Ils donnèrent immédiatement l'alarme et M. Jeffrey, chaloupier bien connu, se mit tout de suite à faire les recherches nécessaires qui ne furent couronnées de succès que vers les onze heures.

Lors de l'accident, le père de la victime était absent de son bateau pour affaires. En arrivant à bord de son vaisseau, il demanda à ses autres fils plus vieux que le défunt, où était leur petit frère, qu'il avait à lui remettre plusieurs cartes postales illustrées que ses petites soeurs lui avaient adressées. Quelle ne fut pas la douleur de ce pauvre père d'apprendre que son fils qu'il venait de quitter en si bonne santé, à peine une heure auparavant, n'était plus qu'un cadavre qu'on lui apporterait dans quelques instants.

Le cadavre a été transporté chez M. Hubert Moisan, entrepreneur de pompes funèbres et le coroner Jolicoeur devra tenir une enquête. Puis le cadavre sera envoyé à Caraquet, N. B., résidence de la famille et où l'inhumation aura lieu.

COURRIER DE LA PROVINCE

Comte de Bagot

ST-PIE DE BAGOT

Décès

Dimanche dernier, à l'âge avancé de 82 ans et après une vie pleine de bonnes oeuvres, M. Frs.-Xavier Cadieux, époux de Dame Virginie L'Homme, rendait san âme à Dieu.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à 8 hrs. Conduisaient le deuil MM. J. E. Cadieux, J. Cadieux, de Montréal, fils du défunt, Eugène et Isidore Cadieux, ses petits-fils. Le cortège se composait d'un grand nombre de parents, d'amis et de paroissiens.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Decelles, curé de St-Pie.

M. l'abbé J. M. Marc Cadieux, curé de St-Marc, et fils du défunt, a chanté le service assisté de MM. J. A. Monfet et U. Décelles comme diacre et sous-diacre.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

—M. l'abbé Rosario Martin, fils de M. F. X. Martin, de cette paroisse sera ordonné prêtre samedi par Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe ; et dimanche M. l'abbé Martin chantera sa première messe à 9.30 hrs à St-Pie.

—Notre bazar s'est terminé la semaine dernière. La recette, comme celle de l'année dernière, a donné entière satisfaction aux organisateurs.

—M. Cordeau, avocat de Montréal, et Mme Cordeau sont en promenade chez M. Joseph Marin.

—M. et Mme H. Marin, de St-Hyacinthe étaient de passage à St-Pie mardi.

—Le R. P. J. Decelles, O. M. I., d'Ottawa est en visite au presbytère.

SAINT-SIMON

Un bien pénible accident est arrivé aujourd'hui, à M. Hérard, maire de cette paroisse. Vers une heure il travaillait à rentrer du foin dans sa grange, lorsque le cable qui lui servait à cette fin se rompit tout-à-coup. Perdant l'équilibre, M. Hérard tomba tête première dans le vide, d'une hauteur d'environ vingt pieds.

Dans sa chute, il se blessa sérieusement aux poignets et aux genoux, et se fit des contusions douloureuses à la figure. Quand on le releva il était presqu'inconscient. Le médecin M. Lafresnière, mandé en toute hâte pansa les plaies du blessé, qui devra garder la chambre plusieurs semaines.

M. Hérard peut se féliciter de l'avoir échappé bel; et remercier la Providence de cete protection toute visible qu'elle lui a montrée, en le préservant d'une mort certaine.

Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

SAINT HUGHES

Pénible accident

Un pénible accident est arrivé la semaine dernière à un de nos braves cultivateurs, M. Victor Valcourt de Cavignac, qui a eu le malheur de se casser une jambe en travaillant. Il descendait du champ sur une charrette de foin, lorsque tout-à-coup la voiture versa et le fit tomber par terre. M. Valcourt ne pourra pas marcher avant deux ou trois mois.

Réunion d'écoliers

Dimanche dernier, M. F. X. Belhumeur, ancien maire de la paroisse, et un ami bien connu de l'éducation, invitait à un souper intime 12 ou 13 professeurs et élèves de nos maisons d'enseignement.

La veillée fut agrémentée de chansons et d'historiettes racontées avec cette gaieté que savent toujours y mettre nos collégiens.

Divers

Etaient de passage au presbytère M. l'abbé Henri Balthasar, prêtre retiré du Séminaire de St-Hyacinthe récemment arrivé d'un voyage de cinq mois en Europe.

Soirée musicale

Jeudi dernier plusieurs amis se réunissaient chez M. F. X. Belhumeur et maire. Nous avons eu de la belle musique rendue par Mlles Floriane Renée et Alphéma Amyot de St-Guillaume et ainsi par Mlle Eva Morin et M. Louis Bouvier de Montréal.

Comte de Beauce

ST-VICTOR

Conventum au lac Fortin

Après une journée passée à l'Alma Mater, les rhétoriciens de 97-98 du Collège de Lévis sont venus terminer leur joyeux conventum à la coquette villa du Club St-Victor, agréablement située sur une petite île du Lac Fortin. MM. Philippe Bolduc, marchand, et A. Béliveau, M. D., ont fait les frais d'une réception tout aimable.

Parmi les membres du conventum, nous avons remarqué : MM. les abbés Hermann Bailiargeon, curé de Ste-Anne de Cohoes, Albany, Herménégilde Martel, vicaire à St-Malo, Alfred Laflamme, prof. au Collège, MM. les docteurs Edge et Nadeau, Québec, Blais, de Armagh, M. Olivier LaRue, commerçant de la Pointe-aux-Trembles, M. W. Edge, avocat, Québec.

Assez rare

Un jeune enfant de M. Pierre Pépin, Edouard, âgé de sept ans environ, s'amusait, un de ces jours derniers, à jouer avec un tout petit chien lorsque ce dernier, prenant les choses un peu trop au sérieux, sauta au visage de l'enfant et lui tira trois dents de la gencive supérieure d'une manière très artistique et presque instantanée. Aviez-vous déjà entendu parler d'un chien dentiste ?

Pour les fêtes

M. le curé, nos deux médecins, Son Honneur le maire Bolduc et sa famille, quelques autres encore sont partis pour assister aux fêtes du IIIe centenaire.

En promenade

M. Gédéon Martin, de Lowell, Mass. est en voyage de noces, chez sa mère, Mme Geo. Martin.

—Le Frère Directeur du Collège St-Louis, de Beauceville a dîné au presbytère samedi dernier.

Professions religieuses

Deux jeunes filles de la paroisse ont fait profession, cette semaine.

Mardi après-midi, Mlle M.-Anne Veilleux prononçait ses premiers voeux chez les Soeurs de la Charité, à Québec. M. Joseph Veilleux, son père, et Mlle Marie-Louise assistaient à la cérémonie.

Hier, mercredi, c'était Mlle Marie-Ange Mathieu, fille de M. Jean Mathieu, qui faisait profession chez les Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, en présence de sa mère, de son frère, M. Joseph et de Mlle Lucina Rancourt qui a fait le voyage dans l'intention de se joindre à sa jeune amie et d'embrasser avec elle la vie religieuse.

Le même Dieu qui honore vos familles d'une si belle fécondité, allume dans l'âme de vos chers enfants, la flamme généreuse du sacrifice. Il parle, et sa parole toute puissante trouve un fidèle écho dans ces âmes, qui viennent consacrer à son amour le parfum de leur virginité et l'héroïsme de leur dévouement.

Naissances

Samedi dernier, M. Godefroy Bolduc a fait baptiser son 16e enfant. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Boucher. L'enfant a reçu les prénoms de Marie-Emma.

—M. et Mme Joseph Jolicoeur, un fils, neuvième de la famille, qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph-Gédéon-Hector-Roméo. Parrain et marraine M. et Mme Gédéon Poulin.

—M. et Mme Eloi Grondin, une fille première née, baptisée Marie-Blanche-Agnès. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bolduc.

—M. Pierre Faucher, une fille, Marie-Anne-Caroline-Lucia. Parrain et marraine M. et Mme Félix Bolduc.

Mariage

Mardi, le 21, à St-Méthode, M. Georges Fortin, de St-Victor, veuf de feu Marie Vachon, conduisait à l'autel Mlle Marie-Anne-Rachel Rodrigue.

Décès

Vendredi dernier, au milieu d'un grand concours de paroissiens, a été inhumé M. Firmin Bourget, époux de Dame Marie Turgeon, décédé à l'âge de 70 ans.

M. Bourget était né à Ste-Marie de Beauce et comptait parmi ses oncles le Cardinal Taschereau et Mgr Bourget. Son humeur toujours joviale en faisait l'ami de tout le monde.

—Mardi, le 21, a eu lieu le service de Mlle Marie-Azilda Doyon, endormie paisiblement dans le Seigneur, dimanche après-midi, victime résignée de la phtisie qui la minait depuis dix huit mois. Elle a quitté la terre avant d'avoir vu éclore le printemps de sa vingtième année, emportée au ciel sur les bras de la Bonne Vierge, dont elle avait toujours été l'enfant dévouée et fidèle.

A tous ceux qui pleurent sa perte nous disons : Consolez-vous ; une pareille mort est une résurrection à la joie éternelle des cieux !

Les Enfants de Marie assistaient en grand nombre au service et ont fait entendre des cantiques bien choisis pour la circonstance. C'est avec leur bannière aimée qu'elles ont voulu conduire au cimetière la dépouille de leur chère compagne. Plusieurs d'entre elles n'ont pas cru pouvoir donner un meilleur témoignage de leur affection en deuil, qu'en venant s'agenouiller à la Table Sainte, pendant le service même, pour faire, en compagnie des parents, une bonne et fervente communion à l'intention de la défunte.

BEAUCEVILLE

Etait en visite dans sa famille mardi dernier, le Rév Fr. Louis Patrice, de la Congrégation des Frères Maristes—dans le monde Henri Veilleux, fils de Séraphin.—Il arrivait de Roxton Falls après avoir passé l'année à Lowell et à Lawrence Mass. Ce n'était pas sans bonheur qu'il revoyait son foyer bien-aimé et sa famille chérie qu'il n'avait visités depuis deux ans. Son séjour ne fut pas long néanmoins parmi ceux qu'il aimait, il a dû repartir jeudi pour Québec de là il s'est embarqué sur l'Empress of Ireland en route pour l'Europe. Il visitera Londres, Paris, l'Italie et la Suisse. Il reviendra probablement après un an d'absence. Ses amis lui souhaitent un bon voyage.

—A vrai dire nous avons une température idéale qui favorise grandement nos cultivateurs occupés aux travaux de la fenaison. La plupart se plaignent de ce que la récolte sera beaucoup moins abondante que l'an dernier. Ils espèrent cependant se rattrapper au temps des moissons.

—Grand nombre de paroissiens de St-François sont allés à Québec pour assister aux fêtes du IIIe Centenaire. Ceux moins favorisés qui ne peuvent y assister souhaitent du plaisir aux heureux mortels qui contemplent en ce moment les beautés de la vieille capitale.

ST-SEBASTIEN

Pour honorer Champlain

Un écho bien faible peut-être des fêtes de Québec avait lieu à St-Sébastien de Beauce, dimanche, le 26 juillet 1908. Après le chant du Te Deum qui avait eu lieu à la messe, on fit, le soir, illumination du village et un grand concert promenade sur la place de l'église. La fanfare dirigée par M. Bruno Bernier, exécuta les airs canadiens et les jeunes demoiselles chantaient avec entrain les chansons canadiennes.

Le curé mit son petit mot pour préciser le but de cette belle réunion paroissiale: graver dans l'esprit du peuple les grands événements de notre histoire nationale et faisant sienne une idée déjà entendue ailleurs: deux livres devraient être connus et appris par tous les Canadiens, le catéchisme et l'histoire du Canada!

Une foule nombreuse, joyeuse et paisible prit part à cette belle démonstration, et vers les dix heures on se retira en chantant bon soir mes amis, bon soir... au revoir!

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de dame veuve Cyrille Marceau, âgée de 73 ans et 6 mois.

Ste-Anne

La fête de Ste-Anne et la semaine à notre grande patronne sont célébrées avec zèle et empressement. Les communions sont très nombreuses, et l'assistance aux exercices de la neuvaine a été bien belle aussi.

Comté de Bellechasse

ST-CHARLES

Ces jours derniers avait lieu dans la chapelle des SS. de la Charité à Québec, la cérémonie solennelle de la prise d'habits. Trente-une postulantes étaient agenouillées au pied du saint autel pour y recevoir l'habit saint et pour prononcer leurs voeux de fidélité au Seigneur. De ces religieuses, quatre sont de St-Charles de Bellechasse. Ce sont : Soeur St-Donatha, née Marie Carrière, fille de notre excellent ami M. Swibert Carrière, Mlles Labrecque, Bernard et Picard.

Pieuse coincidence, à l'heure même où Sr St-Donatha recevait le saint habit, sa petite soeur, Bernadette, recevait le St-Esprit dans la Confirmation, qui lui était conféré par S. G. Mgr L. N. Bégin, en visite pastorale à St-Charles.

La jolie chapelle des SS. de la Charité avait été décorée pour la circonstance. Le coup d'oeil que présentait ces décorations faites avec un goût exquis était vraiment féérique.

Comte de Champlain

STE-ANNE DE LA PERADE

M. Philippe Charest, de Ste-Anne de la Pérade, ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières, brille au premier rang des 29 nouveaux notaires créés par l'Université Laval de Montréal.

Nous prions M. le notaire Charest d'agréer nos plus sincères félicitations, et que le succès couronne partout sa grande application au travail.

Comte de Charlevoix

LA MALBAIE

M. l'abbé Eug. Lapointe, Supérieur du Séminaire de Chicoutimi, était en promenade à La Malbaie, ces jours derniers. M. Lapointe est un enfant de la paroisse, et il nous fait toujour plaisir de le revoir, car il est un de ces hommes aimés et estimés de tous ceux qui les connaissent.

—Des réparations importantes se font en ce moment à la terrasse du presbytère. Depuis quelque temps, le kiosque ornement principal de ce bel endroit, miné par les ans, et peut-être aussi fatigué des chaleurs de la saison, paraissait décidé d'aller prendre un bain dans la rivière. Plusieurs autres endroits aussi de cette même terrasse menaçaient ruine.

Comte de Compton

LAC MEGANTIC

Décès

M. Pierre Edouard Larochelle, autrefois relieur à Québec, vient de s'éteindre ici, chez son unique enfant, Mme G. A. Codère, femme de notre médecin-pharmacien.

M. Larochelle disparait à l'âge de 70 ans, frappé par la paralysie.

Ses funérailles eurent lieu ce matin, à l'église paroissiale de Ste-Agnès du Lac Mégantic, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Nicol, curé de Scotstown, assisté de M. l'abbé Lemay, vicaire, et de M. l'abbé Fraser, curé de St-Hubert de Spaulding, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, nous avons remarqué MM. Victor Lachance, maître de chapelle, T. Lachance, A. Bécigneul, avocat, de Sandwich, Ont., Dr G. S. Grégoire, J. Roy, avocat, A. E. Morissette, A. Cauchon, B. Lachance et A. Picard.

Parmi les personnes qui ont accompagné la dépouille mortelle du défunt à l'église et au cimetière de la ville, nous avons pu relever les noms suivants : Dr G. A. Codère, conduisant le deuil, accompagné de ses frères MM. Auguste et Jos. Codère, de Sherbrooke; MM. Dr Grégoire, A. Lespérance, J. N. Thibodeau, Dr Fréchette, Dr Carle, J. Lespérance, A. Bécigneul, L. Bécigneul, L. Lévesque, C. A. Léger, A. Letellier, J. Letellier, J. Roy, E. Huard, N. Garneau, L. Leblanc, P. Lefebvre, J. B. Rousseau, G. Guay, A. Comtois, A. E. Morissette, T et V. Lachance, A. Cauchon, C. Roy, etc.

Les porteurs étaient MM. M. Couture, J. Moisan, E. Roy et A. Duquette.

Nous offrons à Mme Vve Larochelle et à M. et Mme Codère nos plus sincères condoléances.

Comte de Kamouraska

ST-PHILIPPE DE NERI

St-Philippe a un air de fête, depuis que les visiteurs nous arrivent et, surtout depuis que notre jeunesse étudiante promène, ici et là, l'éclat de sa toilette et de sa gaîté.

—Les vacances fournissent beaucoup d'amusements aux jeunes gens: c'est pour eux un extrême plaisir, que de faire un pique-nique, sur les rivages enchanteur de St-Denis, où une excursion de chasse, dans nos bois peuplés à l'infini et remplis de la plus douce fraîcheur. Les jeux de croquets sont aussi de charmantes places de divertissement: à l'ardeur du jeu, s'ajoute l'ardeur et l'attrait d'une conversation enjouée, naturelle, amusante et instructive. Le jeu du docteur Blagdon est le rendez-vous préféré des collègiens et des universitaires.

—Les fêtes de Québec attirent plusieurs de nos paroissiens: l'abbé Joseph Lavoie, la famille du docteur Blagdon presqu'entière, Mlles M. et Eug. Dumais, etc., etc.

—M. le curé Lemay a parlé de réparations nécessaires à son presbytère et à ses autres bâtiments; je crois bien qu'aucune voix ne s'élèvera contre une chose si opportune.

—De plus, il n'a eu qu'à nous nous dépeindre, en termes saisissants, l'infortune d'un incendié de St-Onézime pour que la pitié des paroissiens lui fassent une aumône d'une quinzaine de piastres environ.

—Mardi, étaient chantés les services anniversaires de feu Joseph Barbeau et de feu Hilaire Lavoie.

Au second service, M. Joseph Lavoie officiait et un autre fils du défunt, l'abbé Edouard assistait au choeur. Le chant fut très bien conduit, et l'assistance était aussi nombreuse qu'aux dimanches.

—M. l'avocat Frs Dufour, de Ste-Marie de Beauce, est en promenade chez ses parents avec plusieurs de ses enfants.

ST-GERMAIN

Nos Quarante-Heures se sont terminées dimanche dernier. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. M. Delisle, curé de la Rivière-Ouelle. Avec l'éloquence et les talents qui le distinguent M. Delisle a fait voir la grandeur et la beauté de ce grand mystère de l'Eucharistie. Notre belle église était décorée d'une manière vraiment artistique.

Les gens ont assisté aux cérémonies en grande foule.

Il est à regretter, cependant, que certains jeunes étourdis se soient dissipés pendant pendant la seconde nuit d'exposition, et se soient amusés à faire "des tours". Ces jeunes mériteraient certainement d'être punis sévèrement.

—Le Rév. J. Th. Mercier, desservant actuel de la paroisse est absent depuis quelques jours, en visite chez ses parents, à Ste-Hénédine.

—Deux cambrioleurs sont habilement entrés, la nuit dernière dans le magasin de M. J. A. Moreau. Ils y prirent le peu d'argent qu'il y avait dans les tiroirs, volèrent un livre de banque. Afin d'apaiser leur faim et de jouir un peu, ils apportèrent aussi avec eux un pain et une boîte de cigares.

—Mlle J. Michaud de Matapdia est en promenade chez Mme veuve R. Therriault.

—Dernièrement a eu lieu une assemblée des contribuables des arrondissements Nos - et 2, afin de remplacer les commissaires : MM. Jos Levesque et Louis Lévêque. Ont été élus MM. Théo Lavoie et Jos Plante. Espérons que ces derniers marcheront sur les traces de leurs prédécesseurs.

STE-HELENE

Tout le monde se réjouit des améliorations faites à la route qui conduit de l'église à la station. Aujourd'hui, piétons et voitures se rendent à la station de pied sec ; événement qui ne s'était point vu depuis longtemps. De fait, depuis un grand nombre d'années, hommes, chevaux, voitures s'y perdaient dans cette route, même dans la belle saison. Mais, grâce à l'aide du gouvernement et de nombreux paroissiens, la dite route a été pavée d'une épaisse couche de cailloux, puis recouverte d'une forte couche de sable. De sorte que depuis quinze jours, nous avons un beau chemin solide, sec et durable, qui fait l'honneur de la paroisse et de ceux qui ont contribué à le mettre en un si bon état.

La route projetée vers St-Eleuthère a été allongée de quatre milles depuis le printemps. Maintenant nous ayons un bon chemin bien carossable jusqu'au Transcontinental, c'est-à-dire jusqu'à quinze mille du village. On s'attend à ce que cette route procure un grand avantage à la paroisse, à cause de la facilité qu'auront les citoyens d'écouler la plupart de leurs produits chez les travailleurs du nouveau chemin de fer.

—La semaine dernière M. le vicaire terminait la visite de la paroisse. Il a trouvé un grand changement dans la population. De 204 familles qu'il y avait l'année dernière cette année le nombre s'est augmenté à 240 familles ; la cause de cette augmentation est qu'un grand nombre de familles sont revenues des Etats-Unis Le nombre d'âmes a monté de 1225 à 1398 ; celui des communiants de 835 à 900. Il y a actuellement dans la paroisse 150 cultivateurs et 90 emplacitaires. Espérons que ces nouveaux citoyens s'attacheront au sol qui les a vu naître et qu'ils jouiront du bonheur dont jouissent leurs co-paroissiens qui n'ont jamais eu l'idée de s'expatrier.

—Depuis un mois nous n'entendons parler que de nouveaux mariages. Les derniers enregistrés sont ceux de M. David St-Pierre de Salem, Mass avec Mlle Joséphine Littalten ; de M. Joseph Lévesque de Nashua, N. H., avec Mlle Marie Anne Labrie ; de M. Désirée Lévesque, avec Mlle Elmire Bérubé, tous de cette paroisse ; de M. Odina Chartré, de St-Henri de Lauzon, avec Mlle Thaïs Pelletier ; de M. Aram Lajoie avec Mlle Rosanna Godreault, tous deux de cette paroisse.

Comte de L'Islet

ST-PAMPHILE

Première Communion

Dimanche le 5 juillet, nous avons été témoins d'une touchante et belle cérémonie: nos 23 petits communiants, après la grand'messe, se sont enrôlés dans la société de tempérance. Ils sont venus, à tour de rôle, recevoir des mains de M. le curé la croix de tempérance et faire leurs promesses. Pauvres enfants puissent-ils tenir leur foi jurée ! Puissent-ils avoir le courage, si les parents montrent le mauvais exemple, de leur donner une bonne et ferme leçon en montrant la croix qu'ils viennent de recevoir !

En voyage

M. le curé est parti pour Québec ; il doit assister au conventum des Rhétoriciens de 1878-79 au Séminaire de Québec.

—Le 20, M. Ouellet, curé de Ste-Louise, était en visite au presbytère.

On démolit

Tandis qu'à Québec on fête les choses anciennes, ici on les détruit. Des ouvriers sont à démolir une vieille grange qui a compté maints hivers et qui a abrité sous son toit plusieurs générations. Heureusement c'est pour en rebâtir une autre plus belle.

Décès

Vient de mourir à l'âge de 25 ans et 5 mois, Alphonse Thiboutot. Après une longue maladie, il a accueilli la mort comme une libératrice. Depuis un an c'est le troisième enfant que M. Joseph Thiboutot voit mourir.

Mariages

Plusieurs mariages ont été enrégistrés depuis Pâques, tels sont :

J. B. Robichaud et Alvina Chouinard ; Adalbert Pelletier et Amanda Langlois ; François Thibault et Maria Dubé; Adalbert Pelletier et Maria Castonguay ; Fernand Miville et Délia Fournier ; Delphis Litalien et Adélaïde Thiboutot ; Napoléon Poitras et Alma Dubé ; Joseph Cloutier et M.-Louise Lizotte ; Aimé Hunter et Victoria Morneau.

Il y en a encore plusieurs à l'horizon la peur de passer pour indiscret nous empêche de les nommer.

Nos jeunes mariés vont ordinairement faire un voyage à Ste-Anne de Beaupré ; c'est une chose à imiter.

Visite de paroisse

La visite paroissiale est finie depuis quelques jours. Nous avons dans la paroisse : 1881 âmes, 1109 communiants, 772 non communiants, 264 cultivateurs, 89 emplacitaires.

Le premier janvier 1908 on comptait : 1731 âmes, 994 communiants, 737 non communiants, 257 cultivateurs, 18 emplacitaires.

Grave accident

M. Gédéon Vaillancourt s'est cassé une jambe en voulant élever le toit d'une grange. Peu s'en est fallut qu'il fut complètement écrasé. Sa blessure le fait beaucoup souffrir.

Comté de Lotbinière

ST-SYLVESTRE

Commissaires d'écoles

M. Ad. Robenhymer a été réélu commissaire d'écoles.

Mariage

M. Tuite, cultivateur, de Broughton, a épousé Anna Thérèse Donoghue, de cette paroisse. Le Rév. P. Boyd, du Collège de Lévis, a célébré le mariage; la mariée est sa cousine.

Visiteurs

M. et Madame J. Morel, sont en visite chez M. Landry.

—William John Cassidy, ainsi que leur soeur, Mme Hayes et son enfant, visitent leur père, M. L. Cassidy.

—Chez Mme W. Mitebell sont en vacances les enfants de J. Sheridan, de Berlin, N. H.

—M. W. Paquet a chez lui ses deux filles, Emilie et Rosanna, de Lévis.

Voyageurs

M. le curé et l'abbé P. Boyd, sont de retour d'une promenade à Kinnear's Mill et Thetford.

—Les Mlles Flore et Léda Grégoire sont partis le 13, avec leur cousine, Em. Grégoire, pour une promenade à Biddeford, Me.

On annonce pour le 4 août prochain le mariage de Mlle M. A. Drouin, à M. H. Marrow, de Thetford.

—Madame D. Paquet est en visite à Ste-Marie, Beauce.

—Mlle M. Lse Dubé est partie pour St-Raymond et Québec.

Comté de Matane

AMQUI

Décès

Samedi ont eu lieu les funérailles d'un de nos braves cultivateurs, M. E. Bellavance. Il était âgé de 61 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé P. H. Côté, supérieur du Collège de Rimouski et ancien curé de cette paroisse. L'assistance nombreuse qui tait venue ce matin-là, prier pour son âme envolée et le conduire à sa dernière demeure est une preuve manifeste de la juste estime dont jouissait cet honnête et aimable citoyen que fut feu M. E. Bellavance.

—Mardi, autres funérailles: on enterrait une jeune fille de 24 années seulement, Mademoiselle Alice Gagné.

Qu'on les pince !

Quelques gamins ont profité des ombres de la nuit du 15, pour se donner l'égoïte plaisir de casser une grande vitrine chez MM. Robitaille, marchands.

Divers

Jeudi, 70 enfants ont eu l'insigne bonheur d'être convives, pour la 1ère fois, au banquet inappréciable du Dieu de l'Eucharistie.

—On nettoie la cour de la gare; ce n'était pas sans besoin. Aussi, on a commencé à peinturer notre gare de marchandises construite depuis quatre ans; parlez-moi d'un oubli !

—Dimanche, après la messe, il y a eu une conférence agricole par le Dr Grignon; l'assemblée était nombreuse.

STE-FELICITE

Les travaux du parachèvement de l'intérieur de l'église avancent rapidement sous la direction de MM. Paquet et Godbout, entrepreneurs de St-Hyacinthe.

—Les Révds. F. X. Ross, principal de l'Ecole Normale de Rimouski, et Alph. Verreault, curé de Mont-Joli, étaient en promenade par ici ces jours derniers.

—Mme veuve R. Blackburn, de Beauport est en villégiature avec sa jeune fille chez sa soeur Mme Siméon Turcotte.

—M. J. H. Lavoie, étudiant, est en vacances au milieu de ses parents et amis pour une quinzaine.

—La saison est très belle dans le comté de Matane et les récoltes promettent d'être riches et abondantes. Ce sera une compensation pour les années dernières.

Comté de Maskinongé

STE-URSULE

Le 20 juillet courant, à l'assemblée annuelle des contribuables de cette paroisse au soutien des écoles, convoquée et présidée par le secrétaire, Max. St-Louis, MM. Frank Thisdel et Narcisse LeBlanc ont été élus commissaires d'écoles à l'unanimité en remplacement de MM. Adolphe Lessard et Ludger Malboeuf.

La commission scolaire est actuellement composée des messieurs suivants: Napoléon St-Louis, Ovilas Gagnon, Arthur Fournier, Frank Thisdel et Narcisse LeBlanc, commissaires, et Max. St-Louis, secrétaire-trésorier.

Onze écoles sont sous son contrôle.

ST-DIDACE

Ce matin avait lieu en cette paroisse, les mariages de MM. Télesphore Pépin à Mlle M.-Louise Lafrenière et Romulus Pépin à Mlle Laura Lambert. Les garçons et filles d'honneur étaient, pour les premiers, M. Omer Lafrenière et Mlle Alphonsine Trinque, pour les deuxième, M. Joseph Pépin et Mlle M.-Anne Gravel.

La cérémonie du mariage a été donnée par M. l'abbé J. E. Héroux, curé de cette paroisse, qui célébra le saint sacrifice de la messe aux intentions des nouveaux époux.

—Notre curé, M. l'abbé J. E. Héroux, parti pour la région du lac Témiscamingue, le 6 juillet nous est revenu le 17 enchanté de son voyage. Il aime à causer sur ce qu'il a vu et sur ce qu'il pense de cette région. Tous ceux de nos concitoyens qui y sont fixés sont à l'aise ou sont en état de de devenir. Toute la région offre de réels avantages et ne peut manquer d'assurer la prospérité à nos bonnes familles canadiennes qui vont s'y fixer.

—M. Octave St-Jean a été nommé commissaire d'écoles de la municipalité de la paroisse.

—MM. les commissaires d'écoles de la paroisse, le 13 du mois courant, ont procédé à l'engagement des institutrices pour les écoles sous leur contrôle. Toutes les écoles sauf une connue sous le vocable Ecole Victoria ou No 3, ont leur titulaire. MM. les commissaires d'écoles devront voir à l'étranger pour y trouver une institutrice, attendu que le personnel enseignant manque en notre localité. MM. les commissaires recevront avec reconnaissance les applications qu'on voudra leur faire à ce sujet.

—L'ensemble de la récolte laisse beaucoup à désirer, et les sauterelles dans différents endroits de cette paroisse commencent à faire du ravage.

—La récolte de foin est commencée depuis une huitaine, et la pluie que nous avons depuis quelques jours retarde queque peu nos cultivateurs qui ne considèrent pas la pluie comme désavantageuse parce qu'elle leur fait espérer une meilleure récolte de grain.

—Le 14 un bien pénible accident s'est produit en arrière du moulin à scie de M. Hildège Bergeron, sis sur la rivière blanche.

Un jeune homme de 17 ans, un M. Boulay, beau-frère de M. H. Bergeron, était occupé à pêcher avec le fils de M. Bergefon. Le fils de celui-ci, âgé d'environ 7 ans tomba à l'eau. Un jeune M. Dubois courut avertir le père de l'enfant qui était à l'intérieur du moulin. Le père vola plutôt qu'il ne courut au secours de l'enfant qu'il parvint à retirer de l'eau au moyen d'une perche. Pendant ce temps son beau-frère qui était à l'eau on ne sait si le jeune Boulay s'était jeté à l'eau pour sauver l'enfant, où si le danger couru par celui-ci avait fait perdre l'équilibre ou la connaissance au jeune homme,—car il était assis près de la rivière sur une roche,—pendant ce temps dis-je le jeune homme disparaissait sous l'eau pour ne plus reparaître. Ce n'est qu'environ une heure après d'actives recherches qu'on parvint à repêcher le cadavre de l'infortuné jeune homme. Celui-ci n'était arrivé des Etats-Unis que depuis une quinzaine des jour. Le père et la mère de l'enfant prévenus du malheur de leur fils, sont arrivés des Etats-Unis le 16 pour assister aux funérailles à St-Gabriel de Brandon, où demeurait la famille avant son départ pour les Etats-Unis.

—M. et Mme Louis Haroy, de Montréal, sont en villégiature ici chez leur beau-frère M. Léopold Barrette.

—M. Charles Dufault, autrefois de St-Didace, maintenant fixée au Lac Linden, Michigan, est ici en promenade chez son beau-frère M. Rémi Barette. Il doit retourner dans quelques jours.

—Mme Adéard Paquin ainsi que M. Lucien et Mlle Elmeria Paquin, qui étaient allés en promenade à Sorel depuis une huitaine, nous sont revenus aujourd'hui.

STE-URSULE

M. Charles Magnan est à reconstruire son moulin brûlé l'hiver dernier. Le moulin à farine, et à cardes et toute une installation nouvelle de moulanges donneront amplement satisfaction à la nombreuse et ancienne clientèle de M. Magnan.

—La récolte sera bonne dans notre région. Le foin est excellent et en abondance.

MASKINONGE

Mariage

Mardi à 9 hrs, on célébrait avec grande solennité le mariage de Mlle Marie-Louise Lafrenière et de M. Louis Cloutier de Montréal. Durant la messe nuptiale, M. Arthur Lafrenière frère de la mariée accompagné de Mme O. Caron exécuta avec succès quelques morceaux de violon.

Naissance

Etait baptisé hier, Marie Yvonne Gilberte Michaud ; parrain et marraine M. et Mme Z. Sylvestre

Décès

Ce matin, on portait en terre les dépouilles mortelles de M. David Martin décédé lundi à l'âge de 77 ans.

—Marie Blanche et Marie Delore Garceau ont quitté Maskinongé pour aller passer quelques jours chez M. le curé Garceau à St-Léhon

Divers

M. Ernest Magnan, secrétaire de la Commission Scolaire et Melle Marie sa fille sont partis pour Québec où ils passeront quelques jours.

—Les récentes pluies ont réparé un peu dans nos champs le mal causé par la sécheresse.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

Les exercices des Quarante-Heures commencés dimanche dernier ont été des plus solennels. L'abbé Joseph Hallé, directeur du collège de Lévis a donné le matin et le soir dimanche et lundi des sermons fort éloquents et très goûtés du nombreux auditoire qui remplissait la coquette église brillamment décorée. Les Rds Joseph Chamberland, curé de Stoneham Ulric Martel, vicaire de Lorette, Georges Ouvrard, de Beauport, MM. les abbés Pierre Crépeault, Jos Nadeau et Albert Godbout firent les frais du chant et de la musique. Ce fut un succès et on se rappellera longtemps les Quarante-Heures de 1908.

Comte de Montmagny

ST-PIERRE

Jeudi dernier, avaient lieu les funérailles de feu Mademoiselle D. Talbot, décédée à Manville. Un nombreux cortège accompagnait la dépouille funèbre, entr'autres M. et

Mme Etienne Talbot, parents de la défunte; Angélina Talbot, soeur; M. Alph. Beaudoin et sa femme; M. et Mme J. Messervier, M. et Mme Jos. Roy, M. et Mme Philéas Vallières, M. et Mme Elzéar Morin, beaux-frères; M. Beptiste Talbot et M. et Mme J. Dagnault, oncles, et un grand nombre d'autares dont les noms nous échappent. Les porteurs étaient MM. Stanislas Blais, Rosario et John Gagné, Philéas Proulx; portaient les coins du poêle: Mlles Angélina et Imelda Blais, Joséphine et Athala Lecompte; Mlle Aux. Proulx portait la croix.

L'église était tendue de ses ornements les plus pompeux; l'orgue était tenu par Mlle M. B. Cloutier. Le service fut chanté par M. le curé Delagrave, assisté de M. Guillot, du vicariat de Montmagny, comme diacre, et de M. J. Blais, vicaire, comme sous-diacre. A l'orgue M. Beaudoin rendit très bien le "Jesu Salvator mundi" à l'offertoire et de nombreux motets de circonstance furent chantés.

Mlle D. Talbot était du Tiers-Ordre de St-François, de l'union Eucharistique et Enfant de Marie.

Mariage

Lundi, le 20 courant, M. J. O. Langlais, télégraphiste, de St-Honoré de Témiscouata, conduisait à l'autel Mlle Elmira Hamel, fille de M. D. Hamel, agent de chemin de fer.

M. D. Hamel servait de témoin à sa fille et M. Langlais accompagnait son fils. Notre jeune couple est parti pour un voyage à Toronto.

Aux jeunes époux nous souhaitons un avenir plein de paix et de bonheur.

Comte de Megantic

SAINT COEUR DE MARIE

Noces d'or

Une imposante cérémonie vient d'avoir lieu en la paroisse du S. Coeur de Marie. M. et Mme Louis Filion viennent de célébrer le 50ème anniversaire de leur mariage au milieu d'un concours immense de parents et d'amis. D'abord à l'église, la cérémonie a été des plus imposantes. Les vénérables jubilaires placés sur deux prie-Dieu, au bas choeur, avaient pour suite, onze de leurs enfants, tous pères et mères de famille, dons quatre sont venus spécialement des Etats-Unis avec leur famille; de plus, cinquante-trois petits-fils et neuf arrière-petits-fils. Chose peu ordinaire, un des jubilaires, Madame Filion, avait près d'elle sa vénérable mère, Mme veuve Alexis Noël, âgée de 96 ans, venue spécialement de Broughton avec deux de ses filles âgées respectivement de 76 et 74 ans. Le spectacle était vraiment beau.

Après une bénédiction et une allocution appropriée à la circonstance, une grand'messe solennelle fut célébrée et rien n'a fait défaut. Les chants ont été magnifiquement exécutés par les membres de la famille et quelques amis. Notre digne pédeau n'a rien épargné pour le décor de l'église.

Après ce devoir rendu à Dieu, tous furent invités à se rendre chez M. Joseph Filion pour prendre part à un banquet présidé par M. le curé de la paroisse.

Là, adresses, discours, compliments et nombreux cadeaux furent présentés pendant le repas.

En somme, tous se sont retirés contents et heureux de cette belle fête de famille, se promettant de venir dans 10 ans célébrer les noces de Diamant de ces deux vénérables jubilaires. Encore une fois, nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie à M. et Mme Ls. Filion.

Décès

La semaine dernière les paroissiens conduisaient à sa dernière demeure, M. Edmond Labonté, décédé dans le cours de la semaine dernière à l'âge de 20 ans et 6 mois.

Un nombreux cortège accompagnait la dépouille mortelle à l'église et au cimetière.

Les tentures de deuil et les pieux chants n'ont pas été épargnés.

Que son âme repose en paix.

A la famille en deuil, nos condoléances.

THETFORD MINES

Escapade

Deux de nos jeunes gens se sont distingués par une petite escapade dans la paroisse de St-Antoine de Pontbriand. Par malheur, pour eux, ils ont eu affaire à de braves citoyens qui les ont fait arrêter. Pour calmer leur enthousiasme on les a condamnés à ...

Sport

Joute de base-ball le 19. Les Thetford ont gagné contre les Sherbrooke avec 22 points contre ..

Evidemment, ceux-ci ne sont pas de taille à lutter avec les nôtres. Et dire que cette marge ne leur fait pas trop honte.

Comte de Montmorency

STE-ANNE DE BEAUPRE

Un miracle

On annonce la guérison de Mlle Forget de Montréal à la suite d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

Depuis huit ans elle souffrait d'une paralysie, et était incapable de marcher sans béquilles. Après la messe, dite pour les pèlerins, Mlle Forget se mit à marcher sans béquilles à la grande surprise des spectateurs. Elle déclare que c'est au moment de la communion qu'elle s'est sentie mieux. C'est l'opinion du R. P. Dion directeur de ce pèlerinage que le miracle s'est vraiment opré.

(La Croix).

Comte de Nicolet

AMQUI

Fête intime

Samedi, le onze courant, les amis de notre sympatique et zélé docteur Pérusse, se sont réunis pour le complimenter sur son prochain mariage.

La salle du banquet pour la circonstance était décorée avec un gout exquis. Ses nombreux amis lui avaient ménagé la surprise d'un chèque.

Comme la fête avait été préparée à l'impromptu, on n'avait pas eu le temps de préparer une adresse qui fut à la hauteur des qualités et du talent de notre jeune médecin, mais grâce au bienveillant concours de M. Charron, cette lacune put être comblée. Le Dr Pérusse en termes chaleureux et convaincus répondit avec un brio qui souleva l'enthousiasme.

D'autres discours furent prononcés parmi lesquels on remarqua celui de M. J. Marmen qui sut faire avec art l'éloge de la jolie fiancée.

Les Messieurs suivants ont signé l'adresse et la liste des souscriptions pour le cadeau: MM. J. Pelletier, marchand, W. Larouche, forgeron, E. Levesque, menuisier, S. Legendre, comptable, J. Marmen, commis, N. Guerette, commis, J. Roy, horloger, O. Langlais, manufacturier, J. Morneau et I. Rioux.

Divers

Mlle Richard, de Québec, est en promenade chez son beau-frère le Dr Larue.

—On prête à M. D. N. Dubé, marchand de l'endroit, l'intention de bâtir une scierie considérable.

—A l'occasion des quarante-heures, la plupart des prêtres des paroisses environnantes, étaient venus prêter leur bienveillant concours à notre dévoué M. d'Auteuil.

SAINTE PERPETUE

Dimanche dernier, à l'occasion du 4 juillet, notre zélé pasteur, M. Tessier, dans de paroles bien senties, invitait ses paroissiens à faire la neuvaine habituelle en l'honneur de Ste-Anne, cette sainte si vénérée par ici.

Dès lors et depuis au grand désir du curé les paroissiens se rendent en foule matin et soir pour honorer et invoquer Celle qui sait si bien satisfaire à toute demande.

—Par le temps qui coure l'ctivité est grande en cette paroisse. La récolte abondante en foin, commencée il y a une quinzaine, se continue chaque jour avec un entrain sans pareil.

—De distingués visiteurs nous ont fait l'honneur d'une visite cette semaine, parmi lesquels on remarquait: MM. les abbés F. Quinn, prêtre retiré à Nicolet et J. E. Bellemare, curé de Baieville. Après un court séjour, accompagnés de M. Tessier, ils se sont embarqués pour Québec, dans le but d'assister aux grandes fêtes du Troisième Centenaire.

—La semaine dernière M. J. L. O. Côté, E. E. L., allait à Montréal pour se présenter à la session de la Chambre des notaires dans l'enceinte de l'Université Laval. Il est revenu enchanté de son voyage dans la métropole.

—Dans la même semaine allaient aussi à Montréal Mlles Raiches et Eulalie Girard, institutrice, tous deux pour cause de maladie.

—M. J.-Bte Beauchemin est revenu lundi dernier de l'hôpital où il a passé une quinzaine sous les soins d'un habile médecin.

—Dimanche le 19, MM. Ulderic Côté, étudiant au séminaire de Nicolet et Walter Côté, étaient en visite chez des parents et amis à la Visitation.

—Le même jour, MM. Urbain Raiche et Raoul Rousseau allaient rendre visite à des connaissances à St-Wenceslas et MM. Ernest Leclerc, O. Leclerc, I. Leclerc et A. Rousseau se rendaient de leur côté au bazar de Nicolet.

—Au commencement de juillet M. Elzéar Rousseau conduisait à l'autel Mlle A. Beaulieu, de La Baie. Souhaits de toutes sortes lui furent faits.

—Etaient de passage ici la semaine dernière: M. Ludger Côté et sa fille Marie-Blanche, en visite chez des parents, MM. F. Lafond et son père D. Lafond, M. et Mme Allard, de Ste-Brigitte, T. Desfossés, de Ste-Clothilde, P. Desfossés, de Notre-Dame du Bon Conseil, l'abbé H. Denoncourt, vicaire à Drummondville, est ici actuellement.

—Les paroissiens de Ste-Perpétue paraissent fort satisfaits du nouveau journal l'"Action Sociale". Tous les abonnés ne cessent d'en proclamer la valeur et le curé lui-même est d'un zèle incomparable pour la propagande de cette feuille de vien. Bravo, l'on comprend ici et l'on sait surtout ce qui est nécessaire à l'homme pratique de nos jours.

GENTILLY

Demain aura lieu le mariage de M. J. Albert Bourck, ingénieur de Trois-Rivières, avec Mlle Eva Dumont, de cette paroisse.

—M. l'abbé Théophile Melançon, vicaire de cette paroisse, est parti pour remplacer M. l'abbé Dubois, comme premier vicaire à Nicolet.

—De passage à Gentilly: Mlle Lavigne, de Berlin Falls, N. H.; Dr. L. O. Lesieur, de Rumford Falls, Maine; Amédée Lesieur, de Nicolet; Arthur Lesieur, de St-Hyacinthe; Mlle Rose-Anna Toutant, de Hancocks, Mich. et Mme Grégoire, de Lynn, Mass.

Comte de Pontiac

LORAINVILLE

A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont Carmel, 16 juillet, et du cinquantenaire de la dernière apparition de l'Immaculée Conception à Bernadette, il y a eu bénédiction solennelle d'une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, patronne de la paroisse. Ce jour ne pouvait être mieux choisis, vu la coincidence de si grands évènements passés, où cette Divine Reine s'est plu à donner aux hommes des marques sensibles de sa toute puissante et maternelle protection envers ceux qui se confient en elle.

Ce jour béni a été accueilli avec bonheur, comme celui où naguère notre paroisse naissante était mise sous le patronage de cette bonne mère et confiée à sa garde. Le ciel semblait applaudir à la joie générale en nous gratifiant de la plus idéale température, et nous inviter à nous réjouir et à bénir le Divin Créateur pour ce jour privilégié et si vivement désiré. Notre nouveau temple était rempli, car l'assistance de la paroisse était nombreuse à cette belle fête; de plus nous avions le plaisir de voir aux premières places plusiers étrangers distingués.

Le Rév. P. Chevrier a donné le sermon de circonstance, et comme toujours sa parole chaude et animée a ému et fait vibrer tous les coeurs.

La messe a été celébrée par le Rév. P. Beaudry, assisté des Révds PP. Lelièvre et Giguère comme diacre et sous-diacres.

Après la messe, un banquet a été donné aux étrangers qui étaient venus nous honorer de leur présence, et pour les Syndics de la paroisse qui ont si généreusement travaillé et contribué de toute manière à la construction de leur église pour laquelle ils ont droit d'être fiers.

—Quoique les excursions organisées pour Témiscamingue soient bien rares et qu'on ne se donne même pas la peine de les annoncer cela n'empêche pas que de braves et courageux étrangers ne regardent pas à payer de leurs poches, plein prix bien entendu, pour venir nous visiter. Ces jours derniers nous avions la visite du Rév. M. Héroux, curé de St-Didace et du Rév. M. Monty, vicaire à Springfield, Mass. Celui-ci était accompagné d'un ami, M. J. Surprenant aussi des Etats-Unis. Ces messieurs ont visité, en tous sens pour ainsi dire, les bords du Témiscamingue jusqu'au lac de la Loutre. Le Rév. M. Héroux entr'autres y avait un double intérêt, puisque déjà depuis plusieurs années un grand nombre de ses paroissiens sont établis à Larrainville où ils y vivent dans un état de prospérité. Ces distingués visiteurs sont retournés dans leurs foyers enchantés de leur voyage et en disent un au revoir à l'année prochaine. Ils seront encore les bienvenus parmi nous, et cette fois peut-être que les moustiques des bords de la Loutre seront moins affamés et auront plus pitié des étrangers: aussi le voyage ne sera sans doute pas aussi coûteux si les excursions deviennent plus fréquentes et que soit moins discret à leur sujet.

Comté de Portneuf

PORTNEUF

Prêtres nés à Lévis

Dans votre tableau où figure la liste des prêtres nés à Lévis et où vous dites s'il se glissait des omissions, de bien vouloir vous obliger en comblant cette lacune veuillez s'il vous plait ajouter à la liste les noms suivants:

L'abbé J. B. Grenet (Guenet) né en 1701, ordonné prêtre en 1725, décédé en 1740, curé de Ste-Thérèse de Montmagny.

L'abbé L. Michel Guay ne en 1722, ordonné prêtre en 1749, décédé en 1785, curé de Ste-Anne de la Pérade.

L'abbé Charles Bégin né en 1656 ordonné prêtre en 1788, décédé en 1824, curé de St-Vincent de Paul.

L'abbé Pierre Bourget né en 1786, ordonné prêtre en 1814, décédé curé de l'Islet en 1833.

L'abbé Charles, né en 1797, ordonné prêtre en 1821, mort en 1872, curé de la Rivière-Ouelle.

Mgr Ignace Bourget né en 1799, consacré évêque en 1837, archevêque de Montréal en 1877, décédé en 1885.

L'abbé Michel Lemieux, né en 1811, ordonné en 1835, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1874, chapelain de l'Institution.

L'abbé J.-Bte Drapeau né en 1815, ordonné en 1845, mort en 1890, curé de la Longue-Pointe, près Montréal.

L'abbé François-Xavier Bégin né en 1825, ordonné en 1849, décédé en 1895, curé de St-Pacôme.

L'abbé Jacques Côté, né en 1829, ordonné en 1856, missionnaire aux Etats-Unis pendant 37 ans, un des premiers prêtres canadiens qui soit allé au milieu de nos compatriotes, aux Etats-Unis. Retiré à l'Hospice de la Délivrance de Lévis.

Mgr Charles Guay né en 1845, ordonné en 1870, protonotaire apostolique "ad instar participantium" en 1878 retiré du ministère actif depuis 1890 habite St-Joseph de Lévis.

L'abbé Joseph Dumas né en 1845, ordonné à Québec en 1873, curé des Eboulements en 1898, aujourd'hui chapelain au Couvent des SS. de la Congrégation de N.-D. à Chicoutimi.

L'abbé Jos. Albert Beaulieu, né en 1843, ordonné en 1882, décédé au collège de Lévis en 1897.

L'abbé Ferdinand Bégin, né en 1846, ordonné en 1883, aujourd'hui curé de StGermain de Kamouraska.

L'abbé Philippe Honoré Labrecque, né en 1854, ordonné en 1883, curé actuel de la paroisse de Chezzetcook, paroisse acadienne des environs de Halifax.

L'abbé Joseph Cyrille Samson, né en 1865, ordonné à Québec en 1888, aujourd'hui à Fall River, Etats-Unis.

L'abbé Alphonse Edouard Bourassa, né en 1863, ordonné à St-Joseph de Lévis en 1889, curé à St-Léonard de Portneuf.

L'abbé Jos. Edgar Odilon Bourget, né en 1866, ordonné en 1897, aumônier du collège industriel de Feehanville et recteur de l'église Ste-Marie des Plaines diocèse de Chicago, Illinois.

NOTRE-DAME DES ANGES

Un des fondateurs de cette paroisse vient de disparaître dans la personne de M. Evangéliste Baril, rentier, décédé le 20 courant à l'âge de 75 ans et 2 mois. C'était un homme honnête, citoyen honorable, un chrétien dans toute la force du mot, bon époux et bon père de famille, aussi sa mort a créé un vide parmi les siens. Sa mort est arrivée dans des curieuses circonstances. Son épouse était allée cueillir des framboises chez un de ses garçons, Théodule. Pendant ce temps, le défunt qui demeurait chez une de ses filles, Mme Télesphore Royer, pour calmer son ennui alla faire un tour chez un autre de ses filles, Mme Arsène Frenette qui demeure non loin du village. Il était de bonne humeur et s'amusait à taquiner les enfants; après dîner il se plaignit de malaise à l'estomac, personne ne s'en inquiéta car depuis plusieurs mois il souffrait de l'estomac. M. Frenette et son épouse partirent pour travailler aux foins tout près de la maison; le défunt se promenait au dehors et Mlle Frenette venait de le voir venir vers la maison, marchant tranquillement, les deux mains dans les poches de son pantalon, quand elle l'entendit s'affaiser sur le perron. Elle cria aussitôt à son père qui à son tour appela les voisins et partit chercher M. le curé, envoyant en même temps une voiture chercher Mme Baril. Celle-ci ne se doutait guère à son départ qu'elle ne reverrait plus vivant son compagnon; M. le curé arriva trop tard, la mort avait fait son oeuvre. On le transporta à sa demeure et le coroner averti, ne jugea pas à propos de venir ici, une petite enquête fut faite au presbytère.

Les funérailles eurent lieu le 24 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes parts. La petite église était bondée. M. Baril était le père d'une nombreuse famille, sa mort a causé un deuil profond parmi ses enfants et ses nombreux petits-enfants qui tous le chérissaient tendrement. Il avait célébré il y a un an et demi ses noces d'or. Sa vaillante épouse—de son nom de fille Mlle Flore Darveau—s'est hâtée le payer pour le repos de l'âme de son époux défunt les messes dites "Grégoriennes". Nos condoléances à la famille éprouvée.

—Les foins avancent tranquillement, le beau temps se fait rare.

—Plusieurs citoyens sont revenus des fêtes de Québec, enchantés de eur voyage.

Comté de Richelieu

ST-AIME

Les Religieux de Ste-Croix sont de retour de leur retraite annuelle qui a eu lieu au collège de St-Laurent.

Nous constatons avec plaisir qu'il n'y a pas beaucoup de changement dans le personnel du collège. Le R. P. Boulet est chapelain et le Rév. Frère Michel reste supérieur à la grande satisfaction du public.

Il a pour assistant, le R. Fr. Honorius qui est en même temps économe et professeur.

Le R. Fr. Bernard est maintenu dans sa charge de préfet de discipline, et le R. Fr. J.-Baptiste est encore directeur de l'externat. Les autres professeurs sont: les FF. Edmond, Fortunat, Ovide, Eugène, Girard, Léonidas, Adrien, Guillaume.

L'administration du Collège vient de donner à l'entreprise à M. P. Bonin, la construction d'une cuisine à deux étages, mesurant 50 x 30 pieds. Cette addition permettra d'agrandir le réfectoire des élèves et de loger très confortablement les personnes de service.

Le R. Fr. Michel part cette semaine pour les Etats-Unis, en visite chez ses élèves, anciens et nouveaux. Il reviendra le 4 septembre prochain.

Il nous fait plaisir de dire que le collège de St-Aimé a doublé le nombre de ses élèves depuis six ans; ce qui est une bonne note pour les religieux qui y enseignent; et surtout pour le R. Fr. Michel qui dirige si habilement cette maison importante.

Les religieux de Ste-Croix dirigent cet établissement depuis 48 ans. Ce collège est hautement apprécié pour le cours complet et pratique de commerce qui y est donné en anglais et en français.

Il est situé dans une des localités les plus salubres, à quelques pas d'une voie ferrée s'embranchant avec les principales lignes qui conduisent aux Etats-Unis et dans les grands centres du pays.

En été un bateau à vapeur y tient un service régulier entre Montréal, Sorel, Pierreville, Yamaska et St-Aimé.

Les habitants des villes aiment à faire ce trajet durant la belle saison.

Les beautés qu'y offre la nature charment les touristes qui abondent dans ces endroits.

STE-VICTOIRE

Le 14 juillet courant, M. Stanislas Vandal, de Sorel, conduisait à l'autel Mlle M. Nona Caplette, du rang du sud.

—M. le curé Foisy, de St-Ours, et l'abbé Bouvier, son vicaire étaient en visite au presbytère, lundi le 20 courant.

—Le dimanche 19, étaient aussi en visite au presbytère deux parentes de M. le vicaire, Mlle Arzélie Gingras, institutrice à Marie-Ville et Mlle Rose Anna Choquette, institutrice au village de St-Grégoire d'Iberville.

Elles se sont déclarées bien enchantées de leur visite a Montréal, a St-Roch, à St-Ours et tout particulièrement de leur séjour plus long dans notre paisible et sympathique village. Elles sont retournées par Sorel et St-Joseph.

—M. et Mme J. Daigle sont de retour de St-Roch de l'Achigan.

—Mme Nap. Péloquin et sa nièce Noëlla passent les fêtes à Québec.

Comte de Rimouski

STE-FLAVIE STATION

M. P. A. Caron, maire de Mont Joli, Ste-Flavie Station, est allé à Québec pour quelques jours. Il fait les plus grands éloges de l'organisation policière de la ville de Québec.

Ce beau témoignage est de nature à faire plus belle que jamais la bonne réputation de cette ville.

Comté de St-Hyacinthe

ST-JUDE

Mort accidentelle

Mardi dernier, M. Louis Plouffe, père, un de nos estimables concitoyens est mort victime d'un accident. Il charroyait du foin avec son fils, et c'est lui qui était sur la charge, lorsque tout à coup il tomba du haut en bas de la voiture. Son fils accourut pour lui porter secours, mais ses soins furent inutiles, car il expira immédiatement sans pouvoir proférer une parole. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

Décès

Deux jours après la mort nous enlevait encore un de nos plus respectables citoyens dans la personne de M. Jos Lamoureux, bourgeois, décédé subitement samedi avant midi, après avoir assisté à la messe le matin et y avoir reçu la sainte communion.

Ses funérailles ont eu lieu lundi à 10 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Jos Lamoureux était le frère du R. Fr. Jude, supérieur de la maison de l'Ange Gardien, à Boston Mass Un autre de ses frères est religieux à la Réforme de Montréal, et deux de ses soeurs sont religieuses au couvent du Précieux-Sang à St-Hyacinthe.

Outre les personnes déjà nommées le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, plusieurs enfants et petits enfants, et un grand nombre de parents et d'amis.

Aux deux familles en deuil, nos sympathies les plus sincères.

—Lundi ont eu lieu les lections de deux commissaires, pour la municipalité scolaire de Salvail, pour remplacer MM. Geo. Blanchette et F. X. Leblanc. Ont été élus MM. Lactance Allaire et Delphis Roy.

—M. Joseph Plouffe a dernièrement été choisi comme commissaire, pour la municipalité scolaire de la paroisse en remplacement de M. Henri Moreau, dont le terme était expiré.

—M. Paul Lafrenaye, de Malborough, Mass, est en promenade ici, chez des parents.

Comte de St-Maurice

ST-ELIE DE CAXTON

Du 5 au 12 juillet dernier, il s'est prêchée une belle et fructueuse retraite de tempérance par le R. P. Gaston, de l'Ordre des Franciscains, dans cette paroisse. Les exercices ont été très bien suivis. Aussi le résultat fut des plus satisfaisants. Sur 245 chefs de familles, 235 ont pris la croix de tempérance. Honneur à eux. Cette retraite qui fera époque dans les annales de la paroisse s'est terminée pâr le pèlerinage annuel des paroissiens à la montagne du Calvaire. Belle et grandiose démonstration qui restera gravée bien longtemps dans le coeur des braves citoyens de la paroisse. Nous devons de grands remerciements et de chaudes félicitations au R. P. pour le zèle et le beau dévouement qu'il a déployé dans la circonstance.

—Dimanche le 19, le sparoissiens de St-Sévère sont venus faire leur chemin de croix à la montagne du Calvaire. A les voir prier avec cet ensemble de paroles, d'esprit et de coeur, on aurait dit qu'ils voulaient obtenir de grandes grâces et de sublimes faveurs. Aussi étaient-ils venus pour retremper leur énergie et parfaire leur volonté pour devenir de bons ligueurs et de véritables tempérants. Ce pèlerinage était conduit par M. le vicaire Epiphane Brunel. Le chemin de la croix fut prêché par le Rév. C. O. Baribault curé de St-Elie.

Nous devons des remerciements à nos dignes amis de St-Sévère, non seulement pour leur bonne tenue, mais surtout pour leur édifiante conduite. Merci à M. le chanoine Trahan pour avoir organisé un aussi splendide pèlerinage.

—Les élections des commissaires d'écoles qui ont eu lieu le 13 de ce mois, ont donné pour résultat ce qui suit: M. Maxime A. Philibert, pour remplacer M. Majorique Lafrenière et M. Israël Duchesneau pour remplacer M. Joseph Matteau.

—Mlle Antonie Baribault, nièce de M. le curé est en promenade au presbytère.

Comté de Québec

ST-AMBROISE

MM. Jos Kelly et Ibrahim Picard, Mme Picard et Mme Chamberland sont allés faire visite à Mlle Marie Lse Kelly, au couvent de St-Damien. Ils ont fait le voyage de Lorette à St-Damien en voiture.

—Plusieurs cultivateurs ont commencé leurs foins, mais la pluie de ces jours derniers va retarder leurs travaux.

—De fortes barres de fer viennent d'être posées aux fenêtres de la sacristie; il fallait une leçon comme celle que l'on a reçue il y a quelque temps pour obtenir cette protection.

—La rumeur qui a circulé touchant au médecin de Lorette qui avait été attaqué sur le chemin de Québec à Lorette est absolument faut. Il ne faut pas que tout le monde perde la tête avant les fêtes.

JEUNE LORETTE

Le docteur L. N. Leclerc s'est absenté, ces jours-ci, pour prendre part aux séances du congrès médical; il trouve que ce n'est pas du temps perdu que de suivre les travaux de ses collègues dans l'art médical.

—On a proposé au conseil de nommer des gardiens de nuit pour le temps des fêtes. MM. les conseillers, qui comprennent trop bien l'urgence de cette mesure, ont dû répondre favorablement à cette proposition, et assurer la sécurité des paroissiens.

—Les membres de la Garde Montcalm, de la Jeune Lorette, ont reçu la gracieuse invitation de se joindre à la Garde Jacques-Cartier, de Québec, pour aider les pageants à placer dans les trois concerts de cette semaine à la salle du manège. Ces jeunes gens qui méritent de l'encouragement pour les sacrifices qu'ils s'imposent, sont très heureux de remplir cette charge et s'en acquitteront avec beaucoup de délicatesse et d'attention.

—M. le curé Lessard vient de terminer la visite de la paroisse, la semaine dernière. Il y a dans Lorette 656 familles, 2,240 communiants, 3,146 âmes, 59 protestants, 386 étrangers.

Lorsque M. le curé est arrivé à Lorette, il y a quatre ans, la paroisse comprenait 3.150 communiants. Vu la difficulté de desservir une paroisse à la fois populeuse et très étendue, M. le curé a réussi à obtenir de Mgr l'archevêque la fondation de nouvelles paroisses.

D'abord, les Hurons qui étaient desservis par la cure de la Jeune Lorette, eurent leur missionnaire résidant sur les lieux.

Une seconde paroisse fut fondée ensuite au Lac St-Charles, sous le nom de Notre-Dame des Laurentides, où l'on voit aujourd'hui une fort belle église presque entièrement terminée.

Une troisième division détacha de la Jeune Lorette la paroisse de St-Gérard, connue sous le nom de la Montagne. C'est un des plus beaux sites que l'on puisse trouver, pour ne pas dire le plus beau; car, des hauteurs où l'on verra bientôt s'élever l'église, l'oeil découvre les magnifiques plaines des deux Lorettes, la Jeune et l'Ancienne, de Charlesbourg, Ste-Foy; l'on voit un grand nombre des paroisses qui longent le fleuve, et Québec avec ses mille feux, nous apparait comme un véritable ciel étoilé, donnant un éclat de splendeur, de majesté, bien de nature à réconforter et à reposer.

Voilà donc trois nouvelles paroisses, détachées de la Jeune Lorette, ceci explique facilement pourquoi il ne reste que 2,240 communiants à St-Ambroise.

—Dimanche dernier, quelques membres de la Garde Montcalm ont figuré avec la Garde Jacques-Cartier dans le défilé imposant de la grande procession de l'A. C. J. C.

Il est regrettable que l'invitation n'ait pas réuni un plus grand nombre des jeunes de Lorette; mais ceci est attribué à des malentendus au sujet de l'invitation et surtout à la difficulté où nous sommes de voyager le dimanche, toutefois, il faut dire qu'il n'y a eu aucune mauvaise volonté de la part de qui que ce soit.

—Jeudi a eu lieu le service anniversaire de feu Cléophas Dussault.

Comte de Saguenay

TADOUSSAC

Feu le capitaine Alfred Talbot

Les morts vont vite et nos braves marins de Québec disparaissent promptement et en trop grand nombre surtout depuis dix ans.

En la personne du capt. Talbot, disparait une figure bien connue dans nos cercles maritimes, depuis au-delà de cinquante ans.

Agé de soixante-dix ans et six mois, le capitaine Talbot en a vécu cinquante-huit sur la mer—et Dieu a voulu que ce brave navigateur qui, plus d'une fois essuya les violentes tempêtes de l'océan et du golfe, qui fit plusieurs fois naufrage, qui passa des heures et des heures sur des épaves, sans boire ni manger, qui perdit même de ses frères au milieu des tempêtes,... trouvât la mort dans la rivière St-Laurent, sur le plus petit vaisseau qu'il ne commandât jamais.

Noyé accidentellement le 8 du courant par une tempête de vent, près de Batiscan, le corps du capt. Talbot fut retrouvé le 12 courant, grâce aux efforts inouis faits par les fils du défunt qui avaient établi partout des stations de recherches et des bureaux d'information sur les deux rives du St-Laurent, entre Québec et Montréal.

Les funérailles eurent lieu au Cap St-Ignace le 16 courant et elles furent des plus solennelles et des plus imposantes que nous ayions vues. La paroisse entière profondément sympathique avait voulu conduire à sa dernière demeure ce citoyen intègre qui avait donné l'exemple du travail, de l'honnêteté et qui avait tant aimé les pauvres.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: le Rév. M. N. A. Talbot, ptre, curé de Tadoussac, M. Emériс Talbot, comptable, de Holyoke, Mass; et M. Ludovic Talbot, navigateur-marchand, du Cap St-Ignace.

Le levée du corps fut faite par le Rév. M. N. J. Sirois, curé du Cap St-Ignace, la messe fut dite par le Rév. M. Talbot, fils du défunt, assisté par les révds MM. Aug. Boulet, du collège de Ste-Anne, comme diacre et de M. Joseph Théberge, vicaire au Cap St-Ignace, comme sous-diacre. L'absoute fut donnée par le Rév. M. Od. Blanchet, curé de la Rivière-à-Pierre.

On remarquait au choeur, le Rév. M. L. D. Guimont, chapelain à l'Asile St-Michel, le Rév. M. Alfred Paquet, de Québec, le Rév. M. O. Guimont, vicaire à Fraserville et l'abbé Edmond Caron, ecclésiastique, neveu du défunt, etc.

Dans le cortège funèbre, on remarquait, outre tous les paroissiens du Cap St-Ignace un grand nombre de parents et d'amis venus pour rendre hommage au défunt et prier pour le repos de son âme.

Des tributs floraux et un grand nombre de messes ont été présentées à la famille.

—Le même jour, 16 courant, un service funèbre solennel fut célébré dans l'église de Tadoussac, par le Rév. M. M. Gravel, vicaire de la Baie St-Paul. Ce service solennel fut demandé par tous les paroissiens de Tadoussac qui voulaient sympathiser avec leur curé, dans sa douleur profonde.

A ce service, outre la paroisse entière et les étrangers de l'Hôtel Tadoussac, notamment M. McDougall, de Montréal, Mgr Faguy, curé de Québec, L. P. Sirois, Ecr. notaire, Eugène Rouillard, du Département des Terres de la Couronne et J. E. Livernois, Ecr., tous de Québec.

La famille Talbot a su dignement apprécier l'estime profonde qu'avaient pour son chef, non seulement tous les paroissiens de la belle paroisse du Cap St-Ignace, mais encore tous ceux qui ont connu le regretté défunt, et nous avons vite deviné et senti sa grande reconnaissance.

Feu le capitaine Talbot repose maintenant dans le tombeau de la famille, au cimetière paroissial, près de son épouse feue Rose de Lima Canac-Marquis, qui l'avait précédé le 1er juin 1875, et de son fils feu Wilfrid, décédé le 20 octobre 1890.

Que la famille en deuil, veuille bien agréer de nouveau l'expression de nos sympathies.

Comte de Temiscouata

ST-LOUIS DE HA HA

Bénédiction de pierre angulaire

Jeudi, le 16 du mois courant, avait lieu dans cette paroisse, la bénédiction de la pierre angulaire de notre nouvelle église. Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski avait bien voulu se rendre sur les lieux pour présider la cérémonie. Malgré l'état capricieux de la température tous les paroissiens et beaucoup d'étrangers s'étaient réunis comme aux jours de fêtes pour goûter la joie de voir cette bénédiction—la première du genre ici—et pour attirer par leurs prières et leurs offrandes les bénédictions du ciel sur cette construction.

Voici l'ordre des exercices religieux qui composèrent cette cérémonie: A 9.30 heures messe basse dite par M. l'abbé Naz. Caron, curé de St-Honoré; après la messe, allocution de Sa Grandeur; ensuite bénédiction de la pierre angulaire par Sa Grandeur, assisté de MM. les abbés A. Thibault, curé de Ste-Rose du Dégelé, et J. E. Roy, curé de la paroisse; M. l'abbé J. W. Dionne, ecci., agissait comme maître de cérémonies. Pour bien consolider la pierre angulaire, chacun voulut bien enfin venir travailler avec le marteau et la truelle: la collecte fut généreuse.

ST-EUSEBE DE CABANO

Bénédiction d'une cloche

Les paroissiens de St-Eusèbe avaient tout récemment l'honneur de recevoir Monseigneur A. A. Blais pour la bénédiction d'une cloche. La chapelle et ses environs avaient été décorés avec goût et une foule nombreuse était accourue pour assister à cette cérémonie. La jeune paroisse de St-Eusèbe est la fille de Notre-Dame du Lac, aussi la mère y avait envoyé plusieurs de ses enfants, heureux de venir apporter à leurs anciens concitoyens le témoignage de leur généreuse sympathie et de précieux encouragements. La cérémonie commença à deux heures par un sermon de Monseigneur l'Evêque qui fut suivi de la solennelle bénédiction et du salut du S. Sacrement. La nouvelle cloche, suivant un antique coutume observée en ces circonstances, sonna longtemps, à la grande satisfaction du dévoué curé de St-Eusèbe, M. l'abbé C. St-Laurent, qui se tenait tout près.

Monseigneur l'Evêque quitta St-Eusèbe mercredi avant-midi, passa quelques heures au presbytère de Notre-Dame et de St-Mathias pour se rendre le soir à St-Louis du Ha ! Ha ! pour la bénédiction de a pierre angulaire de la nouvelle église.

Inauguration

Le dimanche suivant eut lieu la cérémonie de l'inauguration à 5 h. p. m. M. l'abbé J. A. Morault, préfet des études au Séminaire de Rimouski, fit le sermon. Et la cloche sonna encore longtemps, toujours à la grande satisfaction de l'inlassable curé de St-Eusèbe qui se tenait encore tout près. Puis on la vit s'élever dans le nouveau clocher qui venait de lui être préparé. Elle se fit entendre, dit-on, par toute a paroisse. Pourtant les limites de la forêt ont reculé bien loin devant la hache des défricheurs. On ne peut admirer assez le développement rapide de cette jeune paroisse. Elle renferme déjà une population assez considérable de braves colons qui sont déjà parvenus à l'aisance, grâce à la fertilité du sol et à leur travail intelligent. On parle beaucoup des terres de la région du Lac St-Jean et de la Vallée Métapédiac, il est facile de se rendre compte que les terres de Notre-Dame du Lac, St-Louis du Ha ! Ha !, St-Honoré et St-Eusèbe, ne le cèdent en rien à celles de ces régions. Si les colons ne se laissent point détourner du travail de leurs champs par le commerce du bois, ces paroisses compteront bientôt parmi les plus belles paroisses agricoles du bas.

Les fêtes de St-Eusèbe se terminerent par une agréable séance dramatique et musicale, préparée par les soins intelligents de Madame Gagnon et de Mlle Bourgault, institutrice de l'endroit.

STE-FRANCOISE

Mercredi dernier, M. Ambroise Hudon et son épouse, née Olympe Lebel, célébrait leurs noces de diamant. Après une messe solennelle d'actions de grâces, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient chez le fils des jubilaires à un banquet où la franche gaîté n'a cessé de régner.

Monsieur Hudon est un des plus anciens colons de la paroisse de Ste-Françoise. Il vint s'y établir il y a cinquante-huit ans, dans un endroit très favorable à l'agriculture, sur les bords de la rivière Trois-Pistoles, et par un travail persévérant il transforma la forêt en un champ fertile.

M. et Mme Hudon sont âgés respectivement de 82 et 80 ans, et jouissent d'une bonne santé. Tous leur souhaitent de voir encore de longues et heureuses années.

NOTRE-DAME-DU-LAC

Nouvelles diverses

M. l'abbé Omer Dubé, vicaire à Matane était en visite ces jours derniers chez ses parents.

—M. l'abbé L. A. Pelletier, ancien curé, retiré à Montréal, était aussi en visite ici. Dimanche le 12 juillet à la demande de M. le curé, M. A. Pelletier adressa un chaleureux sermon sur la prière et son efficacité.

—M. David Fortin, de St-Basile, Madawaska, est venu passer quinze jours au milieu de sa famille, il est retourné le 20 courant.

Décès

Mme Olympe Cloutier, épouse de Roman Dubé est décédé le 10 dernier, à l'âge de 75 ans. La défunte supporta avec un courage et une patience invincible les quelques jours de douloureuses souffrances qui la conduisirent au tombeau.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 15. Le cortège funèbre était suivi de nombreux parents et amis de la défunte.

Nous offrons nos condoléances et nos sympathies à l'époux désolé et à sa famille.

ST-PAUL DE LA CROIX

Depuis le commencement du mois nous avons enregistré trois mariages.

M. Paul Therriault, de St-Hubert, à Mlle Emélia D'Ancosse.

M. Apollinaire Gamache, de Saint-Clément, à Mlle Rose-Anna Pettigrew, institutrice.

M. J. B. Pelletier, à Mlle Elise Thibault.

—La récolte a très belle apparence et celle de la fenaison est commencée avec un très bon résultat.

—Les travaux d'église avancent rapidement. On y a placé la pierre d'inscription qui est vraiment un chef-d'oeuvre du genre.

—M. et Mme Trefflé Gagnon, des Etats-Unis, sont en visite au foyer paternel.

—Plusieurs de nos frères des Etats-Unis ont profité des fêtes de Québec pour visiter leurs parents de Saint-Paul.

—Les demoiselles Michaud, des Etats-Unis sont de retour dans leur famille.

—Une institutrice munie d'un diplôme élémentaire trouverait un engagement immédiat ici.

—Durant la première retraite ecclésiastique qui doit s'ouvrir à Rimouski le 28 courant, M. le curé aura à desservir la paroisse de Saint-Eloi.

—M. le curé doit bientôt publier un opuscule intitulé : "Souvenir de famille', que chaque famille canadienne-française devra se procurer. Le manuscrit a été soumis à Sa Grandeur Mgr de Rimouski pour en recevoir l'approbation.

—Un fait extraordinaire, c'est que la "mouche à patate", qui faisait tant de ravages les années passées. est complètement disparue. Nos cultivateurs sont dans la jubilation.

—De passage ici M. Thomas Dionne, de Cacouna, agent de l'"Action Sociale".

Comte de Wright

LAC STE-MARIE

Une réunion de confrères de classe vient d'avoir lieu ici. Les hôtes de M. le curé au nombre de huit sont venus jouir pendant quelques jours des douceurs de la vie dans nos montagnes. Les Rév. PP. Granger et Marion, dominicains au couvent d'Ottawa, les abbés J. H. Jeannotte, du Grand Séminaire de Montréal et J. C. Jetté, vicaire à St-Joseph ; L. E. Cloutier, de St-Edouard ; C. A. Pilon, de St-Jean de la Croix, et P. Lafortune, professeur au collège de L'Assomption, sont venus féliciter notre curé par une fête intime qui a duré trois jours, et pendant laquelle ont a rappelé les joyeux incidents de la vie écolière et renouvelé les diners sur l'herbe comme au temps de collège.

Dimanche officiait l'abbé C. Pilon, le plus jeune de la classe, et des morceaux choisis ont été exécutés par le choeur improvisé ; l'abbé Jeannotte touchait l'orgue, et les principaux solis furent exécutés par le Rév. P. Granger, O. P.

A 3 heures eurent lieu les vêpres ; une foule compacte assistait à cette cérémonie.

Les heureux confrères se sont séparés le mardi, laissant un gracieux souvenir de cette réunion à M. le curé.

Il fait bon revivre un peu ces jours d'autrefois, tous emprunts de souvenirs agréables. Ce diner et ce souper, sous les ombrages, rappellent bien à tout assomptionniste ce qui se passait naguère à ce fameux bosquet connu sous le nom historique de "Bois des Ecoliers". Les excursionnistes sont rentrés au foyer enchantés de leur voyage au beau milieu des Laurentides.

Les touristes nombreux, après avoir passé quelques jours sur les bords enchanteurs de nos lacs, sont retourné à leurs occupations quotidiennes avec un courage nouveau.

Comte d'Yamaska

ST-GUILLAUME

Visite pastorale

Notre paroisse était en liesse ces jours derniers; c'est que Sa Grandeur Mgr J. S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, était en visite pastorale dans notre paroisse. Mgr arriva ici venant de St-Eugène. Les différentes sociétés, allèrent rencontrer Mgr à l'entrée du village et le conduisirent au presbytère.

Les enfants qui devaient être confirmés, placés en deux rangs, en face du presbytère, faisaient garde d'honneur. Un magnifique bouquet fut présenté à Mgr par Mlle Brigitte Moher.

Les décorations à l'église et surtout la parure de l'autel font honneur à notre sacristain M. Dona Gauthier.

Mgr administra le sacrement de confirmation à 235 enfants. Rien de beau comme le spectacle de cette cérémonie. C'est le pontife, dans ses riches ornements, commandant au St-Esprit de descendre dans le coeur des enfants. Le chant pieux du "Veni Creator"; l'attitude recueillie de la foule, le bon ordre des petits enfants, qui tour à tour, viennent s'agenouiller, au pied du Père bien aimé, et retournent à leur place, dans un maintient tel, que les spectateurs se disent: qu'ils sont heureux! Que de larmes de joie se sont versées ce jour-là. Le souvenir de ce beau jour restera toujours gravé dans le coeur des enfants et des parents.

Bénédiction du couvent

Pendant la visite pastorale, Sa Grandeur voulut bien bénir notre nouveau couvent, et afin de prouver au peuple combien il aime ces maisons d'éducation, il voulut que cette bénédiction fut des plus solennelles. On parti donc de l'église en procession et en chantant des psaumes appropriés, pour se rendre au nouveau couvent. Là, Sa Grandeur, en fit la bénédiction, sous le regard de tous les paroissiens, dédiant à Dieu, cette maison que les bonnes soeurs de l'Assomption ont bien voulu bâtir ici.

Ce couvent est un des plus beaux et des plus spacieux. Les salles sont grandes, bien éclairées et bien aérées. La construction a coûté $14,000 aux Révdes SS. de l'Assomption de Nicolet.

Sa Grandeur a quitté la paroisse le 17 pour se rendre à St-Majorique, emportant l'assurance que ses enfants de St-Guillaume lui seront toujours dévoués et qu'ils l'aimeront toujours comme le meilleur des Pères.

En visite

Au presbytère pendant la visite pastorale: MM. DeGonzague, Père Allard, G. Dubé, séc., E. Chartier, curé de St-Hugues, E. Chartier, du séminaire de St-Hyacinthe, J. Vincent, de Sherbrooke, Th. Joyal, A. Tétreault, R. Salois, D. Binette, Crochetière, A. Béliveau, H. Letendre, G. Mélançon, eccl. A. Mélançon, séc., Théophile Mélançon, vicaire à Nicolet.

Chemin de croix

Les paroissiens de St-Guillaume sont toujours très généreux envers l'église. Aujourd'hui, grâce à la générosité de M. Octave Frigault, nous pouvons admirer le magnifique chemin de croix que l'on vient d'installer.

Ce chemin de croix a été acheté chez M. Carlie, à Montréal, au prix de $350.00. Il est en platre et les personnages sont en relief, le tout très bien décoré.

L'érection et la bénédiction ont été faites par l'abbé C. DeGonzague, missionnaire des Abénakis de Pierreville, qui nous donna un magnifique sermon.

Un autre don, qui fait honneur à son donateur, M. Narcisse Taillon, est un service de chandeliers d'autel, du prix de $120.00.

M. Taillon a déjà donné une magnifique statue. Ceux qui désirent constater de vue la générosité des paroissiens n'ont qu'à entrer dans l'église, et ils verront là un magnifique calvaire, au-dessus du maître-autel, plusieurs belles statues, dons des paroissiens. Merci à ces Messieurs et à M. le curé, qui lui aussi n'est pas étranger parmi les bienfaiteurs de notre église.

De retour

M. E. Maher, qui était en voyage en Europe depuis le mois d'avril, nous est arrivé la semaine dernière, content et heureux à réintégrer son foyer, s'il fait bon voyager, dit-il, c'est encore meilleur entrer chez soi. M. Maher a visité l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et la France.

Divers

Samedi, sont commencés en cette paroisse, les exercices d'une neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne. Le chant par les dames de Ste-Anne et toujours pieux et beau.

—Nous avons un nouveau lévite, dans la personne de M. Antoine Mélançon, qui a revêtu la soutane la semaine dernière.

—M. Jos. Rainville a été promu au Sous-Diaconat et au Diaconat par Sa Grandeur Mgr Brunault. Ad multos annos.

Courrier de Chicoutimi

Chicoutimi, 27.—S. G. Mgr Labrecque est débarqué à la Baie St-Paul, vendredi dernier.

Le lendemain Sa Grandeur présidait à l'élection de la Supérieure et des officières de la Communauté des Petites Franciscaines de Marie.

—Hier, a eu lieu à la Baie St-Paul, la bénédiction solennelle de la première pierre de la nouvelle église paroissiale. Cette cérémonie a été faite par S. G. Mgr l'Evêque de Chicoutimi.

—MM. les abbés Frenette, Rossignol et Brassard sont partis mardi dernier par le bateau de la Cie Richelieu, pour Québec et sont revenus hier.

Un grand nombre de citoyens de Chicoutimi et des environs ont aussi fait le voyage à Québec à l'occasion des fêtes du IIIe Centenaire et tous sont revenus enchantés.

Nos plus sincères félicitations aux organisateurs de ces belles fêtes. Tous s'accordent à dire qu'elles ont été splendides.

—Nous apprenons avec peine que la mère de M. l'abbé Edmond Côté, vicaire à St-Dominique, est morte subitement à Québec la semaine dernière. Son service et sa sépulture ont eu lieu cette semaine à la Baie St-Paul. Que M. l'abbé Côté veuille bien accepter nos plus sincères condoléances.

On fait actuellement des réparations à la cathédrale. Des maçons tirent les joints au ciment. Les ouvriers ont fait disparaître le vieux perron de l'église pour le remplacer par un autre en bois, on couvrira aussi le toit et le clocher en tôle galvanisée.

—M. l'abbé Corbeil, missionnaire à la Tuque, était de passage en cette ville, la semaine dernière.

—Les RR. FF. Maristes se retirent maintenant dans la nouvelle maison d'école située au centre de la ville. Cette construction fait honneur aux commissaires d'écoles de la ville. Les classes sont bien aménagées et bien éclairées.

Les Frères sont très bien installés. A l'avenir, les Frères de Roberval et de St-Alphonse viendront passer leurs vacances dans cette maison.

Courrier de Fraserville

Mlle Berthe Roy

Fraserville, 24.—Malgré tout le charme de la vie de campagne à Rivière-du-Loup, une jouissance manquait cependant jusqu'à ce jour aux amateurs d'art musical. La visite de Mlle Berthe Roy, la virtuose canadienne, nous a amplement dédommagés des longs jours d'attente. Hier dans un impromptu artistique se réunissaient, chez les dames religieuses du Bon Pasteur, tous les amateurs de belle musique ; Mlle Roy, avec une bonne grâce ingénue, se rendit aux désirs de tous en exécutant quelques morceaux choisis de son répertoire. Inutile de dire qu'elle le fit avec tout le talent que puisse inspirer le génie de l'art français au service du don prodigieux que la Providence lui mit au bout des doigts dès ses jeunes années.

M. le curé avec des sentiments d'une délicatesse exquise, a su remercier en notre nom la grande artiste qui a titre gracieux, une heure durant, nous avait régalés.

Parmi les invités qui assistaient à ce concert nous remarquions Mmes Camille Pouliot, Grandbois, Mlles Grandbois, Boulanger, Pelletier, M. MM. et Mmes G. A. Binet, P. Nadeau, Hudon, de Montréal, et Mlles Grandbois, Boulanger, Pelletier, l'abbé Roy, curé, et ses vicaires, MM. les abbés Ernest Nadeau, du Séminaire de Québec, Bernier, de St-André, Martin, de la Rivière du Loup, Grandbois et Boulanger, séminaristes, étaient aussi venus honorer l'artiste de leur présence.

Mlle Berthe Roy passe la vacance à la Rivière du Loup chez son oncle M. F. J. Michaud.

Fraserville, 27 juillet 1908.

—Mardi soir, nos pompiers furent appelés pour un incendie chez M. Maj. Bernier, marchand. En 5 minutes, ils étaient rendus sur les lieux, et réussirent à limiter le feu à la bâtisse ou il avait originé, en moins d'une demi-heure.

Nos félicitations au chef et à ses hommes pour leur promptitude et leur habileté.

—La ville semble déserte. La plupart des citadins en villégiature et de nos citoyens sont à Québec, pour voir les fêtes. On nous rapporte que jusqu'à présent, tout s'est passé admirablement bien ; on ne cesse de faire des éloges des pageants surtout. Tous s'accordent à dire que c'est le clou, un spectacle unique.

Honneur à Québec !

—On annonce pour le mois prochain le mariage de M. Henri Delisle, autrefois de cette ville, avec Mlle Marie-Blanche Michaud, fille de M. P. Michaud, marchand, de l'Ile Verte.

—Aussi celui de M. Z. Caron, marchand de St-Eleuthère, avec Mlle Emma Raymond, de cette ville.

—On s'attend à une affluence de touristes dans notre jolie petite ville, après les fêtes de Québec, qui viendront se reposer et jouir de la belle température que nous avons.

Déjà bon nombre ont retenu leurs appartements dans nos hôtels.

—On signale un beau trait d'honnêteté de la part de M. Achille LeBel, policier de l'I. C. R. M. LeBel en faisant la visite des salles d'attente, découvrit une saccoche, contenant de l'argent et des valeurs pour une centaine de piastres ; il s'empressa de prendre des renseignements et ayant réussi à en trouver les propriétaires, leur remit le tout. Pas besoin de décrire la joie de ceux-ci. Ceci fait honneur à M. LeBel.

—Le charmant jeu "Qui sait", si instructif, dont l'auteur est une de nos distinguées concitoyennes, Mme Camille Pouliot, fait fureur. Ce jeu, composé à l'occasion du IIIe Centenaire de Québec, est des plus attrayants et amusants, il est fait en anglais comme en français. On nous dit que la vente en est considérable, surtout à Montréal et à Québec. Mme Pouliot mérite des félicitations et des éloges pour son ingénieuse idée.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 24.—"Selon l'usage antique et solennel," les amis du bazar à Nicolet ont organisé un pique-nique en l'honneur de Mlle Jalbert, la candidate sortie victorieuse du concours de popularité La candidate adversaire avait été invitée, mais elle ne put y assister.

La fête eut lieu mercredi au Port St-François, sur les bords enchanteurs du majestueux St-Laurent. Les amusements les plus variés ont permis aux nombreux pique-niqueurs de passer une des plus agréables après-midi qu'il soit possible de désirer.

La famille de M. Caron, architecte qui passe la saison d'été au Port, avait mis son magnifique chalet et les parterers environnants à la disposition des amis. Il y eut chants, musique et déclamation.

Mentionnons particulièrement Mlle Alice Précourt, de Manchester, N. H. comme soliste ; Mlle Jeannette Caron et Antonin Gélinas, comme déclamateurs.

Bref, la journée fut charmante et tout le monde enchanté de cette fête vraiment champêtre.

Voici les noms des personnes présentes :

Mlles Victoria Jalbert, candidate; Edmina Caron, Antoinette Dufresne, Marianna Caron, Amanda Monette, Alexandrine Lampson, Antonia Mérand, Katé René, Rose René, Mathilda Marchand, Annette Martin, Alice Marchand, Alexandrine Martin, Rachel Camirand, Rosa Martin, Alice Précourt, Berthe Marchand, Berthe Lupien, Dorilla Lacroix, Blanche Morin, Blanche Cloutier, Angeline Cloutier, Blanche Beauchemin, Alice Gaudette, Françoise Manseau, Antoinette Morin, Marie Landry, Marie Jeanne Roy, Fleurette Simard, Rachel Caron, Jeannette Caron, Simone Caron.

MM. Jos Dufresne, Jules Caron, Albert Dufresne, Antonin Gélinas, Arthur Courtois, de Montréal, Jos. Edouard Courtois, de Montréal, Ludger Crochetière, Bruno Côté, Robert Gélinas, Lucien Poisson, Ludovic Côté, Ben Poisson, Edmond Blondin, Moras Manseau, Robert Poisson, E. Caron, Emile Dufresne, Emile Caron, Jos Albert Caron, Ernest Caron, Edouard Caron.

M. et Mme Ls Caron, père ; M. et Mme Ls Caron, fils ; M. et Mme Frs Manseau ; M. Huberti ; Mesdames Dr H. Manseau, de Montréal ; W. Caron, Victor Landry, P. Coulombe, Jos. Champoux.

Nicolet, 25.—Notre bazar s'est terminé, dimanche soir. Les recettes ont été raisonnables. Le résultat de l'élection des candidats a été la victoire de Mlle Salbert sur Mlle Beaulac. Après l'annonce de la victoire, vainqueurs et vaincus échangèrent de cordiales poignées de mains et la soirée se termina par un magnifique réveillon servi par le comité des Dames de charité et où les deux partis fraternisèrent ensemble.

Ces gracieuses élections devraient servir de modèles aux élections politiques.

—La première retraite des Soeurs de l'Assomption est actuellement prêchée par le Rév. Père Prudhomme, des Oblats de Marie. Dimanche à la Cathédrale, il nous a fait un éloquent sermon.

Courrier d'Ottawa

De retour

Ottawa, 21.—Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, vient de terminer sa visite pastorale. Parti de cette ville le 25 mai, il n'est revenu que le 17 juillet. Sa Grandeur a visité, pendant ce temps, 32 paroisses et missions et Elle a administré la confirmation à plus de deux mille personnes. Il a été constaté que plusieurs paroisses ou missions se développent et qu'il faudra bientôt nommer des curés à ces endroits. En général l'état des différentes paroisses est assez satisfaisant.

Mgr l'Archevêque est revenu assez bien de ces longues courses à travers son immense diocèse. Il était accompagné par MM. les abbés Lalonde et Carrière. Cinq autres paroisses seront visitées en septembre prochain.

—Jeudi, vendredi et samedi, un triduum préparatoire à la fête de Sainte-Anne sera prêché à la Basilique par M. l'abbé Sylvio Corbeil.

Le 4 août

Une erreur typographique faisait dire à l'"Action Sociale" il y a quelques jours, que la date du second pèlerinage de ce diocèse à Ste-Anne de Beaupré avait été changée du 11 au 14 août. C'est le 4 qu'il aurait fallu dire.

Conférence de St-Vincent de Paul

L'assemblée générale trimestrielle des différentes conférences de St-Vincent de Paul de la ville a eu lieu cet après-midi dans l'église Ste-Anne. Les rapports des conférences indiquent qu'elles ont secouru, pendant l'hiver dernier, un plus grand nambre de familles qu'à l'ordinaire. Mais, toutefois, il est constaté que la société est encore dans un état très prospère.

Ottawa, 24.—A l'assemblée mensuelle de la Société d'Horticulture d'Ottawa, hier soir, M. Alex. McNeil, chef de la section des fruits du ministère de l'Agriculture, a fait une excellente conférence sur la culture des fruits, et spécialement des fraises, framboises, mûres et bluets.

—Le 22, vers une neure et demie, un incendie a complètement détruit la manufacture de meubles de Gougeon & Frères, rue LeBreton. La manufacture était remplie de meubles, et M. Gougeon, tout en ne pouvant donner tout de suite le montant de ses pertes, dit qu'elles seront considérables.

L'édifice était en bois et n'était assuré que pour une partie de sa valeur. M. Gougeon employait 19 hommes. Le feu a été découvert par un des fils de M. Gougeon qui couchait près de la partie où l'incendie a originé et qui fut réveillé par la fumée. Les pompiers ont empêché les flammes de se propager aux édifices voisins.

—Grande réunion, au théâtre Russell, des mécaniciens de locomotives. Le contrôleur Hopewell a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom de la ville. Il y eut ensuite discours par MM. W. B. Prenter, l'abbé Fitzgerald, M. Fripp, député d'Ottawa-Ouest ; W. E. Futch, madame W. A. Murdoch, et Robert Stewart, M. P.

Ce matin les dames ont fait une promenade en voiture dans la ville. Cet après-midi, elles iront en tramway au parc Rockliffe et à Britannia. Pendant ce temps les délégués tiendront, à huis clos, une réunion au théâtre. Ce soir, il y aura banquet à l'hôtel Victoria, Aylmer, offert par la ville.

—De tous les ministres, seul l'hon. M. Aylesworth est en ville. Presque tous les autres sont allés à Québec. Sir Richard Cartwright est à Kingston.

—Des soumissions sont demandées et seront reçues jusqu'au 30 courant

—Il y a eu, hier soir, assemblée du conseil municipal. On a longuement discuté encore une fois, la question du site de l'hôpital pour les tuberculeux. Finalement, la question a été de nouveau renvoyée au comité spécial, qui avait présenté un rapport recommandant l'achat du terrain Billings, près de Billings Bridge, pour la somme de $20,000.

Le conseil est ajourné jusqu'au premier lundi de septembre.

—M. Scott, maire, est parti aujourd'hui pour Québec. Il a été chargé d'inviter Lord Roberts à visiter la capitale.

—L'enquête sur la mort de Mme J. Lyon qui s'est tuée, samedi dernier, en tombant dans le puits de l'ascenseur du magasin Ross, est terminée. Le verdict rendu par le jury dit que l'employé Miseck était incompétent, mais non responsable de l'accident. pour trente mille verges d'asphalte pour les rues Elgin, Cooper, avenue Laurier Ouest et Somerset.

—La Banque de Montréal construira une succursale au coin des rues Somerset et Bank. L'édifice sera en pierre, brique et béton. Le coût en sera de $25,000. Entrepreneurs : Byers et Anglin, de Montréal. Les architectes sont MM. Weeks et Keefer.

—On fait actuellement des réparations au pavillon Howick, au terrain de l'exposition. La reconstruction de l'édifice des beaux-arts avance rapidement. Tout sera prêt pour la prochaine exposition.

—Les Chevaliers de Colomb doteront bientôt la ville d'un hôpital catholique pour les incurables.

Les jurés ont aussi adopté une motion, qui sera envoyée au conseil, disant qu'il ne devrait pas être permis à des personnes âgées de moins de 21 ans d'être en charge d'un ascenseur.

—M. Stanislas Bourque, âgé de 73 ans, est décédé hier à l'hôpital Saint-Charles. Il souffrait depuis quelque temps de paralysie. Il ne laisse aucun parent.

Ottawa, 25.—S. S.—M. F. A. McCord, greffier en loi de la Chambre des Communes, est décédé subitement à sa résidence hier soir. La mort est due à une attaque d'apoplexie. Le défunt occupait une haute position dans le service civil. Né à Aylmer, en 1856, fils de feu le juge Thomas McCord, il fit ses études au collège Ste-Marie de Montréal et fut gradué par l'Université Laval en 1882. Il entra au barreau de Québec en 1884. En 1887, il fut nommé greffier adjoint et en 1890 promu à la position de greffier de la Chambre. Il est l'auteur de deux excellents livres : "Errors in Canadian History" et "A Handbook of Canadian Dates". Il laisse une épouse, fille du juge Wurtele, de Montréal, et une soeur, Soeur Thomas d'Aquin, des Ursulines de Québec.

Ottawa, 25.—L'association des employés de commerce a pris l'initiative d'un mouvement qui a pour but de demander aux patrons de payer leurs employés ou leurs ouvriers le jeudi, au lieu du vendredi ou du samedi. Ce changement permettrait à ces ouvriers de faire leurs emplettes avant le samedi soir, et les marchands-détailleurs pourraient fermer leurs établissements à six heures le samedi. Déjà, un grand nombre de maisons commerciales ont adhéré à ce mouvement et plusieurs industriels ont promis de payer le jeudi tel que demandé.

Lord Roberts

Il semble y avoir du mécontentement qu'il n'y ait pas de démonstration populaire lors de la visite de Lord Roberts et que le Club Canadien soit seul à fêter le général. Un échevin aurait même dit : Si la proposition du club vient devant le conseil, je m'y opposerait certainement. Au banquet du club, un petit nombre de personnes pourront seules assister. S'il doit y avoir banquet, que la chose ait lieu au square Cartier. Ainsi, tous pourront y prendre part.

Association du service civil

Une assemblée de l'Association a eu lieu, hier soir. Des comités ont été formés pour étudier la question des salaires et la réorganisation des services administratifs d'après la loi qui vient d'être passée.

Divers

Les tramways portant l'inscription : "Payez en entrant" ont fait leur apparition ici. Ce n'est encore là qu'une expérience que veut faire la Cie des tramways, et il sera intéressant de voir comment nos concitoyens goûteront ce nouveau système.

—Un montant de $11,682.90 a été recueilli à Ottawa pour le Parc des Batailles. La liste des souscriptions est terminée.

—Le comité de construction de la commission des écoles séparées a recommandé l'achat de deux ou trois lots à Hintonburgh pour construire une nouvelle école.

—Hier, funérailles de la Rvde Soeur Marie du Sacré-Coeur, des Servantes de Jésus et de Marie, à l'église Notre-Dame de Hull. Mgr Duhamel était présent. M. l'abbé Duhaut a chanté le service.

—M. Pierre Gluson est mort, hier, après une semaine de maladie.

Retraite ecclésiastique

Ottawa, 27.—La retraite pour les prêtres du diocèse est commencée ce matin et se terminera samedi.

Près d'une centaine de prêtres suivent cette retraite dont le prédicateur est le R. P. Gavary, O. M. I., professeur de théologie morale au séminaire.

—Il est question, parmi les employés civils, d'établir une corporation pour l'achat du charbon qui coûterait ainsi meilleur marché qu'en l'achetant des marchands. Une somme de $3,000 a déjà, paraît-il, été souscrite à cette fin.

—Ce matin, à Joneville, funérailles du soldat Alphonse Robert, mort du tétanos vendredi dernier à Québec où il était allé avec le régiment des gardes du Gouverneur.

Encore une noyade

On a trouvé, hier matin, le corps de Régis Vézina qui s'est noyé près de Rockliffe. Il était parti pour la pêche samedi soir. L'embarcation a chaviré, et le malheureux n'a pu se sauver, ne sachant pas nager.

—C'est samedi le 1er d'août, et non le 4, tel que décidé en premier lieu, que Lord Roberts viendra à Ottawa.

—Les cochers d'Ottawa se sont formés en union. Chas. Kelly a été élu président.

—M. Karr vient d'être nommé, par le ministère de l'Instruction publique, adjoint du principal du "training schoil". Un grand nombre de Frères et de Soeurs suivent les cours, cette année, et il a fallu augmenter le personnel enseignant. Ces cours sont donnés au couvent Youville, rue Water.

Conventions

Ottawa, 28.—Du 4 au 6 du mois prochain, les dentistes tiendront un congrès à Ottawa.

La Société l'Union St-Joseph du Canada aura sa convention biennale dans la Capitale, cette année ; elle s'ouvrira le 17 août.

Transféré

Le R. P. Legault, O. M. I., préfet des études à l'Université, a été transféré à Maniwaki.

Disparu

Larry Brennan, le joueur de crosse du club Capital, n'est pas encore revenu, et l'on a de sérieuses inquiétudes à son sujet. Le 18, il jouait à Toronto et, le soir, il avait dit à ses amis qu'il était allé reconduire à la gare : "Je vais à Prescott et je serai à Ottawa dimanche prochain". Depuis on n'a de lui aucune nouvelle.

Visite de Lord Roberts

Le bureau de contrôle a arrêté le programme suivant pour la réception du général anglais :

Samedi, 11.45 a. m. Arrivée de Lord Roberts à la gare Centrale. Escorté par une garde d'honneur jusqu'au Parlement.

12.15.—Lecture d'une adresse de bienvenue par le maire. Réponse de Lord Roberts.

1 h. p. m.—Lunch au Club Canadien.

3.00.—Partie de crosse Capital-Montréal. Lord Roberts placera la balle.

4.00.—Promenade en automobile jusqu'au champ de tir de Rockliffe.

Le soir, diner chez Sir Wilfrid Laurier.

Lord Roberts quittera la ville lundi matin pour se rendre à Toronto.

Aqueduc de Hull

Le conseil de ville de Hull a accordé à MM. Carrière et Wilson, le contrat pour le posage des tuyaux d'égoût dans les rues qui seront bientôt pavées. Ces travaux coûteront à peu près $10,000.

Décédé

M. Edouard Ricard, employé au ministère des Postes, est mort ce matin, à l'âge de 34 ans.

Succès

Cent cinquante élèves des écoles séparées s'étaient présentées aux examens de "l'entrance". Sur ce nombre, 125 ont subi l'examen avec succès.

Courrier de Sherbrooke

Villégiaturistes

Sherbrooke, 23.—Le Rév. J. H. Darche, vicaire à la cathédrale, est de retour d'une vacance de trois semaines passées à Danville et dans les environs.

—M. l'abbé Léon Marcotte, du Séminaire, est en promenade à Québec.

—Le Rév. P. B. Couillard, de la Cathédrale, est parti pour deux semaines de vacances à Québec et à St-Eugène de l'Islet, sa paroisse natale.

Plus français

Un loustic, ennuyé du nom sauvage et barbare de "Scaswaninepus" donné au Petit lac Magog l'a transformé en un autre plus prosaïque : "Où se cachent nos puces."

Bénédiction d'église

Sherbrooke, 24.—Mardi, le 21 courant, une belle fête paroissiale a eu lieu à Notre Dame des Bois. La dédicase de la nouvelle église dont les travaux ont été commencés il y a deux ans, a été faite solennellement par Mgr Paul LaRocque.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr H. O. Chalifoux, V. G. qui a fait, dans son sermon, l'historique de la paroisse.

Une vingtaine de prêtres assistaient à cette touchante cérémonie, parmi lesquels, Mgr H. O. Chalifoux, le Rév. J. H. Roy, les Révds J. D. Godin, de Cookshire, N. A. Gariépy, La Patrie ; J. A. Bonin, de Sherbrooke ; J. A. Michaud, de Woburn ; MM. les abbés Pelletier et Nicol, MM. les Séminaristes D. Biron et Jos Têtu. M. l'abbé J. H. Beaudry était maître des cérémonies.

Après l'office, Mgr Paul LaRocque adressa quelques mots bien sentis et très éloquents aux paroissiens de Chesam.

La nouvelle église coûte environ $24,000. La structure extérieure est du plus beau granit. L'architecte est M. J. W. Grégoire, de la société Grégoire et Andet, de Sherbrooke.

Les paroissiens se sont montrés très généreux. Toutes les stations du Chemin de la Croix ont éte données par les différentes familles. M. Roberge, a lui-seul, a donné tous les bancs de l'église ainsi que le maître-atel, qui, à lui seul, vaut $1,000.

M. l'abbé A. R. Rousseau, curé, a sagement dirigé l'entreprise difficile et l'a menée à bonne fin. Il a conquis l'estime de ses paroissiens.

Don généreux

La fontaine que l'on vient de placer aucentre de la pelouse du carré Strathcona, en face du Palais de Justice, est le don d'une société de Sherbrooke. Elle porte cette inscription: "The Gift of the Sherbrooke Women's Christian Temperance Union, 1908." Un réservoir en béton renfermera des blocs de glace, afin de rafraîchir l'eau. La fontaine elle-même est de bronze et de plus, une statue de même métal la surmonte. Cette statue a 18 pouces de haut. C'est une magnifique ornement pour l'endroit qui est très fréquenté .

—On vient de mettre des bancs à dossier dans le carré Portland.

—M. Nil St-Laurent, de Compton, était de passage en cette ville cette semaine.

Navigation aérienne

M. Walter Clark, de Boston, tait à Waterville, la semaine dernière, dans l'intention de donner une exhibition de navigation aérienne.

Cette machine se lève dans les airs par le même principe que les oiseaux avec leurs ailes. Le ballon a deux ailes d'une très large envergure, et le tout est monté sur un tricycle. Le départ s'effectue sur les roues, mais la machine s'élève rapidement dans les airs.

Le 25 août prochain, le ballon s'élèvera à Waterville. A dix heures de l'avant-midi, il sera au-dessus de Sherbrooke. Le beau ou le mauvais temps n'affecte aucunement la machine. La structure qui est très légère, est toute en acier.

—M. l'abbé J. A. Bonin, directeur du Séminaire, est en promenade aux Etats-Unis.

—Le Rév. H. Courtemanche, était à Sherbrooke mercredi, en route pour Clifton.

Ordination sacerdotale

Mgr Larocque est allé, dimanche, faire une ordination sacerdotale. Le nouvel ordonné est l'abbé Arsène Goyette. Plusieurs prêtres de Sherbrooke accompagnaient Monseigneur entre autres les abbés A. Lefebvre, J. H. Beaudry, Nap. Codère, Blanchard, Léon Lemay, Léonidas Adam, Philibert Ledoux.

A la messe Monseigneur était assisté des abbés Lefebvre, P. Proulx, S. Gervais, E. Vincent, C. E. Chartier.

Après la messe, M. J. A. Nadeau, maire, a lu une adresse de bienvenue à Sa Grandeur. Le soir, il y eut banquet chez M. Goyette auquel ont assisté une centaine de convives et plusieurs prêtres. On y présenta au nouveau prêtre deux adresses et deux bourses bien garnies : l'une donnée par des amis, l'autre par des membres de la famille. Le banquet avait lieu sous une tente et un orchestre ajoutait encore à la gaieté et à l'harmonie générales.

M. Goyette a dit sa messe le lendemain dans l'église paroissiale. C'est l'abbé Blanchard, de Sherbrooke, qui a fait le sermon. M. Goyette passera une couple de semaines dans sa famille et exercera le ministère à la cathédrale.

Au congrès médical

M. le Dr Rioux, de Sherbrooke, avait un travail considérable, imprimé spécialement pour la circonstance, et intitulé : "Considération sur l'Hygiène". La distribution qui en a été faite pendant le congrès a été fort prisée par les membres de l'association.

M. le Dr N. A. Dussault, de Québec, fils de M. N. T. Dussault, de notre ville, était le trésorier du congrès. C'est un oculiste et un auristes distingué. Son travail de "Notes cliniques sur les ulcères de la cornée" a été très écouté et applaudi.

Il a été décidé de tenir la prochaine convention à Sherbrooke en 1909.

Notes

M. N. T. Dussault a passé la semaine dans son cottage au Petit Lac.

—Mgr E. C. Tanguay est allé prendre une vacance de deux semaines à Weedon.

—M. D. W. Stenson est revenu de Peak's Island, Me.

—L'Harmonie de Sherbrooke est à organiser son excursion annuelle à Lewiston et à Portland, Me. Elle aura lieu le 1er août et durera 4 jours entiers. Le convoi spécial partira de Richmond. Les prix sont de $2.70 aller et retour.

—M. Poutré, marchand, doit aller à Old Orchard, vendredi. Il sera accompagné de Mme Poutré.

—L'évaluation que l'on vient de terminer au village de Melbourne, accuse une augmentation de $5,000.00.

Riche mine

On a découvert dans le canton de Thetford, une mine d'amiante qui promet beaucoup. Bien que le lot No 4 appartienne depuis longtemps à la compagnie on n'y avait porté aucune attention, mais aujourd'hui on y a trouvé des filons de 125 pieds de long et de la plus belle amiante.

Courrier de St-Hyacinthe

Profession religieuse

St-Hyacinthe, 25.—Une profession religieuse a été présidée, mercredi, par Mgr de St-Hyacinthe, au couvent de la Présentation de Marie.

M. J. M. J. Phaneuf a prononcé le sermon de circonstance.

Voici les noms des nouvelles religieuses :

Marie Fournier, de Westbrook, dite Soeur Marie Alexandrine ; Anna Damour, de Holyoke, dite Soeur Marie Herman Joseph ; Mildred O'Brien de Worcester, dite soeur Hélène de la Croix ; Laura Sheehan, de Gardner, dite Soeur Marie St-Boniface ; Marie Fréchette, de Ste-Madeleine, dite Soeur Marie Claire de Jésus ; Diana Poirier, de Biddeford, dite Soeur Marie Ste-Apolline ; Marguerite Turgeon, de Biddeford, dite Soeur Marie Ste-Flavie ; Virginie Archambault, de Coaticook, dite Soeur Marie St-Elzéar ; Georgine Cushing, de Concord, dite Soeur Marie Anne Madeleine ; Régina Lussier, de St-Paul, d'Abostford, dite Soeur Marie Ste-Odile ; Elise Gagner, de Manchester, dite Soeur Marie Ste Jeanne ; Eva Gendron, de St-Hugues, dite Soeur Marie Hermance ; Blanche Malley, de St-Hyacinthe, dite Soeur Marie Ste Aline ; Virginie Poulin, de St-Victor de Tring, dite Soeur Marie Stanislas ; Emma Mathieu, de St-Victor de Tring, dite Soeur Marie Rita ; Marie Blanchard, d'Artic Centre, dite Soeur Marie Léonce ; Anna Fontaine, de Drummondville, dite Soeur Marie Frédérica.

Banque de St-Hyacinthe

Une réunion des actionnaires et des principaux déposants de la Banque de Saint-Hyacinthe est convoquée pour le 28 juillet courant dans la salle du conseil de comté en cette ville à trois heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'état des affaires et aviser aux meilleurs moyens à prendre dans les circonstances. Cette réunion est convoquée à la demande de MM. J. Morin, Jos. Roy, F. X. A. Boisseau, L. O. Dauray et M. Archambault, actionnaires.

Les déposants sont invités à y assister sans autre avis ainsi que les actionnaires.

Noyé dans un fossé

Trois enfants du village de Saint-Thomas d'Aquin ont fait mercredi après-midi une découverte bien macabre.

Ils étaient à jouer sur la ligne de chemin de fer Quebec Montreal and Southern lorsqu'ils découvrirent un homme qui gisait dans la décharge. Ils retournèrent vite au village pour annoncer la triste nouvelle.

Les autorités de St-Hyacinthe se rendirent sur les lieux et le cadavre fut emporté à la morgue. On a découvert que c'était celui d'un nommé Théodule Gauvin, âgé de 36 ans, et cultivateur de St-Barnabé.

Un examen médical fut fait par le Dr Ulric Jacques; on ne constata aucune lésion interne, ni externe, ni aucune trace de violence. La boisson cependant paraît être la cause de cette chute dans le fossé.

Dans la veillée une enquête sur le cadavre fut ouverte par le coroner Eugène St-Jacques. Le jury se composait comme suit : MM. Désiré Dumaine, président; Joseph Voghel, Moïse Leblanc, Joseph Hébert, Narcisse Durocher, Hormisdas Authier et Georges St-Germain.

Vers une heure p. m., le verdict suivant fut rendu : "Mort accidentelle dans une décharge".

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites les plus sérieuses est arrivé jeudi entre midi et une heure à la manufacture de laine.

Un jeune F. Gendron, âgé d'une douzaine d'années, était à jouer avec de petits compagnons de son âge, dans une fenêtre du deuxième étage de la manufacture lorsque tout à coup, faisant un faux mouvement, il perdit l'équilible et tomba lourdement sur le sol.

Le pauvre enfant fut ramassé sans connaissance et baignant dans son sang. On le transporta à l'hôpital St-Charles, où il recouvra connaissance, après une dizaine de minutes.

Il souffre de contusions, mais, on espère que dans une quinzaine de jours, il sera sur pieds.

En ville

M. Romuald La Baie, de Troy, et maintenant de New-York, est en promenade dans notre ville. Il passera une quinzaine de jours chez son oncle, le Chevalier L. F. Chartier.

—M. Wilfrid L'Heureux, autrefois de St-Hyacinthe, est en promenade parmi ses anciens concitoyens.

—Mlle Elodia Brodeur, de Fitchburg, Mass., est en promenade en cette ville pour un mois.

Courrier des Trois-Rivieres

Contestation de l'élection des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 23.—M. J. A. Tessier, déclaré l'élu de la divison des Trois-Rivières aux récentes élections provinciales, a reçu, hier, signifiaction du bref de contestation de son élection.

Le requérant est M. Pierre Lesieur. Procureur du requérant, L. P. Guillet, C. R. 21 chefs d'accusations sont portés contre M. le député Tessier.

—Il est rumeur que l'honorable Jacques Bureau, solliciteur général, posera sa candidature dans deux comtés aux prochaines élections fédérales : Maskinongé et Trois-Rivières-Saint-Maurice.

—Mercredi, entre deux et trois heures du matin, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin de MM. Panneton & Frère, 115 rue Bonaventure, et ont enlevé pour près de $300 de marchandises : hardes et chaussures.

—Hier et aujourd'hui grand nombre de trifluviens sont allés à Québec pour les fêtes du troisième centenaire.

L'Ecole Normale des Trois-Rivières

M. le curé de la cathédrale a annoncé, dimanche dernier, au prône, que l'ouverture de l'Ecole Normale, sous le contrôle des Dames Ursulines, aura lieu au commencement de septembre dès la rentrée des élèves.

Les jeunes personnes qui se proposent de suivre les cours de cette nouvelle institution aux Trois-Rivières devront s'adresser à Mgr Baril, chapelain des Dames Ursulines, pour tous les détails concernant l'admission, etc.

—M. Jos. G. Dufresne vient de faire publier un joli Indicateur des nouvelles adresses des maisons et bureaux incendiés le 22 juin dernier.

Cet indicateur est très utile actuellement. La distribution en a été faite ces jours-ci aux intéressés.

Trois-Rivières, 25.—Depuis quelque temps il nous arrive de l'étranger des gens qui viennent tenter fortune dans nos murs en prenant pour ressource le commerce.

A ceux-là nous souhaitons la bienvenue et le meilleur succès possible; car Trois-Rivières a besoin de s'agrandir, de se développer pour devenir une cité capable de rivaliser avec ses voisines, et ceci ne se ferait certainement pas, si comme par le passé, il est malheureux de le dire, nous osions compter sur nos propres forces en refusant tout qui pourrait nous venir de l'étranger. Soyons trifluviens, c'est parfait. Encourageons les nôtres, rien de mieux. Faisons mieux que tout autre, mais de grâce ne soyons point jaloux de la chance de succès que pourrait obtenir notre voisin.

Décès

Hier avait lieu à la cathédrale le service de Mlle Marie Juliette Jobidon, fille de Madame Lucien Massicotte.

—M. Hervé Cossette conduisait hier à sa dernière demeure, son épouse et un jeune enfant.

—Les familles suivantes suivantes ont aussi été éprouvées par la perte d'un de leur membre, tous jeunes enfants pour la plupart :

M. Thomas Paulus, W. Desprez, A. Desprez, A. Mailhot, A. Lapointe, Albert Marchand, Dosithé Fournier, Alphonse Brouillet, Johnny Brouillet et F. Bourassa.

—M. l'abbé Grenier, de Waltham, est en visite chez sa soeur Madame Duval.

—Mlle Eléda Cornier, de Montréal, est venue paser quelques jours en promenade chez des amies.

—Notre nouveau maire, M. L. P. Normand est parti pour un voyage de quelques jours à Québec, où il assistera aux fêtes du IIIe Centenaire

—Nous apprenons avec plaisir que M. F. F. Farmer, un de nos échevins, tombé malade à l'Hôtel de Ville, se rétabli tpromptement.

—MM. J. Bellefeuille, chef de police et Nap. Lemay sont à faire présentement l'inspection des hôtels licenciés de notre cité, pour que le tout soit tenu en ordre et selon les règles.

Importante séance du Conseil de Ville.—Les expropriations.—Les secours.—Les profits.

SEANCE DU 27 JUILLET

Etaient présents :—Son Honneur le maire L. P. Normand et MM. les échevins C. Y. Duplessis, F. F. Farmer, Phi. Bellefeuille, E. F. Panneton, Nap. Lamy, Ed. Michelin, Frs Gélinas, Robert Grant, F. A. Verrette, Charles Pagé, N. Gélinas.

Présentation de requêtes

La requête de Dame C. Ferron, Fitzpatrick, exposant au Conseil qu'une grande construction provisoire en bois vient d'être élevée tout près de sa résidence, 9 rue St-Georges, sur le marché à foin par M. Jos Massé, manufacturier ; qu'elle souffre de ce fait des dommages réels, et demandant au conseil de contraindre le dit Massé à éloigner la nouvelle bâtisse de façon à supprimer la cause du dommage en question est présentée.—Référée au Comité Permanent.

Requête de J. Art. Dufresne—Informant le conseil qu'il a ouvert un hôtel dans la maison autrefois occupée par l'hon. Arthur Turcotte ; qu'il a fait exécuter des travaux considérables et dispendieux pour doter Trois-Rivières d'un hôtel de tout premier ordre, et qu'il demande de l'aide pour faire remettre en bon état la côte située à l'extrémité de la rue Bonaventure, seule voie qui conduise à cet hôtel, comme aussi de faire mieux éclairer les abords de cette propriété.

Référée au comité des chemins.

Requête de Johnny Lacroix—demandant la faveur de ne payer que 10 centins au lieu de 15 le droit de passage sur les ponts du St-Maurice, pour charroyer son bois, pris au moulin Burrill..—Refusée.

Requête de Augustin Sauvageau, demandant une nouvelle lampe sur la rue Bellefeuille, un canal d'égoût sur la même rue entre les rues St-Roch et Bureau, et un puisard. Cette lampe a été accordée depuis juin dernier, mais non encore posée.—Quant au canal d'égoût et au puisard, la question est référée au comité du drainage.

Requête de Chs Gauthier et autres, demandant au conseil de faire élargir le trottoir qui borde les étaux de bonbons et de regattiers temporairement construits sur le marché à foin.

Décidé qu'il sera posé un madrier additionnel au trottoir, rue St-Philippe ainsi qu'à la traverse du coin de la rue.

Requête des Filles de Jésus—demandant que soit fait, aussitôt que possible, le travail de drainage de la rue St-eJan à leur bâtisse actuellement en construction.

Référée au comité de drainage.

Requête de J. B. Dufresne et de tous les propriétaires de la rue St-Denis, renouvelant la demande déjà faite au mois d'avril dernier pour la pose d'un tuyau sur la dite rue St-Denis.

Référée au comité de drainage.

Lettre de MM. Tebbutt manufacturiers de chaussures, réitérant la demande d'achat de deux lisières de terrain en arrière et au côté nord de leur manufacture, afin de pouvoir enclore leur établissement et aussi de se protéger contre les vagabonds qui fréquentent d'ordinaire les alentours.

Référée au comité des chemins.

Lettre de la Cie de Téléphone Bell, informant le Conseil qu'elle est prête à commencer des travaux de construction d'une bâtisse au lieu et place de celle incendiée le 22 juin et priant le dit conseil de vouloir bien lui délivrer le permis de bâtir aussitôt que décision finale aura été prise sur l'expropriation des terrains pour l'élargissement des rues.

Instruction est donnée au secrétaire-trésorier de donner réponse à la "Bell Telephone Co" conformément à la décision qui devra être prise dès ce soir sur la question de l'expropriation des rues.

Le secrétaire-trésorier donne ensuite lecture du rapport présenté au Conseil par M. John Bourgeois, ingénieur civil sur cette même question pour faciliter l'élargissement des rues :

L'expropriation

Ce rapport est adopté après discussion sur la division suivante :

Pour : Les échevins Pagé, Farmer, Verrette, N. Gélinas, Fortin, Frs Gélinas, Bellefeuille, Duplessis, Grant, Michelin.—10.

Contre : L'échevin Lamy.—1

Le rapport de la commission nommée par le Conseil à sa séance du 17 courant est ensuite lu par le secrétaire-trésorier, tel que ci-dessus :

"La commission, nommée par votre Conseil à sa séance du 17 courant pour étudier le projet d'élargissement des rues dans la partie incendiée de la cité des Trois-Rivières, le 22 juin dernier, et faire rapport sur le coût probable des terrains ou parties de terrain qui devraient être achetés ou expropriés à cette fin, a l'honneur de vous soumettre la liste des propriétaires de qui il sera nécessaire d'acheter ces terrains pour l'élargissement des rues et les quantités de pieds en profondeur et en superficie des dits terrains, suivant plans et mesures fournis par M. J. Bourgeois, ingénieur civil.

Nous donnons ci-dessous le sommaire de ce travail, par rue :

Terrains à exproprier et nombre de propriétaires.

Rue Notre-Dame : Largeur de la rue, 66 pieds, de la rue St-Georges à la rue Des Champs (avenue Laviolette), 39 propriétaires.

Rue du Platon : largeur de la rue, 66 pieds, 17 propriétaires à exproprier.

Rue des Forges : largeur, 66 pieds 26 propriétaires à exproprier.

Rue Hart : Depuis la rue des Forges à la rue Alexandre, largeur 50 pieds, 7 propriétaires à exproprier.

Rue Alexandre : Depuis la rue Hart à la rue Notre-Dame, largeur 50 pieds, 16 propriétaires à exproprier.

Rue du Fleuve : Elargie de 10 pieds depuis la rue Du Platon à la rue Réné, 6 propriétaires à exproprier.

Rue St-Antoine : largeur, 40 pieds 10 propriétaires à exproprier.

Rue Réné : largeur 40 pieds, 5 propriétaires à exproprier.

Rue Bonaventure : de la rue Notre-Dame à la rue Hart largeur 45 pieds, 14 propriétaires à exproprier.

Nous constatons par les chiffres que nous venons de donner que le nombre total de pieds en superficie à être achetés ou expropriés serait d'environ 92,714.

Les membres de cette commission, après étude sérieuse et consciencieuse de la localité et de la valeur des terrains nécessaires à l'élargissement projeté des rues ci-haut mentionnées en arrivent à la conclusion que le coût probable serait moindre de cent mille piastres, et que le Conseil de cette cité devrait faire tout en son pouvoir, en profitant des circonstances actuelles, pour acheter ou exproprier ces terrains qui faciliteront la circulation dans la partie commerciale de la cité, faciliteront la construction d'édifices élevés et d'un plus grand prix, ce qui aurait pour effet l'embellissement de la ville et l'augmentation de la valeur des propriétés.

Le tout respectueusement soumis,
CHS PAGE,
F. A. VERRETTE,
J. F. BOULAIS.

Trois-Rivières, 27 juillet 1908.

Proposé par F. F. Farmer, secondé par C. Z. Duplessis :

Que le rapport de la Commission nommée pour faire l'estimation des terrains nécessaires à l'élargissement des rues dans la partie incendiée de cette cité, ainsi que le plan préparé par M. J. Bourgeois, qui l'accompagne, soient adoptés.

Cette résolution est adoptée sur division : 10 pour, 1 contre.

Secours aux incendiés

Le rapport du comité de secours aux incendiés est lu et adopté.

Le comité chargé de recevoir les contributions en faveur des incendiés et d'en faire la distribution a l'honneur de faire rapport qu'il a reçu depuis le 23 juin dernier au 21 juillet courant, la somme de $2,231.50, comme suit :

De la Waterous Engine Works Co.	$ 100.00
E. F. Surveyer.	25.00
A. Taillefer, Papineauville.	50.00
La Corporation de Hull.	300.00
Hector Lamontagne, Montréal	100.00
L'hon. juge L. J. Cannon.	100.00
L'hon. L. P. Brodeur.	100.00
Cité de Québec.	1,000.00
G. F. Demers.	25.00
The Singer S. Machine Co.	100.00
Conducteur A. Garceau.	5.00
Un ami.	1.00
Cité de Sherbrooke.	200.00
Toronto.	50
L'hon. R. Lemieux.	50.00
L'hon. Fisher.	50.00
F. F. Farmer.	100.00
	$2,231.50

Il a de plus l'honneur de vous informer que ces argents ont été distribués comme suit :

Le 4 juillet 1908, $249 ; le 7, $330 ; le 8, $270 ; le 9, $35 ; le 10, $295 ; le 11, $60 ; le 14, $10 ; le 15, 115 ; le 16, $25 ; le 18, $35 ; le 20, $55 ; le 21, $111 ; le 22, $75 ; le 24, $30 ; le 27, $110.—Total, $1,875.

Le tout respectueusement soumis,
F. F. FARMER,
L. J. FORTIN.

Trois-Rivières, 27 juillet 1908.

Lu en conseil :

Avis de motion

Je donne avis par les présentes qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce conseil, je proposerai que le règlement, chapitre 17, concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs, et ses divers amendements, soit amendé quant à ce qui concerne les transports de certificats pour licences, les tarifs des hôteliers et leurs régistres.

En conseil, ce 27 juillet 1908.
N. LAMY.

Avis de motion

Je donne avis par les présentes qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce conseil, je proposerai que le chapitre 104 des règlements du dit conseil, concernant les cotisations et taxes, et ses divers amendements, soit amendé quant à ce qui concerne la taxe sur métier ou occupation des personnes non résidentes dans cette cité.

En conseil, ce 27 juillet 1908.
F. F. FARMER.

Lu en conseil :

Avis de motion

Je donne avis par les présentes qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce conseil, je proposerai que le chapitre 7 des règlements du dit conseil, concernant le département des chemins et grèves, soit amendé touchant la construction des bâtisses, trottoirs en cette cité.

En conseil, ce 27 juillet 1908.
F. A. VERRETTE.

Ajournement du conseil.

NOUVELLES DE SAINT-FRANCOIS

Samedi soir, 18 juillet, les cloches de St-François annonçaient gaiement l'arrivée de Monseigneur Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis. Sur l'invitation de M. le curé, Sa Grandeur venait faire sa première visite aux paroissiens de St-François, parmi lesquels se comptent quelques-uns de ses parents.

Notre modeste village avait mis au vent ses nombreux drapeaux.

Le lendemain, solennité de la fête du Sacré-Coeur de Jésus, nous eûmes le beau et édifiant spectacle d'une messe pontificale. Sa Grandeur était assisté de ses deux frères : M. l'abbé Camille Roy, et le Rév. Père A. Roy, dominicain et de MM. les abbés Boulet, M. Hercule Nicole, séminariste remplissait les fonctions de cérémoniaire.

L'église était magnifiquement ornée de tentures, de fleurs et d'inscriptions. M. le curé annonça au prône que Monseigneur donnerait le sermon dans l'après-midi et le remercia au nom de ses paroissiens d'avoir bien voulu honorer la paroisse de sa visite.

Les chantres méritent certainement des éloges. La messe harmonisée du second ton, les cantiques du commencement et de la fin de la messe, tout fut bien chanté.

Le banquet fut donné au couvent.

Les Révdes Soeurs de la Congrégation avaient décoré la salle avec un art exquis. Parmi les convives, on remarquait outre les membres du clergé déjà nommés, l'abbé P. Leclerc, curé de Berthier, Mme Roy, la mère de Monseigneur l'Auxiliaire de Québec et plusieurs membres de sa famille.

A la fin du dîner, Monseigneur adressa quelques bonnes paroles aux convives remercia M. le curé, les bonnes religieuses, et félicita les jeunes étudiants à qui on avait confié le service de la table, de la manière dont il s'était acquitté de leur tâche.

A trois heures,, l'église se remplit de nouveau de fidèles avides d'entendre la parole ardente de Monseigneur Roy. Sa Grandeur prêcha sur le Sacré-Coeur, sur l'amour généreux de Jésus. Elle nous dit qu'il nous fallait aimer Jésus d'un même amour, pratiquer avec générosité les vertus qu'Il nous demande, surtout la grande vertu de tempérance.

Après le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement, une procession s'organisa, et clergé et fidèles se dirigèrent vers le couvent où Monseigneur devait bénir une statue de Saint-Joseph.

Cette statue destinée à orner une belle cour entourée d'arbres, était placée sur un piédestal orné de fleurs, au milieu d'un parterre verdoyant. Sur la porte de la cour on lisait l'inscription ; 1708, Parc Laval, 1908.

Après cette cérémonie Monseigneur partit avec sa famille pour Berthier et prit le souper à la maison paternelle. Il nous revint le même soir.

Le lendemain matin, après la messe qu'il célébra dans la chapelle du couvent, il repartit pour Québec, emportant la reconnaissance des paroissiens de St-François.

UN TEMOIN.

LES DESORDRES AUX INDES

Bombay, 27.—De nouveaux désordres ont nécessité aujourd'hui l'intervention des troupes. La décision des autorités de faire tirer sur les émeutiers semble avoir produit un effet salutaire, car la situation s'est le beaucoup améliorée ce soir.

COMTÉ DE CHAMPLAIN

TÉMOIGNAGE FILIAL

En ces grands jours d'apothéose consacrés pieusement à la mémoire de Champlain,—où son souvenir plane radieux et triomphant sur tout le pays, où l'évocation de son arrivée sur notre sol, le récit de sa vie, de ses vertus et de ses oeuvres font vibrer tous les coeurs Canadiens-français du même amour et d'un même sentiment de reconnaissance et d'admiration ; en ces jours mémorables où son nom court sur toutes les lèvres pour l'acclamer et le bénir, ou des foules nombreuses et étrangères, attirées par le prestige de sa célébrité et de la grandeur de ses exploits se pressent autour de sa statue pour y déposer l'hommage respectueux de leur vive admiration et de leurs acclamations enthousiastes, notre paroisse, la seule de toutes les paroisses Canadiennes-françaises qui porte le nom de Champlain comprend et apprécie plus que jamais l'honneur insigne qui lui revient de porter le nom glorieux de ce grand homme, de ce fervent chrétien, de ce héros qui fut le Père de la Patrie Canadienne.

Plus que jamais, elle s'honore et se glorifie d'être décorée d'un nom si illustre, si cher à tout Canadien-français, et acclamé durant ces jours de glorification par des représentants de l'univers entier.

Plus que jamais, elle se réjouit et s'enorgueillit, même de ce titre honorifique, de ce rare privilège qui la distingue, et par un nom si célèbre, de toutes les paroisses qui forment aujourd'hui la Nouvelle-France.

Et c'est avec raison qu'elle éprouve cette fierté et se sent heureuse de porter ce nom célébré durant cette semaine, avec tant de magnificence au berceau de la race Canadienne-française.

Quelle gloire en effet ! et quel honneur pour un fils d'avoir l'heureuse fortune de porter le nom d'un père qui a mené une vie sans reproche, toute palpitante de bravoure, de foi chrétienne, de vaillance et de désintéressement, que tout un peuple acclame, salue comme un héros immortel et auquel l'histoire décerne avec justice le titre trois fois glorieux de Père de la Patrie.

Eh bien ! c'est ce qui fait le bonheur et la joie de la paroisse de Champlain. En ce moment ; c'est l'honneur et la gloire qu'elle revendique. C'est le sentiment d'orgueil qui s'empare d'elle irrésistiblement durant ces grandioses fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.

Elle est fière de saluer en Champlain le hardi navigateur, le vaillant capitaine et l'intrépide guerrier ; autant de titres qui forment l'auréole immortelle de sa gloire.

Elle est heureuse de reconnaître en lui l'homme d'action et d'apostolat, le fervent catholique qui doit servir de modèle à tout Canadien-français, le citoyen dévoué à son roi et à l'église, qui pour donner à celui-là un nouveau domaine, et à celle-ci de nouvelles âmes, quitta pays et famille, s'aventura sur l'immensité de l'océan, heureux et impatient de venir fonder sur notre sol une Nouvelle-France chevaleresque et chrétienne.

Elle se souvient des souffrances qu'il a endurées, des luttes et des combats acharnés qu'il a livrés aux nations indigènes, des privations, des sacrifices et des épreuves subies, de la grandeur d'âme, de la fermeté de caractère et de l'intelligence qu'il nous fit connaître dans l'accomplissement de son oeuvre dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins du grandiose épanouissement à toutes ces admirables vertus civiques et religieuses qui distinguèrent Champlain, nous rendons l'hommage respectueux de notre chaude et sincère admiration.

A sa glorieuse et impérissable figure celui de notre constante vénération.

A son illustre et inoubliable personnalité, celui de notre filiale affection.

Toujours, la mémoire de Champlain sera vivace dans notre paroisse, car des monuments nombreux nous la rappellent à tout instant du jour; si ce n'est pas le marbre ou le bronze incarnant sa haute taille, et sa fière attitude, c'est le nom même de la paroisse prononcé toujours avec respect et admiration. C'est celui du comté, l'un des plus beaux de la province, c'est aussi le belle rivière de Champlain, où il nous est doux de croire qu'il s'y arrêta un instant et y féconda le sol par son séjour et sa présence. Voilà ce qui évoquera toujours en nous le souvenir impérissable du fondateur de la noble nation Canadienne-française.

Et comme dernier hommage dû à Champlain, je lui dirai avec vérité que la beauté de son nom a rejailli providentiellement sur notre village. Car sous l'effet merveilleux de ce vocable d'homme, il est devenu, grâce à son site pittoresque, à l'abondante verdure sous laquelle il se laisse voir, grâce à la beauté de ses habitations, de ses villas, du majestueux Saint-Laurent qui coule à ses pieds, et au côteau verdoyant qui le longe, l'un des plus jolis villages qui ornent les rives du fleuve entre Québec et Montréal, et qui mérite pour ces raisons de porter le nom du Père de la Patrie Canadienne.

A Champlain, donc, gloire, honneur et acclamations. Salut et hommage filial de notre admiration au fondateur de la Nouvelle-France.

E. LESSARD, Ptre.

Champlain, 24 juillet 1908.

Courrier de l'Ouest

La retraite des Pères Oblats de la Saskatchewan commencée le 21 se terminera le 28 de ce mois.

—La 1ère visite de l'indulgence de la Portioncule à la chapelle de Lourdes sera présidée par le R. P. Gardien en l'absence du directeur du Tiers-Ordre.

Il y aura salut du St-Sacrement et vénération de la relique le soir à 7.15 hrs.

—Les RR. PP. Oblats de l'Alberta, au nombre de 51 ont suivi les exercices de la retraite annuelle présidés par le R. P. Grandin, O. M. I., vicaire des missions et prêchés par le R. P. A. N. Valiquet, O. M. I., de St-Sauveur.

Spectacle touchant de voir ces apôtres, dont plusieurs ont consacré de longues années à l'évangilisation des tribus sauvages, venir de plusieurs centaines de milles, pour retremper leur âle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

LES FRAISES HISTORIQUES DU CHATEAU MARETTE

Avec d'autres, le "Tribune Hortocole" rappelle que si Napoléon Ier a perdu la bataille de Waterloo, c'est parce que le général Grouchy est arrivé trop tard ; et si le général Grouchy est arrivé trop tard, c'est parce que, dans cette matinée du 18 juin 1815, il s'était attardé, dans le jardin du château Marette, de Walhain-St-Paul, à manger des fraises en compagnie de ses officiers d'ordonnance. Ce château Marette, dont le souvenir se rattache à l'un des plus grands événements du XIXe siècle, est situé à quelques kilomètres de Gembloux. Par le fait d'un décès, ce castel historique va passer en d'autres mains et sera probablement démoli. Il serait intéressant, dit la "Tribune", de savoir si la variété de fraises que savoura avec tant de délices, de sans-gêne et d'insouciance ce brave Grouchy, est encore cultivée dans le potager du château.

FALLIERES EN RUSSIE

Reval, 28.—Le président Fallières qui est venu ici pour une entrevue avec le Tzar de Russie, a assisté à un grand dîner de gala à bord du yacht impérial le "Standart."

Le Tzar a fait allusion à l'entente franco-russe, et, dans sa réponse, le président Fallières a parlé des liens amicaux qui unissent les deux pays, assurent l'équilibre européen et le maintien de la paix.

Cette visite, attendue depuis quelques semaines, a fort occupé la presse française ainsi que les journaux russes et allemands, qui lui attribuent une grande portée politique.

CONFERENCE DE LA PAIX

Londres, 29.—La dix-septième conférence de la Ligue de la Paix Universelle s'est ouverte ces jours-ci, et aujourd'hui, Lord Courtney a prononcé un discours relatif aux relations de la justice et de la paix.

Il déclare qu'il n'y aurait plus de guerre, si l'on chassait l'injustice de ce monde, et que ce qu'il faut d'abord faire pour aboutir à ce résultat, ce serait de développer la loi internationale, et le droit international, qui dominent les rapports des nations comme le droit civil régit les rapports des individus.

COMPLOT REPUBLICAIN DEJOUE, AU PORTUGAL..

Lisbonne, 28.—Le gouvernement portugais a découvert un complot républicain très grave, qui devait aboutir aujourd'hui, date anniversaire de la révolution de l'an dernier, déjouée par le premier ministre Franco.

De nombreuses arrestations ont eu lieu au cours de la semaine dernière. Alfonso Costa et Bernardino Machado, chefs républicains, seraient du complot. On ne les a pas mis sous arrêt, mais on les surveille de très près.

Les policiers du Portugal ne veulent donner aucun détail relatif à ce complot, mais on prétend que nombre de personnes en faisaient partie, notamment des membres de l'armée.

LES CANADIENS-FRANCAIS AU WISCONSIN

Montréal, 29.—De notre bureau.—M. l'abbé Jean-Baptiste Piette, curé à Florence, état du Wisconsin, était de passage à Montréal, hier, de retour des fêtes de Québec.

M. le curé de Florence que nous avons rencontré par hasard, a bien voulu nous communiquer quelques renseignements sur le diocèse de Mgr Fox, dans le Wisconsin.

Ce diocèse comprend 199 prêtres dont 7 de langue française.

Florence est une petite ville de 2,000 âmes, moitié agriculturale moitié minière. On compte à Florence 125 familles catholiques, la plupart canadiennes-françaises.

"Si les fondations de paroisses nous occasionnent bien des soucis et des peines, nous disait M. l'abbé Piette, par contre les conversions et les retours au bercail nous apportent de consolantes joies".

LETTRE DE ROME

Le nouveau secrétaire des Brefs aux Princes. Découvertes archéologiques à St. Chrysogone au transtevere. Les fêtes des centenaires canadiens à Rome. Le Congrès général des catholiques allemands et le Congrès Eucharistique international de Londres

Rome, 24 juin 1908.

Avec le départ de Mgr Sardi comme délégué apostolique de Constantinople est venu vacant le poste de secrétaire des Brefs aux Princes. Le St-Père y a nommé Mgr Angelini depuis plusieurs années professeur d'éloquence au Séminaire Romain et de haute littérature latine à l'école supérieure annexe appelée léonine.

A cause de la valeur littéraire du nouvel élu et aussi à cause de ses rares qualités sacerdotales le choix ne pouvait être meilleur. La voix publique avait désigné pour cette charge Mgr Galli, le secrétaire actuel des lettres latines. Mais il paraît que son jeune âge l'a empêché d'être promu à une charge qui conduit d'ordinaire à celle de secrétaire de la Consistoriale, qui en cas de conclave (espérons pour le vrai bien de l'Eglise qu'il en est encore bien éloigné) serait chargé de la secrétairerie d'Etat. Au reste Mgr Galli étant encore jeune a devant lui une splendide carrière, récompense humaine bien digne de ses habiletés et vertus peu communes qui en font un homme précieux pour le St-Siège. Celui-ci d'ailleurs lui en a donné hier encore un éclatant témoignage en le nommant chanoine de St-Pierre, avec Mgr Lanotto depuis vingt ans titulaire de la chaire d'antesque dans le même Institut de haute littérature.

Le secrétaire des Brefs aux Princes entre de droit dans la haute prélature des promotions apostoliques effectives et dans la famille pontificale, et lui aussi est de droit chanoine de St-Pierre.

Il y a quelque temps je lisais dans un journal libéral que la charge de secrétaire des Brefs aux Princes est une sinécure qui prépare les voies au Cardinalat. Rien de plus faux, car cette charge, si l'on veut la remplir consciencieusement, est une des plus difficiles, tant à cause de la responsabilité qu'elle entraîne qu'à cause du travail qu'elle impose. En effet la distinction qui existe entre les deux charges de secrétaire des lettres latines et de secrétaire des Brefs aux Princes n'existe souvent qu'en théorie. Car, bien que le premier ne s'occupe guère des attributions du second, le second, au contraire, est chargé d'aider le premier dans l'expédition des documents pontificaux.

Quoi qu'il en soit, la charge de secrétaire des Brefs auv Princes est dans tous les cas de la plus haute importance, car, de nos jours surtout, il est bien difficile de trouver des hommes aussi distingués par la prudence et la science requises dans ces fonctions que versés dans la littérature latine.

• • •

Les fouilles récentes faites autour de la basilique de St-Chrysogone, la plus insigne du Transtévère, construite, d'après la tradition, sur l'emplacement de la maison du saint, ont permis de retrouver les restes de l'ancienne abside primitive qui remonte au Ve siècle. On vient de retrouver près de cette abside un groupe de sarcophages et de tombes dans une construction qui pourrait avoir servi de "sacrarium" ou sacristie de la basilique primitive. Les fresques dont on ne voit plus que quelques fragments peuvent être attribuées à l'époque de Grégoire II (718-736). Les fouilles exécutées à St-Chrysogone par la direction des Beaux-Arts révèleront croit-on encore plus d'une surprise au monde archéologique et aux artistes et il faut souhaiter qu'elles serviront à illustrer l'histoire assez obscure du St-Martyr auquel fut dédiée cette importante basilique.

Aujourd'hui, en la fête de Saint-Jean-Baptiste, le drapeau flotte au-dessus de votre collège national, dans la via quattro Fontane, et beaucoup de personnes lisent avec une vraie satisfaction les premiers télégrammes arrivés hier au sujet de vos grandes fêtes religieuses. Nos journaux en parlent avec un véritable enthousiasme, portant envie à votre foi et à votre liberté. Hier, je lisais dans un journal français un éloquent parallèle tracé entre la situation religieuse de la France et celle du Canada, et je ne puis résister au plaisir de vous faire part en peu de mots de la conclusion de l'auteur de l'article: Il proclame bienheureuse la fille et bien malheureuse la mère-patrie et il conjure le Canada de se mettre en garde contre ce faux libéralisme qui, ainsi que c'est arrivé en France, conduit au radicalisme, père de la déchristianisation de la société. Je ne sais si le conseil est donné à propos ; ce qui est certain c'est que le libéralisme ne saurait donner que des résultats bien douloureux non seulement pour l'Eglise mais encore pour la société.

Le 55ème congrès général des catholiques allemands se tiendra cette année à Dusseldorf dans la seconde quinzaine du mois d'août. Le comité local vient de lancer son programme et son appel à tous les catholiques allemands, les invitant à venir en grand nombre dans l'ancienne capitale du duché de Berg sur la rive droite du Rhin. On croit que l'état major des catholiques allemands y sera au complet et presque le centre du Reichstag.—Encore plus éclatant le Congrès International Eucharistiques prochain de Londres auquel le St-Père vient de nommer comme légat pontifical Son Eminence préfet de Concile. On assure la présence de presque cent évêques et de Mgr Mercier de Miliney, le cardinal Logue, d'Irlande et Lecot de Bordeaux. La France catholique sera aussi représentée par Mgr Amette, archevêque de Paris. Gloire éternelle au Très Saint Sacrement.

RUMEURS POLITIQUES

M. Jetté irait à Londres et M. Parent à Spencer Wood, M. Archambault deviendrait premier ministre. L'attitudes des libéraux dissidents.

DANS L'ARÈNE FÉDÉRALE

Par ce temps de fêtes et de vacances, les rumeurs politiques courent la rue avec une abondance inaccoutumée. Elles valent ce qu'elles valent, et très peu de choses peut-être, mais il est parfois amusant de les recueillir. Si le feu ne jaillit point quelque jour, l'on pourra toujours dire qu'il y eut beaucoup de fumée.

Voici la dernière combinaison, celle que nous indiquait un homme qui fréquente beaucoup les sphères politiques :

M. Jetté irait occuper à Londres, aussitôt que se seraient éteints les échos du troisième centenaire, les fonctions d'agent général de la province de Québec, créées à la dernière session ;

M. Parent, actuellement président de la Commission de construction du Transcontinental, deviendrait lieutenant-gouverneur ;

M. Gouin, ayant accompli l'acte qui paraissait l'objectif principal de sa vie politique : le remaniement des subventions fédérales, accepterait de hautes fonctions judiciaires.

M. Turgeon, deviendrait sénateur ;

M. Archambault, l'ancien collègue de M. Parent, serait appelé à constituer un nouveau cabinet, à la retraite de M. Gouin.

On espère, nous disait notre interlocuteur, que l'entrée en scène de M. Archambault, suivant la disparition de MM. Gouin et Turgeon, permettrait une tentative de réconciliation avec le groupe Bourassa-Lavergne-Lafiamme.

Nous avons demandé à l'un des fervents du nationalisme, ce qu'il en pensait. Il nous a répondu, d'un air plutôt détaché—Eh! bien, que voulez-vous que tout cela nous fasse? Gouin, Turgeon, Archambault ou un autre, ça nous est égal. Nous défendons dans la presse, sur les tréteaux —dans l'Assemblee Législative bientôt,—un certain nombre de principes, nous réclamons certaines réformes spécifiques. Ceux qui accepteront les unes et les autres pourront compter sur notre appui, d'où qu'ils viennent. Les autres, non!

• • •

La presse ministérielle affirme d'ailleurs qu'il ne faut tenir aucun compte de toutes ces rumeurs!

Faut-il tenir plus compte de cette recommandation très générale et un peu absolue?

Notons tout de même que tous les bruits s'accordent sur deux points: la retraite prochaine de M. Gouin et celle de M. Turgeon. D'autre part, des gens qui prétendent bien connaître le premier ministre soutiennent qu'il n'est qu'au début de sa carrière politique. Qui croire?

A Ottawa, les mêmes bruits courent. On est allé jusqu'à prédire l'entrée dans le cabinet fédéral de M. Thomas Côté, de la "Presse". Une autre rumeur fait monter à la Cour Suprême M. Brodeur, lequel serait remplacé par M. Dandurand, aujourd'hui président du Sénat, et qui conserverait son fauteuil sénatorial.

On parle toujours de la rentrée possible dans le cabinet de M. Sifton.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les Soeurs de Ste-Croix

Montréal, 29.—De notre bureau.—Le 16 juillet dernier, avait lieu, comme l'"Action Sociale" le rapportait d'ailleurs ce jour-là, une cérémonie de vêture et de profession, à la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

La "Semaine Religieuse" publie cette semaine les noms de celles qui ont revêtu le Saint Habit:

Miles Maria Labelle, de Saint-Jérome, dite Soeur Marie de Sainte-Fébronie ; Fabiola Marchand, de Lowell, dite Soeur Marie de Saint-Maurice ; Léonie Bergeron, de Somerswerth, dite Soeur Marie de l'Eucharistie ; Eugénie Sansoucie, de Haverhill, dite Soeur Marie de Sainte-Léonilla ; Anna McPherson, d'Alexandria dite Soeur Marie de Sainte-Irma ; Virginie Thibodeau, de Sainte-Scholastique, dite Soeur Marie de Sainte-Clémence ; Marie-Ange Gauthier, de Sainte-Anne-des-Plaines, dite Soeur Marie de Saint-Léonidas ; Bernadette Lachapelle, de Saint-Liguori, dite Soeur Marie de Saint-Bonaventure ; Eva Caron, de Salmon Falls, dite Soeur Marie de Saint-Armand ; Dorilda Ray, de Saint-Augustin, dite Soeur Marie-Auxiliatrice ; Eva Lefrançois, de Sainte-Mélanie, dite Soeur Marie de Saint-Germain ; Marie-Thérèse Leclair, de Montréal, dite Soeur Marie de Sainte-Marcienne ; Diana Dupuis, de Magog, dite Soeur Marie de Saint-Gilbert ; Eva Masson, de Suncook, dite Soeur Marie de Saint-Elie ; Maria Brissette, de Montréal, dite Soeur Marie du Saint-Rédempteur ; Cécile Arsenault, de Saint-Bonaventure, die Soeur Marie de Sainte-Reine ; Marie-Louise Massé, du Rapide-de-l'Orignal, dite Soeur marie de Sainte-Aline ; Albina Hamel, de Sainte-Eulalie, dite Soeur Marie de Saint-Cyr ; Marie Castonguay, de Montréal, dite Soeur Marie de Sainte-Justine de Padoue ; Rose-Anna Juteau, de Montréal, dite Soeur Marie de Liesse ; Alma Dion, de Saint-Bonaventure, dite Soeur Marie de Saint-Claudius ; Clémentine Taillefer, de Buckingham, dite Soeur Marie de Sainte-Célia.

LES ELECTIONS DANS LA SASKATCHEWAN

Régina, 29.—L'opposition a ouvert sa campagne électorale, hier, par un discours prononcé ici par M. Haultain, chef des opositionnistes. Il a accusé le gouvernement Scott d'avoir failli à sa parole, en annonçant les élections pour le mois d'août lorsqu'il avait promis une session pour l'automne, il a dénoncé ce qu'il prétend être un escamotage de nouveau terme parlementaire.

Il a dénoncé tout le système administratif du gouvernement actuel, sa politique agraire, le maintien de la police telle qu'elle est faite, la politique financière du présent cabinet, l'augmentation de la dette de la province, l'achat de livres scolaires à l'étranger, la construction de lignes de téléphones de longue distance alors qu'il s'agit surtout de construire des lignes rurales; il a aussi parlé de la question des écoles du Nord-Ouest, et à ce sujet il maintien sa position et veut que la province ait le droit absolu de faire ce qu'elle voudra des écoles, il s'est prononcé contre le patronage excessif accordé à des entrepreneurs de l'Est. Il a parlé deux heures et demie.

CADAVRE RECONNU

Montréal, 29.—De notre bureau.—Le cadavre repêché dans le canal, à la Côte St-Paul, samedi dernier a été reconnu, hier soir, comme étant celui de Jean Page, 25 ans, de la rue Rachel.

Page était un français arrivé au pays depuis quelque temps seulement.

POUR CEYLAN

Montréal, 29.—De notre bureau.—Les RR. PP. Larose et Lortie, les deux jeunes missionnaires Oblats canadiens qui devaient partir pour les lointaines régions du Ceylan, hier, ont remis leur voyage au 7 août prochain, alors qu'ils s'embarqueront à bord de l'"Empress of Britain".

D'ici là, les deux jeunes missionnaires seront heureux de recevoir la visite de leurs anciens confrères à qui ils diront un adieu qui sera peut-être un au revoir, car on espère qu'ils reviendront dans quelques années faire une nouvelle visite dans leur pays natal.

NAVIGATION AERIENNE

Berlin, 29.—La Ligue de navigation aérienne, dont on parle tant depuis quelques semaines, est maintenant définitivement organisée. Son quartier général est à Mannheim. Le but de cette société est de pousser par tous les moyens possibles à la création d'une flotte aérienne nationale. Ses membres devront payer une quotité annuelle de 48 cents.

UN CHAPITRE

Vers le 27 d'août prochain, les supérieurs des diverses maisons de Pères Franciscains se réuniront en chapitre à Québec pour discuter les affaires de leur communauté.

LA FETE DES OUVRIERS

Le programme de Montréal

Montréal, 29.—De notre bureau.—Un communiqué officiel de la "Semaine Religieuse", annonce que le dimanche, 6 septembre, auront lieu dans nos églises de Notre-Dame et de Saint-Patrice les cérémonies accoutumées à l'occasion de la Fête du Travail.

Le soir, à 7.30 heures, sous les voûtes de Notre-Dame et sous celles de Saint-Patrice, les ouvriers Canadiens-français et ceux de langue anglaise qui sont catholiques, rendront à Dieu l'hommage public et social auquel il a droit de la part du monde du travail, et recevront les avis dont ils sentent le besoin.

De plus, cette année, Mgr l'Archevêque a décidé, sur la demande qui lui en a été faite par un groupe de la Fédération Nationale de la Saint-Jean-Baptiste, que les femmes Canadiennes-françaises qui appartiennent à la classe de plus en plus nombreuse des employées de bureaux, des commis, des travailleuses, à quelque titre que ce soit, auraient elles aussi, leur fête religieuse du travail.

Cette fête aura lieu à Notre-Dame, le dimanche après-midi, 13 septembre. Il y aura comme pour les hommes, sermon et bénédiction du St-Sacrement.

COURRIER DE THETFORD MINES

Une noyade

Thetford Mines, 28.—Il y a une quinzaine de jours Théodore Jacques âgé de 16 ans quittait, vers les 9 heures du soir, la maison paternelle sans dire où il allait. On n'en avait aucune nouvelle, et ses parents étaient naturellement dans une grande inquiétude. Lundi, le 27 on découvrit un cadavre dans la rivière Bécancourt près du moulin de M. Philippe Fortier. Enquête faite, on reconnut le corps du jeune Jacques.

Probablement que le jeune déserteur aura voulu se rafraîchir les sangs en passant à cet endroit et n'étant pas un habile dans l'art natatoire, il y est resté. La sépulture a eu lieu le 29 à St-Alphonse de Thetford.

Une rumeur

La rumeur circule qu'un cadavre humain à moitié dévoré par un ours a été trouvé dans la forêt au lac Caribou. Certains croient reconnaître le corps de Alfred Faucher, disparu depuis un mois

ACCIDENT SUR LA CITADELLE

M. Théodule Gingras, 161, d'Aiguillon, était hier soir à jouir de l'admirable spectacle naval, lorsque perdant pied, il fut précipité entre les murs de la Citadelle. Immédiatement on se porta à son secours, et comme il éprouvait des douleurs internes assez violentes, on appela l'ambulance, qui le transporta immédiatement à l'Hôtel-Dieu.

LE CRANE FRACTURE

Un jeune homme de 19 ans victime d'un pénible accident

Un jeune homme du nom de Léonidas Talbot, âgé de 19 ans, et résidant à Saint-David, s'est fait fracturer le crâne ce matin à Chaudière Curve. Il était allé démonter une pompe à locomotive lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba la tête première sur le sol. Le tuyau de la pompe lui tomba ensuite sur la tête. Le malheureux a la figure fracassée et le derrière du crâne fracturé à deux endroits. Il a perdu connaissance immédiatement. M. l'abbé Adalbert Roy, qui se trouvait là, lui donna l'absolution et l'Extrême Onction.

Les Drs Ollivier et Bergeron lui prodiguèrent leurs soins. Un convoi spécial le descendit ensuite à l'Hôtel-Dieu de Lévis ou il n'a pas encore repris connaissance.

Il est sous les soins des Drs Ladrière et Roy.

CADAVRE REPECHE

Montréal, 29.—On a repêché cet avant-midi dans le canal de la côte St-Paul le cadavre d'un nommé Auguste Lacoste de la Rue Rose de Lima, qui était disparu depuis quelques jours.

LA REORGANISATION DE L'ARMEE TURQUE

Paris, 29.—Dans un article sur les affaires turques, le correspondant du "Petit Parisien" à Constantinople dit que le sultan a décidé la réorganisation complète de son armée et que dans ce but il s'est assuré le concours du général allemand von der Goltz. Ce dernier est à Constantinople depuis le commencement de ce mois.

L'EXECUTION DE ROCHETTE

L'exécution de Rochette reste fixée au 14 août. Tout espoir d'obtenir une commutation de peine semble perdu. On dit que le prisonnier se prépare courageusement à la mort.

INSTANTANÉS

Sur nos places publiques pendant les fêtes

Montréal, 28.—De notre bureau.—La première semaine des fêtes du IIIe Centenaire de Québec, a fourni aux envoyés spéciaux des grands quotidiens étrangers, et aux scribes des journaux québecois l'une des plus dures corvées de leur carrière.

On ignore généralement, chez les Altesses comme chez les plus roturiers, la tâche ingrate accomplie journellement par cette bête de somme du journalisme qu'on appelle: le reporter.

On a pu le voir à l'oeuvre durant la première semaine des fêtes, subissant, en riant, les avanies sans nombre que lui ménagent les exigences du métier.

Obligé de se multiplier afin de recueillir le plus d'informations possible, toujours hanté par cet éternel cauchemar du métier, le " scoop ", il a dû subir sans mot dire les bousculades de la foule, les brusqueries d'humeur des gens qu'il avait ordre d'encenser dans son journal. Chose pire encore, il s'est vu obligé de remettre au lendemain, le dîner ou le souper, et malgré les fatigues de la journée, il a dû plusieurs fois se contenter de quelques heures de sommeil, la hantise du " scoop " le forçant à se lever dès l'aube, pour prendre de l'avance sur cinquante autres confrères à qui il avait à disputer la possession d'une copie d'un discours long, ennuyeux et banal, ou d'une place au bureau du télégraphe.

Et voyez aussi, comme il a su vous rapporter fidèlement tout ce qui s'est passé et tout ce qui s'est dit durant ces premiers jours d'un troisième centenaire.

Son souci de chercheur lui a fait même découvrir cent et un petits incidents dont vous avez été témoins, mais qui ne vous auraient pas intéressés si vous ne les aviez vus le soir dans le journal.

"Un reporter, ça doit ni manger, ni dormir," Cette phrase sublime échappée de la bouche d'un chef d'information, il y a quelque temps, a trouvé sa confirmation, la semaine dernière, dans le travail opiniâtre, ingrat et constant des reporters préposés au "racontage" des fêtes du troisième centenaire."

Vous avez deviné sans peine que c'est dans l'intention de "scooper" que je m'empresse de rapporter certains incidents inédits d'un petit voyage que j'ai fait à Québec, la semaine dernière.

• • •

Les infirmes ont envahi Québec, à l'occasion des fêtes. Il en a même poussé pour la circonstance. Quelques manchots de profession, venus on ne sait d'où, mais qu'on rencontre à la suite des foules, en étaient même à leur première visite dans la vieille cité de Champlain..

Manchots, cul-de-jatte, aveugles, paralysés et boiteux ; tous ont fait florès à en juger par le nombre de sous blancs qui n'ont cessé de pleuvoir dans leurs goussets.

Quelque-uns d'entre eux avaient tellement anticipé de bonne affaires qu'ils avaient retenu les services d'un impressario, pour les fêtes.

C'est ainsi que, durant les quelques jours qui précèdèrent l'arrivée du Prince de Galles et de Lord Roberts, on put voir dans un journal le portrait réussi d'un individu à qui il manquait les deux bras, avec, au bas, toute une légende expliquant les circonstances d'un malheureux accident survenu au pauvre homme, il y a quelques années.

Je sympathise de tout coeur avec le malheureux manchot et, le premier, j'aurais été prêt à soustraire une tôle de mon salaire pour l'aider à supporter courageusement son épreuve, mais un infirme qui s'annonce dans les journaux, tout comme l'homme-serpent de Barnum, et qui se laisse exploiter par un étranger, ne peut m'attendrir.

Je venais donc de descendre du convoi du Grand Tronc à Lévis et courais voler une place sur le traversier, lorsque je fis la rencontre d'un agent d'immeubles bien connu à Montréal.

J'allais lui dire bonjour à la hâte et m'enfuir par la passerelle lorsque vivement il me dit : "Vite, donne-moi dix sous." Et il me présenta une médaille en aluminum.

—C'est pour ce pauvre homme, dit-il, qui n'a pas de bras. Mon Dieu que les québécois sont "peignes". Il nous a bien fallu traverser ici, nous ne faisions pas un sou à Québec.

Le manchot en question n'était autre que cette moitié d'homme dont le portrait avait paru dans un journal de la vielle capitale.

La plupart de ceux qui me suivaient durent se fendre de dix sous, plutôt que d'écouter jusqu'au bout le boniment navrant de l'agent d'immeubles.

J'avais failli manquer le traversier aussi m'essuyai-je le front avec bonheur, content d'avoir pu au moins gagner quelques minutes sur mon séjour à Québec.

J'allais, comme en signe de contentement, allumer un cigare lorsque je me sentis pousser du coude. Je me retournai, et reçus d'un manchot à qui il restait heureusement un bras, une carte sur laquelle paraissait en lettres noires, ce titre : "Aidez un pauvre infirme".

"En francais". je lus que le malheureux était, lui aussi, une victime du chemin de fer, qu'il avait une famille à faire vivre, etc., etc., etc., et l'éternelle phrase: " Dieu vous le rendra ".

La pensée que de pauvres innocents attendaient en effet le retour de leur père pour manger, me fit donner dix sous au manchot, puis, par curiosité, je lui demandai où il demeurait.

Le brave homme me regarda d'un air quasi ébahi et d'une voix bien anglaise : "Do you talk English ?" Ebahi moi-même, je tournai les talons et rallumai mon cigare en jetant un regard sur Québec en fêtes. Le courage de ce brave homme qui avait quitté, au pays de l'Oncle Sam, une famille et de généreux clients, pour venir pousser son petit négoce à la grande fête de Champlain et du Prince de Galles, m'avait simplement frappé.

—Pourvu me dis-je qu'en arrivant à Québec, je ne me heurte pas à l'un de ces démembrés.

Le "South" accosta et je descendis sur le quai où je fis la rencontre de deux connaissances de Montréal, M. Dan. McAvoy, avocat et M. Jean-Marie Viglino, l'interprète officiel italien.

—Nous t'amenons sur la terrasse, me dit Viglino.

—Je vous suis puisque vous le voulez, répondis-je.

Après avoir causé tarif avec un cocher (pour l'occasion nous nous étions déclarés fervents protectionnistes), nous induisimes le jéhu à nous grimper dans sa "Ouaguine" (wagon) jusqu'au monument Champlain près duquel s'était formé un attrouppement.

—Qu'y a-t-il, s'enquit M. Viglino ?

—Allons voir.

Avant que d'avoir pu percer le groupe de curieux une voix en fausset, accompagnée de sons d'accordéons, nous avait déjà frappé le tympan.

Cette même voix, avec accompagnement d'accordéon, je l'avais déjà entendue, il y a bien de cela quinze ans, au cours d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

Nous réussîmes à nous faire une trouée et aperçûmes une pauvre aveugle, reprenant avec sa voix criarde : "Je veux revoir ma Normandie."

Dans une petite assiette de fer-blanc, placée sur ces genoux, tombaient des sous blancs, parmi lesquels des gros. Un officier de l'Amiral Aube qui se trouvait là, un normand sans doute à qui cette chanson du pays donnait de nostalgiques visions, tira de sa tunique un billet d'un dollar et le déposa dans l'assiette, en ditant: "Chantez-nous-là encore, celle-là, brave femme."

Je reconnus l'aveugle qui, à Ste-Anne de Beaupré, il y a quinze ans, avait ému mon âme de collégien avec sa chanson de Normandie.

Je ne regrettai certes pas la pièce de monnaie que je donnai à la pauvre aveugle mais je ne trouvai pas moins étrange, cette triple rencontre d'infirmes, en arrivant à Québec.

• • •

Et si l'on me permet, je continuerai demain à dire tout ce que j'ai vu à Québec, et tout ça dans l'unique but de "scooper" mes confrères du reportage.

L. TREPANIER.

TUE PAR LES CHARS

Fraserville, 27.—Un triste accident est arrivé lundi près du pont de l'I. C. R., en cette ville. Mlle Beaulieu, en débarquant du train, prit la voie ferrée pour se rendre chez son frère, à quelques arpents du pont, lorsque le même train qu'elle venait de quitter, s'avançant à toute vitesse, la frappa et la rejetait hors la voie. Le Dr Boily, mandé en toute hâte, ne put que constater la mort.

L'ACCEPTATION DE TAFT

Cincinnati, Ohio, 28.—M. William Howard Taft a accepté, hier, officiellement la candidature républicaine à la Présidence des Etats-Unis.

Il a affirmé sa confiance dans la politique de Roosevelt.

UN DRAME DE LA FOLIE

Un Italien reçoit une balle à la tempe gauche, à Montréal

Montréal, 29.—De notre bureau.—Guieppe Rico, un italien de la rue Albert, a reçu une balle dans la tempe gauche, vers onze heures, hier soir, dans une buvette de la rue Atwater.

L'agresseur, Alfred Lajeunesse, un vieillard de 75 ans, qu'on croit être un aliéné, déclare que se voyant persécuté, il pénétra dans la buvette et tira au hasard.

La balle a été extraite, et on espère que le blessé survivra.

RABBIN ARRETE

Montréal, 29.—Simeon Glazer, rabbi de la colonie juive a été arrêté pour libelle diffamatoire. Cet avant-midi il a été remis en liberté provisoire moyennant caution.

LES FORETS DU MAINE

Le Maine est l'état producteur type d'épinette aux Etats-Unis ; c'est aussi sur lui que les Américains comptent le plus pour leur approvisionnement de bois de pulpe. Au fait M. E. E. Ring, le forestier d'Etat, estime, d'après les statistiques du gouvernement américain que le Maine fournit le tiers de l'épinette aux Etats-Unis. Ceci démontre son importance pour l'industrie américaine de la pulpe et du papier et, aussi, l'intérêt que les Canadiens lui accordent quant au problème du bois de pulpe. Heureusement, les chiffres de diverse nature abondent sur les forêts du Maine. Elles ont été soigneusement étudiées.

M. Ring, un expert de réputation universelle en fait de bois, dit que la pousse de l'épinette dans le Maine est d'à peu près 21,250,000,000 de pieds et l'augmentation annuelle de pousse repose sur de minutieux calculs faits pour chaque canton, et les commerçants la considèrent juste. On diffère d'opinion, cependant quant à l'augmentation. M. Ring place la moyenne à trois et demi pour cent, alors que les chefs de l'industrie et les propriétaires de limites soutiennent qu'elle ne dépasse pas deux pour cent. Cette opinion est partagée par des industriels qui possèdent de vastes territoires et qui ont ainsi tous les avantages d'étudier la question.

L'Utilisation de l'épinette, dans le Maine comme on doit le comprendre, est considérable. M. Ring assure que l'on emploie annuellement 800,000,000 pieds ; ce total est également divisé entre la manufacture du papier et l'industrie du bois. A ce taux, il est évident qu'on entame le capital forestier de l'Etat par au moins cent millions de pieds par année. Cette coupe n'est pas étendue par tout l'état, mais est faite dans quelques sections des grandes rivières seulement: Androscoggin, Kenebec, Penobscot, et Saint-Jean. Ces sections sont profondément abattues ; et chaque année le bucheron doit s'avancer de plus en plus dans les régions où le bois est inférieur, et l'accès plus difficile. De cette façon la coupe annuelle de cent millions en plus de la pousse naturelle signifie plus que le chiffre ne semble l'indiquer de prime abord, car ce sont les meilleurs bois qu'on coupe et les inférieurs et les plus éloignés restent. De plus, l'utilisation annuelle augmente continuellement en conséquence d'une demande constamment croissante et de prix plus élevés payés pour l'épinette. Bien que chaque année la forêt diminue son rendement, la demande grossit toujours. Le danger d'une telle situation, pour la prospérité de l'état alarme l'industrie ; à tel point qu'on veut présenter une loi restreignant la coupe du bois. Ceci étonne davantage quand on sait que les territoires boisés du Maine appartiennent totalement à des particuliers et sont ainsi difficiles à placer sous la surveillance du gouvernement.

Une preuve plus convaincante de l'épuisement prochain des forêts du Maine se trouve dans la rapide augmentation des importations du bois de pulpe de Québec. En 1905, 28,000 cordes furent expédiées; en 1906, 97,000 cordes; maintenant on assure que 225,000 cordes de bois de pulpe sont importées du Canada aux grandes usines de pulpe et de papier, chaque année. Conséquemment les forêts du Maine dureraient fort peu sans un approvisionnement de bois venant du Canada. Il est vrai que les propriétaires de territoires de l'Etat administrent leurs bois avec une prudence plus grande, mais le prix s'élève toujours et menace d'atteindre bientôt l'étiage de famine. Les scieries ambulantes ont de plus fait un tort irréparable et déboisant des sections entières. Somme toute, il est sûr que le Maine, loin d'assurer un approvisionnement à l'industrie américaine du papier, commence déjà à périciliter dans quelques années, cet état subira la même pénurie qu'on remarque maintenant dans les anciennes forêts de New-York, du New-Hampshire et du Vermont.

P. HONORAN.

NOYADE

Amqui, 28.—Un garçon de cinq ans s'est noyé ici à 7 heures ce soir en plein village. Il est le fils de M. Xavier Roy, journalier. Il n'a été que dix minutes dans l'eau. L'enquête aura probablement lieu demain.

EN SE BAIGNANT

Montréal, 29.—De notre bureau.—Georges Charbonneau, 14 ans, fils d'Antoine Charbonneau, de Vaudreuil Village, s'est noyé en se baignant hier. Le cadavre a été repêché.

UN HOMME ELECTROCUTE

Un électricien, employé de la compagnie Montmorency-Charlevoix, a été tué par un choc électrique en travaillant à la pose de fils à l'entrepôt frigorifique de la Commission du Hâvre.

L'accident eut lieu comme l'homme venait de reprendre son travail, à une heure de l'après-midi.

Le nom du malheureux est Percy Danviels.